ONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
XIII
23
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

95-D-78

A PROVINCIALE

Palchetto

Num.° d' ordine

B. Rou.
XIII
23
XIF
3
12

MEMOIRES
POLITIQUES
ET
MILITAIRES.

644265

MÉMOIRES POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

COMPOSÉS ſur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & miniſtre d'état.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,
des Académies de Lyon & de Nanci.

SECONDE EDITION,

Augmentée de quelques Obſervations ſur cet ouvrage par M. de V***.

TOME IV.

A LAUSANNE & à YVERDON.
Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVIII.

MÉMOIRES
POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIÈME.

QUOIQUE l'on eût en Eſpagne des forces ſupérieures à celles des ennemis, rien n'étoit plus difficile que de remporter ſur eux de grands avantages. Il falloit abſolument prendre Tortoſe, qui leur ouvroit l'entrée de la Valence : il falloit pour cela vain-

1708. Projets pour la campagne.

1708. cre tant d'obſtacles, que Berwick jugeoit l'exécution impoſſible, s'ils manœuvroient bien. Mais comme on pouvoit eſpérer qu'ils feroient des fautes, & que la ſcience militaire jointe au courage ſurmonteroit les difficultés, on réſolut à Verſailles de commencer la campagne par ce ſiége. Tandis que le duc d'Orléans le feroit, le duc de Noailles devoit faire une diverſion dans les montagnes, pour s'ouvrir enſuite la communication avec ſon armée, & tenter d'autres entrepriſes.

Le duc d'Orléans fait rappeller Berwick.

Le prince étoit allé en France: il hâta ſon retour à Madrid, & il arriva le 11 mars. Berwick qui lui déplaiſoit, qui dès-lors ne pouvait plus ſervir ſous lui utilement, fut rappellé, non ſans regret de la part du roi d'Eſpagne: le comte de Bezons le remplaça, & l'on devoit ſe repentir un jour de ce choix. Les préparatifs furent lents à l'ordinaire, malgré toute l'activité du duc d'Orléans, moins encore du côté de l'Eſpagne que de celui de la France, d'où il attendoit de l'ar-

Lenteurs des préparatifs.

gent & du canon. Louis XIV venoit d'échouer dans un projet hardi qu'il avoit formé contre l'Ecoſſe en faveur du prétendant : la deſcente n'avoit pu s'exécuter, & cette nouvelle dépenſe perdue ajoutoit de nouvelles difficultés aux affaires. 1708.

Enfin les troupes ſe mirent en mouvement les premiers jours de mai. On avoit conſtruit des ponts pour le paſſage des rivières : le débordement les rompit ; on fut contraint d'aller chercher les ponts de Fraga & de Lérida, pour paſſer la Cinca & l'Ebre. On attendoit du Languedoc un convoi de vivres compoſé de plus de cent tartanes : une eſcadre angloiſe en ſaiſit ou diſſipa la plus grande partie : il fallut attendre encore pour y ſuppléer. Heureuſement les ennemis, ſoit par incapacité ou par foibleſſe, ne profitèrent pas des avantages que la ſituation des lieux leur procuroit. Le chevalier d'Asfeld joignit l'armée avec les troupes qu'il commandoit en Valence. Un détachement ſurprit dans les défilés des montagnes ceux qui les gardoient, On marche à Tortoſe malgré de grands obſtacles.

1708. tua quatre à cinq cents hommes, en fit priſonniers un plus grand nombre.

Priſe de cette place. Tortoſe fut inveſtie le 12 juin, & demanda le 11 juillet à capituler. La garniſon ſortit le 15 avec les honneurs de la guerre ; mais la déſertion y fut ſi conſidérable, que d'environ trois mille ſept cents hommes, qu'il y avoit au commencement du ſiège, il n'en reſta pas douze cents à l'ennemi.

Courage & généroſité du duc d'Orléans. Cette conquête fut en grande partie le fruit de la valeur & de la généroſité du duc d'Orléans. Il venoit tous les matins donner les ordres dans une tente, à la queue de la tranchée. Ses bienfaits comme ſa préſence excitoient l'ardeur du ſoldat. Loin de vouloir s'approprier la gloire d'autrui, il écrivit au roi qu'il ne pouvoit rendre trop bon témoignage de tous les officiers, & que ſans les ſoins & le courage du comte de Bezons, il n'auroit pu venir à bout d'une choſe ſi difficile dans un pays ſi ingrat.

Noailles en Catalogne. Le duc de Noailles fit plus de ſon côté qu'il ne ſembloit en état de faire. Il ne trouva dans ſa province de Rouſ-

sillon, ni les vivres ni l'argent qu'on avoit promis : les choses les plus nécessaires manquoient aux troupes, & il annonça que tout étoit à craindre pour l'avenir, si l'on ne remédioit promptement au mal. Après des retardemens forcés dont il gémissoit, il entra le 8 mai en Lampourdan, pour faire une diversion & subsister aux dépens de la Catalogne. Il alla camper jusqu'aux bords du Ter, à une lieue de Girone. Les ennemis étoient retranchés de l'autre côté de la rivière, dans un poste inattaquable. Il resta dix-huit jours en leur présence ; il s'avança même pour les canonner, & soutint toujours un air de supériorité qui les empêchoit de rien entreprendre. 1708.

Il impose à l'ennemi.

Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ses troupes.

Après cette diversion utile, il comptoit passer en Cerdagne, dès que le duc d'Orléans marcheroit dans la plaine d'Urgel, comme on en étoit convenu pour se joindre à lui & faire ensemble le siège de Cardone. Mais il reçut le 23 juin un ordre d'envoyer six bataillons & trois régimens de dragons de sa petite armée, au maré-

1708. chal de Villars, qui commandoit en Provence. Tandis que les ennemis faiſoient paſſer d'Italie des troupes en Catalogne, il paraiſſait fort étrange qu'on en tirât de Catalogne pour les faire paſſer du côté de l'Italie. C'eſt ce qu'il obſerve dans une lettre au duc d'Orléans. Avec ſix bataillons & dix eſcadrons qui lui reſtoient, ſe voyant réduit à défendre la frontière, ayant à garder onze places, une citadelle & cinq châteaux; il ſentit l'impoſſibilité abſolue d'exécuter les projets pour leſquels il avoit tout préparé. Il propoſe au duc d'Orléans de demander à la cour un contre-ordre, dans l'idée que Villars n'avoit pas beſoin de ce renfort. " Après cela, dit-il, quelque „ bonté que vous ayez pour moi, ne „ ſongez s'il vous plait qu'au bien des „ affaires & de la choſe publique..... „ Rien n'eſt plus important pour ou„ vrir une communication avec l'ar„ mée de V. A. R. que de me mettre „ en état de pouvoir aller au-devant „ d'elle. Si je puis y parvenir, & avoir „ la ſatisfaction de ſervir ſous ſes yeux

Beſoin qu'il en avoit.

Lettre du 26 juin.

Il ne veut que le plus grand bien public.

„ & à ſes ordres, peut-être ſerai-je 1708.
„ aſſez heureux de trouver quelque
„ occaſion de lui plaire, & de méri-
„ ter les bontés dont elle m'honore
„ depuis ſi long-tems „.

Confiance que lui marque Louis XIV.

Avant de recevoir ces nouvelles, le duc d'Orléans lui avoit envoyé des ordres, conformes aux projets concertés pendant l'hiver. Sa ſituation en devint plus embarraſſante; d'un côté, il devoit obéir, de l'autre, il ne devoit pas perdre de vue la ſûreté de la frontière. Il s'adreſſa au miniſtre, pour avoir un ordre précis du roi, qui pût régler ſa conduite; le roi marqua dans une dépêche; " Je me remets entière-

Le roi au duc de Noailles.

„ ment à vous de faire ce que vous
„ croirez plus convenable au bien de
„ mon ſervice, & me perſuade que
„ votre premier objet ſera de mettre
„ en ſûreté la frontière du Rouſſil-
„ lon.... Je vous laiſſe la liberté en-
„ tière de prendre de concert avec
„ mon neveu le parti que vous juge-
„ rez le plus avantageux „. Cette marque de confiance était peu commune, dans un tems où les fautes des géné-

3 *juillet*

1708. raux & les malheurs de l'état inſpiroient de juſtes inquiétudes.

On ne peut exécuter la jonction. Fin de cette campagne.

Noailles, malgré la diminution de ſes forces, reſta juſqu'au 22 juillet dans la Catalogne, du côté de Roſes. Les ennemis ayant paſſé le Ter, il ne lui reſtoit d'autre parti à prendre que de rentrer dans le Rouſſillon : il y cantonna les troupes. Deux régimens de dragons qu'il avoit encore, partirent pour le Dauphiné, où l'on craignoit les entrepriſes des Piémontois. La communication projettée, dont le principal objet étoit la priſe de Girone, devint impoſſible même au duc d'Orléans. Ainſi le reſte de la campagne fut ſtérile de ce côté-là. Peu s'en fallut que Tortoſe ne retombât entre les mains de l'ennemi. Le comte de Stahremberg, célèbre général autrichien, s'empara de nuit d'une porte de la ville & d'un fauxbourg, le 4 décembre; mais la garniſon le repouſſa après un combat opiniâtre. Le chevalier d'Asfeld acheva preſque la réduction de la Valence, en ſe rendant maître d'Alicante & de Dénia.

Oran avoit été pris par les Maures en janvier; les Anglois s'emparèrent ſans peine de la Sardaigne le 15 août, & de Port-Mahon le 29 ſeptembre: l'infidélité & la trahiſon leur procurèrent ces conquêtes. On voyoit tomber par lambeaux la vaſte monarchie d'Eſpagne. On pouvoit s'en conſoler, pourvu qu'on ſe maintînt dans le centre; ce qui devenoit plus difficile de jour en jour. 1708. Pertes de l'Eſpagne au dehors.

Toutes les meſures de Louis XIV tournoient, par une ſorte de fatalité, au malheur des deux couronnes. La campagne de Flandre, dont il avoit attendu beaucoup de ſuccès, attira de nouvelles diſgraces. Le duc de Bourgogne y commandoit une grande armée, ayant ſous lui Vendôme, ſi capable de fixer la fortune. Mais une funeſte méſintelligence entre le conſeil du prince & ce général, tandis qu'Eugène & Marlborough étaient auſſi redoutables par leur union que par leurs talens, entraîna une ſuite de fautes qui favoriſèrent les vues de l'ennemi. Vendôme joignoit à ſes talens militai- Malheureuſe campagne de Flandre.

1708. res, & à ſon courage héroïque, des défauts très-dangereux, la négligence & la molleſſe hors de l'action, & une exceſſive confiance qui l'empêchoit de prévoir les dangers, de prendre toutes les meſures convenables. * Plus il éprouva de contradictions, plus il étoit expoſé à faire de fauſſes démarches. Les affaires en ſouffrirent infiniment. On fut battu à Oudenarde; on ne put empêcher le ſiège de Lille, on ne put ſécourir une place ſi importante. Le maréchal de Boufflers la défendit près de quatre mois, & ne la rendit que par un ordre exprès du monarque. C'étoit un héros citoyen.

Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Eſpagne.

Avant même d'eſſuyer ce nouveau malheur, Louis XIV qui voyoit ſon royaume ruiné pour l'établiſſement de ſon petit fils, crut devoir lui annoncer d'avance une réſolution preſque inévitable. L'Angleterre & la Hollande refuſoient d'entendre aucune

* Voyez les lettres du duc de Bourgogne, parmi les *pièces détachées*.

propoſition de paix, à moins que pour préliminaires on ne cédât l'Eſpagne & les Indes à l'archiduc. Louis en informa plus d'une fois ſon ambaſſadeur, afin que Philippe ne l'ignorât point. Mais le jeune roi, dont le caractère avoit bien plus de force qu'on ne le croyoit d'abord, étoit réſolu de périr plutôt que d'abandonner ſa couronne. Amelot aſſûra qu'il le feroit, & que perſonne n'était plus capable d'exécuter une pareille réſolution. 1708.

M. Amelot au roi. 5 novemb.

Philippe s'en étoit expliqué dans pluſieurs lettres. Après la reddition de Lille, ſes ſentimens furent les mêmes ; il dit à ſon grand-père " J'étois „ pénétré de ce que vous écriviez à „ M. Amelot des prétentions chimériques & inſolentes des Anglois & „ des Hollandois, pour les préliminaires de la paix : jamais on n'en „ avait vu de pareilles, & je ne veux „ pas ſeulement croire que vous puiſſiez les écouter, vous qui par vos „ actions vous êtes rendu le plus glorieux roi du monde. Mais je ſuis „ outré qu'on puiſſe ſeulement s'ima-

Il eſt réſolu de périr plutôt.

Philippe V à Louis XIV. 12 novembre.

1708. „ giner qu'on m'obligera à ſortir d'Eſ-
„ pagne, tant que j'aurai une goutte
„ de ſang dans les veines. Cela n'arri-
„ vera certainement pas; le ſang qui
„ y coule n'eſt pas capable de ſoute-
„ nir une pareille honte. Je ferai tous
„ mes efforts pour me maintenir ſur
„ un trône où Dieu m'a placé, & où
Il le dé- „ vous m'avez mis après lui; & rien
clare d'une manière „ ne pourra m'en arracher ni me le
touchante à „ faire céder que la mort. Je ne doute
Louis XIV. „ pas que vous n'approuviez ces ſen-
„ mens, & que vous ne ſoyez entiè-
„ rement porté, & par votre gloire,
„ & par l'amitié que vous voulez bien
„ avoir pour moi, à les ſoutenir....
„ Mais ſouffrez que je vous prie inſ-
„ tamment d'écouter votre cœur, l'a-
„ mour que vous avez pour la gloire,
„ & même celui que vous avez pour
„ la France, qui vous parlent en ma
„ faveur; & de penſer que ceux qui
„ vous conſeillent le contraire, ne
„ connoiſſent pas ſes véritables intè-
„ rèts, puiſqu'il ne peut y avoir de
„ plus grand malheur pour elle que de
„ perdre l'union de l'Eſpagne, &c. „.

1708. Méſintelligence des généraux françois.

Il eſt parlé dans cette lettre de la méſintelligence entre les généraux françois. Philippe en témoigne ſon chagrin, & dit qu'il en auroit davantage ſi le roi manquoit d'autres généraux: il déſigne le prince de Conti, dont il a toujours entendu parler *comme d'un homme capable de commander une armée & très-aimé du peuple.* Si les preuves de talent & de courage avoient décidé les choix de la cour, ſans d'autres motifs particuliers, le prince de Conti ne ſeroit pas demeuré en effet dans l'inaction.

Voici la réponſe de Louis XIV, également intéreſſante par le fond des choſes, & par la manière dont il s'exprime:

Sentimens de Louis pour le roi d'Eſpagne.

Louis XIV à Philippe V. 26 *novembre.*

„ Je trouve encore & je remarque
„ avec plaiſir, dans votre lettre du 12
„ de ce mois, les mêmes aſſûrances
„ que vous m'aviez déja données de
„ l'élévation de vos ſentimens; &
„ vous ne devez pas douter qu'elles
„ n'augmentent le deſir que j'ai tou-
„ jours eu de vous maintenir dans le
„ rang où il a plu à Dieu de vous pla-

1708. „ cer. Vous voyez que juſqu'à pré-
„ ſent j'ai fait les derniers efforts pour
„ vous y conſerver ; & je n'examine
„ pas ſi le bien de mon royaume le
„ demandoit. J'ai ſuivi les mouve-
„ mens de la tendre amitié que j'ai
„ toujours eue pour vous ; & vous
„ pouvez vous aſſûrer qu'ils me con-
„ duiront auſſi long-tems, que l'état
„ des affaires me permettra de les
„ écouter préférablement à toute au-
„ tre conſidération. Celle des intérêts
„ de V. M. a été pour moi la premiè-
„ re ; & c'eſt pour elle principalement
„ que je ſouhaite dans la fin de cette
„ campagne des évènemens aſſez heu-
„ reux, pour donner de nouveaux
Il excuſe les généraux, que le public juge trop ſévèrement. „ moyens de continuer la guerre. Les
„ mauvais ſuccès en ſont ordinaire-
„ ment attribués aux généraux char-
„ gés de la conduite des armées, &
„ l'on oublie ce qu'ils ont fait de
„ mieux dans les tems précédens,
„ pour les condamner plus aiſément
„ ſur les fautes préſentes. Mais le pu-
„ blic ſe trompe ſouvent dans ſes ju-
„ gemens ; & la prévention le porte

„ auſſi facilement à blâmer ceux qui 1708.
„ ſont en place, qu'à louer ceux qu'il
„ n'a point vu occuper des emplois
„ propres à faire connoître leurs ta-
„ lens. Vous avez dû remarquer cette
„ vérité depuis que vous régnez. Il y
„ a long-tems que j'en fais l'expéri-
„ ence, & je ſouhaite que la vôtre de-
„ vienne auſſi longue. Je n'oublierai
„ rien pour y contribuer, & pour
„ vous donner de nouvelles preuves
„ de la tendre amitié que j'ai pour
„ vous „.

Réflexions ſur la lettre du monarque.

Cette lettre fournira matière à beaucoup de réflexions : le lecteur les fera de lui-même. On conviendra que le public eſt ſouvent injuſte à l'égard des généraux malheureux : chacun les juge ſévèrement ; très-peu d'hommes ſont dignes de les bien juger. Mais il n'eſt pas moins certain que, dans une guerre ſi malheureuſe, les fautes palpables de pluſieurs des généraux, quel qu'en fût le principe, ignorance ou paſſion de leur part, ou mauvaiſes meſures de la cour, il eſt certain, dis-je, que ces fautes excitèrent les juſtes

1708. plaintes de la France, qui en étoit la victime. On louera la généreuſe tendreſſe du roi pour ſon petit-fils ; mais on s'étonnera que ſa *première conſidération* ne fût pas *ce que demandoit le bien de ſon royaume*. Un roi peut-il donc ſacrifier l'état à ſa famille ? le peut-il même à ſa propre gloire ? Ou plutôt ſa gloire comme ſon devoir, n'eſt elle pas de tout rapporter au bien de l'état ? Louis le ſentoit ſans doute, & il ſoupiroit pour la paix. Ce ſentiment devint plus fort, quand il vit la citadelle de Lille tomber au pouvoir des ennemis le 8 décembre.

Cabales en Eſpagne imputées au duc d'Orléans.

Philippe, inébranlable dans ſa réſolution, avoit cependant à craindre, outre les ennemis du dehors, de nouvelles cabales inteſtines. Le nombre des mécontens augmentoit autour de lui. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le duc d'Orléans entretint le feu de la diſcorde, en s'uniſſant avec quelques ſeigneurs contre la princeſſe des Urſins, *qu'il vouloit faire chaſſer*, & contre Amelot qui la ſoutenoit. Il faudroit des preuves d'une pareille

imputation, ainſi que d'autres faits graves rapportés par le même auteur ſur le compte des François, dont quelques-uns ſont faux & pluſieurs très-exagérés. Il eſt vrai que le duc d'Orléans donna des ſujets de plainte à la cour d'Eſpagne ; qu'il blâma en différentes occaſions les ordres & la conduite du roi ; qu'il fit de ſa propre autorité des choſes ſur leſquelles il convenoit de lui écrire. Philippe le manda en ſecret à madame de Maintenon, pour qu'elle en avertit en cas de beſoin Louis XIV ; & il le fit avec la plus grande retenue, touché des obligations qu'il avoit à ſon oncle, ne voulant pas qu'*on crût qu'il trouvât la moindre choſe à redire à ſa conduite.* Quelques propos indiſcrets du duc, aſſez naturels dans le beſoin où il ſe trouvoit de troupes & de ſubſiſtances, venoient de mécontentement plutôt que de mauvaiſe volonté. Il avoit envoyé à Madrid un homme de confiance, pour ſolliciter ce qu'il jugeoit néceſſaire. Il écrivit enſuite à la princeſſe des Urſins une lettre qui ſemble propre à diſſiper les ſoupçons : la voici.

1708.

Torts de ce prince.

Lettre du 13 août.

1708. Lettre honnête qu'il écrit à madame des Urſins.

Lettre du 29 ſeptembre.

„ Si vous êtes contente, madame, „ de la maniere dont Tanqueux s'eſt „ acquitté de la commiſſion que je lui „ avois donnée à Madrid, je ne le „ ſuis pas moins du compte qu'il m'a „ rendu de ce que vous l'avez chargé „ de me dire. Je commencerai même „ par vous en remercier: car je re- „ garde comme une marque d'amitié „ de votre part, de ne me point laiſſer „ ignorer les beaux diſcours, qui ſont „ venus très-mal-à-propos juſqu'à „ vous. A vous parler naturellement, „ je puis fort bien être bleſſé lorſque „ je trouve de l'oppoſition dans les „ projets que j'ai formés, lorſqu'ils „ m'ont paru raiſonnables. Mais je „ ſuis incapable d'aller au perſonnel, „ ni de m'échapper en rien qui puiſſe „ inviter au moindre repentir. J'en „ ſais aſſez pour ſavoir qu'en pareil „ cas c'eſt ſe manquer à ſoi-même; & „ je puis dire avec vérité que dans le „ cours de ma vie, j'ai été ſur cela „ d'une attention que j'ai pouſſée juſ- „ qu'au ſcrupule. C'en eſt aſſez pour „ vous faire voir, madame, le cas

„ qu'on doit faire une autre fois de 1708.
„ ſemblables diſcours. Solide comme
„ vous êtes, je ne ſuis pas en peine
„ qu'il ne trouvent point d'accès chez
„ vous. Auſſi puis-je vous dire que
„ vous êtes une perſonne du monde,
„ de qui je craindrois le plus de bleſſer
„ l'opinion, & cela par l'eſtime & l'a-
„ mitié que j'ai pour vous „. Ces commencemens de brouillerie ne laiſſent pas d'annoncer de loin quelques orages.

Mort du maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le roi.

Le duc d'Orléans partit de Madrid à la fin de novembre, après y avoir concerté les préparatifs de la campagne prochaine. Le duc de Noailles pourvoyoit à tout dans le Rouſſillon, où ſa ſanté étoit languiſſante. Il y apprit par une lettre du roi même la mort de ſon père. „ La perte que vous venez
„ de faire, du maréchal de Noailles
„ votre père, lui marquoit Louis
„ XIV, ne contribuera pas à vous
„ rétablir. Vous ſavez l'amitié que j'ai
„ toujours eue pour toute ſa famille.
„ Vous ne devez point douter de celle
„ que j'ai pour vous; & je vous en

Le roi au duc de Noailles. 6 octobre.

1708. „ renouvelle les assurances dans cette „ occasion : je souhaitte qu'elles puis- „ sent servir à votre consolation „. Consolation bien nécessaire à la sensibilité du fils le plus tendre, le plus respectueux & le plus chéri. Je renvoie à la fin de ce volume une lettre où il exhale sa douleur dans le sein du cardinal son oncle.

Ses vertus. Peu de courtisans avoient été aussi attachés à la personne du monarque, peu de citoyens aussi dévoués au bien de l'état, peu de pères aussi dignes de la tendresse & de la vénération de leur famille, que le maréchal Anne-Jules de Noailles. Dans les lettres qu'il écrivit au duc, on reconnoît partout l'homme sage, le vrai chrétien & le zélé patriote. Il lui donnoit les meilleurs avis sur les opérations militaires; il applaudissoit à sa conduite & à ses succès, en homme éclairé & impartial; il s'intéressoit à sa gloire & à son avancement, non avec l'avidité de l'ambition, mais avec l'amitié paternelle; il gémissoit des fautes d'autrui & des maux publics, sans aigreur

ni malignité ; enfin, dans ce commerce intime, il n'inſpiroit que des ſentimens dignes d'éclater au grand jour. 1708.

Ses maximes de bon citoyen.

„ Rien ne ſeroit plus glorieux pour „ vous, dit-il dans une de ſes lettres, „ & en même-tems plus néceſſaire „ pour les affaires du roi, que de faire „ le ſiége de Girone & le prendre ; & „ vous dites fort bien que, dans un „ autre tems, le ſiége ſera fait par un „ autre & que vous n'en aurez plus la „ gloire. Mais vous avez un trop bon „ eſprit & un trop bon cœur, pour „ préférer vos intérêts particuliers au „ ſervice d'uu maître à qui nous ſom„ mse ſi obligés, & au bien de la patrie. „ Je vous ai toujours connu dans ces „ principes-là, & j'eſpère qu'avec l'ai„ de de Dieu, vous ne vous en dépar„ tirez jamais „. Telles avoient toujours été ſes maximes.

Lettre du 7 juin 1707.

Ses chagrins au ſujet du cardinal ſon frère.

La vive douleur que lui cauſoient les déſaſtres de la France abrégea ſes jours, ainſi que le chagrin de voir le cardinal de Noailles en butte à la perſécution pour le livre de Queſnel. Il

1708. reſſentoit le contre-coup des préven-
tions du roi contre ſon frère. Il mar-
Du 3 octobre 1707. quoit à ſon fils : " Je ſuis ici dans la
„ foule avec nulle diſtinction, ni mar-
„ que qu'on ſe ſouvienne de longs
„ ſervices rendus, qui n'ont peut-être
„ pas été auſſi bons qu'il auroit fallu ;
„ mais je n'ai pas manqué de zéle ni
„ d'attachement. Mon pauvre frère
„ eſt perſécuté par les jéſuites, au-delà
„ de ce que vous pouvez croire. Les
„ janſéniſtes ſont enragés contre lui,*
„ & les moliniſtes le ſont encore plus.
„ Cela me fait une peine infinie, &
„ une quantité d'autres petits inci-
„ dens qui me renouvellent la mélan-
„ colie qui a fait tout mon mal de
„ l'année paſſée. Il faut ſouffrir & tâ-
„ cher d'en profiter „.

Malheur au ſein de la cour. C'eſt ainſi que la faveur de la cour ſe changeoit en amertume. Tout de-

* Sans doute, parce qu'il ne ſoutenoit plus l'ouvrage de Queſnel ſans reſtrictions. Il éprouva ſouvent l'extrême difficulté de tenir un juſte milieu, entre deux partis de théologiens, ſi animés l'un contre l'autre.

venoit cabale autour du trône, tandis que la France étoit déchirée par la guerre la plus affreuſe. Les intrigans & les fanatiques ſembloient réunis, quoique diviſés entr'eux, pour agrandir & envenimer les plaies de l'état; les bons citoyens ſe rongeoient le cœur en ſilence à la vue de mille déſordres, préſages de nouvelles calamités. On peut s'en rapporter à madame de Maintenon, qui écrivoit au duc de Noailles : *Tout eſt affliction d'eſprit, dans les affaires temporelles, dans celles de l'égliſe, dans les grands, dans les petits, dans les hommes, dans les femmes, dans les biens, dans le repos, dans les amitiés, dans les ſociétés, dans les familles : tout eſt affliction d'eſprit. Je ne vous connois de bonheur que votre ſageſſe.*

1708.

Lettre du 12 août 1708.

1709. Inquiétudes de Louis XIV ſur les affaires d'Eſpagne.

Louis XIV, ſenſible aux ſouffrances & aux murmures de ſes peuples, plutôt qu'abattu par les coups de la fortune; deſirant une paix néceſſaire, & prévoyant que les ennemis n'en voudroient accorder qu'une honteuſe, voulut connoître au juſte les diſpoſitions des Eſpagnols à l'égard de Phi-

1709. lippe V & de ſon gouvernement, pour ſe décider lui-même ſur les affaires d'Eſpagne. Les alliés publioient avec artifice que la Caſtille & l'Andalouſie n'étoient pas au fond plus fidelles que l'Aragon; que les grands & la nobleſſe s'accordoient à ſouhaiter un changement; & que ceux qui paroiſſoient ſans crédit, auroient un parti nombreux dès qu'ils oſeroient ſe déclarer. Amelot eut ordre de donner là-deſſus des informations exactes, que les conjonctures rendoient néceſſaires. Voyons le réſultat de ſes réponſes.

On pouvoit compter ſur le peuple.

Selon lui, il ne paroiſſoit pas qu'on eût rien à craindre des provinces d'Eſpagne, ni aucune raiſon de ſoupçonner la fidélité des peuples en général.

M. Amelot au roi. 7 janv.

La guerre, les contributions, la diſette, faiſoient beaucoup ſouffrir des cantons, pauvres par eux-mêmes & par la fainéantiſe des habitans; mais on n'entendoit aucunes plaintes trop aigres, on n'apercevoit aucun ſigne de déſobéiſſance. D'ailleurs que pouvoit-on craindre, le roi ayant une armée conſidérable,

ſidérable, tant de ſes troupes que de celles de France ?

1709

La ſource de ces bruits fâcheux étoit le mécontentement de quelques ſeigneurs indignés de n'être pas les maîtres, accoutumés à ſe plaindre ſans ceſſe durement; criant qu'on ne ménageoit ni les grands, ni la nobleſſe, ni le peuple, qu'on renverſoit les uſages & les lois, que l'autorité des tribunaux étoit anéantie, que tout alloit périr ſi l'on ne prenoit d'autres meſures. A tous les voyages du duc d'Orléans, on lui avoit battu les oreilles de ces diſcours : il les avoit répétés à l'ambaſſadeur, & avoit paru n'en être nullement affecté.

Mécontentement de quelques ſeigneurs.

Ibid.

Quoiqu'il pût y avoir des choſes à reprendre dans le gouvernement, les plaintes de ceux qui le cenſuroient étoient faciles à réfuter. Le roi, équitable juſqu'au ſcrupule, décidoit toujours contre lui-même dans les cas douteux; il ſoulageoit ſes peuples autant que le permettoient les circonſtances; il déchargeoit d'impôts tous les lieux qui avoient ſouffert par l'in-

Conduite louable du roi;

Ibid.

1709. vaſion des ennemis ; il aſſiſtoit & récompenſoit tous ſes ſujets d'Aragon, de Valence & de Catalogne, dont la fidélité s'étoit maintenue au milieu de la révolte ; il répandoit tous les jours des graces, & n'avoit point de favoris qui s'enrichiſſent aux dépens de l'état, ou qui arrachaſſent pour eux & pour leurs proches les récompenſes, que d'autres avoient mieux méritées. La reine, gracieuſe & bienfaiſante, n'avoit jamais voulu recevoir aucun préſent même du roi, n'avoit jamais acheté un bijou ; & l'un & l'autre ne dépenſoient pas cinq cent piſtoles au-delà du pur néceſſaire. La princeſſe des Urſins étoit ſi éloignée de tout ce qui s'appelle intérêt, que ſouvent elle n'étoit pas payée de ſes appointements ni de ſes penſions, parce qu'elle ne ſongeoit point à les demander : elle faiſoit du bien à ceux même qu'elle connoiſſoit pour ſes ennemis.

de la reine ;

de la princeſſe des Urſins.

Si les grands ont peu d'autorité, ſi le roi ne ſe confie preſque à perſonne, ſi les tribunaux ne diſpoſent plus de

Le gouvernement meilleur, que quand

beaucoup de choſes dont ils étoient les diſpenſateurs, c'eſt que Philippe ne peut autrement ſe maintenir ; & la cour de France en eſt perſuadée depuis long-tems. Ce prince, il y a quatre ans, n'avoit ni troupes, ni armes, ni artillerie ; ſes domeſtiques n'étoient pas payés ; ſes gardes-du-corps, mourant de faim, alloient manger la ſoupe qu'on diſtribue aux portes des couvens : les miniſtres du cabinet gouvernoient alors, les conſeils régloient tout. Qui pourroit conſeiller de reprendre les anciennes coutumes, de ſe mettre à la diſcrétion de gens qui, en tems de paix, ne laiſſoient pas au roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Eſcurial ?

1709. Les conſeils faiſoient tout. *Ibid.*

„ Il n'y a ſorte de diſcours, de „ tentatives & d'artifices, dit Amelot, „ qu'on n'ait employés pour obliger „ à changer de meſures, & pour intimider l'ambaſſadeur de V. M. Mais „ quand on agit avec des intentions „ pures, qu'on n'a d'autre intérêt & „ d'autre régle que ſon devoir, qu'on

Fermeté d'Amelot. *Ibid.*

1709. „ peut ſe flatter d'avoir acquis quel-
„ que connoiſſance par un long uſage,
„ & que l'on ſuit les ordres d'un maî-
„ tre à qui l'on eſt pleinement dé-
„ voué; on ne ſe laiſſe point ébranler
„ par la crainte ni par le faux eſpoir
„ de contenter tout le monde, & l'on
„ ſuit ſon objet avec courage, malgré
„ les obſtacles qui ſe préſentent. Je
„ crois, ſire, que c'eſt ainſi que V.
„ M. veut être ſervie „.

Objets des plaintes.

Les chefs de la cabale contre le gouvernement étoient les ducs de Montalto & de Montellano, le comte d'Aguilar le père, & le comte de Monterei. Ils attaquoient ſurtout la ſuppreſſion des lois & des priviléges du royaume d'Aragon, & ſe plaignoient du peu de ménagement qu'on avoit pour ces peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano qui ſe diſoit de ſes amis, lui témoignant ſa ſurpriſe de ce qu'après avoir été comblé de graces & d'honneurs, il blâmoit le gouvernement d'un roi dont il étoit miniſtre, l'Eſpagnol répondit qu'il n'avoit eu pour motif qu'un excès de

M. Amelot au roi. 14 *janv.*

Trait ſingulier d'un miniſtre.

zèle ; qu'il avoit ſouhaité que ſes diſcours revinſſent aux oreilles du roi, & l'engageaſſent à ſuivre d'autres maximes ; qu'il garderoit dorénavant le ſilence, puiſqu'on le jugeoit convenable au bien du ſervice. Etrange diſcours dans la bouche d'un miniſtre qui aſſiſtoit chaque jour au *deſpacho* ! mais du moins on n'y voyoit pas la diſſimulation d'un traître. 1709.

Pourquoi on en veut à Amelot.

Enfin Amelot entroit dans toutes les affaires ; il en ſupportoit le poids, parce qu'il s'y croyoit obligé par les circonſtances. Toujours prêt à entendre les remontrances & les plaintes, il ne s'étoit jamais arrêté dans l'exécution, à moins qu'on ne lui fît connoître un meilleur parti. Mais les ſeigneurs pouvoient-ils ſouffrir qu'un François gouvernât, que les Eſpagnols ne fuſſent pas les maîtres ? On avoit cabalé auprès du duc d'Orléans, pour obtenir le rappel de l'ambaſſadeur, & celui de la princeſſe des Urſins avec laquelle il étoit parfaitement d'accord. De pareilles cabales *Id. 21 janv.*

1709. devoient ſe perpétuer tant qu'il y auroit des mécontens & des jaloux.

Danger, ſi la France retire ſes troupes.

Id. 28 *janv.* 18 *février.*

Amelot avoue que ces mauvais diſcours ont redoublé, depuis la malheureuſe campagne de Flandre; que les *raiſonnemens mélancoliques* auxquels on s'eſt livré produiſent des effets dangereux: il eſt perſuadé néanmoins que les diſpoſitions du peuple & de la moyenne nobleſſe ſont favorables, qu'il n'y a aucun ſoulèvement à craindre, ſurtout tant que le roi d'Eſpagne aura une forte armée: ſeulement il juge que ſi Louis XIV retire ſes troupes, les Eſpagnols les plus fidéles croiront qu'on abandonne leur roi, & pourront ſe détacher de ſa fortune, en le voyant hors d'état de ſe maintenir.

Déſordre dans le nouveau monde.

Ibid.

Les richeſſes du Mexique & du Pérou, cette reſſource inépuiſable en apparence, étoient comme perdues pour l'Eſpagne; & rien ne lui faiſoit plus de tort. Non-ſeulement les plaintes contre les négotians françois, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de Cadix & de Séville, ſe renouveloient continuellement, malgré les

ordres de la cour de France contre les infracteurs des régles établies; mais les abus énormes de l'adminiſtration des vicerois ſubſiſtant toujours, l'avarice exerçant des brigandages impunis, les places & les garniſons étant négligées, tout ſembloit menacer d'une fatale révolution. 1709.

On réſolut de rappeller les deux vicerois, & de fixer les profits de leurs ſucceſſeurs à des ſommes très-conſidérables, de manière qu'ils euſſent l'aſſûrance de s'enrichir, ſans manquer à leur devoir. Amelot reconnoit que ce n'eſt pas un moyen ſûr pour contenir la cupidité dans de juſtes bornes; il ne voit cependant rien de mieux à faire, en choiſiſſant même les ſujets qu'on croira les plus vertueux. Tant il lui paroiſſoit impoſſible de trouver parmi les grands une ame aſſez forte, pour être à l'épreuve de la ſéduction de l'exemple & de l'intérêt. Moyen inſuffiſant d'y remédier.

Ces détails prouvent que le gouvernement d'Eſpagne, dont Amelot étoit le mobile, avoit de l'activité, de la vigueur, de la prévoyance, & pou- Efforts des ennemis contre la France.

1709. voit réſiſter aux orages, ſi la France continuoit à le ſecourir. Les ennemis vouloient lui arracher un ſecours ſi néceſſaire; ils raſſembloient leurs plus grandes forces dans les Pays-bas, ils ſe bornoient à une foible défenſive pour la Catalogne; perſuadés qu'ils accableroient l'Eſpagne par leurs efforts contre la France, & que les troupes françoiſes étant rappelées, les eſpagnoles paſſeroient bientôt ſous les étendards de l'archiduc. C'eſt ce que marquoit Louis XIV, à l'ambaſſadeur, en louant ſes ſoins & ſa vigilance. Il approuva fort en particulier les meſures priſes pour rétablir l'ordre dans le gouvernement des Indes; quoique l'on ne pût eſpérer, quelle que fût la probité d'un viceroi, qu'il vînt à bout d'extirper les anciens déſordres dont profitoient les ſubalternes.

Le roi à M. Amelot. 28 janvier. février.

Pendant qu'on s'occupoit ainſi des affaires intérieures du gouvernement, celles du dehors empiroient du côté de Rome. Clément XI, preſſé par les impériaux, menacé de toutes les rigueurs de la guerre, céda d'autant plus

Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc.

vîte à la force, qu'il étoit d'un caractere foible. Il accorda le traitement de roi à l'archiduc ; & prévoyant que la cour de Vienne ne s'en contenteroit pas, il employa des fineſſes pour colorer les démarches ultérieures qu'il ſeroit obligé de faire. Son nonce à Madrid s'efforça de perſuader que le titre de *roi catholique* pouvoit ſe donner à l'archiduc, ſans tirer à conſéquence, puiſque ce prince étoit catholique, & d'ailleurs poſſédoit quelques états de la monarchie eſpagnole : il appliqua même ſon raiſonnement au titre de *très-chrétien*, par rapport au roi de France. Amelot réfuta avec chaleur ſes ſophiſmes ; Philippe fut indigné de l'injure que lui faiſoit le pape ; les miniſtres eſpagnols parurent d'abord décidés aux partis les plus vigoureux : on convint néanmoins d'attendre la déciſion de Louis XIV., que cette affaire intéreſſoit également ; en attendant, on forma une junte pour examiner ce qui convenoit aux circonſtances.

1709. *M. Amelot au roi. 25 février-4 mars.*

Sophiſmes de la cour de Rome.

L'avis unanime de la junte fut de

Réſolu-

1709. tions vigoureuſes en Eſpagne.

faire ſortir du royaume le nonce du pape, de fermer le tribunal de la nonciature, & de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. On devoit publier un manifeſte, en forme de conſulte de la junte, afin de détruire les impreſſions qu'une rupture avec la cour de Rome pourroit produire ſur les ames ſuperſtitieuſes.

Louis XIV ne veut pas rompre avec le pape.

Amelot repréſenta au roi de France que, s'il agiſſoit de ſon côté avec plus de douceur, les Eſpagnols en concluroient qu'il vouloit les abandonner, comme on le publioit déjà; que les mal-intentionnés en deviendroient plus audacieux; qu'il pourroit en réſulter des effets ſiniſtres. Le duc d'Albe, ambaſſadeur d'Eſpagne, inſiſta ſur les mêmes raiſons. Mais Louis conſeilla d'exécuter ce que les Eſpagnols avoient réſolu, ſans vouloir donner l'exemple d'une rupture éclatante. Il préféra de conſerver aſſez de relation avec le pape, pour faire l'office de médiateur, quand l'intérêt de ſon petit-fils demanderoit une réconcilia-

Le roi à M. Amelot. 11 *mars.*

tion. Quelque effet qu'un tel ménagement dût faire en Eſpagne, il étoit décidé à ſuivre toujours ce projet. „ Les tems viendront, dit-il, où l'on en „ connoîtra l'utilité „. Etoit-ce prudence ou foibleſſe ? peut-être l'un & l'autre. Louis XIV., dans la vieilleſſe & les malheurs, ne pouvoit guère agir ni même penſer comme autrefois. 1709.

Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point.

Sa réponſe étonna les Eſpagnols, & affoiblit leur réſolution. Quelques-uns des miniſtres dirent qu'ils avoient cru d'abord, que le pape reconnoiſſoit l'archiduc pour roi d'Eſpagne, & que la France agiroit avec la fermeté qui leur paroiſſoit convenable : voyant le contraire, ils opinoient à examiner l'affaire de nouveau. Philippe avoit pris ſon parti : il décida ſans héſiter, que l'avis de la junte ayant été approuvé par ſon grand-père, il ne s'agiſſoit plus que de propoſer la forme de l'exécution. La junte eut ordre d'y travailler; mais ſa nouvelle conſulte parut tendre à détruire la première. Le roi n'en fut pas moins ferme, & renouvela ſes ordres de la manière la plus

M. Amelot au roi. 25 *mars-8 avril.*

Philippe plus ferme dans ſa réſolution.

1709. préciſe. On convint de faire des prières publiques, pour demander à Dieu que le ſaint-ſiége & la perſonne du pape ſortiſſent de l'oppreſſion, car il importoit de perſuader aux peuples que le pape ne cédoit qu'à la violence : on convint auſſi de renvoyer le nonce avec tous les honneurs poſſibles. Tout s'exécuta, & Philippe rappella de Rome ſon ambaſſadeur.

Tribunal de la nonciature fort onéreux.

Ibid.

Malgré l'influence des préjugés, la conduite du monarque fut approuvée dans le public. Le tribunal de la nonciature, ſi contraire à la juridiction royale & aux droits primitifs de la nation, étoit une ſource d'abus onéreux : une multitude de petits officiers, des taxes exceſſives pour l'expédition des moindres choſes, tous les manèges anciennement inventés par la cour de Rome, faiſoient deſirer aux Eſpagnols raiſonnables d'être à jamais délivrés de cette dure ſervitude.

Négociation en Hollande.

On éprouvoit déja en Eſpagne, & ſurtout en France, les fléaux de la diſette, que l'hiver de 1709 devoit rendre ſi accablans. Nouveau motif de

ſoupirer pour la paix. Louis XIV crut que les eſprits y étoient plus diſpoſés en Hollande. Il obtint qu'on entamât une négociation. Le préſident Rouillé fut ſon plénipotentiaire. Philippe avoit chargé en ſecret le comte de Bergheick d'offrir toutes ſortes d'avantages aux Hollandois, pour le commerce des Indes, s'ils renonçoient au deſſein de mettre l'archiduc ſur le trône. Mais le prince Eugène & Marlborough, intéreſſés à la continuation de la guerre, excitoient par ambition le grand-penſionnaire Heinſius, enorgueilli comme eux de l'humiliation de la France : ces ennemis de l'humanité (car ils méritoient ce nom, en s'opiniâtrant à prolonger les maux de toute l'Europe) exigeoient, avant même de traiter, une ceſſion totale de l'Eſpagne & des Indes en faveur du prince d'Autriche. 1709.

Dureté odieuſe des ennemis.

L'idée ſeule d'une pareille négociation inquiétoit d'autant plus Amelot, que le miniſtère de France ne donnoit point d'ordres, ne faiſoit point de préparatifs pour la campagne, & laiſſoit

Repréſentations d'Amelot à la cour de France.

1709. le roi d'Eſpagne dans une cruelle incertitude. Il écrivit avec force à Louis XIV : „ Si l'on étoit une fois convenu „ par des articles préliminaires d'a- „ bandonner l'Eſpagne, quelle figure „ feroit ici le roi votre petit-fils ? de „ quel œil pourroit-il regarder ſes „ ſujets, & être regardé par ſes ſu- „ jets ? comment pourroit-il leur „ commander, & comment pour- „ roient-ils lui obéir ? que devien- „ droient ſes troupes ? quels moyens „ de les maintenir ? comment tirer „ les revenus de ſes fermes ? & où „ trouver des financiers qui lui avan- „ cent de l'argent ? Car enfin il ne „ faut pas croire que des préliminaires „ de cette nature demeurent dans le „ ſecret, entre tant de puiſſances qui „ auroient intérêt à ne le pas garder ? „ Et ſi Philippe perſiſtoit à ne vouloir pas ſe retirer, quel parti prendre alors ? L'ambaſſadeur prévoyoit de terribles événemens : il demandoit avec raiſon des ordres pour ſe conduire.

M. Amelot au roi. 25 mars.

Réponſes inquiétantes du roi.

Toutes les réponſes de Louis ne pouvoient qu'inquiéter davantage la

cour d'Eſpagne. Elle annonçoient au roi ainſi qu'à l'ambaſſadeur, que la France n'étoit plus en état de ſoutenir le poids de la guerre; qu'il falloit enfin la terminer *à quelque prix que ce fût*; que plus il différeroit à conclure, plus la condition de Philippe deviendroit mauvaiſe; & que pour ſoutenir la dignité de ce prince, & lui donner des preuves de ſon amitié, il ſeroit obligé lui-même de faire des ſacrifices conſidérables.

1709. *Louis XIV. à Philippe V.* 15 *avril.*

Mais ſi la grandeur d'ame de Louis XIV. cédoit à l'empire de la néceſſité, celle de Philippe V. ſe roidiſſoit invinciblement contre des conditions de paix qui lui paroiſſoient honteuſes.

Philippe V. eſt inébranlable.

„ Mon parti eſt pris il y a long-tems, „ dit-il encore, & rien au monde n'eſt „ capable de m'en faire changer. Dieu „ m'a mis la couronne d'Eſpagne ſur „ la tête: je la ſoutiendrai tant que „ j'aurai une goutte de ſang dans mes „ veines. Je le dois à ma conſcience, „ à mon honneur & à l'amour de mes „ ſujets. Je ſuis sûr qu'ils ne m'aban„ donneront pas, quelque choſe qui

Philippe V. à Louis XIV. 17 *avril.*

1709. „ m'arrive ; & que ſi j'expoſe ma vie
„ à leur tête, comme j'y ſuis réſolu,
„ juſqu'à la dernière extrémité, pour
„ ne les pas quitter, ils répandront
„ auſſi volontiers leur ſang pour ne
„ me pas perdre. Si j'étois capable
„ d'une lâcheté pareille à celle de
„ céder mon royaume, je ſuis certain
„ que vous me déſavoueriez pour
„ votre petit-fils. Je brûle d'envie de
„ le paroître par mes actions, comme
„ j'ai l'honneur de l'être par mon
„ ſang : ainſi je ne ſignerai jamais de
„ traité indigne de moi.... Je ne quit-
„ terai jamais l'Eſpagne qu'avec la
„ vie ; & j'aime ſans comparaiſon
„ mieux périr, en y diſputant le ter-
„ rein pied-à-pied à la tête de mes
„ troupes, que de prendre aucun au-
„ tre parti qui terniroit, ſi je l'oſe
„ dire, la gloire de notre maiſon, que
„ je ne deshonorerai certainement pas
„ ſi je puis ; avec la conſolation qu'en
„ t availlant pour mes intérêts, je tra-
„ vaillerai auſſi pour les vôtres & pour
„ ceux de la France, à qui la conſer-
„ vation de l'Eſpagne eſt abſolument
„ néceſſaire. „

1709.

Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté.

La priſe du château d'Alicante, qui ſe défendoit depuis le commencement de l'année, ſeule place dont les ennemis fuſſent encore maîtres dans la province de Valence; l'aſſemblée des cortés, où le prince des Aſturies fut reconnu avec de grandes démonſtrations de joie pour héritier de la couronne; la confiance de Philippe en la juſtice de ſa cauſe & en la fidélité de ſon peuple, ſon courage excité ſans doute par celui de la reine, augmentèrent de jour en jour ſa fermeté dans une ſituation ſi périlleuſe. Pour Louis XIV, il ordonnoit à ſon ambaſſadeur de le préparer à tous les partis qu'on pourroit prendre, c'eſt-à-dire, au parti dont Philippe avoit horreur. „ Il y a des con-„ jonctures, diſoit-il, où le courage „ doit céder à la prudence; & comme „ les peuples, zélés préſentement, „ pourroient bien ne pas penſer tou-„ jours de même ni comme lui, il „ vaut mieux ſonger à régner en „ quelque endroit, que de perdre en „ même-tems tous ſes états „.

Louis toujours plus porté à la paix.

Lettre du 29 avril.

On ne douta bientôt plus à Madrid

Les ſei-

1709. gneurs eſpagnols changent tout-à-coup de conduite.

que le roi de France ne traitât pour la paix, avec l'intention de céder l'Eſpagne & les Indes à l'archiduc. On le diſoit publiquement, & cette nouvelle produiſit parmi les ſeigneurs un effet imprévu, étrange, mais qui développa le caractère eſpagnol dans toute ſon énergie. Non-ſeulement ils éclatèrent en plaintes contre Louis XIV, l'accuſant de vouloir leur ôter un roi qu'il leur avoit donné, ils parurent encore vouloir ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſoutenir Philippe V. Le duc d'Arcos aſſura, quoique mécontent, que la ſatisfaction de remplir les devoirs de bon ſujet, en ſe dévouant de la ſorte, ſeroit fort augmentée en lui par celle d'agir contre les intentions de la France. Tous les grands ſe livrèrent plus ou moins aux mêmes idées. Jamais on ne les vit plus aſſidus au palais : ils y alloient en foule, au lieu que les principaux officiers y paroiſſoient à peine auparavant.

M. Amelot au roi. 30 *avril.*

Ils éclatent contre France.

Alors le roi, craignant avec raiſon d'être abandonné par Louis XIV, prend le parti de leur témoigner une

Le roi les conſulte, & ils lui déclarent leurs

confiance propre à échauffer leur zèle. 1709.
Il parle en particulier à pluſieurs, miniſtres ou grands : il leur expoſe l'état d'inquiétude où le jettent les bruits publics, & ſa ferme réſolution de ne point renoncer au trône d'Eſpagne ; il leur déclare qu'il comte ſur leur fidélité comme ſur celle du peuple ; il leur demande conſeil, après leur avoir déclaré ſes ſentimens. Tous lui proteſtent qu'indépendamment de leur devoir, & de leur affection pour ſa perſonne, ils ne ſouffriroient point que l'Angleterre & la Hollande diſpoſaſſent de la monarchie eſpagnole ; que ſi le roi de France étoit forcé de retirer ſes troupes, on s'efforceroit d'y ſuppléer ; & que la nation entière, les grands comme les petits, prendroient les armes, ſe ſacrifieroient pour conſerver leur roi, leur patrie & leur honneur. Quelques-uns ſaiſiſſent l'occaſion de parler du gouvernement, & propoſent déjà de changer le miniſtère.

ſentimens. *Ibid.*

Philippe n'avoit pu conſulter ſur cette démarche l'ambaſſadeur de France. La princeſſe des Urſins l'en inſtrui-

Il ſe montre réſolu de s'abandonner à eux.

1709. *Ibid.*

ſit. Le roi & la reine, par le conſeil de la princeſſe, ne tardèrent point à lui dire que c'étoit un moyen néceſſaire pour ſe ſoutenir, en cas qu'ils fuſſent privés d'autre ſecours; que les ſeigneurs avoient paru ſincères, puiſqu'en nommant les ſujets qu'on pourroit charger du gouvernement, ils avoient propoſé, chacun ſéparément, des hommes qui n'étoient point de leurs amis. Ils témoignèrent la plus vive reconnoiſſance à l'égard de Louis XIV, la plus grande ſatisfaction des ſervices qu'ils avoient reçus de l'ambaſſadeur: mais la néceſſité de ſe mettre entre les mains des Eſpagnols rompoit les anciennes meſures. Amelot ſentoit trop bien la force de cette raiſon, dès que Philippe vouloit abſolument garder l'Eſpagne, pour ne pas prévoir l'effet qui devoit ſuivre. Il donna les meilleurs conſeils; il ne diſſimula ni les inconvéniens ni les dangers: courageux lui-même, il ne pouvoit blâmer un parti inſpiré par le courage.

Amelot ne blâme point cette réſolution.

Il ſent la néceſſité de

Ce miniſtre avoit grand beſoin de repos: des atteintes de gravelle lui

fourniſſoient une raiſon plauſible de ſe retirer; & il l'auroit fait valoir plus tôt, ſi la bienſéance & le zéle l'avoient permis, dans le tems où ſes ſervices étoient néceſſaires. Comme on devoit s'attendre qu'il ſeroit exclus du *deſpacho*, & réduit aux fonctions de l'ambaſſade, ſi les troupes de France recevoient ordre de partir, il repréſenta à Louis XIV, que le bien du ſervice, la dignité de ſa couronne demandoient qu'on lui accordât d'avance ſon congé, pour cauſe de maladie; congé dont il n'uſeroit qu'au tems convenable.

1709. demander ſon rappel. *Ibid.*

Madrid retentit bientôt de fauſſes nouvelles, occaſionnées par la démarche du roi. On publie que Philippe V eſt abandonné par la France, qu'il eſt prêt à quitter l'Eſpagne: qu'il n'a fait venir les ſeigneurs que pour leur annoncer ſon deſſein. On ajoute des circonſtances telles que la malignité ou la ſottiſe en imaginent toujours. La haine contre les François ſe réveille. On menace de les égorger, de ſaccager leurs maiſons. Un autre motif ſoulève encore le peuple contre eux.

Bruits répandus à Madrid.

M. Amelot au roi. 6 & 13 mai.

Mouvemens contre les François.

1709. Il s'étoit répandu dans la ville une très-grande quantité de monnoie d'argent de France, qu'on appeloit pièces de dix ſous, & qui avoient baiſſé de valeur. Elles étoient de bas aloi, pluſieurs même ſe trouvèrent fauſſes : elles furent tout-à-coup décriées ; le commerce journalier où elles avoient cours, fut troublé & interrompu ; les cris augmentèrent ; on ne manqua pas de dire que les François avoient employé frauduleuſement ce moyen, pour profiter de l'argent d'Eſpagne. C'étoient pourtant des banquiers ou eſpagnols ou italiens qui avoient fait venir ces eſpèces : un ſeul négociant françois s'en étoit mêlé. En pareil cas le peuple ne réfléchit point : il ſe livre avec fureur aux impreſſion de la ſouffrance ou à celles de la cabale.

Les eſprits ſe calment.

Deux choſes calmèrent les eſprits, autant qu'on pouvoit l'eſpérer dans une criſe pareille. Le marquis de Bai défit les Portugais à la Gudina, avec les troupes eſpagnoles ; & cette agréable nouvelle excita des tranſports de joie, parmi tant de ſujets de douleur.

Comme on vit d'ailleurs le duc d'Albe & le comte de Bergheick, nommés plénipotentiaires du roi d'Eſpagne, pour les négociations de paix, on jugea bien qu'il ne ſe diſpoſoit point à abandonner ſon royaume. Il en étoit ſi éloigné que les plénipotentiaires avoient ordre de ne jamais ſigner la ceſſion, quoiqu'ils duſſent pour le reſte ſe conformer aux vues de la France. 1709.

Leurs inſtructions, ouvrage du marquis de Méjorada, contenoient quelques articles dictés par la jalouſie nationale. Il y étoit dit *que le temple de la paix doit être orné des meubles de l'une & l'autre monarchie; que l'habit ne doit pas être coupé d'une ſeule pièce de brocard; qu'il eſt contraire à l'équité que l'Eſpagne ſeule ſoit démembrée par la paix; & qu'enfin quoi qu'il en coûte à la France & quoi qu'elle ſacrifie, elle ne viendra jamais à ſe dépouiller de ce qui formoit l'ancienne Gaule.* Amelot fit obſerver à Philippe que cette idée étoit injuſte, & contraire même aux faits hiſtoriques: car elle ſuppoſoit que les conquêtes de Louis XIV ne fai-

Inſtructions des plénipotentiaires d'Eſpagne.

M. Amelot au roi. 27 mai.

Amelot les fait corriger.

1709. soient pas autrefois partie de la Gaule. Comment les Espagnols, après que la France s'étoit ruinée pour leur roi, pouvoient-ils honnêtement proposer qu'elle subit un démembrement, ainsi que leur monarchie? On corrigea ce que ces instructions avoient de répréhensible. Je ne rapporte le fait que parce qu'il peut servir à la connoissance des hommes.

Torci va négocier lui-même en Hollande.

Telle étoit l'affreuse situation de la France, épuisée d'argent, manquant de pain, découragée par de honteuses défaites, prévoyant un avenir toujours plus sinistre, que Louis XIV vouloit sincèrement acheter la paix au prix de sacrifices considérables *. Son ministre, le marquis de Torci, passa lui-même en Hollande, soit pour hâter la conclusion, s'il étoit possible de conclure, soit pour approfondir & constater les vues des Hollandois, qui, dans les conférences avec Rouillé, s'étoient conduits avec autant de mauvaise foi

[*] Voyez *Mémoires de Torci.*

que

que d'ambition. Cette démarche courageuſe que le zèle inſpira au miniſtre, ſervit du moins à mettre au grand jour l'indignité de la conduite des ennemis, & à ranimer par-là le zèle des françois pour l'honneur de la nation & de la couronne. 1709.

Louis conſentoit à la ceſſion que ſon petit-fils pourroit faire de l'Eſpagne & des Indes; il offroit pluſieurs de ſes places de Flandre, que la Hollande demandoit pour lui ſervir de barrière; il offroit de démolir Dunkerque, d'abandonner Strasbourg; il ſe contentoit du royaume de Naples pour Philippe V. Si Eugène & Marlborough, ſi les Hollandois, ivres de leur proſpérité, ne s'étoient pas livrés aveuglément aux chimères de l'orgueil, ils devoient ſe croire trop heureux de terminer ainſi une guerre, dont les vainqueurs ſouffroient comme les vaincus. Offres humiliantes de Louis XIV.

Ils s'opiniâtrèrent à vouloir pour fondement des préliminaires que Philippe abandonnât dans l'eſpace de deux mois toute la monarchie d'Eſpagne; que l'archiduc la poſſédat ſans autre dé- Odieuſes prétentions des ennemis.

1709. *Le roi à M. Amelot. 3 juin.*

membrement que ceux qu'ils avoient promis au duc de Savoie & au Portugal ; que Louis les mît d'avance en poſſeſſion des places qu'il offroit de céder ; bien plus, qu'il répondit du conſentement de ſon petit-fils à la ceſſion, ou qu'il s'engageât à joindre ſes forces aux leurs pour l'y contraindre.

Louis rappelle Amelot & ſes troupes.

Ne pouvant accepter des conditions ſi révoltantes, ni déſapprouver les ſentimens du jeune roi, ni préférer les intérêts de l'Eſpagne au ſalut de la France, Louis rappelle toutes ſes troupes, afin de les oppoſer à ſes ennemis. Il accorde le congé que demandoit Amelot ; & ſelon l'avis de l'ambaſſadeur, il nomme pour le remplacer en qualité d'envoyé extraordinaire Blécourt, le même qui avoit déja rempli cette fonction en Eſpagne, que les Eſpagnols eſtimoient comme un honnête homme, tel enfin qu'il le falloit pour ne leur donner aucun ombrage.

Il conſole Philippe.

Lettre du 3 juin.

Le monarque écrivit à Philippe que le départ de ſes troupes & de ſon ambaſſadeur, laiſſant aux ſeuls Eſpagnols le ſoin de défendre leur roi, augmen-

teroit ſans doute leur zèle & leur fidélité; mais qu'Amelot, en lui rendant compte de ſes ordres, ne pouvoit aſſez lui exprimer tout ce que ſa tendreſſe lui faiſoit ſentir dans ces triſtes conjonctures. En même-tems il fit connoître à toute la France, par une lettre circulaire aux gouverneurs des provinces, comment les prétentions odieuſes des ennemis avoient rendu inutiles ſes démarches. Quel François pouvoit être inſenſible aux expreſſions qu'il employa? " Quoique ma tendreſſe pour „ mes peuples ne ſoit pas moins vive „ que celle que j'ai pour mes propres „ enfans, quoique je partage tous les „ maux que la guerre fait ſouffrir à „ des ſujets auſſi fidèles, & que j'aie „ fait voir à toute l'Europe que je de„ ſirois ſincèrement de les faire jouir „ de la paix, je ſuis perſuadé qu'ils „ s'oppoſeroient eux-mêmes à la rece„ voir, à des conditions également „ contraires à la juſtice & à l'honneur „ du nom françois „.

1709.

Il excite le zèle des François.

Mais il reſtoit trop peu de François, ſur-tout à la cour, qui euſſent le zèle

Trop peu de patriotiſme à la cour.

1709. & le courage du patriotiſme. Les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles en ſont une preuve. Tout le monde avoit demandé la guerre, après les indignes propoſitions de paix faites à Torci : preſque tout le monde retomba bientôt dans un lâche abattement. " Quand vous ètiez ici, (je „ copie madame de Maintenon) combien de fois avez-vous entendu dire: „ *Pourquoi nous laiſſe-t-on de la vaiſſelle d'argent ? le roi nous feroit plaiſir de tout prendre.* Depuis que les „ plus zèlés en ont donné l'exemple, „ tout eſt conſterné & murmurant; on „ trouve que c'eſt au roi à commencer & à ſe retrancher : on lui plaint „ toutes ſes dépenſes : les voyages de „ Marli ſont la cauſe de la ruine de „ l'état : on voudroit lui ôter ſes chevaux, ſes chiens, ſes valets ; on attaque ſes meubles : en un mot, on „ veut le dépouilles le premier. Ces „ murmures ſe font à ſa porte. On „ veut me lapider, parce qu'on ſuppoſe que je ne lui dis rien de fâcheux, de peur de lui faire de la

Madame de Maintenon au duc de Noailles. 9 juin.

Murmures contre le roi.

„ peine. Cependant le roi a diminué ſa 1709.
„ table de Marli : il a envoyé ſa vaiſ-
„ ſelle d'or à la monnoie ; il met ſes
„ pierreries entre les mains de M. Deſ-
„ marets, pour les engager ſi on le
„ peut. Mais on ne veut compter que
„ ce qu'il ne fait pas. Je vous avoue
„ que de telles diſpoſitions me glacent
„ le ſang dans les veines, & que vous
„ me ſeriez bien néceſſaire ici.. J'ai été
„ des premières à envoyer ma vaiſ-
„ ſelle. Vous y perdez plus que moi,
„ & vous ne vous y ſeriez pas oppoſé.
„ Il y en a pour treize ou quatorze
„ mille francs. S'il n'y avoit qu'à man-
„ ger ſur de la faïence, nous en ſe-
„ rions quittes à bon marché * „.

* La Baumelle a conſidérablement altéré les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles : on en peut juger par un morceau de celle-ci : *Ces murmures ſe ſont à ſa porte*, &c. Des lettres ſi intéreſſantes méritent d'être publiées fidèlement. Je me propoſe de le faire, avec d'autant plus de raiſon, que la Baumelle ne les a pas toutes connues.

1709. Chamillart renvoyé du miniſtère.

On ſe déchaînoit en particulier contre Chamillart ; on lui attribuoit plus qu'à tout autre les infortunes publiques. Deſmarets l'avoit déja remplacé pour le contrôle général : il perdit encore le département de la guerre, qui fut donné à Voiſin. Changemens utiles, mais qu'il auroit fallu faire avant que le mal parût à ſon comble. Madame de Maintenon, auparavant protectrice de Chamillart, fut témoin de la foibleſſe avec laquelle il regretta le miniſtère, & gémit ſans doute de l'avoir cru capable de ce fardeau en qualité d'honnête homme.

Philippe demande quelque infanterie.

C'étoit un grand bonheur pour le roi d'Eſpagne, que Louis XIV. continuât la guerre, ſans quoi la conquête de ſon royaume devenoit facile à tant d'ennemis puiſſans & victorieux. Il ſe voyoit cependant très-embarraſſé par le rappel des troupes françoiſes ; & n'ayant point d'infanterie à mettre en campagne, il ſupplia ſon grand-père de lui laiſſer une vingtaine de bataillons. Amelot jugea que l'intérêt même de la France l'exigeoit. Il écrivit au roi

Raiſons de l'accor-

1709.

sur ce point en politique zèlé & clairvoyant. Selon lui, l'Espagne risquoit d'être perdue cette année, si toutes les troupes se retiroient; parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteroient mal, & seroient une foible ressource: l'Espagne une fois perdue avant la conclusion de la paix, il falloit s'attendre que l'armée de l'archiduc, renforcée par les troupes espagnoles, tomberoit aussitôt sur nos frontières: alors on auroit besoin contre elle d'un plus grand nombre de bataillons que n'en demandoit Philippe: il y avoit un avantage certain à les laisser en Espagne, ce roi s'engageant à les payer, & l'armée françoise y ayant subsisté depuis la fin de 1706, presque uniquement à ses frais: ainsi on pouvoit faire une diversion fort utile, qui ne coûteroit rien à l'état.

der pour l'intérêt de la France.

M. Amelot au roi. 13 & 24 juin.

Louis XIV. sentit la force de ses raisons, y ajouta tout ce que la tendresse paternelle peut inspirer, mais ne se rendit point. Il répondit que les maux de la France augmentoient, que la famine se joignoit à la guerre, que la

Louis refuse malgré lui.

Le roi à M. Amelot. 4 juin.

1709. révolte commençoit dans quelques provinces; qu'au milieu de ces fléaux, tenant lieu de père à ſes ſujets, il devoit préférer leur conſervation à tout le reſte; qu'elle dépendoit eſſentiellement de la paix; qu'il étoit impoſſible de l'obtenir tant que ſon petit-fils demeureroit maître de l'Eſpagne; que s'il lui continuoit ſes ſecours, il autoriſeroit les bruits répandus contre la ſincérité de ſes intentions; que pour avoir la paix, il étoit obligé de retirer toutes ſes troupes; & que l'on pouvoit juger du cruel état de ſon royaume, par une réſolution ſi contraire aux mouvemens de la nature & à ſa conduite paſſée. On voit dans cette dépêche un cœur déchiré par la tendreſſe.

Il ſe laiſſe attendrir, ſur-tout par la reine d'Eſpagne.

A peine le courrier venoit de partir, chargé d'une lettre ſi affligeante, que Louis en reçut du roi & de la reine d'Eſpagne, qui l'attendrirent au point de lui faire changer tout-à-coup de réſolution. La reine lui marquoit que, ſelon toute apparence, les ennemis viendroient bientôt juſqu'à Madrid,

La reine d'Eſpagne à Louis XIV. 17 juin.

s'il refuſoit un ſecours de vingt bataillons pour le reſte de la campagne. Elle étoit groſſe, près d'accoucher *; elle l'intéreſſoit par ce motif. " Que de- „ viendrois-je moi & mes enfans? „ Cela ne ſeroit-il pas capable de nous „ faire mourir? & pourriez-vous me „ mettre dans un tel riſque, quand „ il dépend de vous de ne m'y pas ha- „ ſarder? Je ne ſaurois croire que „ votre humanité, & la tendreſſe que „ vous m'avez toujours fait l'honneur „ de me témoigner, vous puiſſent „ permettre de m'abandonner dans „ une telle occaſion ,,. Une lettre de l'ambaſſadeur, écrite le même jour, ne laiſſoit pas lieu de douter que le péril ne fût réel & preſſant, ſi toutes nos troupes ſe retiroient ſans qu'on pût y ſuppléer par les Eſpagnols. 1709.

Cette conſidération frappa tellement Louis, qu'il rétracta ſes ordres, deux jours après les avoir renouvelés. Il accorde des troupes pour bien peu de tems.

* Elle accoucha quinze jours après, d'un fils qui ne vécut que huit jours.

1709. *Le roi à M. Amelot. 26 juin.*

Il consentit à laisser vingt-cinq bataillons & toutes les garnisons françoises, en avertissant néanmoins qu'il les retireroit au bout d'un mois ou de six semaines; qu'il les accordoit seulement pour donner à Philippe le tems de pourvoir à sa sûreté; qu'il attendoit de son amitié les réflexions les plus sérieuses, sur les suites d'une guerre insoutenable. " Il est impossible qu'elle „ finisse, disoit encore le monarque, „ tant qu'il demeurera sur le trône „ d'Espagne. La déclaration est dure „ à lui faire, mais elle est véritable; „ & il est nécessaire qu'il soit informé „ de cette triste vérité „.

Les Espagnols animés par les vues ambitieuses des ennemis.

Amelot craignoit avec raison que le zèle des Espagnols ne se refroidît, par l'espérance de voir toute leur monarchie réunie sous le même prince, comme on supposoit que les alliés vouloient la réunir sous l'archiduc. Cette idée flattoit beaucoup en effet l'orgueil national, & sur-tout l'ambition des grands. Elle s'évanouit fort-à-propos, quand on vit en détail les articles préliminaires que les ennemis

M. Amelot au roi. 1er. juillet.

avoient proposés. On y remarqua, outre les démembremens promis au roi de Portugal & au duc de Savoie, que la Hollande se réservoit une bonne partie des Pays-bas; que les alliés se réservoient de plus différens points à traiter avec l'archiduc, lorsqu'il s'agiroit de la paix générale, sans expliquer leurs intentions. Pouvoit-on douter que chacun ne prétendit garder pour soi tout ce qu'il seroit possible d'avoir? Il importoit de convaincre la nation de leurs projets intéressés: on le fit par une lettre aux évêques & aux gouverneurs ou commandans de province; & l'on eut soin d'insister sur l'ambition des puissances hérétiques: car le nom d'hérétique ajoutoit beaucoup aux motifs de patriotisme. 1709.

Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires.

La plus grande difficulté étoit de trouver des fonds pour la guerre. Amelot l'avoit surmontée jusqu'alors; mais depuis la résolution forcée du roi, de se mettre entre les mains des Espagnols, les projets de cet habile ministre tomboient nécessairement; on ne savoit où trouver un homme pour la

1709. partie la plus essentielle du ministère ; les bourses étoient fermées ; l'incapacité & la lenteur, jointes aux manèges de l'intérêt personnel, sembloient déja ramener l'ancien chaos. L'ambassadeur, en bute à la haine des Espagnols, parce qu'il avoit suivi avec fermeté un plan contraire à leurs vues & à leurs usages, ne pouvoit plus agir efficacement. Il retardoit malgré lui son départ, en attendant l'arrivée de Blécourt, comme Philippe le desiroit & comme Louis l'avoit ordonné. Il continua d'assister au conseil, de travailler en particulier avec le roi, pour prévenir un dérangement subit des affaires. Mais l'intention de Louis étoit que l'intérêt de l'Espagne parût désormais séparé de celui de la France. Il vouloit qu'on pût juger quelle seroit la conduite des ministres espagnols, & quelles ressources ils seroient capables de procurer à leur souverain : le besoin pressant de la paix rendoit nécessaire cette expérience : il restoit trop peu de tems à l'ambassadeur, pour en voir & apprécier les effets.

Amelot ne peut plus y contribuer.

Le roi à M. Amelot. 19 août.

Ronquillo, préſident de Caſtille, & le marquis de Bedmar, nouveau miniſtre de la guerre, deux hommes dont on avoit toujours vanté le mérite, ſe déchaînèrent contre la France & les François, dès que le gouvernement fut abandonné aux Eſpagnols. C'étoit de leur part une marque d'ingratitude; mais c'étoit le moyen de plaire aux ſeigneurs: on oublioit tous les ſervices rendus, on ne ſe ſouvenoit que du chagrin d'avoir vu des étrangers arbitres du gouvernement.

1709. Déchaînement contre les François. *M. Amelot au roi. 26 août.*

La princeſſe des Urſins demandoit auſſi à ſe retirer. Elle ne prévoyoit que déſagrémens pour elle-même: ſon crédit dans le palais devoit la rendre ſuſpecte, & entretenir la jalouſie nationale. D'un autre côté, elle étoit néceſſaire à la reine & au prince des Aſturies. La reine écrivit lettres ſur lettres à madame de Maintenon pour qu'on la fit reſter en Eſpagne; aſſûrant que les Eſpagnols eux-mêmes n'en ſeroient pas fâchés, & que la princeſſe ne pouvoit leur faire ombrage, puiſqu'elle ne ſe mêloit ni de

On retient la princeſſe des Urſins, qui veut ſe retirer.

1709. guerre ni de finances. Louis s'en rapporta au ſentiment de Philippe & de la reine : tous deux avoient beſoin de cette conſolation.

Erreur ſur la princeſſe & ſur Amelot.

C'eſt à la princeſſe des Urſins que le marquis de Saint-Philippe, & après lui la plupart des écrivains, attribuent preſque toutes les cabales de la cour d'Eſpagne. On a vu dans l'affaire des ambaſſadeurs, que l'impartialité de l'hiſtoire doit rabattre beaucoup des reproches, dont la paſſion ou la prévention l'a chargée. Selon le même auteur, le duc d'Orléans agiſſoit contre elle à la cour de France ; & la princeſſe vint à bout, par ſes eſpions, d'exciter contre lui un grand orage, qui le rendit ſuſpect aux deux rois. Mais Saint-Philippe eſt peu exact dans les récits de ce genre * : car il ſuppoſe qu'Amelot étoit de retour de ſon ambaſſade, qu'il entretenoit un ſecret commerce avec madame des Urſins,

* *Voyez* Mémoires de Saint-Philippe, tome II.

& l'aidoit par ſes avis : erreur notable, puiſque tout s'étoit paſſé pendant le ſéjour d'Amelot en Eſpagne. Nul hiſtorien n'a été ſuffiſamment inſtruit de l'affaire, faute de pièces originales : elle mérite de nous arrêter quelques inſtans. 1709.

Dès le 13 avril, Philippe V. avoit écrit à Louis XIV., qu'un ſecrétaire du duc d'Orléans, nommé Regnault, homme d'eſprit, adroit & dangereux, voyoit ſecrétement des ſeigneurs mal-intentionnés, qui ſe vantoient d'avoir ce prince à leur tête contre le gouvernement d'Amelot, aſſûroient qu'ils vouloient le faire rappeller. Regnault s'attiroit leur confiance, en montrant des lettres de ſon maître, propres à leur perſuader qu'il étoit autoriſé pour les choſes les plus importantes. Plaintes de Philippe V. contre le duc d'Orléans.

" J'ai parlé à mon neveu, répon- „ dit Louis XIV ; il m'a proteſté que „ pendant ſon ſéjour en Eſpagne, il „ n'eſt jamais entré en rien de ce qui „ regardoit le gouvernement : il m'a „ pris même à témoin de ſon ſilence „ au ſujet de mon ambaſſadeur, qu'il Réponſe du roi. *Louis XIV. à Philippe V. 29 avril.*

1709. „ n'a pas ſongé, comme il eſt vrai, à „ faire rappeler : à l'égard du nommé „ Regnault, il m'a dit qu'il l'avoit „ employé, uniquement à cauſe de „ la connoiſſance qu'il avoit de la lan- „ gue eſpagnole, & que ſa conduite „ vous ayant déplu, il alloit lui écrire „ de revenir inceſſamment. Je crois „ que c'eſt ce que vous pouvez de- „ mander de ſa part. De la mienne, „ j'ai pris des prétextes pour ne pas „ envoyer cette année mon neveu en „ Eſpagne ; & vous devez être aſſûré „ qu'en quelque occaſion que ce ſoit, „ vous recevrez toujours des mar- „ ques de mon attention à vous faire „ plaiſir „.

Agens du duc d'Orléans arrêtés.

Cependant on arrêta le ſecrétaire, & un officier françois ſon ami, nommé Flotte, employé auſſi par le duc d'Orléans. On ſaiſit leurs papiers ; on les interrogea ; on trouva des preuves de correſpondance avec les ennemis. L'indiſcrétion de Flotte, qui s'étoit expliqué témérairement à pluſieurs perſonnes, donna lieu aux bruits publics les plus étranges. Une prétendue conſ-

Conſpira-

piration du duc, pour détrôner Philippe, devint le ſujet des converſations, en France ſurtout, où quelques mots haſardés font naître d'abord tant de vains diſcours. Quoique Philippe fût affligé de cet éclat, il vouloit approfondir un myſtère qui intéreſſoit ſa couronne. Flotte eut la hardieſſe de propoſer une alliance entre lui & le duc d'Orléans; il eut l'effronterie d'aſſûrer qu'on n'avoit rien fait ſans la permiſſion de Louis XIV. Les deux priſonniers ſe contrediſoient; mais leurs réponſes tendoient également à écarter toute idée de crime, & rien n'étoit plus difficile que de s'aſſûrer de la vérité.

1709. tion dont on le ſoupçonne.

Philippe V. à Louis XIV. 28 *juillet-12 août.*

Il paroît certain que le duc d'Orléans, génie vaſte & hardi, avoit conçu ou adopté quelque projet ſur l'Eſpagne, pour ſon avantage particulier, dans la ſuppoſition que Philippe, abandonné par ſon grand-père, ſeroit contraint de renoncer à cette couronne, ſuppoſition fondée ſur toutes ſortes de vraiſemblances. Il paroit qu'il avoit commencé lui-même à diſ-

Quels étoient ſes véritables projets.

1709. poſer les eſprits, & que ſes agens avoient pouſſé leurs intrigues beaucoup plus loin. Philippe avoit ſujet de s'en tenir offenſé; mais le meilleur parti à prendre étoit d'aſſoupir une affaire ſi déſagréable, où le duc, en travaillant pour ſes intérêts, n'avoit ſûrement pas prétendu conſpirer contre le monarque. C'eſt ce que deſiroit Louis XIV.: c'eſt ce qu'il conſeilla au roi d'Eſpagne par la lettre ſuivante.

Louis le diſculpe.

Louis XIV. à Philippe V. 5 août.

" Je vous avois écrit qu'avant de
„ parler à mon neveu, j'attendrois de
„ vous de nouveaux éclairciſſemens,
„ ſur l'affaire dont vous m'avez in-
„ formé. Mais elle fait tant de bruit,
„ que j'ai cru qu'il ne convenoit plus
„ de garder le ſilence, & que je de-
„ vois pour vos propres intérêts l'en-
„ gager à me rendre compte des or-
„ dres qu'il a donnés à mon inſçu. Je
„ ſuis perſuadé par la manière dont il
„ s'eſt expliqué, qu'il ne m'a rien ca-
„ ché. Ainſi je puis vous aſſûrer qu'il
„ n'a jamais eu intention d'agir con-
„ tre votre ſervice. Il dit lui-même

„ que, quand il auroit pu former un 1709.
„ projet auſſi contraire à ſes devoirs,
„ il ſavoit aſſez que j'aurois été très-
„ éloigné de l'appuyer, & que ſi je ne
„ ſoutenois pas les droits de votre
„ majeſté, je ſoutiendrois encore
„ moins, à votre préjudice, ceux qu'il
„ ne peut avoir qu'après vous & vos
„ enfans. Il attribue à la légéreté &
„ à l'imprudence de deux hommes
„ qui agiſſoient en ſon nom, ce qu'ils
„ ont dit & fait au-delà des ordres
„ qu'il leur a donnés, & qui ſe ré-
„ duiſoit à proteſter contre les chan-
„ gemens qui ne ſont que trop à crain-
„ dre dans l'état préſent des affaires.
„ Il vouloit vous écrire & vous éclair-
„ cir lui même de ſa conduite; mais
„ je l'en ai empêché, comptant que
„ vous me croiriez quand je vous
„ aſſure qu'il a pris confianee en deux
„ hommes incapables de le ſervir.
„ Au moins il n'a pas eu la penſée de
„ vous nuire, comme leurs démar-
„ ches ont donné lieu de le croire.
„ Non-ſeulement mon neveu déſa-
„ voue leurs intrigues; mais il ſe ré-

1709. „ met à vous de prendre, à l'égard
„ de l'un & de l'autre, les réſolutions
Il conſeille de ne pas pouſſer les recherches plus loin. „ que vous jugerez à propos. La meil-
„ leure à mon avis eſt d'aſſoupir in-
„ ceſſamment une affaire, dont l'éclat
„ n'a déjà fait que trop de mal. Une
„ plus grande recherche de la part de
„ V. M. acquerroit de nouveaux par-
„ tiſans à ſes ennemis; & quand ce
„ mal ne ſeroit pas à prévoir, c'en
„ ſeroit toujours un très grand de leur
„ donner l'eſpérance de voir naître
„ des diviſions dans ma famille. Re-
„ cevez donc le conſeil que je vous
„ donne comme une marque de la
„ tendre amitié que j'ai pour vous „.
Ce conſeil étoit prudent, mais les cœurs étoient aigris.

Philippe ne ſe rend pas. Philippe croyoit que le duc d'Orléans avoit voulu le rendre mépriſable par ſes diſcours: il en croyoit bien plus aiſément tout ce que l'on concluoit des papiers & des dépoſitions de Flotte. Il répondit au roi qu'il ne pouvoit ſe perſuader que ce prince lui eût paru innocent: que les papiers ſaiſis prouvoient aſſez des vues cri-

Philippe V. à Louis XIV. 16 *août.*

minelles ; qu'il lui importoit trop de connoître les Eſpagnols qui étoient entrés dans le complot, pour ne pas tâcher d'éclaircir la vérité, Enfin on interrogea encore les deux François. Leurs réponſes furent très-différentes des premiéres, & preſque entiérement conformes entre elles: ce qui fit juger à Amelot qu'elles contenoient les véritables circonſtances des faits, & que l'affaire finiroit bientôt. Effectivement elle tomba preſque dans l'oubli, ſans doute parce qu'on ne la trouva point telle qu'on l'avoit imaginée. 1709.

L'affaire enfin aſſoupie.

M. Amelot au roi. 26 *août.*

Cet ambaſſadeur alloit partir, extrêmement regretté du roi & de la reine, & digne de leur regrets par ſes talens, ſon zèle & ſes ſervices. Il eut encore à s'acquitter d'une triſte commiſſion. Louis demandoit à Philippe des ordres pour la ceſſion de cinq places, que l'Eſpagne conſervoit dans les Pays-bas ; ceſſion ſans laquelle il déſeſpéroit d'avoir la paix : en cas de refus, il annonçoit que peut-être il ſeroit obligé d'accepter les conditions dont il avoit le plus d'horreur, c'eſt-

Amelot chargé d'une commiſſion très-dure.

1709. à-dire de joindre ſes forces à celles des ennemis pour s'emparer de ces places. Philippe ſe roidit contre une propoſition ſi dure. " Je ne puis croire, répon-
„ dit-il à ſon grand-père, que vous
„ vouliez faire une action auſſi peu
„ digne de vous, que le ſeroit celle
„ de prendre les armes contre un pe-
„ tit-fils qui croit n'avoir jamais mé-
„ rité que votre amitié „. Il ſembloit devenir plus ferme, à meſure que ſon défenſeur devenoit plus foible.

Réponſe ferme de Philippe à ſon grand père. *Philippe V. à Louis XIV. 15 octobre.*

Les négociations pour la paix, & la criſe qu'elles occaſionnèrent en Eſpagne, y avoient ſuſpendu les préparatifs & les opérations militaires. Cependant les troupes françoiſes étoient en fort bon état: le maréchal de Bezons qui les commandoit, l'avoit écrit lui-même, en regrettant qu'on ne les fit point agir. L'occaſion ſe préſenta, tandis qu'il ſe trouvoit encore ſur les lieux avec l'armée des deux couronnes; mais ce fut pour lui un malheur. Supérieur en forces à l'ennemi, il n'oſoit l'attaquer ni courir les riſques d'une bataille. Le général Stahrem-

Bezons en état d'agir.

Il recule & laiſſe prendre Balaguer.

berg profita de ſes craintes, lui déroba une marche de nuit, paſſa la Sègre en ſa préſence, pour s'emparer de Balaguer. Alors Bezons s'avança comme pour combattre. Les Eſpagnols le deſiroient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible. Il en jugea autrement; il recula, il laiſſa prendre Balaguer, où trois bataillons ſe rendirent priſonniers. 1709.

Jamais Philippe ne fut auſſi indigné qu'en recevant cette nouvelle. Sur le champ, il réſolut d'aller ſe mettre à la tête de l'armée, pour réparer l'honneur des armes françoiſes & eſpagnoles. Amelot qui touchoit au moment de ſon départ, lui repréſenta inutilement qu'il falloit y réfléchir d'avantage. Sa dernière dépêche à Louis XIV. annonce qu'on ne peut attendre que déſordre, que confuſion, que clameurs contre la France, & que la ruine entière des affaires du roi d'Eſpagne. Ce prince & l'ambaſſadeur devoient partir le lendemain 2 ſeptembre. Philippe va auſſitôt à l'armée. *M. Amelot au roi. 1er. ſeptembre.*

Si l'entrepriſe de Philippe étoit une nouvelle preuve de ſon courage, ce Il n'y peut rien faire.

1709. n'en étoit pas une de ſa prudence. Il arriva le 12 à l'armée. Il n'y trouva rien de prêt, ni ſubſiſtances, ni fourages. Les ennemis eurent le tems de ſe retrancher, & n'avoient garde de haſarder un combat déſavantageux. Après avoir demeuré cinq jours au-delà de la Sègre, ne pouvant eſpérer aucun ſuccès, il retourna promptement à Madrid. Quoique très-mécontent de Bezons, il lui offrit la toiſon d'or, pour couvrir ſon *deshonneur* dans l'eſprit des troupes; un général ne pouvant guère bien commander, dit-il, qu'il ne ſoit reſpecté de ceux à qui il commande. La toiſon n'auroit pas couvert ce deshonneur, ſuppoſé qu'il fût réel. Le maréchal avoit cru ſuivre les ordres de ſa cour en ne haſardant rien. Louis lui ordonna bientôt après de ramener toutes ſes troupes. Une haine violente éclatoit dans cette armée entre les deux nations. Aguilar qui commandoit les Eſpagnols, ne pouvoit ſouffrir le général françois; peut-être auroit-il eu autant de peine à s'accorder avec un autre.

La toiſon d'or offerte à Bezons.

Philippe V. à Louis XIV. 15 *octobre.*

Le

1709.

Le duc de Noailles fit de ſon côté beaucoup plus qu'on ne pouvoit attendre. La cour vouloit qu'il ſe tînt ſur la défenſive en Rouſſillon ; & ce n'étoit pas même une choſe aiſée, avec le peu de ſecours qu'on lui donnoit. Les ennemis tournoient leur attention ſur cette province : ſes troupes y manquoient de tout, au point qu'il les tint d'abord dans leurs quartiers, ne pouvant les faire ſubſiſter en campagne. Une guerre offenſive lui paroiſſoit abſolument néceſſaire. C'étoit le moyen de vivre aux dépends de l'ennemi ; de lui donner aſſez d'inquiétude pour qu'il ne pût former d'entrepriſes ; de lui enlever la recolte du Lampourdan, qui devoit être abondante, tandis qu'en beaucoup d'endroits la ſtérilité étoit affreuſe. Il propoſa ſes vues au miniſtre dès le commencement de juin ; & demanda, ſi la paix ne ſe faiſoit point, un renfort médiocre avec lequel il ſeroit en état d'agir.

Noailles ſur la défenſive en Rouſſillon.

Le duc de Noailles à M. Chamillart. 3 *juin.*

Il repréſente que la guerre offenſive eſt néceſſaire.

Quand Louis XIV. réſolut de retirer ſes troupes d'Eſpagne, le maréchal de Bezons eut ordre d'envoyer au

Extrême miſère des troupes & des peuples.

1709. duc de Noailles douze ou quinze bataillons & autant d'eſcadrons. Il les attendit long-tems, ſans en avoir aucune nouvelle. Les beſoins augmentoient, étoient extrêmes. Chamillart comptant ſur la paix, n'avoit rien préparé pour la guerre. Nul magaſin dans toute la frontière, nul moyen d'y ſuppléer. Tout étoit mangé en vert; il falloit tenir la maréchauſſée en campagne, pour empêcher qu'on ne fourageât les blés; & néanmoins la plupart des officiers en faiſoient couper la nuit, pour la nourriture de leurs chevaux. On n'avoit pas un grain d'avoine; les entrepreneurs ne fourniſſoient rien depuis pluſieurs mois, ſous prétexte qu'on ne leur remettoit point de fonds. Cette eſquiſſe peut faire juger de la miſère du royaume.

A M. Voiſin. 26 juin.

On vendoit cependant des vivres à l'ennemi.

Cependant les ennemis tiroient des vivres de France même. Les habitans du comté de Foix leur vendoient des moutons en ſi grande quantité, qu'il y en avoit plus de dix-huit mille qui devoient paſſer en Catalogne. Sur l'avis qu'en donna le duc de Noailles, le

Id. 30 juin.

miniſtère révoqua les paſſe-ports, que la diſette d'argent faiſoit accorder pour ce commerce. 1709

Ne recevant aucun ſecours, il fut obligé d'emprunter ſur ſes propres billets; & ſon zèle ſuppléant à ce que la cour ne pouvoit fournir, il évita les malheurs qu'une ceſſation totale de paye auroit entraînés. Encore fallut-il néceſſairement recourir à la capitation, dont il avoit auparavant fait décharger la province, que tant d'autres charges accabloient déja. Le peu qu'on pouvoit tirer de cet impôt, devenoit une reſſource eſſentielle. Deſmarets, habile contrôleur-général, lui peint l'embarras cruel des finances, par une lettre particulière: il avoue qu'il ne ſait comment procurer des fonds aux armées, *dans un tems où les peuples ne payent rien, & où les reſſources du crédit & des emprunts manquent, parce qu'on les a épuiſées.* " Ce que je vous „ dis eſt vrai, ajoute le miniſtre, & „ m'afflige d'une manière accablante. „ Je comprends bien que cette confi- „ dence ne remédie point à vos maux,

Noailles emprunte ſur ſes billets.

Épuiſement total des finances.

M. Deſmarets au duc de Noailles. 24 juillet.

1709. „ & ne ſoulage point vos beſoins : il „ faut quelque choſe de plus ſolide. Je „ vais remuer toute la finance pour „ vous envoyer quelques ſecours. Je „ compte aſſez ſur l'honneur de votre „ amitié, pour croire que vous con- „ noiſſez ce que j'ai trouvé de reſ- „ ſources depuis dix-huit mois, & „ pour me plaindre d'être bien plus „ mal que le premier jour, après avoir „ fait de ſi grands efforts pour ſe tirer „ d'oppreſſion „. Voilà ce que coutoit à la France une guerre dont l'unique objet étoit d'établir en Eſpagne le petit-fils de Louis XIV.

Marche du général en Catalogne.

Noailles attendit juſqu'au mois d'août, le détachement qu'on lui avoit deſtiné. Il paya aux troupes quinze jours de prêt, ſur ce qu'il avoit pu ramaſſer d'argent ; il marcha le 5 pour entrer en Catalogne. Sa marche fut ſi prompte, ſi ſecrette & ſi bien ordonnée, qu'il étoit ſûr d'enlever plus de ſix mille hommes aux ennemis, en différens quartiers, à moins qu'une ſorte de fatalité ne dérangeât ſon projet. Deux mille grenadiers ou fuſiliers

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 8 août.

marchent pendant la nuit à un rendez-vous, au ſommet des montagnes, ſur la gauche de Bellegarde; la cavalerie s'aſſemble dans ces montagnes ſur la gauche des grenadiers; le reſte de l'armée prend la route de Bellegarde & du col de Pertus. La cavalerie eſt malheureuſement retardée par la négligence de quelques officiers, qui s'égarent dans les bois, au lieu de ſuivre les autres. Six eſcadrons ſeulement arrivent à la petite pointe du jour. Déja la garniſon de Figuières ſe retiroit, au nombre de trois cents chevaux & de plus de ſix cent hommes de pied. Le général les fait charger par ſes eſcadrons. Tout eſt tué ou pris après quelque réſiſtance. 1709. Expédition de Figuières.

Il y avoit de quoi s'applaudir de ce début. Mais Noailles crut avoir fait peu de choſe, parce qu'il n'avoit pu exécuter qu'une partie de ſon projet. Si la cavalerie étoit arrivée à tems, tous les quartiers des ennemis ne pouvoient manquer d'être enlevés; car celui de Figuières étoit le plus difficile par ſa ſituation, & par la facilité Perte qu'auroient dû faire les ennemis.

1709. de la retraite. Le reſte ſe retira précipitamment ſous Girone.

Noailles propoſe d'aſſiéger. Girone.

Depuis long-tems le duc penſoit au ſiége de cette place, comme à une expédition qui ſeroit également avantageuſe aux deux couronnes. Il ne s'en diſſimuloit pas les périls; il croyoit qu'on ne devoit l'entreprendre qu'avec la certitude du ſuccès; mais le roi d'Eſpagne le deſirant, voulant y concourir de toutes ſes forces, il propoſa enfin ſes vues au miniſtère de France. Si l'on vouloit le renforcer des troupes du Dauphiné, lorſque la ſaiſon les rendroit inutiles, vers la fin de ſeptembre, & lui fournir les choſes qu'il jugeroit abſolument néceſſaires, il comptoit prendre Girone; il comptoit faire en ſorte que la guerre d'Eſpagne fût finie au mois d'avril, ou du moins que les Eſpagnols fuſſent en état de la finir, ſans qu'on pût reprocher à la France d'avoir abandonné Philippe V. " Je crois, dit-il au miniſ-

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 8 août.

Il recommande le ſecret.

„ tre, qu'il eſt ridicule à moi de vous
„ repréſenter combien il importe que
„ cette entrepriſe ſoit tenue ſecrette,

„ en cas que le roi l'approuve; mais 1709.
„ comme depuis trois ou quatre ans,
„ j'ai vu garder peu de meſures par
„ rapport au ſecret, je vous demande
„ bien pardon ſi j'oſe vous parler ſur
„ pareille choſe „. Ce n'étoit pas en effet la moindre cauſe des malheurs, ni la moindre preuve que le gouvernement ſe reſſentoit de la vieilleſſe du monarque.

Son plan proportionné aux circonſtances.

Quoique les circonſtances ne permiſſent guères de tenter une ſi grande entrepriſe, on demanda au général les éclairciſſemens néceſſaires pour ſe décider. Tout étoit arrangé dans ſa tête; *Id. 26 août.* & il envoya bientôt ſon plan. Il ne demandoit que ce qui étoit abſolument indiſpenſable: les frais extraordinaires du ſiége devoient être ſur le compte de l'Eſpagne, ſans que la France y contribuât en rien. En un mot, expoſant les choſes avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, ſans autre paſſion que le zèle du bien public, ſans cette confiance préſomptueuſe qui haſarde un projet, avant d'en avoir peſé tous les inconvéniens, il démontroit que l'ex-

1709. pédition de Girone pouvoit s'exécuter d'une manière peu onéreuſe pour l'état.

Avantage pour la France d'agir du côté de l'Eſpagne.

Ibid.

„ Ne croyez pas, diſoit-il au miniſ-
„ tre, que je ne voie point des bords
„ du Ter, comme je le pourrois faire
„ du milieu de la cour, que la France
„ ne ſoupire qu'après une prompte
„ paix, ſans peut-être même, ſi j'oſe
„ le dire, en examiner les conditions.
„ La Flandre, par la proximité de ce
„ qui eſt regardé comme le centre du
„ royaume, paroît avec juſtice l'objet
„ le plus conſidérable; mais je crois
„ pouvoir haſarder de dire qu'il ne
„ doit pas être conſidéré comme l'uni-
„ que; & je crois que rien ne pour-
„ roit contribuer davantage à déter-
„ miner les alliés à ſe relâcher des in-
„ ſolentes propoſitions qu'ils ont fai-
„ tes, que de voir la guerre preſque
„ éteinte dans le continent d'Eſpagne,
„ & le roi notre maître en état de raſ-
„ ſembler toutes ſes forces à un ſeul
„ point: ce qui ne peut arriver que
„ par la réduction de Girone, & la
„ communication qui ſe feroit avec M.

„ le comte d'Aguilar „. Il ajoutoit que l'archiduc, reſſerré dans Barcelone, hors d'état de faire ſubſiſter la cavalerie, pour mettre une armée en campagne l'année prochaine, preſſeroit vivement ſes alliés de conclure à des conditions plus raiſonnables ; puiſque s'il quittoit une fois l'Eſpagne, toutes les forces maritimes de l'Angleterre & de la Hollande ne pourroient l'y établir. 1709.

Ces raiſonnemens politiques étoient juſtes, mais n'eurent pas ſi tôt leur effet. En attendant les réſolutions de la cour, Noailles conçut & exécuta un projet hardi, moins conſidérable par ſon objet, que par la réputation qu'il pouvoit donner aux armes françoiſes, Il étoit venu camper près de Toroella-de-Mongris. A ſon approche, l'infanterie de l'archiduc entra dans Girone, & la cavalerie campa ſous le canon de la place. Il réſolut de ſurprendre & d'enlever ce camp. Deux grands chemins y conduiſoient, par leſquels on ne pouvoit réuſſir, l'attention des ennemis étant tournée de ce côté-là. Le duc, appliqué à toutes les connoiſſan-

Projet d'enlever un camp de cavalerie ſous Girone.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 5 ſeptembre.

L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'exécuter.

1709. ces utiles, ſur-tout à l'hiſtoire, qui doit diriger le général & l'homme d'état, ſavoit qu'en 1640, D. Juan d'Autriche avoit jetté du ſecours dans Girone, par un autre chemin très-difficile, peu connu, à travers des montagnes. Ce fait lui ſervit de baſe pour ſon opération.

Ordre pour l'exécution. Il avoit commandé pluſieurs fourages juſqu'à une lieue de la ville, afin d'accoutumer l'ennemi à voir ſans inquiétude de gros détachemens de cavalerie, & de leur dérober ſes mouvemens & ſon projet. Le 1 ſeptembre, à cinq heures du ſoir, il part avec ſa cavalerie & mille grenadiers. L'infanterie avoit ordre de ſe mettre en marche la nuit, par le grand chemin de Girone: elle devoit arriver à une heure & demie du ſoleil au Pont-mayor, qui eſt proprement un fauxbourg: ſa marche devoit jetter de la confuſion dans les avis que les ennemis pourroient recevoir; ſa préſence devoit empêcher la garniſon de ſortir. Toutes les meſures étoient parfaitement combinées; l'exécution y répondit.

Malgré les difficultés du chemin inconnu qu'avoit pris le général, il arrive à une demi-heure de jour. On rencontre une petite garde; on la culbute; les fuyards jettent l'alarme dans le camp; le général Frankemberg, qui le commandoit, s'avance avec les principaux officiers, ne ſe doutant pas que toute la cavalerie françoiſe puiſſe arriver par un tel chemin; quoique ſurpris, il réſiſte dans un poſte avantageux; on le charge bruſquement; on tue, on renverſe toute ſa troupe; il eſt bleſſé lui-même & fait priſonnier. Le reſte des ennemis étoit en bataille à la tête de leur camp, ayant devant eux un grand ravin. Ils font d'abord bonne contenance: mais le duc de Noailles ſe portant rapidement vers le ravin pour le paſſer, ils n'oſent l'attendre, & ſe retirent ſous le feu de la contre-eſcarpe. Comme on alloit les y attaquer, ils ſe réfugièrent dans la ville même. Tout leur camp fut pillé. Les équipages des officiers faiſoient un objet conſidérable; on trouva dans les tentes des ſoldats plus de deux cents paires de

1709. Noailles réuſſit dans cette entrepriſe.

Général autrichien priſonnier.

Le camp pillé.

1709. bottes, que la précipitation ne leur avoit pas laiſſé le tems de mettre.

Louis XIV. ne penſe plus au ſiége de Girone.

Le général françois profita de l'occaſion pour reconnoître Girone. Il eſpéra plus que jamais de réuſſir à ce ſiége, malgré les nouvelles fortifications que les ennemis avoient faites: mais Louis XIV., en lui témoignant ſon contentement de ce qu'il venoit d'exécuter, lui marqua qu'il ne penſoit plus à une pareille entrepriſe. Les moindres dépenſes effrayoient; on étoit ſi dépourvu de moyens, que le tréſorier de l'armée de Catalogne n'avoit pas touché un ſou depuis le commencement de la campagne. C'eſt un prodige, que le duc de Noailles, ſans ſecours, pût ſe maintenir, ſe faire craindre, & même préparer des magaſins pour la grande expédition qu'il méditoit; mais la ſageſſe, l'habileté & le zèle ont des reſſources inconnues au commun des hommes.

Un débordement ſubmerge le camp de Noailles.

Peu s'en fallut qu'un accident terrible ne fit périr ſon armée, après qu'elle eut répandu la terreur dans le pays. Il campoit à San-Pedro-Peſca-

dor, aux bords de la Fluvia. Tout-à-coup la mer enflée par un coup devent, fait gonfler cette rivière; les digues ſe rompent en trois endroits; le camp eſt ſubmergé; à peine on a le tems de retirer l'infanterie; dix bataillons reſtent ſéparés de tout commerce, entre la mer, la rivière & l'inondation Si le débordement étoit arrivé à minuit, & non à la pointe du jour; ſi le tems, devenu bientôt calme, n'avoit pas fait écouler les eaux, le quartier général ne pouvoit même échapper au péril. Cependant on ne perdit perſonne. Noailles, au riſque de ſa vie, ſe porta où ſa préſence étoit néceſſaire. Son activité prévint toutes les ſuites de ce déſaſtre. Les ennemis, profitant de l'occaſion, devoient s'emparer le lendemain d'un dépôt conſidérable de farine: ils ne le trouvèrent plus.

1709.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 2 octobre.

Tout eſt bientôt réparé.

On étoit au mois d'octobre; les ſubſiſtances manquoient. Pour continuer de vivre aux dépens de la Catalogne, le général alla camper à Aulot, non ſans vaincre encore de grandes difficultés. Il falloit forcer le paſſage des

Fin de cette campagne.

1709. montagnes, où les ennemis l'attendoient. Quelque avantageuſe que fut leur poſition, ils ſe retirèrent pendant la nuit, quand ils le virent ſe diſpoſer à l'attaque. Il entra en Rouſſillon vers la fin du mois, après une campagne d'autant plus honorable, que le roi n'avoit rien fourni pour la ſubſiſtance de ſon armée.

Tout manque dans la province.

Mais en arrivant dans la province, il y trouva des beſoins affreux. En vain il avoit pourvu à l'approviſionnement par les meſures les plus exactes: ſes ordres n'étoient point exécutés. Sans le blé qu'il rapportoit de Catalogne, il n'y auroit pas eu de pain à donner aux troupes. On manquoit abſolument de fonds pour la paye du ſoldat. L'officier encore plus à plaindre, étoit réduit, *ſans aucune exagération*, *à la mendicité*.

Id. 3 octob.

La cour ne paye rien.

La cour n'avoit pas même fourni les ſommes que le général avoit empruntées ſur ſes billets " S'il n'étoit „ queſtion que de mon ſeul intérêt, „ écrivoit-il au miniſtre, je n'en fe- „ rois nulle mention dans les con- „ jonctures préſentes. Mais comme il

„ s'agit du crédit qu'on peut avoir 1709.
„ dans une province, il eſt d'une ex-
„ trême importance pour le ſervicedu
„ roi, de ſe le conſerver pour les di-
„ vers cas qui peuvent ſurvenir, ſur-
„ tout dans un tems tel que celui-ci „.

Soins d'un bon général.

Son attention à faire valoir les ſervices des officiers, à demander pour eux les graces qu'ils méritoient, à fournir aux beſoins des ſoldats, & à les contenir dans la diſcipline en même-tems qu'il leur donnoit des ſoins de père, avoit empêché juſqu'alors les déſordres les plus dangereux. Mais les maux pouvoient devenir incurables, ſi la cour n'y apportoit de prompts remèdes. Il les ſollicitoit en bon citoyen, plutôt qu'en général jaloux de ſa gloire.

Bataille de Malplaquet & pertes en Flandre.

La ſanglante bataille de Malplaquet, le 11 ſeptembre, releva en Flandre l'honneur de la nation françoiſe, qui ne montra jamais plus de valeur. Si le maréchal de Villars n'avoit pas été bleſſé dans l'action, on remportoit une victoire ſignalée. Mais quoique la perte des ennemis, malgré la ſupério-

1709. rité de leurs forces, fût énorme en comparaiſon de la nôtre, comme ils reſtèrent maîtres du champ de bataille, cette journée devint un nouveau malheur. Ils aſſiégèrent & prirent Mons. Ils avoient pris Tournai au commencement de la campagne. On ſe croyoit heureux qu'ils n'euſſent pas gagné davantage. " J'ai ſouvent fait la même „ réflexion que vous, écrivit madame „ de Maintenon au duc de Noailles: „ il faut être bien mal pour ſentir un „ tel ſoulagement „.

Inertie dans le gouvernement eſpagnol.

En Eſpagne, la retraite d'Amelot laiſſoit carrière aux préjugés & aux intrigues des ſeigneurs. Le ſyſtème qu'il avoit ſuivi avec autant de vigueur que de génie, & qui avoit mis dans les affaires de l'ordre, de la diligence, de la ſolidité, ce ſyſtème alloit probablement tomber en ruines: il étoit fort à craindre que les anciens vices du gouvernement ne lui ſuccédaſſent. Philippe aſſez courageux pour braver la mort, aſſez ferme pour ſoutenir juſqu'à l'extrémité une réſolution héroïque, conſervoit un fond de timidité

M. de Blécourt au roi. 15 novembre.

Le roi in-

& d'indolence pour les affaires. S'étant livré aux Eſpagnols, n'ayant plus de miniſtre françois qui le dirigeât & l'excitât, il étoit expoſé à de fâcheuſes incertitudes, à des dégoûts habituels. Selon Blécourt, les peuples ſe plaignoient qu'il fit de la chaſſe ſon occupation, & négligeât tous les ſoins du gouvernement. Tant il eſt facile de tomber dans l'inertie, quand on n'a pas en ſoi le reſſort qui anime au travail!

1709. dolent pour les affaires.

Cependant Philippe ſongeoit aux moyens de ſe défendre avec ſes propres forces. Rien ne lui parut plus néceſſaire qu'un bon général. Dès le commencement de 1710, il pria inſtamment Louis XIV. de lui envoyer le duc de Vendôme, qu'on ceſſoit d'employer, parce que le duc de Bourgogne étoit mécontent de lui. Il le ſupplia auſſi de mettre le duc de Noailles en état de faire une puiſſante diverſion. Mais Louis, prêt à renouer des négotions de paix, lui demanda du tems pour ſe décider ſur ces deux points. S'il avoit accordé le premier (& il le

Il demande Vendôme pour général.

Louis XIV. à Philippe V. 4 février. 1710.

1709. pouvoit ſans inconvénient notable), Philippe n'auroit pas été réduit encore une fois aux dernières extrémités : mais Vendôme n'auroit pas eu la gloire de le rétablir ſur le trône.

LIVRE NEUVIÈME.

PRESQUE toute l'Europe étoit en feu depuis neuf ans pour la ſucceſſion d'Eſpagne. L'ambitieux & fortuné empereur Joſeph ſe flattoit de rendre à ſa maiſon, par la force des armes, ces vaſtes états qu'elle avoit acquis autrefois par des mariages. Le duc de Savoie & le roi de Portugal, pour en arracher quelques minces démembremens, perſévéroient dans une alliance, où la foi des traités étoit ſacrifiée à l'intérêt. L'Angleterre & la Hollande s'acharnoient aveuglément à une guerre odieuſe, qu'elles pouvoient finir avec de grands avantages, qu'elles ne pouvoient prolonger qu'en s'expoſant aux revers de la fortune. La France humiliée & abattue, gémiſſant d'une longue ſuite de diſgraces, murmuroit avec aigreur contre un monarque long-tems adoré, dont l'ancienne gloire rendoit plus vif le ſentiment des calamités ac-

1710. État de l'Europe dans cette guerre.

1710. tuelles *. Louis XIV. vouloit acheter la paix par des ſacrifices, qui lui auroient paru honteux, ſi la néceſſité avoit moins d'empire ſur les couronnes. Mais Philippe V. étoit inébranlable dans ſa réſolution de garder l'Eſpagne; & ſa fermeté d'une part, de l'autre, la tendreſſe & la généroſité de ſon aïeul, concouroient, avec l'arrogance des ennemis, à rendre la paix extrêmement difficile.

Sentimens de Louis XIV. & de Philippe V.

D'Iberville envoyé en Eſpagne.

Avant que d'entamer de nouvelles négociations, on envoya en Eſpagne d'Iberville, homme d'eſprit, exercé aux affaires délicates. Sa commiſſion ſecrette étoit, non comme Saint-Philippe le ſuppoſe, de communiquer des propoſitions faites à la Hollande, mais de ſolliciter au nom de l'électeur de Bavière, en exécution des traités &

* " On eſt fort occupé du ſoulagement » des peuples, dit madame de Maintenon » dans une lettre du 30 juillet 1709; mais » juſqu'ici ce qu'on fait pour eux les irrite: » il y a des gens de mauvaiſe volonté qui » les excitent ".

pour dédommagement de ſes pertes, les quatre places qui reſtoient des Pays-bas eſpagnols, Luxembourg, Namur, Charleroi & Newport. C'étoit un agent prêté à ce prince; & il devoit inſtruire la cour de France des diſpoſitions qu'il obſerveroit dans celle de Madrid. 1710.

D'Iberville avoit ordre de ne point traiter avec le duc de Médina-Céli, chargé des affaires étrangères depuis quelques mois. Il ne laiſſa pas de le voir, parce que Philippe lui témoigna le deſirer. Ce miniſtre, dans une converſation pleine de confiance & de franchiſe, du moins apparentes, lui peignit des plus vives couleurs le mauvais état des affaires du royaume; aſſûrant que, ſi Louis XIV. abandonnoit l'Eſpagne, il falloit s'attendre aux derniers malheurs; que les Eſpagnols ne garderoient aucunes meſures dans leur reſſentiment, ſe livreroient ſans réſerve aux ennemis de la France, leur accorderoient pour le commerce tous les avantages poſſibles, à l'excluſion des François; qu'une haine irréconcilia- s'allumeroit entre les deux nations;

Répréſentations du duc de Médina-Celi.

M. d'Iberville à M. de Torci. 5 & 7 janv.

1710. que les alliés, avec le ſecours des troupes eſpagnoles, porteroient la guerre en Guienne, en Languedoc, & que les religionaires profiteroient de l'occaſion pour ſe révolter.

Propoſition du ſiége de Girone.

On remédieroit à tout, ajoutoit Médina-Céli, en faiſant une diverſion du côté de la Catalogne, ſurtout par le ſiége de Girone, qui forceroit l'archiduc à repaſſer la mer. Mais ſi l'on vouloit prendre ce parti, il importoit de travailler au plus tôt & publiquement à faire des préparatifs; ſans quoi l'ennemi profiteroit des mauvaiſes impreſſions, que les bruits d'une paix particulière de la France augmentoient ſans ceſſe. D'autres perſonnes tinrent à-peu-près les mêmes diſcours à d'Iberville : l'opinion générale étoit, ſelon lui, qu'on verroit bientôt une cataſtrophe en Eſpagne, & même en France, ſi on ne la prévenoit par des remèdes prompts & efficaces.

Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis.

On lui fit eſpérer un heureux ſuccès de ſa négociation, ſans rien promettre de poſitif. Le ſecret n'en tranſpira point avant ſon départ, quelque

envie qu'euſſent les principaux Eſpagnols de le pénétrer. Comme il avoit ordre de retourner inceſſamment, le roi & la reine d'Eſpagne inſiſtèrent avec force ſur les objets que Médina-Céli avoit développés en particulier. On lui remit les réponſes aux lettres du roi & de l'électeur; on le laiſſa ignorer ce que portoient ces réponſes. 1710. *Ibid.*

Philippe marquoit à Louis XIV., que l'affaire étoit trop importante, pour prendre ſi vîte une réſolution: il demandoit une copie du traité fait avec l'électeur de Bavière, traité inconnu à ſes miniſtres, & qu'il falloit cependant voir pour ſe décider. Peu de tems après, n'ayant pas obtenu cette copie, il conſulta les miniſtres ſur la demande de l'électeur. Leur avis fut qu'il ne pouvoit l'accorder dans la ſituation préſente, ſans ſe faire à lui-même beaucoup de tort; que ce prince d'ailleurs n'en tireroit aucune utilité, parce que le roi de France offriroit probablement les quatre places aux ennemis, pour avoir la paix dont la néceſſité lui paroiſſoit ſi preſſante; & que cepen-

Les Eſpagnols s'oppoſent à la ceſſion des Pays-bas.

Philippe V. à Louis XIV. 2 & 27 janv.

1710. dant le roi d'Eſpagne, en les cédant, s'ôteroit un moyen de parvenir de ſon côté à la paix. Ces raiſons des Eſpagnols, quoique oppoſées aux engagemens de Philippe avec l'électeur, n'avoient rien à quoi on ne dût s'attendre. Il les expoſa ſimplement à Louis, & le pria de les faire valoir auprès de ſon malheureux allié.

Mauvaiſe ſituation des affaires.

Une telle réponſe étoit peu ſatisfaiſante. Les nouvelles qu'on reçut enſuite d'Eſpagne ne l'étoient pas davantage. Les négocians françois y eſſuyoient des vexations; les égards dus à la France paroiſſoient oubliés, non par le prince, mais par les ſujets. En même-tems les préparatifs de guerre ſe faiſoient ſi mal; l'état des affaires empiroit tellement, qu'il y avoit tout à craindre pour Philippe. Son grand-père ne voulant pas lui faire la guerre, comme les alliés l'exigeoient, & ne pouvant plus le ſecourir, ſe contenta de lui écrire en ces termes:

Louis XIV. refuſe de ſe prêter au ſiége de Girone.

" Si vous êtes informé, comme je
„ n'en doute pas, de ce qui ſe paſſe en
„ Flandre, vous comprendrez aiſé-
„ ment

1710.

„ ment que, pendant que Douai eſt
„ aſſiégé, la conjoncture n'eſt pas pro-
„ pre au ſiège de Girone; & que ce
„ ne ſeroit pas contribuer au repos de
„ l'Eſpagne, que de laiſſer la France
„ ouverte à mes ennemis. L'état des
„ affaires changera peut-être avant la
„ fin de la campagne; & ſi je puis
„ alors diſpoſer de quelque partie de
„ mes troupes, je ſerai bien aiſe de les
„ employer comme vous le ſouhai-
„ tez „.

Louis XIV. à Philippe V. 28 *avril.*

" Profitez cependant, autant qu'il
„ vous ſera poſſible, de la foibleſſe de
„ l'archiduc, & ſongez que votre ſort
„ eſt entre vos mains. La campagne
„ que vous allez faire en décidera; &
„ ſi elle eſt glorieuſe pour V. M., nos
„ ennemis en ſeront moins difficiles
„ ſur les conditions de la paix. Il ſeroit
„ inutile de vous dire encore à quel
„ point elle eſt néceſſaire à mon roy-
„ aume; & je crois que vous ſavez que
„ je l'expoſe aux plus grands périls, en
„ rejettant les propoſitions odieuſes
„ qui m'ont été faites à votre préju-
„ dice „.

Il inſiſte ſur la néceſſité de la paix.

1710.

Il ſe plaint des traitemens que les François eſſuient en Eſpagne.

" Je vous avoue que j'avois lieu de
„ croire que, riſquant tout pour vous,
„ mes ſujets reſſentiroient au moins
„ en Eſpagne les effets de la recon-
„ noiſſance dont vous m'aſſûrez, &
„ que je crois être véritables. Ils
„ éprouvent cependant des traitemens
„ que je n'aurois pas ſoufferts ſous le
„ règne de votre prédéceſſeur. J'or-
„ donne à Blécourt de vous en parler
„ fortement. Vous me ferez plaiſir de
„ l'écouter avec attention, & de lui
„ rendre une réponſe déciſive. Car il
„ ne ſuffit pas que vous diſiez que vos
„ miniſtres agiſſent ſans vos ordres :
„ j'ai trop bonne opinion de vous pour
„ admettre une pareille excuſe. Elle
„ ne vous ſeroit pas honorable, com-
„ me elle ne ſeroit pas conforme aux
„ ſentimens d'eſtime & d'amitié que
„ je conſerverai toujours pour vous„.

Réponſe ferme de Philippe.

Philippe V. à Louis XIV.
14 mai.

Philippe répondit, après avoir témoigné combien il étoit ſenſible à ces plaintes : qu'il n'étoit nullement capable de ſouffrir que ſes miniſtres, à portée d'attendre ſes réſolutions, euſſent la témérité d'agir contre ſes ordres ;

qu'il leur ordonnoit lui-même tout ce qu'ils devoient faire, & tâchoit d'ordonner avec juſtice & avec prudence : que ſi dans l'éloignement, ils croyoient devoir prendre des réſolutions précipitées ſans attendre les ſiennes, il pouvoit empêcher qu'ils n'en priſſent quelquefois de mauvaiſes ; mais qu'en ce cas il ſavoit les punir ; qu'il avoit fait réparer les violences commiſes à l'égard de capitaines de vaiſſeaux françois, dès qu'il en avoit été informé ; & qu'il avoit donné ſes ordres pour prévenir de nouvelles plaintes. 1710.

Empriſonnement de Médina-Céli.

L'empriſonnemeni du duc de Médina-Céli, ſeigneur ſi puiſſant, prouvoit bien que le jeune monarque ne ſe livroit pas ſans réſerve à ſes miniſtres. Il l'avoit fait arrêter dans le palais, le 15 avril, & conduire au château de Ségovie, ſans s'expliquer ſur les motifs de ſa détention. Il écrivit ſeulement à Louis XIV., que le duc abuſoit de ſa confiance pour agir contre ſon ſervice. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le roi de France fut par ſes avis le premier auteur de ce coup d'autorité. Ce-

Id. 21 *avril.*

Louis n'y avoit aucune part.

1710. pendant il ne ſe doutoit pas même des raiſons qui pouvoient y avoir déterminé le roi d'Eſpagne: " Je ſuis perſuadé, lui marqua-t-il ſagement, „ que vous n'aurez pas fait une telle „ démarche, ſans en avoir bien peſé „ toutes les conſéquences, & ſans „ conſidérer, que ſi la fermeté eſt néceſſaire dans les tems difficiles, elle „ ne convient qu'autant qu'elle appuie la juſtice & la raiſon. Je crois „ donc qu'il eſt de votre intérêt d'inſtruire vos ſujets des correſpondances criminelles, que je ſuppoſe que „ le duc de Médina-Céli entretenoit „ contre votre ſervice; pourvu toutefois que ſes liaiſons avec les ennemis de V. M. n'enveloppent pas des „ gens qu'elle jugera peut-être à propos de ménager „.

Louis XIV. à Philippe V. 5 mai.

Cette affaire n'eſt point éclaircie.

Il en fut de cette affaire comme de pluſieurs autres, où la vérité reſta toujours ſous des nuages. Cinq commiſſaires, du conſeil de Caſtille, furent chargés de l'inſtruction du procès; mais rien ne tranſpira. Les évènemens de la guerre, la mort de Médina-Céli l'an-

née ſuivante, peut-être des ménagemens politiques pour ſon illuſtre maiſon, ſuſpendirent les recherches & le jugement. Blécourt dit dans une dépêche que le duc inſtruiſoit les ennemis de tous les ſecrets de l'Etat, & les exhortoit vivement à entrer en Eſpagne. Une ſi noire trahiſon auroit dû être conſtatée & punie avec plus d'éclat. 1710.

M. de Blécourt au roi. 29 mai.

Moins Louis XIV. avoit lieu d'être content des Eſpagnols, plus il deſiroit ardemment la paix ſi néceſſaire à ſon royaume. Le maréchal d'Huxelles & l'abbé de Polignac, ſes plénipotentiaires, tâchoient de l'obtenir dans les conférences de Gertruidenberg, par des offres auſſi humiliantes pour lui qu'avantageuſes pour les alliés. Un fol orgueil & une barbare ambition s'oppoſèrent encore à l'accompliſſement de ſes vœux. Outre ce qu'il cédoit de ſes Etats, il offrit des ſecours d'argent contre ſon petit-fils, en cas qu'il voulût ſe maintenir ſur le trône.

Conférences de Gertruidenberg ; offres humiliantes de Louis.

Mémoires de Torci.

Les ennemis perſiſtèrent à exiger que ſeul, avec ſes propres armes, il détrônât ce prince dans l'eſpace de

Demandes des ennemis.

1710. deux mois de trève ; ſans quoi ils recommenceroient la guerre, même après avoir été mis en poſſeſſion des places qu'il falloit d'abord leur céder. Conçoit-on que dans notre ſiécle la fureur ait pu monter à un tel excès ? que des politiques, d'ailleurs éclairés, aient pu inſulter de la ſorte à l'infortune d'un grand monarque ? qu'ils n'aient pas prévu qu'un évènement pouvoit détruire leurs prétentions, & leur arracher ce qu'un trait de plume leur aſſûroit ? Leur abſurde dureté fit rompre les conférences vers la fin de juillet : la France y gagna, & ce fut en particulier le ſalut de l'Eſpagne.

Philippe étoit parti le 3 mai pour joindre ſon armée. La reine, en qualité de régente, écrivit à Louis XIV., au ſujet des négociations, une lettre où l'on reconnoîtra la trempe de ſon caractère

La reine d'Eſpagne excite Louis XIV.

Lettre du 1er. août.

" Le ſieur de Blécourt m'ayant communiqué la réſolution que V. M. a „ priſe de rappeller ſes plénipotentiai- „ res, ſur les propoſitions barbares „ que les alliés leur ont faites en der-

„ nier lieu, j'ai cru devoir vous mar- 1710.
„ quer par un exprès l'extrême recon-
„ noiſſance que j'en ai, & la ſincère
„ diſpoſition où nous ſommes d'aider
„ la France, en tout ce que nous pour-
„ rons, à ſoutenir une guerre que la
„ témérité de nos ennemis rend tous
„ les jours plus néceſſaire & plus juſte
„ de notre part. Il y a long-tems que
„ nous prévoyons quelle devoit être
„ la fin des conférences de Gertrui-
„ denberg, perſuadés que les Anglois
„ & les Hollandois ne veulent ni le roi
„ votre petit-fils en Eſpagne, ni la
„ France en état de tirer un jour ven-
„ geance de la tyrannie qu'ils exer-
„ cent à ſon égard. Nous avons vu, Effets d'une déſunion affectée.
„ par cette raiſon, avec un déplaiſir
„ infini, le parti que vous avez pris
„ de nous abandonner, pour ainſi di-
„ re, croyant, par cette conduite,
„ porter à des ſentimens plus modé-
„ rés un ennemi que la bonne fortu-
„ ne aveugle, & qui ne reconnoît
„ plus d'autre loi que celle de la for-
„ ce qu'il a malheureuſement en main.
„ Aujourdhui que nous devons attri-

1710. „ buer à un artifice toutes les inſinu-
„ ations qu'on nous a faites, d'affecter
„ une déſunion qui nous a cauſé tant
„ de mal, tâchons, je vous ſuplie
„ très-humblement, de regagner par
„ une route tout-oppoſée ce que nous
„ avons perdu ; & n'ayant plus qu'un
„ même intêret, efforçons nous de
„ tirer par des meſures mieux con-
„ certées que par le paſſé, les avanta-
„ ges que nous pouvons eſpérer de
„ l'union effective des deux couron-
On demande le duc de Vendôme pour général. „ nes. Nous ne vous ſerons point à
„ charge ; mais nous demandons com-
„ me une choſe abſolument néceſſai-
„ re, pour perſuader aux Eſpagnols
„ que nous allons agir avec le même
„ eſprit, de nous envoyer au plutôt le
„ duc de Vendôme pour commander
„ notre armée en Catalogne. Le roi
„ qui connoît par lui-même combien
„ il a beſoin d'un bon général, le ſou-
„ haite avec paſſion ; & je puis vous
„ aſſurer que cela fera le meilleur effet
„ du monde, même par rapport à la
„ France, dans le cœur de nos ſujets.
„ On ne peut être plus ſenſible que je

„ le ſuis aux bontés de V. M., & je 1710.
„ vous prie de l'être un peu auſſi à la
„ tendreſſe que le roi & moi avons
„ pour vous. „

Il auroit fallu l'envoyer plus tôt.

Louis XIV, il faut l'avouer, paroît foible dans ces derniers tems, en comparaiſon du roi & de la reine d'Eſpagne. Mais la jeuneſſe & l'intérêt le plus puiſſant animoient leur courage: le ſien, affoibli par la vieilleſſe, cédoit aux beſoins de la France, dont il eſpéroit finir les maux, en achetant une paix plus humiliante que les revers. Il eut bientôt lieu de ſe repentir de n'avoir pas du moins accordé Vendôme, ſur la première demande qui lui avoit été faite. Le marquis de Villadarias, général de Philippe, étoit d'une capacité très-médiocre: il fit de grandes fautes dont les ennemis profitèrent. On conſomma en vain les ſubſiſtances au camp d'Ivars, pour attendre l'occaſion d'une bataille qu'on ne pouvoit livrer; on reçut un échec conſidérable à Alménara, le 27 juillet; & ſans le ſecours de la nuit, le roi ſeroit peut-être tombé entre les mains

Villadarias commande mal.

1710. des impériaux. Croyant alors devoir changer le général, il appela le marquis de Bai qui commandoit en Eſtramadoure.

Préjugé répandu parmi les troupes eſpagnoles.

Celui-ci fut encore plus malheureux que le premier. La terreur s'étoit répandue parmi les troupes: des patriſans ſecrets de l'archiduc inſinuoient même, qu'on vouloit les ſacrifiier à la politique de Louis XIV, pour que ſon petit-fils eût un pétexte honnête de quitter l'Eſpagne : les préventions étoient ſi fortes, qu'une telle abſurdité pouvoit produire ſon effet. Enfin le marquis de Bai laiſſa paſſer l'Ebre à Stahremberg. Un renfort que les ennemis avoient reçu, les rendoit ſupérieurs en infanterie. Ils marchèrent droit à Sarragoſſe. Le 20 août, ils livrèrent la bataille aux Eſpagnols, qui attendoient aux portes de cette ville; l'infanterie d'Eſpagne jetta les armes preſque ſans combat; la cavalerie, après avoir battu l'ennemi à l'aîle droite, ne put ſe rallier parce qu'elle avoit chargé avec trop peu d'ordre. Tout ſe diſſipa.

Mémoires de Saint Philippe.

Bataille de Sarragoſſe.

La victoire Sarragoſſe, avec ce qui n'étoit pas

fortifié en Aragon, ſe ſoumit d'abord au vainqueur. Le roi reprit la route de Madrid. Le marquis de Bai raſſembla, comme il put, les débris de ſon armée: on la croyoit preſque entièrement perdue; mais la plus grande partie ſe rallia peu-à-peu ſous les drapeaux. Après une victoire, en apparence déciſive, l'archiduc étoit encore bien éloigné du terme de ſes eſpérances; il n'avoit même rien gagné, ſi la nation demeuroit ferme contre lui. 1710. de l'archiduc n'eſt point déciſive.

Le duc de Vendôme alloit enfin commander les troupes dEſpagne. Il apprit à Bayonne le triſte évènement de Sarragoſſe. C'étoit, à ſon avis, la ſuite des fautes qu'on avoit faites. Les huit jours de marche avant la bataille lui paroiſſoient *un tiſſu continuel de mauvaiſes manœuvres & de puérilités:* il annonçoit à Louis XIV, avant d'être ſur les lieux, que les peuples étant toujours fidèles, on pouvoit remédier à tout: il répondit même que les choſes changeroient de face, ſi l'on mettoit le duc de Noailles en état d'agir, comme on l'avoit projeté. Vendôme prévoit de loin les choſes.

Le duc de Vendôme au roi. 2 ſeptembre.

1710. Noailles étoit arrivé à Bayonne pour conférer avec lui. " Il eſt parfaitement
Son eſtime pour Noailles. „ inſtruit, ajoute Vendôme, non-
„ ſeulement des affaires de Rouſſillon
„ & de Catalogne, mais auſſi de cel-
„ les d'Eſpagne; & j'avoue qu'il y a
„ plaiſir d'avoir à faire avec des gens
„ auſſi intelligens, d'auſſi bonne vo-
„ lonté & auſſi zélés pour le bien de
„ votre ſervice. Enfin, ſi V. M. lui
„ donne des troupes, comme je l'eſ-
„ père, je me fais caution pour lui
„ qu'il s'en ſervira très-utilement, &
„ qu'il fera tout ce qu'il ſera poſſible
„ de faire ".

Deſcente des Anglois en Languedoc. Ce témoignage d'un héros étoit bien dû à Noailles. Il venoit de ſauver le Languedoc d'une invaſion, par des prodiges de zèle & d'activité. Une eſcadre angloiſe de vingt-quatre vaiſſeaux débarqua des troupes à Cette, la nuit du 25 juillet: Les ennemis ne trouvèrent preſque aucune réſiſtance, ſe rendirent mâitres de ce port, enſuite d'Agde; & ils ſe préparoient à s'emparer de Béziers. Leur général étoit Seiſſan, gentilhomme languedocien,

Lettres des ducs de Roquelaure & de Noailles à M. Voiſin.

qui avoit été colonel en France, qu'on avoit caſſé & irrité ; ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne permettoit aucune violence à ſes ſoldats, & qu'il s'efforçoit de gagner les eſprits par la douceur. Les religionnaires, les nouveaux convertis n'avoient en général que trop de penchant à la révolte. Le peu de troupes de la province ſervoit à contenir le Vivarais & les Cévennes. Tout ſembloit favorable aux vues des Anglois. Une fois établis, fortifiés, renforcés par les ſecours qu'ils pouvoient bientôt recevoir, quelle inquiétude n'auroient-ils pas donnée à la France ? 1710.

Noailles vole au ſecours.

Le duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, dépêcha d'abord un courrier au duc de Noailles, pour lui demander le plus de ſecours qu'il ſeroit poſſible d'envoyer. Son courrier arrive le 25 à huit heures du ſoir au Boulou. Noailles y étoit campé, & ſe diſpoſoit à paſſer les monts, quoiqu'il eût fort peu de troupes. Sur le champ, frappé de l'importance de cette affaire, des ſuites funeſtes qu'elle entraîneroit,

1710. si le remède n'étoit prompt & efficace, il se détermine à voler lui-même où le danger du royaume l'appelle. Il arrange tout pour la sureté de la frontiére ; il remet au marquis de Brancas l'éxécution de ses ordres ; il fait marcher les troupes avec douze pièces de gros canon ; il arrivc à Béziers & y rassure les esprits ; il joint Roquelaure le 26, visite avec lui les bords du canal, retourne en poste au- devant de sa petite armée jusqu'à Pezenas, se met à la tête, & continue la marche toute la nuit. Enfin il s'empare du poste d'Agde, que l'ennemi avoit abandonné.

Marche étonnante.

Les ennemis chassés. Les Anglois se retranchoient à Cette. Le 30 au matin on tombe sur eux, on les charge, on les poursuit jusques dans la mer ; plusieurs dragons entrent même dans leurs chaloupes. Noailles avec son canon auroit foudroyé deux frégates qui gardoient l'entrée du port, si elles n'eussent coupé leurs cables avec précipitation pour mettre à la voile. Il fait attaquer le fort de Cette, & les grenadiers pénètrent par les embrasures. On ne perdit qu'un soldat dans

toute l'expéditon; tant les ennemis étoient frappés de ſurpriſe & d'épouvante. 1710.

Ce qui la rend ſur-tout remarquable, c'eſt l'activité, la diligence du chef, jointes à une conduite ſi prudente. Il paſſa cinq jours & cinq nuits de ſuite à cheval. Le chemin étoit de plus de quarante lieues: la cavalerie le fit en trente heures, l'infanterie en quarante-huit, l'artillerie en quarante-trois, ſans qu'un ſeul homme reſtât derrière. " Le peuple de Paris dit „ que, ſi vous êtes arrivé le jour que „ l'on marque, le diable vous a porté. „ Ainſi vous voilà regardé comme „ ſorcier, pendant que nous vous admirons „. C'eſt ce que madame de Maintenon écrivit au duc de Noailles. Circonſtances de cette expédition.

Il reçut du roi les marques d'approbation les plus honorables. Voici la dépêche: elle fera connoître la manière dont on louoit les ſervices: Louanges que le roi donne à Noailles.

„ Mon couſin, la deſcente que les „ ennemis avoient faite à Cette, au- „ roit pu avoir des ſuites fâcheuſes, „ ſi vous n'aviez pas marché avec au- *Le roi au duc de Noailles. 4 août.*

1710. „ tant de diligence que vous avez fait,
„ pour vous oppoſer à l'établiſſement
„ qu'ils vouloient prendre ſur la côte
„ de Languedoc. Dans le moment que
„ la nouvelle m'en fut mandée par le
„ le duc de Roquelaure, je vous en-
„ voyai mes ordres pour faire un dé-
„ tachement de l'armée que vous
„ commandez ; mais ce ſecours auroit
„ été trop lent, ſi vous n'aviez pas
„ pris de vous-même le parti de faire
„ ce qui vous a paru être le plus im-
„ portant, & le plus néceſſaire pour
„ mon ſervice. Votre zèle & votre
„ bonne volonté vous ont fait vaincre
„ des difficultés, qui auroient paru
„ inſurmontables à beaucoup d'au-
„ tres. Jamais marche de troupes n'a
„ été faite avec plus d'activité & de vi-
„ gilance, & il n'eſt preſque par croya-
„ ble que vous ayez pu arriver du
„ camp où vous étiez au-delà de Per-
„ pignan, en moins de trois jours ;
„ ſurtout conduiſant avec l'infanterie
„ douze pièces de canon. C'eſt cette
„ diligence qui a ſurpris les ennemis,
„ dans le tems qu'ils ne pouvoient

„ pas s'y attendre, & qui les a déter- 1710.
„ minés à ſe rembarquer avec précipi-
„ tation & déſordre, lorſqu'ils ont vu
„ arriver les premières troupes, qui
„ malgré la fatigue de leur marche,
„ les ont attaqués avec beaucoup de
„ vigueur. Le duc de Roquelaure
„ avoit donné de parfaitement bons
„ ordres, pour éviter que cette deſ-
„ cente ne cauſât quelques troubles &
„ mouvemens au-dedans de la pro-
„ vince; mais il n'auroit pas été en
„ état, ſans vous, de s'oppoſer aux
„ établiſſemens que les ennemis pre-
„ noient ſur la côte & de les en chaſ-
„ ſer: vous ne pouviez rien faire de
„ plus utile pour mon ſervice, ni qui
„ me fût plus agréable. Comme j'ai
„ donné mes ordres pour faire aller
„ en Languedoc trois bataillons de la
„ marine & des galères, le duc de Ro-
„ quelaure en aura ſuffiſamment pour
„ raſſurer la côte, & rien ne vous em-
„ pêchera de retourner en Rouſſillon
„ avec les mêmes troupes que vous
„ avez amenées, pour tâcher de pren-
„ dre quelque avantage ſur mes enne-

1710. „ nemis dans le Lampourdan, ou du
„ moins faire ſubſiſter mes troupes
„ aux dépens de leurs pays, pendant
„ que les leurs ſont occupées du côté
„ de l'Aragon. Tous les mouvemens
„ que vous ferez ſeront avantageux au
„ roi d'Eſpagne; & j'ai aſſez de preu-
„ ves de votre capacité & de votre
„ zèle, pour ne pas douter que vous
„ ne profitiez de tout ce que la con-
„ joncture vous permettra de faire
„ pour le bien de mon ſervice. Et la
„ préſente n'étant pour autre fin„ &c.

Zèle ſincère.

Noailles ſaiſit l'occaſion de cette dépêche, pour rendre témoignage au roi même, comme il l'avoit fait au miniſtre, de l'application & de la bonne volonté des officiers-généraux, & des officiers d'artillerie. Il le conjure, en finiſſant, de vouloir bien le diſtinguer du reſte de ſes ſujets, non par les graces qu'il a coutume de prodiguer, mais en diſcernant le zèle qui l'attache à ſa perſonne & à ſon ſervice. Ces proteſtations partoient du cœur, & furent toujours confirmées par les effets. L'intendant de Languedoc, Baſville,

Le duc de Noailles au roi.
17 août.

dont il fait beaucoup d'éloges, étoit auſſi un de ces hommes rares, qu'un roi doit s'eſtimer heureux d'employer aux grandes affaires. 1710.

De retour en Rouſſillon dès le 6 août, méditant, écrivant, agiſſant preſque ſans relâche, le duc de Noailles, à la nouvelle que les conférences de Gertruidenberg étoient rompues, ſentit plus que jamais l'importance de l'expédition de Girone. Il jugeoit avec raiſon que la guerre étoit l'unique moyen de parvenir à la paix; que le meilleur moyen d'obtenir des conditions moins dures, étoit de faire perdre aux ennemis l'idée de conquérir l'Eſpagne; que la priſe de Girone ſeroit pour eux un coup mortel; que la France, malgré ſes diſgraces, pourroit encore les faire bientôt repentir de leur barbare obſtination.

Politique ſage & courageuſe.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 9 août.

Il propoſa de nouveau ſes vues au miniſtre. L'entrepriſe lui paroiſſoit poſſible en hiver; les troupes qui l'auroient exécutée, pouvoient être renvoyées ailleurs au mois d'avril; avec cinquante mille écus, il comptoit

Projet pour le ſiège de Girone.

1709. fournir aux dépenſes du ſiège; il ne demandoit même cette ſomme que
Id. 17 août. comme un prêt, s'engageant à la remplacer aux dépens du pays. Il calculoit tout, il deſiroit qu'on prît toutes les meſures convenables; il obſervoit avec douleur, que depuis cinq ans, la conquête de la Catalogne avoit manqué faute d'ordre & de précautions. Il diſoit avec raiſon qu'il faut quelquefois abandonner tout un côté, pour finir abſolument ce qu'on doit faire dans un autre, & il citoit l'exemple des ennemis, qui avoient ſi bien réuſſi par-là en Bavière.

Bien concerter les opérations. Comme rien n'étoit plus eſſentiel que de concerter les opérations avec le roi d'Eſpagne, afin que les deux armées concouruſſent au ſuccès, il offroit de faire lui-même dans cette vue le voyage de Madrid; nouvelle peine qu'il prendroit volontiers pour le bien public. On peut tout ſe promettre, diſoit-il, lorſqu'on a ſu préparer les choſes, & prévoir toutes les ſuites & tous les inconvéniens qui peuvent arriver; autrement on agit au haſard:

la fortune ſouvent n'eſt favorable, qu'autant qu'on a pris des précautions pour la mettre de ſon parti. Un général conſommé n'auroit pas mieux vu les choſes. 1710.

Noailles eſpère encore pour l'Eſpagne.

Ayant appris que Vendôme étoit envoyé en Eſpagne, il deſira de s'aboucher avec lui. Vendôme le deſiroit de ſon côté. Ces deux généraux ſe rencontrent à Bayonne. Ils y apprennent la déroute de Sarragoſſe. Nous avons déja rapporté ce que le premier écrivit au roi ſur un ſi triſte évènement. Le ſecond penſe de même, & perſiſte à croire qu'il importe de ſuivre l'entrepriſe de Girone. Outre qu'il y a encore de l'eſpérance, comme il le remarque, plus l'Eſpagne ſeroit en péril, plus on ſeroit intéreſſé à la ſoutenir, de peur qu'elle ne fût ſubjuguée, & que les forces des deux partis ne ſe tournaſſent enſuite contre la France: or, c'eſt par le Rouſſillon que les ſecours doivent être les plus utiles: ils obligeront Stahremberg de repaſſer en Catalogne. D'ailleurs le roi y ſera plus maître des mouvemens de ſes troupes,

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 2 ſeptembre.

Intérêt de la France à la ſoutenir.

1710. & pourra les faire agir juſqu'au point qu'il jugera convenable pour ſon ſervice. Noailles ſembloit prévoir les évènemens.

Foible politique à la cour de France.

Il eſt certain qu'on ne pouvoit obtenir que par les armes une paix qui ne fût pas honteuſe; & on l'auroit déja obtenue, ſi l'on eût montré moins de foibleſſe. Torci le penſoit lui-même.

M. de Torci au duc de Noailles. 15 août.

" Je vous avoue, marquoit-il au duc „ de Noailles, que je ſuis du nombre „ des imbécilles, qui croient que vous „ pourriez contribuer davantage à la „ paix, que les négociations d'Hol- „ lande & les conférences de Gertrui- „ denberg ne l'ont pu faire. Les „ grands politiques, animés par leur „ zèle pour la gloire du roi & pour le „ bien de la patrie, ne penſent pas „ de même, & répandent leur avis „ dans le public par plus de bouches „ que la renommée n'en eut jamais. „ J'aime mieux que leurs diſcours „ vous reviennent par d'autres que „ par moi: ce ſeroit tout au plus ma- „ tière à être traitée dans les jardins „ de Marli „. Ces politiques, dont

quelques-uns étoient du premier rang, se trompoient alors, & nuisoient aux affaires avec de bonnes intentions. La suite le prouvera. 1710.

Noailles envoyé au roi d'Espagne.

Quand on sut à Versailles que le roi d'Espagne étoit vaincu, les inquiétudes & les craintes redoublèrent. On suspendit les préparatifs du siège de Girone, on revint aux idées de pacification, on résolut d'envoyer le duc de Noailles à Madrid, non-seulement pour examiner l'état des affaires, mais pour décider Philippe à sacrifier sa couronne, s'il n'étoit plus en état de la soutenir. En lui adressant son instruction, Torci lui marque: „ Elle „ vous fera voir la confiance entière „ que le roi prend en vous. La com- „ mission est difficile; mais nous som- „ mes dans un tems, où il y en a peu „ de faciles. Si vous pouviez réussir, „ vous abrégeriez bien des peines & „ des embarras, & le royaume vous „ devroit beaucoup.

Objet de sa commission.

Cette instruction porte, qu'il faut examiner sérieusement avec le roi d'Espagne le vèritable état de ses for-

Parler avec liberté & sans flatterie.

1710. *Inſtruction du 7 ſeptembre.*

ces, de ſes moyens, de toutes ſes affaires. Le duc de Noailles doit lui faire des queſtions au nom du roi même, ſur les particularités les plus intimes. La flatterie, pernicieuſe en tout tems, ſeroit plus mortelle que jamais dans les circonſtances préſentes : en achevant de précipiter le roi d'Eſpagne, la France acheveroit auſſi de ſe ruiner.

Propoſer un petit partage, ne pouvant mieux faire.

Si les eſpérances dont il ſe repaît ſont fauſſes & chimériques, il faudra, ſans perdre de tems, mettre à profit la vérité qu'on lui aura dévoilée. Ne pouvant conſerver l'Eſpagne & les Indes, il n'auroit de reſſource que dans le partage que ſes ennemis étoient diſpoſés à lui offrir. La Sicile & la Sardaigne, partage ſi modique & peut-être mal aſſuré, ne peuvent ſans doute compenſer la perte d'une des premières couronnes du monde. " Mais il y a

Ibid.

Faire ſentir que cette condition eſt bien préférable à une vie privée.

„ moins de proportion encore entre „ le rang d'un roi qui poſſéderoit ces „ deux iſles, & la vie privée d'un „ prince dépouillé de ſes Etats, ſans „ eſpérance de pouvoir jamais remon„ ter ſur le trône dont ſes ennemis „ l'auroient

„ l'auroient chaſſé. Celui qui règne, 1710.
„ quoique ſur une petite étendue de
„ pays, peut, par ſa ſageſſe & par ſa
„ bonne conduite, ſe faire conſidérer
„ des autres nations de l'Europe; &
„ lorſqu'il voit devant lui une longue
„ ſuite d'années, il peut eſpérer des
„ conjonctures favorables pour ren-
„ dre ſa fortune meilleure. Un prince
„ réduit à la condition d'un particu-
„ lier eſt bientôt oublié: ſes vertus
„ ſont comme enſevelies; il devient
„ inutile au reſte de la terre, ſouvent
„ à charge à ſon propre pays; & loin
„ de trouver des occaſions de faire va-
„ loir ſes droits, il ne laiſſe à ſa poſté-
„ rité que de vains titres & de vaines
„ prétentions „.

Diſſiper les illuſions avec prudence.

Dans le cas que l'on ſuppoſe, le duc de Noailles ouvrira les yeux du roi d'Eſpagne en préſence de la reine, & leur laiſſera enſuite ſentir l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils ſont menacés; il ne propoſera encore aucun expédient pour adoucir ces malheurs: l'eſſentiel eſt de diſſiper leur illuſion. Enſuite il parlera ſé-

Ibid.

1710. parément à l'un & à l'autre, ou même à la princeſſe des Urſins. Il repréſentera leur perte comme certaine & imminente; il leur inſpirera le deſir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage. Il perſuadera en particulier à la princeſſe des Urſins l'impoſſibilité abſolue de rétablir & de ſoutenir les affaires, quand même on prendroit Girone.

Diſſimuler la reſolution.

Il lui fera entendre du reſte, qu'il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage, ni d'éteindre le zèle des peuples; que ſi le roi d'Eſpagne prend le parti d'abandonner ſa couronne, ſa réſolution doit reſter dans un profond ſecret; que ce prince ne doit la confier qu'au roi ſon grand-père, afin que S. M. puiſſe renouer & conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible. On laiſſe au négociateur la liberté d'employer, auprès de la princeſſe des Urſins, les conſidérations particulières, ſoit d'eſpérance ou de crainte, qu'il jugera propres à la toucher perſonnellement; juſqu'à lui dire, mais à la dernière extrémité,

Ibid.

Faire entrer la princeſſe des Urſins dans les vues du roi.

qu'on la rendra responsable des mauvais conseils, qui entraîneroient le roi d'Espagne dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour lui conserver quelques états. 1710.

" Sa majesté connoît combien la négociation est pénible dans toutes ses „ circonstances ; mais elle sait en même-tems que le duc de Noailles, „ plein de zèle pour son service, ne „ se rebutera jamais par les difficultés ; que plus elles seront grandes, „ plus il s'efforcera de trouver les „ moyens de les applanir ; & que souvent il surmontera celles que d'autres regarderoient comme invincibles „. Il confiera au duc de Vendôme, sous un secret inviolable, l'objet de sa mission. Difficulté d'une pareille commission. *Ibid.*

Noailles étoit à Bayonne avec Vendôme, lorsqu'il apprit par une lettre du ministre de la guerre, que le roi lui avoit envoyé ordre de passer incessamment à Madrid. Il ne douta point que ce ne fût uniquement pour examiner & concerter ce qui regardoit les opérations militaires ; car il n'avoit encore Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid.

1710. aucun ordre de l'autre miniſtre. Vendôme deſirant qu'il l'accompagnât, ils partirent enſemble. Mais en chemin ils reçurent la nouvelle que Philippe V, à l'approche des ennemis, s'éloignoit de ſa capitale, & ſe retiroit à Valladolid avec la reine. La diligence devenoit plus néceſſaire. Vendôme avoit eu des accès de fièvre : il ne pouvoit preſſer ſa marche dans un pays où il eſt impoſſible de courir en chaiſe. Il conſentit volontiers que Noailles prît les devants : celui-ci arriva en poſte à Valladolid, au moment où le roi y entroit.

Grande preuve de la fidélité eſpagnole.

Tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors, tout ce qu'il vit en arrivant, étoient autant de preuves de la fidélité & de la conſtance eſpagnole. Les grands, ſans exception, les principaux membres des conſeils, les ſeigneurs, la nobleſſe, les ſubalternes même attachés aux tribunaux, avoient voulu ſuivre le monarque ; quoiqu'il eût laiſſé, par un décret, liberté entière de reſter à Madrid, promettant de ne point imputer à mauvaiſe intention, ce qui ſe-

Mémoire du duc de Noailles.

roit le pur effet de la violence & des armes. Pluſieurs officiers de juſtice, pauvres ou infirmes, faiſant le voyage à pied, excédés de fatigue, avoient été reçus derrière les carroſſes de la cour. La plupart des gros bourgeois, des marchands, des artiſans aiſés, avoient auſſi abandonné la capitale; & l'archiduc n'avoit trouvé par-tout que des preuves éclatantes d'averſion. 1710.

Trait particulier.

Mancéra & del-Freno furent arrêtés à Madrid par leur vieilleſſe. Stanhope, général anglais, les invitant à reconnoître le roi Charles, ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de vénération pour M. l'archiduc d'Autriche, mais qu'ils ne reconnoiſſoient qu'un dieu, & qu'un roi, qui étoit Philippe V.

M. de Bécourt au roi. 30 octobre.

Réſolution priſe de ne point s'oppoſer à la marche des ennemis.

Le lendemain de ſon arrivée, Philippe aſſembla un conſeil nombreux, y fit entrer Noailles, & lui ordonna de parler le premier. Malgré la confuſion & la diverſité d'avis, inévitables dans de pareilles aſſemblées, on convint de pluſieurs choſes importantes par rapport aux troupes, & en particulier de

Mémoire du duc de Noailles.

1710. ne point les mettre en mouvement, de ne faire aucune démarche qui pût détourner l'ennemi de ſes deſſeins ſur Madrid ; rien n'étant plus avantageux que de gagner par-là beaucoup de tems, & de pouvoir prendre les meſures convenables. Vendôme devoit régler le reſte.

Noailles fait ſentir qu'on ne doit pas attendre des troupes françaiſes.

On traita enſuite un article plus délicat. Tous les Eſpagnols inſiſtèrent ſur la néceſſité des ſecours de France, & furent d'avis que le roi devoit envoyer un homme de conſidération à Louis XIV, pour lui demander des troupes, comme l'unique moyen de ſauver l'Eſpagne. Noailles ſentit d'abord les inconvéniens de cet avis : il crut devoir le réfuter ſur le champ, afin de ne laiſſer aucun ſujet de défiance à des hommes très-ſoupçonneux. Il prouva donc l'impoſſibilité, l'inutilité même du prompt ſecours que l'on deſiroit : il repréſenta d'une part la diſtance des lieux, la difficulté des vivres, la perte du tems ; de l'autre, que l'armée ennemie étoit foible, & qu'il importoit à l'Eſpagne, après

Ibid.

de ſi grandes démonſtrations de zèle & de courage, de faire voir qu'elle pouvoit ſe défendre, ſe maintenir ſans ſecours. Il ajouta qu'une diverſion lui paroiſſoit la ſeule choſe poſſible, utile, vraiment ſolide, & qu'il eſpéroit que le roi ne refuſeroit pas de s'y prêter. Ses raiſons entraînèrent les ſuffrages. On forma une eſpèce de junte, pour travailler deux fois par jour ſur les détails de la guerre : il y aſſiſta ſouvent, comme on le deſiroit. 1710.

Il fait eſpérer une diverſion plus utile.

Au milieu de ces opérations, il reçoit par la poſte une lettre de Torci, qui lui annonce une inſtruction & une lettre de créance. Il devine d'abord ſur quoi la commiſſion doit rouler. Ses ordres arrivent deux jours après: il les avoit prévenus en maniant déja un ſujet ſi épineux.

Il prévient les ordres de ſa cour.

Les bontés du roi & de la reine à ſon égard, leur confiance en lui, l'épanchement de leur cœur, applaniſſoient les voies aux triſtes repréſentations qu'il devoit leur faire. Tout ce qu'il imagina de plus capable de les toucher, il le mit en œuvre : motifs

Attachement de Philippe & de la reine pour leurs ſujets.

Ibid.

1710. de tendreſſe, de reconnoiſſance, de reſpect pour Louis XIV. Il trouva ces ſentimens gravés dans leur cœur; mais on y oppoſa toujours ce qu'un ſouverain doit à ſes peuples, à un peuple ſur-tout dont le zèle avoit éclaté de tant de manières, dont la fidélité étoit à l'épreuve de tous les coups de la fortune.

Fortes repréſentations que leur fait Noailles.

En vain il repréſenta que les Eſpagnols, depuis long-tems, ignoroient la guerre & la politique; qu'on devoit être ſenſible à leurs démonſtrations d'attachement & de zèle, ſans les croire ſuffiſantes pour ſoutenir un état; qu'on pouvoit même regarder ces démonſtrations comme l'effet de

Ibid.

l'amour-propre, d'un orgueil national qui craignoit de ſe démentir; que peut-être la nation céderoit ſans peine à la force, quand elle pourroit le faire ſans déshonneur; que l'incapacité des ſujets pour le gouvernement, les juſtes ſoupçons que l'on avoit eus contre pluſieurs, la dure néceſſité de ſe ſervir d'eux; la foibleſſe de troupes battues, ſans diſcipline, ſans expérience, ſans

chefs habiles ; le manque de vivres & d'argent : tout enfin donnoit lieu de craindre une funeſte révolution ; que ſi le général Stahremberg joignoit les Portugais, il pouvoit forcer le roi de ſe réfugier dans les montagnes, ſans eſpérance de retour ; que la diverſion même de Catalogne pourroit être inutile à l'Eſpagne, quoique avantageuſe à la France ; qu'une bataille perdue en Eſtramadoure, où l'on ſe propoſoit d'unir toutes les forces, ne laiſſeroit plus ni retraite, ni partage, ni aucunes reſſources. Quelle confiance peut-on avoir en des peuples déſarmés, dont le zèle ſtérile & l'amour aveugle ne produiſent que de l'attendriſſement, que la réſolution de périr avec eux, & d'entraîner dans ſa ruine les perſonnes les plus reſpectables & les plus chères ? N'y auroit-il pas plus de ſageſſe, plus de généroſité même à prendre ſon parti dans une occaſion ſi preſſante, & à ſe contenter d'une partie de ſes biens, en cédant le reſte, qu'à riſquer évidemment de tout perdre, en s'obſtinant à vouloir tout conſerver ?

1710.

Dangers qu'il annonce.

1710. Pour frapper d'avantage, Noailles dit encore que pluſieurs perſonnes, reſpectées en France pour leurs vertus, avoient été d'avis qu'on pouvoit déclarer la guerre au roi d'Eſpagne, s'il refuſoit ce qui lui ſeroit offert dans le traité de paix. Effectivement, dès la fin de 1708, madame de Maintenon avoit écrit au duc lui-même : " Si „ nous faiſons la guerre au roi d'Eſ- „ pagne, vous n'en ſerez point chargé: „ vos remontrances ont été trouvées „ fort juſtes ; & je me preſſe de vous „ ôter l'inquiétude que je vous ai „ vue „. Peut-être les ennemis n'exigeoient-ils cette atrocité, que parce qu'il ſavoient qu'à la cour même de Louis XIV, elle ne révoltoit pas tous les eſprits, dans l'abattement où ils étoient ſous les coups de la fortune.

On avoit penſé en France à faire la guerre au roi d'Eſpagne.

Lettre de madame de Maintenon.

Aucune des raiſons de Noailles ne demeura ſans réplique ; & tantôt le roi, tantôt la reine, les combattirent avec force. Selon eux, " Quoique des „ mécontentemens particuliers euſ- „ ſent produit des exemples d'infidé- „ lité, la nation avoit donné des preu-

Réponſes aux raiſons de Noailles.

Mémoire du duc de Noailles.

„ ves ſi ſûres d'une fidélité inviola- 1710.
„ ble, qu'il leur étoit impoſſible de
„ la ſoupçonner & de ſe détacher
„ d'elle. Les troupes manquoient de
„ diſcipline; mais on alloit les diſci-
„ pliner. L'armée d'Aragon avoit
„ ſouffert, mais celle d'Eſtramadoure
„ étoit entière & meilleure; il n'y
„ avoit pas de bon général, mais le
„ duc de Vendôme y ſuppléeroit. On
„ devoit regarder comme un bonheur
„ que les Anglais euſſent déterminé
„ l'archiduc à marcher à Madrid: il y
„ connoîtroit la diſpoſition des peu-
„ ples; il y verroit que c'eſt une vo-
„ lonté ferme, & non la force, qui
„ les maintient dans le devoir. Les
„ ennemis ont pris de fauſſes meſures,
„ négligé des choſes eſſentielles, mal
„ profité de leur avantage: pourquoi
„ ne pas profiter de leurs fautes?
„ Quels progrès ſolides peuvent-ils
„ faire, ſans places, ſans magaſins,
„ ayant contre eux la nation, éloi-
„ gnés de plus de quatre-vingt lieues
„ de l'endroit où ils ont commencé la
„ campagne? Quelle apparence que

On doit profiter des fautes de l'ennemi.

1710. „ l'archiduc veuille abandonner l'A-
„ ragon & la Catalogne, pour join-
„ dre les Portugais ? La diverſion
„ que l'on demande l'obligeroit bien-
„ tôt de revenir ſur ſes pas. D'ailleurs
„ on fera les derniers efforts pour
„ empêcher cette jonction ; on tâche-
„ ra d'éviter une bataille déciſive ; on
„ ſuivra les conſeils de la prudence.
„ Et ne peut-on pas dire avec plus de
„ raiſon, de l'archiduc, qu'il ſeroit en-
„ tièrement perdu s'il venoit à perdre
„ une bataille au cœur de l'Eſpagne ?
„ Cette dernière reſſource doit être
„ tentée plutôt que d'abandonner le
„ royaume. „

Rien n'eſt déſeſpéré. Ibid. " Après tout, ajoutoit-on, les af-
„ faires ne ſont pas ſi déſeſpérées.
„ Nous ſommes preſque au courant
„ des revenus ordinaires : il n'y a pas
„ deux mois d'engagés ſur l'année
„ prochaine. Ces revenus ſont très-
„ médiocres ; mais les ſecours extra-
„ ordinaires des peuples, & les em-
„ prunts rempliront le vuide des fi-
„ nances. On ſe trouvoit en 1706
„ dans une ſituation encore plus

„ cruelle, puiſque l'on avoit perdu 1710.
„ toutes les places de la Valence & de
„ la frontière de Catalogne „.

La propoſition d'accepter la Sicile & la Sardaigne fut conſtamment rejettée, comme un piège des ennemis pour parvenir à dépouiller entièrement Philippe, à qui il ſeroit impoſſible de conſerver même ce partage. *Encore ſi on propoſoit l'Italie !...* Ce mot échappé donna lieu au négociateur, d'inſinuer que peut-être on obtiendroit Naples, ſi l'on étoit ſûr que le roi d'Epagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la ſeule choſe déciſive qu'il put tirer de Philippe, fut la promeſſe de faire tout ce qu'on voudroit, pourvu qu'on lui laiſſât le continent de l'Eſpagne, & les Indes. Le monarque ſe montra toujours perſuadé, ainſi que la reine, que loin de déſapprouver ce parti, Louis XIV le leur conſeilleroit, comme particulier, s'il ſe trouvoit dans une circonſtance moins fâcheuſe. Tous deux témoignèrent la plus grande confiance en ſon amitié.

Philippe réſolu de ne point céder l'Eſpagne.

Ibid.

1710. Conduite du négociateur à l'égard de madame des Urſins. *Ibid.*

Noailles ne fit aucun uſage de ce qu'il y avoit dans ſon inſtruction par rapport à la princeſſe des Urſins. Les diſpoſitions, dit-il, ne m'ayant pas paru favorables pour pouvoir réuſſir dans ce qu'on m'ordonnoit, j'aurois cru commettre une indiſcrétion, ſi j'avois inutilement employé les offres des graces de S. M., & la crainte de ſon indignation. La princeſſe avoit ſans doute l'ame trop haute, pour conſeiller au roi & à la reine de prendre un parti foible, qu'ils n'enviſageoient qu'avec horreur.

Philippe ſouhaite qu'il aille expoſer en France l'état des choſes.

Il étoit important que le duc allât lui-même rendre compte de l'état des choſes. Philippe le deſiroit, & lui confia un ſecret qui ne pouvoit s'écrire, que nous ignorons encore. On ne doutera point de la fermeté invincible de ce prince, en liſant la lettre qu'il écrivit à ſon grand-père.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

Fermeté de ce prince.

" Le duc de Noailles m'a remis la
„ lettre que V. M. m'a fait l'honneur

„ de m'écrire. J'ai beaucoup de con- 1710.
„ fiance en lui, & il ſuffit qu'il ſoit *Lettre du*
„ chargé de vos ordres pour qu'elle *25 ſeptemb.*
„ augmente encore. Quelques rai-
„ ſons qu'il m'ait pu dire, & quel-
„ ques malheurs qu'il m'ait fait envi-
„ ſager, je préférerait toujours le parti
„ de me ſoumettre à ce que Dieu vou-
„ dra décider de mon ſort, en combat-
„ tant, à celui de le décider par moi-
„ même, en conſentant à un accom-
„ modement où mon honneur & ma
„ gloire paroiſſent auſſi intéreſſés, &
„ à abandonner des peuples, ſur leſ-
„ quels mes malheurs n'ont produit,
„ juſqu'à cette heure, d'autre effet
„ que d'augmenter leur zèle & leur
„ affection pour moi. Ainſi j'ai en-
„ core recours à vos bontés pour im-
„ plorer votre aſſiſtance & votre ſe-
„ cours. Au reſte l'archiduc eſt à la *Ses motifs*
„ vérité à Madrid avec ſon armée ; *d'eſpérance.*
„ mais bien loin de croire tout perdu
„ pour cela, je penſe que cette démar-
„ che peut tourner à ſa perte. Je
„ ſonge à raſſembler le plus de forces
„ qu'il me ſera poſſible, pour le com-

1710. „ battre de nouveau, ou du moins l'o-
„ bliger à retourner ſur ſes pas. La
„ Catalogne eſt comme abandonnée,
„ & expoſée à tout ce que vous vou-
„ drez y faire entreprendre. Mes ſu-
„ jets me donnent toujours des mar-
„ ques de leur fidélité. M. le duc de
„ Noailles ne peut vous aller rendre
„ compte de mes diſpoſitions ſans un
„ ordre précis de V. M. étant chargé
„ de commander vos troupes en
„ Rouſſillon. Il peut m'y être à la vé-
„ rité d'une grande utilité. Cependant
„ de quelque importance qu'il ſoit
„ pour vous & pour moi qu'il y agiſſe
„ inceſſamment, je crois qu'il eſt en-
„ core plus eſſentiel qu'il ait l'hon-
„ neur de vous entretenir ſur tout ce
„ qu'il a vu & entendu ici .... Je ne
„ ſaurois aſſez vous repréſenter com-
„ bien je crois qu'il eſt important
„ pour votre ſervice & pour le mien,
„ qu'il ait lui-même l'honneur de
„ vous expoſer toutes choſes au natu-
„ rel, d'autant plus que les mouve-
„ mens continuels dans leſquels je me
„ trouve, ne me permettent pas de

„ vous écrire auſſi au long que je le „ voudrois pour vous en rendre „ compte. Je vous dirai de plus que „ je lui ai confié pour vous une choſe „ trop importante pour être miſe ſur „ le papier, & qui ne peut ſe commu- „ niquer qu'à un homme comme lui; „ ce qui rend ſon voyage auprès de „ vous encore plus néceſſaire. Je vous „ demande par avance un ſecret impé- „ nétrable ſur cette affaire. Vous en „ connoîtrez toute la conſéquence, „ par ce que le duc de Noailles aura „ l'honneur de vous en dire, &c. „. 1710.

Sa confiance en Noailles.

Vendôme étoit arrivé le 20 à Valladolid, cinq jours avant le départ de Noailles, qui lui fut encore d'un grand ſecours. Il trouva comme lui l'état des affaires beaucoup moins mauvais qu'on ne devoit l'imaginer de loin. Outre les gardes eſpagnoles & Wallones, au nombre de plus de quatre mille, il reſtoit de l'armée d'Aragon cinq mille chevaux & huit mille hommes d'infanterie; ſur les frontières de la vieille Caſtille & du Portugal, huit bataillons & douze eſcadrons; autant

Vendôme augure bien pour l'avenir.

Le duc de Vendome au roi. 25 *ſeptembre.*

A M. de Torci. 2 *octobre.*

1710. en Andalouſie ; en Eſtramadoure, trente-deux bataillons & trente-cinq eſcadrons. Comme les ennemis avoient entièrement dégarni la Catalogne, une diverſion pouvoit y produire de grands effets. Les Eſpagnols donnoient tous les jours de nouvelles preuves de fidélité ; & Vendôme jugeoit impoſſible que l'archiduc les ſubjuguât, à moins d'entretenir toujours une armée étrangère, au moins de cinquante mille hommes. D'où auroit-il pu la tirer ?

Les Anglois commencent à ſe laſſer.

On avoit lieu de croire que la cour de Londres étoit laſſe de le ſecourir : la conduite & les diſcours du général Stanhope en étoient une bonne preuve. Au ſortir d'un conſeil de guerre tenu chez l'archiduc après la bataille de Sarragoſſe, un officier anglois lui demandant, *eh bien ! milord, où allons nous ? eſt-ce à Valence ou à Madrid ?* Il répondit, *à Madrid. J'ai ordre de la reine Anne & des alliés, d'y conduire le roi Charles. Quand il y ſera une fois, que Dieu ou le diable l'y maintienne, ou l'en faſſe ſortir : je ne m'en ſoucie point, ce n'eſt pas mon affaire.*

Ibid.

Si Stahremberg avoit été cru, on auroit évité cette marche : elle donna le tems de ſe reconnoître ; elle fit perdre aux ennemis tous les fruits de leur victoire ; elle fit même que la victoire leur devint funeſte. 1710.

Temporiſer, laiſſer le vainqueur ſe détruire de lui-même, c'eſt ce que Vendôme conſeilla ; c'eſt ce qui fut exécuté. Le roi ſe mit à la tête de l'armée, dont cet illuſtre général étoit l'ame ; & la reine alla ſe mettre en ſûreté à Vittoria. L'un & l'autre excitoient ſon admiration. Il trouvoit que Philippe prenoit toujours le meilleur parti, & que ſa prudence égaloit ſa fermeté. Il aſſûroit que la reine étoit fort au-deſſus de tout ce qu'il en avoit entendu dire. Leurs qualités perſonnelles, leurs vertus, enflammoient certainement le zèle national. Le roi & la reine admirés par Vendôme. *Ibid.*

Les ennemis, après avoir perdu beaucoup de tems, ſoit faute d'habileté ou de moyens, tentèrent enfin de ſe réunir. Les Portugais ſe diſpoſèrent à paſſer la Guadiana ; Stahremberg devoit s'avancer à Tolède. Cette jone- Il empêche la jonction des ennemis.

1710. tion eût été infiniment dangereuſe : Vendôme la prévint. L'armée marcha le 7 octobre à Salamanque, le lendemain à Placentia, le 17 au pont d'Almaraz ſur le Tage. Là on étoit ſûr d'empêcher la communication entre les ennemis, & de pouvoir joindre l'armée d'Eſtramadoure. Celle de l'archiduc reſta cantonnée entre l'Eſcurial & Madrid : elle évacua cette capitale le premier novembre, mais dans le deſſein de ſe maintenir en Caſtille pendant l'hiver. Toutes ces eſpérances s'évanouirent bientôt.

Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolède.

Déja Philippe avoit près de vingt-quatre mille hommes. Il s'avance ſur la fin du mois pour reſſer er l'archiduc, & lui ôter les ſubſiſtances. La nouvelle répandue alors, qu'on alloit faire le ſiège de Girone, augmente l'effet que produit ce mouvement. Tolède eſt évacué : les Allemands y laiſſent leur nom en horreur, ſurtout par la deſtruction du palais des rois, qu'ils livrent aux flammes. Enfin l'archiduc ſe retire le premier avec un détachement ; & Stahremberg ne tarde pas

beaucoup à le ſuivre. Philippe rentre à Madrid le 3 décembre, au milieu des tranſports de joie d'un peuple fidèle juſqu'à l'héroïſme; il reçoit de nouveaux dons de ce peuple ruiné par la guerre; il part le 6 pour marcher à la pourſuite de l'ennemi. 1710.

Les Anglais pris dans Brihuéga.

Stanhope, avec cinq à ſix mille Anglais qui faiſoient l'arrière-garde, étoit renfermé dans la petite ville de Brihuéga. On l'apprend, on court inveſtir la place, on fait brèche le lendemain, 9 décembre, on donne l'aſſaut, on pénètre de rue en rue, malgré les retranchemens des ennemis, on les force de ſe rendre priſonniers de guerre.

Bataille de Villaviciosa.

Le général Stahremberg venoit au ſecours. On marche à lui; on livre bataille, le 10, dans la plaine de Villaviciosa; on remporte une victoire complette par les plus grands efforts de valeur, quoiqu'une terreur panique eût diſſipé des corps entiers. Canon, bagages, tout reſte aux Eſpagnols; ils font un grand nombre de priſonniers les jours ſuivans; enfin,

1710. de cette armée qui devoit conquérir l'Eſpagne, il reſte à peine cinq mille hommes. Choſe étrange! Stharemberg envoya une relation à l'archiduc, datée du 12, où il aſſuroit qu'il avoit battu les ennemis juſqu'à les mettre *dans une fuite générale*. Cette relation imprimée pouvoit ſe tourner en ridicule; mais on doit dire à l'honneur du général autrichien, qu'il avoit diſputé long-tems la victoire, malgré l'infériorité du nombre. Il regagna Sarragoſſe, pour l'abandonner peu de tems après. Vendôme ne finit la campagne qu'après y avoir conduit le monarque victorieux.

Fauſſe relation de Stahremberg.

Vendôme eſt enfin loué en France.

On célébra d'autant plus en France les ſuccès de Vendôme, qu'on les avoit jugés impoſſibles, & que rien n'avoit pu affoiblir encore les préventions répandues contre ſa perſonne depuis ſes campagnes de Flandre. " Vous „ ſavez, dit madame de Maintenon „ dans une lettre au duc de Noailles, „ combien on juge à notre cour d'après les évènemens: toutes les fau„ tes de M. de Vendôme ſont ou-

„ bliées, & c'eſt un héros : il n'auroit 1710.
„ aucun mérite s'il étoit malheu-
„ reux.

Noailles avoit jugé bien différemment, parce qu'il jugeoit ſans paſſion & avec connoiſſance de cauſe : il avoit eu part aux projets du général, il en avoit pronoſtiqué les ſuites. A ſon dernier voyage, il avoit été aſſez hardi, je rapporte ſes expreſſions, pour oſer prédire l'évènement au roi, *& aſſez téméraire pour le déclarer publiquement à tout le ſallon de Marli, peuple vraiment endurci & encore plus incrédule.* Auſſi écrivoit-il à Vendôme, qu'un retour d'amour-propre ſe joignoit aux autres motifs, qui le rendoient infiniment ſenſible à ce triomphe ; mais qu'aucun motif n'étoit au-deſſus des ſentimens qui l'attachoient à lui pour toujours. Unis par l'eſtime & l'amitié, ils ſe rendoient mutuellement juſtice, & ne ſe donnoient pas de vaines louanges.

Noailles avoit prédit l'évènement.

Le duc de Noailles au duc de Vendôme. 3 *janvier* 1711.

Après ſa négociation infructueuſe, dont l'inutilité même étoit un bonheur, Noailles avoit eu ordre, comme

Il détermine à pouſſer la guerre en Eſpagne.

1710. le desiroient Philippe V & le duc de Vendôme, d'aller rendre compte au roi des affaires. Il ranima les espérances, il inspira des résolutions vigoureuses; & le siège de Girone fut de nouveau décidé, malgré le découragement qui avoit suivi la bataille de Saragosse. On reconnut la vérité de ce qu'il assuroit depuis long-tems, qu'un des meilleurs moyens de parvenir à la paix, étoit de pousser vivement la guerre du côté de l'Espagne.

Changement de dispositions à Londres.

Les nouvelles de Londres confirmerent cette politique. Marlborough perdoit déja son crédit auprès de la reine Anne: l'ambition meurtrière d'un général, qui sacrifioit les peuples à son intérêt, n'avoit plus la même influence dans le conseil; on se lassoit de prodiguer tant de trésors & de sang pour la cause de la maison d'Autriche; de petites intrigues de cour jettoient les fondemens d'un nouveau système; & Mesnager, agent secret de Louis XIV, trouvoit des dispositions favorables à la paix, que toute l'Europe devoit desirer.

Torci au duc de Vendôme. 19 octobre & 2 septembre.

C'étoit

C'étoit la Hollande qui fourniſſoit la plus grande partie de l'argent. Epuiſée enfin comme la France, elle ne pouvoit plus envoyer de ſecours à l'archiduc; elle pouvoit à peine continuer ſes efforts dans les Pays-bas. Pour la punir de ſa cruelle obſtination par le coup le plus ſenſible, en lui arrachant une des principales reſſources de ſon commerce, on interdit l'entrée des ports de France à tous vaiſſeaux hollandais, & l'on ceſſa de leur accorder des paſſe-ports: en même-tems l'entrée fut ouverte, non-ſeulement aux vaiſſeaux neutres, mais encore aux Anglais. Quoique ce changement dût nuire à quelques provinces maritimes, & aux finances du roi, on eut le courage de l'exécuter, parce qu'il pouvoit forcer la Hollande à devenir plus traitable. Louis XIV demanda que le même plan fût ſuivi en Eſpagne; & il n'y eut qu'une voix pour y conſentir.

1710.

Coup porté au commerce des Hollandais.

Louis XIV à M. de Blécourt. 10 *novemb.*

Les raiſons du duc de Noailles, ſans être encore ſoutenues par les ſuccès de Philippe V, ayant déterminé à l'entrepriſe de Girone, il retourna promp-

Préparatifs difficiles pour le ſiège de Girone.

1710. tement en Rouſſillon. Il y arriva au commencement de novembre, mais ne trouva rien de prêt, ni ſubſiſtances ni voitures. C'étoit une création à faire, comme il le diſoit. Des pluies continuelles & des inondations augmentèrent les difficultés. Actif, appliqué à ſaiſir les occaſions, il deſiroit avec d'autant plus d'impatience de ſe mettre en mouvement, que la terreur ſuccédoit déja en Catalogne à l'ivreſſe des proſpérités. On y avoit donné ordre, ſous peine de la vie, de brûler toutes les pailles, tant on redoutoit une invaſion prochaine.

Le duc de Noailles à Vendôme. 14 novemb.

Noailles retient par prudence ſon ardeur.

Vendôme, en annonçant à ce général la retraite de l'archiduc, lui marqua de voir s'il ne pouvoit rien tenter d'avantageux. Noailles y avoit déja penſé, & même avoit fait ſes diſpoſitions. Mais, ſur les nouvelles de la route de l'ennemi, il jugea qu'une courſe feroit inutile, par la facilité qu'on auroit de l'éviter; qu'elle ne ſerviroit qu'à fatiguer les troupes; qu'elle détourneroit du ſeul objet ſolide qu'il falloit avoir en vue. La pru-

Ibid. 6 décembre.

dence retint son ardeur, & la prudence ne fut jamais plus nécessaire. 1710.

Depuis long-tems, le défaut de subordination, d'obéissance & de ponctualité, de la part des subalternes, ne contribuoit que trop en France à faire échouer les entreprises les plus essentielles, les mieux concertées. Il l'auroit éprouvé lui-même, si par un travail infatigable il n'eût réparé les fautes d'autrui. Dès le 25 novembre, il pénétra en Catalogne. Les troupes y subsistoient sans qu'il en coutât rien à la France, tandis qu'on achevoit les arrangemens nécessaires. Le mauvais tems retarda les opérations. Enfin on arriva devant Girone le 25 décembre, & la place fut investie. Il fallut combattre les élémens, encore plus que les ennemis. Avant de raconter les détails du siège, terminons ce livre par une particularité curieuse.

Il pénètre en Catalogne.

Ibid. 3 *janvier.*

Les fatigues du corps, & surtout les agitations de l'ame, poison trop souvent mortel dans les cours, ayant altéré le tempéramment de la reine d'Espagne, cette princesse desiroit de pren-

Particularité sur la reine d'Espagne.

1710. dre les bains de Bagnères, comme un remède efficace pour ſes maux. Paſſer les Pyrénées avec ſon fils, n'étoit point une entrepriſe au-deſſus de ſon courage; mais elle craignit que les Eſpagnols ne fuſſent inquiets de la voir ſortir du royaume, & conduire en France un dépôt ſi précieux. Afin de leur ôter tout ſoupçon, elle demanda à Louis XIV, outre ſon agrément, des aſſûrances pour la liberté du retour. Ce voyage n'eut pas lieu: les lettres dont il fut le ſujet méritent néanmoins d'être conſervées.

Lettre de la reine d'Eſpagne à Louis XIV.

Elle deſire d'aller prendre les eaux de Bagnères.

Lettre du 28 novembre.

" Ayant éprouvé inutilement toutes ſortes de remèdes, pour guérir des glandes que j'ai depuis quatre ans, & craignant qu'elles ne groſſiſſent aſſez à l'avenir pour me défigurer, j'ai trop d'intérêt à ne la pas être par rapport au roi & à nos ſujets, pour manquer à chercher le ſeul remède que tous les méde-

„ cins m'ont assuré être le plus sûr, 1710.
„ qui sont les bains & les eaux chau-
„ des. C'est par cette raison que, me
„ trouvant à 50 lieues de Bagnères,
„ j'ai cru devoir profiter de l'occasion,
„ pendant que je ne puis être auprès
„ du roi, & que je ne lui suis ici d'au-
„ cune utilité.... Comme le duc de
„ Vendôme croit que nos affaires
„ n'ont point été en meilleur état
„ qu'elles sont, je m'en irai sans in-
„ quiétude. Mais les Espagnols, qui
„ sont naturellement un peu soup-
„ çonneux, & dont le zèle est extrême
„ pour nous, aimeroient peut-être
„ mieux que je ne misse pas le pied en
„ France. Pour moi, je me fie entiè-
„ rement à vous; & je serois bien fâ-
„ chée d'avoir la moindre défiance;
„ persuadée que rien au monde ne se-
„ roit capable de vous obliger à me
„ retenir dans votre royaume. Je vous
„ supplie néanmoins de m'honorer
„ d'une réponse, le plus promptement
„ qu'il vous sera possible, de votre
„ main, que je puisse montrer aux sei-
„ gneurs qui m'ont suivie. Encore

Précautions pour dissiper les soupçons des Espagnols.

1710. „ une fois je répète à V. M. que je ne
„ me pardonnerois pas moi-même, s'il
„ m'avoit paſſé un moment par la tête
„ la moindre penſée qui fût contre ſa
„ gloire & la tendreſſe que le roi votre
„ petit-fils & moi nous flattons que
„ vous avez pour nous. Plût à Dieu
„ que nous fuſſions les uns & les au-
„ tres aſſez tranquilles, pour que je
„ puſſe vous aller rendre une viſite à
„ Marli, y embraſſer ma ſœur de tout
„ mon cœur, & y jouïr en ſi bonne
„ compagnie des plus délicieux lieux
„ du monde, que vous y avez faits!
„ L'idée ſeule m'en ravit : jugez de ce
„ que ce ſeroit ſi la choſe étoit réelle.
„ Conſervez-moi, je vous ſupplie, un
„ peu de part dans votre amitié „.

Réponſe de Louis XIV.

Égards & tendreſſe de Louis pour la reine d'Eſpagne.

„ Je m'intéreſſe trop tendrement
„ au rétabliſſement de votre ſanté,
„ pour ne pas approuver tout ce qui
„ peut y contribuer. Je ſouhaiterois
„ que la ſaiſon fût plus favorable pour
„ uſer des eaux de Bagnères. Mais, ſi

„ l'on vous conſeille de vous en ſervir, 1710.
„ je vous prie moi-même de ne pas
„ perdre un moment à tenter ce re-
„ remède. Le repos d'eſprit doit y
„ donner une vertu nouvelle, & vous
„ le devez avoir, ſachant que vos affai-
„ res ſont en auſſi bon état que vous
„ le pouvez deſirer : c'eſt le ſeul ſujet
„ d'inquiétude qui doit naturellement
„ vous agiter. Mais puiſqu'il eſt né-
„ ceſſaire de raſſûrer d'autres que vo-
„ tre majeſté, je lui promets qu'elle
„ ne ſera pas moins maîtreſſe dans
„ mon royaume qu'elle l'eſt en Eſpa-
„ gne ; qu'il dépendra d'elle d'en ſor-
„ tir avec le prince des Aſturies,
„ comme il dépend d'elle d'y reſter
„ tant qu'elle voudra. Je ne vous laiſ-
„ ſerois peut-être pas une liberté ſi
„ abſolue, ſi des tems plus tranquil-
„ les permettoient que vous vinſſiez
„ ici. Mais il faut attendre la paix pour
„ concerter les moyens de nous voir ;
„ & je vous aſſure que je n'aurois
„ trouvé en ma vie de moment plus
„ heureux, que celui où je pourrois
„ vous dire moi-même que mon ami-

1710. „ tié pour vous eſt auſſi tendre & auſſi
„ parfaite que vous le méritez „.

Lettre de la reine d'Eſpagne à madame de Maintenon.

Sentimens de cette princeſſe pour le duc de Noailles. *Lettre du 10 décembre.*

„ ... Il y a apparence que les en-
„ nemis ſe réduiront à très-peu de
„ choſe, avant qu'ils rentrent en Ca-
„ talogne, & que le duc de Noailles
„ achèvera de les détruire. Je vous eſ-
„ time bien heureuſe d'avoir un ne-
„ veu de ſon mérite, & le roi & moi
„ de l'avoir pour ami; car nous le re-
„ gardons ſur ce pied-là. Je n'ai point
„ de peur que cela me brouille avec
„ vous, ſi vous avez pour lui autant
„ de tendreſſe qu'il le mérite & que
Ce qu'elle penſe du roi & de mad. de Mainte-non. „ nous l'eſtimons. Au reſte, ma chère
„ madame, je ſuis charmée de la ré-
„ ponſe que le roi mon grand-père
„ m'a faite, ſur la permiſſion que je
„ lui avois demandée d'aller dans ſon
„ royaume pour y chercher ma gué-
„ riſon. Je n'ai rien vu de plus poli,
„ ni même de plus galant; & je ne
„ m'étonne pas que les perſonnes qui

„ ont l'honneur de le voir de près 1710.
„ l'admirent & l'aiment. J'ai les mê-
„ mes ſentimens pour lui, quoique
„ j'en ſois éloignée; & vous ne ſau-
„ riez m'obliger d'avantage qu'en lui
„ perſuadant bien cette vérité. Je vous
„ en dis une bien conſtante, quand
„ je vous aſſûre que je ſuis à vous de
„ tout mon cœur. Vous nous ſeriez
„ d'un grand ſecours à Bagnères; mais
„ comme il n'y a pas d'apparence que
„ j'aie le plaiſir de vous y embraſſer,
„ je me flatte que j'irai un jour à
„ Marli, dans un tems plus tranquille
„ que celui où nous ſommes. Quelle
„ ſatisfaction aurois-je de me trouver
„ au milieu de toute la maiſon royale,
„ & de courir dans les jardins avec
„ ma ſœur! „.

Le dauphin, le duc & la ducheſſe de Bourgogne, &c. avoient pour madame de Maintenon les mêmes égards & la même confiance; fruits de ſon mérite réel autant que de ſon crédit. Madame de Maintenon n'en étoit que plus malheureuſe, par ſa ſenſibilité aux malheurs publics.

LIVRE DIXIÈME.

1710. On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver.

N avoit perdu en 1710, dans les Pays-bas, Douai, Béthune, Saint-Venant, Aire. Les Français s'y étoient bien défendus; mais, trop foibles pour attaquer l'ennemi, ils ne purent que retarder ses progrès. La France, menacée de toutes parts, avoit par tout besoin d'armées pour se tenir sur la défensive. Le siége de Girone n'auroit jamais pu s'entreprendre, si le duc de Noailles n'y avoit consacré l'hiver, tems où les troupes du Dauphiné pouvoient le joindre. Voyons le succès de cette entreprise.

Capacité & modestie du duc de Noailles.

Il joignoit à une profonde capacité cette noble modestie qui, sans rien ôter au courage, garantit des écueils de la présomption. Se défiant de ses propres lumières, il avoit demandé pour ingénieur en chef Vallori, dont la réputation lui paroissoit la mieux établie. On jugea plus à propos de lui

donner La-Cour, qui avoit ſervi plu- 1710.
ſieurs années en Eſpagne. Celui-ci, rendant compte au miniſtre des premières opérations du ſiège de Girone :

" Si j'avois quelque peine en tout ce- *M. de La-Cour à M. Voiſin. 25 décemb.*
„ ci, dit-il, ce ſeroit d'y être inutile ;
„ car ſurement notre général eſt plus
„ habile ingénieur que nous tous, &
„ d'un détail ſur toutes choſes qui
„ m'a étonné : il n'y a qu'à dire *amen*
„ avec lui „.

Aux anciennes fortifications de Girone, les Anglais avoient ajouté deux forts, du côté par où le maréchal de Noailles prit la place en 1694. Son fils l'attaqua par le fort Rouge, du côté oppoſé. Il l'avoit inveſtie le 15 décembre. Les chemins rompus, le manque de voitures, rendoient le tranſport de la groſſe artillerie extrêmement difficile. On l'attendit pluſieurs jours. Mais ce qui faiſoit le plus de peine au général, c'eſt que malgré les difficultés d'une campagne d'hiver, malgré les promeſſes de la cour d'envoyer des fonds, il n'en avoit encore point, ni pour les officiers, ni pour les ſoldats.

Difficultés de ſon expédition.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 26 décemb.

1710. Il ſentoit combien la ſituation des affaires exigeoit de réſerve ſur cet article: il repréſentoit néanmoins au miniſtre, que la diſette de l'armée deviendroit trop dangereuſe, ſi l'on n'y apportoit un prompt remède. Le principal obſtacle au ſuccès, dans les guerres d'Eſpagne, étoit toujours le beſoin d'argent.

Commencemens du ſiège. Pour épargner les hommes & pour éteindre le feu de l'ennemi, Noailles ne fit ouvrir la tranchée que lorſque les batteries furent prêtes. On l'ouvrit le 27 décembre; on ſe préparoit le 29 à donner l'aſſaut; les ennemis ne l'attendirent point, & abandonnèrent le fort Rouge. Quelques jours après, on emporta une redoute entre ce fort & la ville, poſte eſſentiel, que la garniſon s'efforça en vain de reprendre par une ſortie: elle fut repouſſée à coups de ſabre juſqu'aux paliſſades.

1711. Inondation terrible. Noailles croyoit toucher au moment de la conquête. Un déluge affreux, accompagné de grêle & de tonnerre, le met tout-à-coup, lui & ſon armée, dans la ſituation la plus péril-

ieuſe. En vingt-quatre heures le Ter s'enfle de plus de quinze pieds ; tous les ponts de communication ſe rompent ; on ne peut paſſer d'une brigade à l'autre ; les batteries ſont preſque ruinées. Cet orage dura cinq jours, depuis le 9 janvier juſqu'au 13 ; & le moindre des maux qu'on éprouva, fut l'interruption totale des travaux. Il ne reſtoit de farine que pour huits jours, lorſque tout fut inondé. Nulle ſolde encore pour les ſoldats, malgré les rigueurs du tems ; la plupart des officiers réduits au pain de munition ; le découragement & le mécontentement répandus dans les troupes ; les plus zélés ne rempliſſant leur devoir qu'avec tiédeur : c'étoit de quoi déſeſpérer un général qui auroit eu moins de reſſources au fond de ſon ame. 1711.

Le duc de Noailles au roi & à M. Voiſin.

Situation critique de l'armée.

Cependant dès que les pluies ont ceſſé, il répare tout, il redouble ſes efforts, il ranime les troupes. Le canon tire le 14 janvier ; on bat une muraille conſtruite depuis près de mille ans, d'une épaiſſeur & d'une dureté prodigieuſes. Au bout de ſix jours la

On continue les travaux avec vigueur.

1711. brèche ne paroit pas ſuffiſante, parce qu'il auroit fallu deſcendre environ dix-huit pieds, les ennemis ayant creuſé derrière, & ayant fait de plus un retranchement conſidérable. On attache donc le mineur à côté de la brèche; on pratique deux mines; à l'inſtant qu'elles ont joué, les troupes montent à l'aſſaut, percent à travers les coupures & les retranchemens, dans toute la ville baſſe. Alors l'ennemi demande à capituler. Noailles refuſe toute capitulation, à moins qu'elle n'embraſſe la ville entière, trois forts & deux redoutes qui reſtoient à prendre. On y conſent, & Girone eſt rendue le 25. Quelque envie qu'il eût de faire la garniſon priſonniere, il regarda comme un bonheur de finir de la ſorte cette entrepriſe, & de pouvoir donner à ſon armée le repos dont elle avoit beſoin, en même tems qu'il ſauvoit la ville du pillage.

Le duc de Noailles au roi & à M. Voiſin. 26 janv.

Capitulation de Girone.

Il choiſit, pour porter au roi la capitulation, Planque, ancien brigadier très-diſtingué par ſes ſervices, mais accoutumé à voir paſſer devant lui ſes

Éloge du général.

cadets dans plusieurs promotions. Ce choix, vraiment digne du général, lui procura un éloge singulier, auquel il ne s'attendoit point. Planque, après avoir expliqué à Louis XIV les détails de ce siège: " J'ai servi sous tous vos „ généraux, lui dit-il; vous n'en avez „ point qui ait plus promis que celui- „ ci: il a la prudence & la prévoyan- „ ce de Turenne, la valeur & la vigi- „ lance de Créqui, l'intelligence de la „ Frésellière pour l'artillerie, & le „ détail de Jaquier „. 1711.

Madame de Maintenon au duc de Noailles. 6 février.

Une des choses qui fit sans doute le plus de plaisir au duc de Noailles, c'est que l'on sentit le poids de son témoignage en faveur des gens de mérite. Tous les sujets qu'il proposa pour l'état-major de Girone furent agréés. Le marquis de Brancas en eut le gouvernement, juste récompense de ses travaux militaires *. Deux sergens, ex-

Services récompensés.

* Le marquis de Brancas, depuis maréchal de France, se rendit célèbre en 1712 par la défense de Girone. Les Espagnols

1711. cellens ſujets qui s'étoient extrêmement diſtingués au ſiège, furent employés dans l'état major. Le général voyoit le beſoin que les troupes avoient d'émulation: il ne pouvoit mieux faire pour leur en donner.

Joie de Louis XIV. Comme les armes françaiſes n'éprouvoient depuis long-tems que des diſgraces, cette expédition glorieuſe combla de joie Louis XIV. Il fit écrire en ſon nom au général:

Il approuve la conduite de Noailles. *Le roi au duc de Noailles. 6 février.*

" Mon couſin, j'ai appris avec plaiſir que la ville de Girone a été obligée de capituler, & que mes troupes y ſont entrées, en conſéquence de la capitulation dont vous êtes convenu. J'en approuve fort toutes les conditions; & quoique j'euſſe ſouhaité que la garniſon eût pu être faite priſonnière de guerre, comme vous n'auriez pu la réduire à cette néceſſité qu'en attaquant les forts,

---

eux-mêmes admirèrent ſon habileté & ſon courage. Il fut enſuite ambaſſadeur à la cour d'Eſpagne.

„ après que vous auriez été le maître
„ de la ville, j'aime encore mieux
„ que vous ayez abrégé la durée du
„ ſiège, en forçant les ennemis à vous
„ remettre tous les forts en même-
„ tems que la ville. Il me paroît, par
„ les mémoires que vous avez en-
„ voyés, & encore plus par ce que
„ m'a rapporté le Sr. Planque, de
„ toutes les particularités du ſiège,
„ que toutes vos diſpoſitions étoient
„ parfaitement bonnes, & que ceux
„ qui étoient chargés ſous vous de les
„ exécuter, n'ont rien omis de leur
„ part pour rendre le ſuccès de cette
„ entrepriſe auſſi heureux & auſſi
„ prompt qu'il l'a été. Vous pouvez
„ les aſſûrer que je n'oublierai pas le
„ ſervice qu'ils m'ont rendu en cette
„ occaſion ; & l'on ne peut être plus
„ ſatisfait que je le ſuis de toute la
„ conduite que vous y avez tenue „.

1711.

Récompenſes données ou promiſes pour les officiers.

" J'ai fait le ſieur Planque maréchal-
„ de-camp. C'eſt un ancien & bon of-
„ ficier qui mérite cette grace ; & ſi
„ je ne fais pas préſentement de pro-
„ motion par rapport à ceux qui ont

1711. „ ſervi avec diſtinction dans l'armée
„ que vous commandez, je ne les ou-
„ blierai pas dans la ſuite.
„ Je donne le gouvernement de la
„ place au marquis de Brancas; & j'ai
„ nommé auſſi pour remplir les au-
„ tres emplois de l'état-major, ceux
„ que vous m'avez propoſés, ne dou-
„ tant pas que vous n'ayez choiſi les
„ meilleurs ſujets „.

Lettre particulière du roi au duc de Noailles.

Cette dépêche étoit accompagnée d'une lettre de la main du roi, en ces termes : " La priſe de Girone m'a fait
„ un grand plaiſir, & ſurtout après
„ les difficultés & les contre-tems que
„ vous avez ſurmontés. Je n'en ſuis
„ point ſurpris, vous connoiſſant,
„ comme je fais, avec les qualités pro-
„ pres à réuſſir à ce que vous entre-
„ prendrez. Je ſens ce que vous avez
„ fait pour le bien de l'état, mais ſur-
„ tout par l'amitié que j'ai pour
„ vous „. Si le monarque n'avoit eu de prédilection que pour des courtiſans de ce mérite, les ennemis de la France auroient-ils pu triompher ? La faveur avoit tout perdu, en inſpirant

de mauvais choix, que de petits préjugés faiſoient d'abord croire excellens. 1711.

Il lui ordonne d'accepter la grandeſſe.

Le roi d'Eſpagne témoigna ſa reconnoiſſance au duc de Noailles, par l'offre de la grandeſſe. Louis XIV, ne voulant plus que ſes ſujets reçuſſent des dignités étrangères, parut refuſer ſon agrément. Mais il écrivit quelques jours après à ſon petit-fils, que, s'il y avoit un cas d'exception à cette règle, ce devoit être celui d'un ſi grand ſervice rendu aux deux couronnes, & qu'il ordonnoit au duc d'accepter la grace qu'on lui avoit deſtinée. En même-tems il prioit qu'on ne lui demandât jamais rien de pareil pour aucun Français.

Louis XIV à Philippe V. 26 février & 9 mars.

Il avoit refuſé ſon conſentement pour un autre.

Il avoit été inflexible dans une autre occaſion, où ſes ruſus firent beaucoup de peine à la cour d'Eſpagne. Lorſqu'Amelot revint en France, Philippe, qui ne pouvoit le récompenſer dans ſa perſonne, deſiroit avec ardeur de conférer la grandeſſe à un homme de qualité qui épouſeroit ſa fille; & ce devoit être le comte de Chalais, neveu

1711. de la princeſſe des Urſins. Le roi & la reine firent les inſtances les plus vives pour obtenir le conſentement de Louis XIV : il n'y réuſſirent point. Ils avoient de grandes obligations à cet ambaſſadeur : les reconnoître d'une manière éclatante étoit une ſorte de devoir ; mais convenoit-il d'approuver un arrangement ſi peu conforme à la nature des choſes ?

Vendôme penſe au ſiège de Barcelone.

Après ſa victoire de Villaviciosa, Vendôme avoit cru que le ſiège de Barcelone pouvoit ſe tenter au commencement de mars : il en écrivit à Noailles, lui demanda ſon avis, l'invita en même-tems à faire de ſon côté les préparatifs. Celui-ci, ſans prévoir les accidens qui devoient retarder la réduction de Girone, apperçut d'abord l'impoſſibilité d'une entrepriſe, pour laquelle on manqueroit infailliblement de moyens. Il répondit au prince, que rien n'étoit plus grand que ſon projet ; que rien ne ſeroit plus utile, ſi la France étoit, comme autrefois, en état de le ſeconder efficacement ; mais qu'on ne pouvoit eſpérer

Noailles en prouve l'impoſſibilité.

Le duc de Noailles au duc de Vendôme. 3 janv.

d'elle ni vaiſſeaux ni galères : qu'il faudroit tranſporter par terre tous les vivres, toutes les munitions ; que ce tranſport ſeroit impoſſible, outre que l'on ne ramaſſeroit jamais à tems les proviſions néceſſaires ; que cependant il arriveroit par mer des ſecours à l'ennemi ; que d'ailleurs il étoit eſſentiel de donner aux troupes quelque repos, & de pourvoir à leur réparation. 1711.

Selon lui, il y avoit une voye plus ſure & plus ſolide, pour détruire toutes les eſpérances de l'archiduc, qui ſans doute ne voudroit pas demeurer avec ſa femme bloqué dans une place, comme un ſimple gouverneur, & en ſoutenir le ſiège à la premiére occaſion : c'étoit que l'armée eſpagnole vînt prendre des quartiers au centre de la Catalogne ; qu'elle ſe joignît à l'armée françaiſe ; qu'on prît Tarragone d'une part, de l'autre les châteaux de Cardone & de Bergue : on ſeroit dès-lors maître des montagnes, on en tireroit de grands ſecours de vivres & de voitures, on réduiroit tout le pays à l'obéiſſance.

Il propoſe un meilleur plan.

Ibid.

1711. Noailles propoſoit le plan des marches & des opérations, avec toute la prévoyance poſſible. Quand même on renonceroit à l'entrepriſe de Barcelone, il jugeoit important de faire croire qu'on l'avoit en vue : cette feinte pouvoit déterminer l'archiduc & les alliés à prendre un parti ; & ſi l'on envoyoit des troupes à l'archiduc, il en réſulteroit toujours une diverſion favorable pour la France.

Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone.

Admirable dans l'action, Vendôme étoit peu appliqué dans le cabinet. Né avec le génie & la valeur d'un héros, il n'y joignoit pas toujours les calculs & les combinaiſons néceſſaires à un général, & ſa confiance l'emportoit quelquefois trop loin. " Il faut abſolument „ que je vous entretienne, écrivit-il à „ Noailles. Vos raiſons paroîtroient „ bonnes à tout autre qu'à celui qui a „ pris Vérue après un an de campa- „ gne, dans le cœur de l'hiver, avec „ des bataillons dont les plus forts n'a- „ voient pas deux cents hommes. „ Voilà ma réponſe quant au repos & „ au rétabliſſement des troupes. A

Confiance de Vendôme, fondée ſur ſes exploits.

Le duc de Vendôme au duc de Noailles. 13 janv.

„ l'égard des autres raiſons, ſongez 1711.
„ que j'ai pris Barcelone avec une ar-
„ mée entière dedans, ſans être à moi-
„ tié inveſti ; étant aſſiégé moi-même
„ dans mon camp par ſix mille
„ hommes de troupes réglées, & plus
„ de quarante mille *ſoumettans*, qui
„ tiroient des coups de fuſil toutes les
„ nuits, dont les balles s'applatiſ-
„ ſoient contre les murs de ma mai-
„ ſon. Ces deux actions ne peuvent
„ s'effacer de ma mémoire „.

Penſée de ce héros ſur les grandes entrepriſes.

Du reſte il avouoit que, vu la difficulté des tranſports, l'entrepriſe devoit ſe renvoyer au mois de mai ; il adoptoit d'ailleurs le plan de Noailles ; mais il vouloit que Barcelone fût toujours le but de cette campagne. " Les grandes entrepriſes, ajoute-t-il, ne
„ ſont preſque du goût de perſonne ;
„ & je gagerois ſans le ſavoir qu'il y
„ aura eu des gens dans votre armée,
„ qui auront trouvé le ſiège de Girone
„ impoſſible. Vous avez la bonne vo-
„ lonté & le courage qui ſont néceſſai-
„ res pour exécuter de grandes cho-
„ ſes : oppoſez votre fermeté d'eſprit

1711. „ pour réſiſter à tout le monde & à „ vous-même ; car j'ai ſenti pluſieurs „ fois que, ſi je m'étois laiſſé aller „ à mon propre tempéramment, & ſi „ je n'avois combattu contre moi-même, les moindres difficultés m'auroient arrêté. Mais, Dieu merci, je „ n'ai enviſagé les plus grandes que „ pour les ſurmonter, & j'ai eu aſſez „ de pouvoir ſur moi-même pour en „ venir à bout. Uſez-en de même.... „ Si vous reſſembliez aux autres généraux que je connois, ce ſeroit vous „ parler une langue inconnue, & par „ conſéquent je me donnerois une „ peine inutile; mais je vous parle „ comme je fais, parce que je vous „ ſais capable de m'entendre, &c. „

Ses raiſons pour tenter le ſiège.

Le duc de Vendôme au roi. 13 *janvier.*

Il écrivit le même jour au roi, que la conquête de Barcelone lui paroiſſoit indiſpenſable ; que l'archiduc étant le maître de cette ville, Philippe V ne pouvoit ſe dire roi d'Eſpagne ; qu'après les derniers avantages remportés ſur les ennemis, il ſeroit plus honteux de ne pas faire le ſiège que de le lever. „ En tout cas, diſoit-il, ſi ce „ malheur

„ malheur nous arrivoit, ce que je „ réponds ſur ma tête qui n'arrivera „ pas, je réponds à V. M. que nous ne „ perdrions pas notre canon, & que „ le roi d'Eſpagne ne retournera point „ à Madrid par la France „. Le caractère de Henri IV revivoit dans ſon arrière petit-fils: mais ce n'étoit plus le tems où une ſorte de témérité pouvoit ſuppléer aux moyens qu'exigent les grandes entrepriſes. On verra clairement que Vendôme ſe trompoit: il le ſentit par l'expérience. 1711.

S'il avoit eu moins de franchiſe, ſi Noailles avoit eu moins de probité & de zèle, l'oppoſition de ſentimens ſur un point ſi eſſentiel pouvoit mettre entre eux de la méſintelligence. Les envieux, les méchans de cour le deſiroient. Et qu'importe à ces gens-là le bien public, pourvu que leurs viles paſſions ſoient ſatisfaites? Vendôme fut averti de leurs manèges. Ce qu'il en écrivit à Noailles, ſera pour les ames honnêtes une inſtruction & un plaiſir. Gens de cour qui deſirent de brouiller Vendôme & Noailles.

" On me mande de Verſailles de Le premier

1711. en avertit l'autre loyalement.

Lettre du 13 janvier.

„ bon lieu, qu'il y a des gens qui veulent travailler à nous brouiller enſemble. De l'humeur dont nous ſommes tous deux, cela ne ſera pas aiſé. Mais ſuppoſé qu'il y ait des gens aſſez endiablés, & aſſez ennemis du ſervice du roi, pour vouloir tenter une pareille choſe, je vous donne ma parole dès-à-préſent, de vous rendre compte ſur le champ de tout ce qu'on me mandera ſur votre compte. Uſez-en de même de votre côté; car ce ſera un moyen ſûr pour ſe mocquer de tous les tracaſſiers & de tous les fripons. Adieu, mon aimable duc: conſervez-moi toujours votre amitié: je la mérite par celle que j'ai pour vous„. Ces deux généraux ne pouvoient démentir leur caractère. Si leur union ne procura point les avantages qu'ils eſpéroient l'un & l'autre, c'eſt qu'il y a des obſtacles impoſſibles à ſurmonter.

Situation de l'armée de Noailles.

Le ſiège de Girone avoit été retardé de près d'un mois par la lenteur des préparatifs: des accidens imprévus,

en retardant la priſe de cette place, avoient augmenté les embarras & les peines ; preſque toutes les voitures ſe trouvoient hors de ſervice ; les Catalans, opiniâtres dans la révolte par la crainte du châtiment, avoient brûlé & pailles & fourages ; le pays étoit déſert dans les environs, & les habitans s'étoient retirés dans les montagnes avec leurs effets. Noailles ne pouvoit s'étendre vers Barcelone, ainſi qu'il l'avoit projetté ; il voyoit d'autant moins de reſſources à eſpérer des contributions, qu'on devoit uſer de ménagemens avec un peuple de ce caractère ; il vouloit obéir ponctuellement aux ordres du roi, & renvoyer les troupes néceſſaires pour le Dauphiné. Son armée ne recevoit point d'argent, & murmuroit d'autant plus qu'elle s'imaginoit qu'on étoit payé ailleurs ; enfin, ſa ſituation étoit devenue ſi fâcheuſe, que pour mieux convaincre les troupes de ſon attention à leurs beſoins, il crut devoir envoyer à la cour un officier général, chargé d'en rendre compte au roi & au miniſtre. Il choiſit

1711.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 3 février.

Il envoye en France le duc de Duras.

Au roi. 5 février.

1711. pour cette commiſſion le duc de Duras, ſon parent, qui, outre le ſervice journalier du ſiège, où il s'étoit ſignalé, l'avoit encore aidé dans les détails les plus pénibles.

Vendôme ne peut avancer.

Vendôme étoit à Sarragoſſe depuis le 4 janvier. Il avoit compté de marcher bientôt en Catalogne; & cependant, à la fin de février, il étoit encore dans cette ville, occupé des arrangemens néceſſaires pour les ſubſiſtances. Il aſſûroit, en écrivant à Louis XIV, que rien ne ſe feroit s'il venoit à s'éloigner; qu'il preſſoit l'exécution, qu'il eſpéroit partir dans douze ou quinze jours. Ce terme expiré, il vit la néceſſité d'attendre encore. Seulement il fit occuper Balaguer abandonné par les ennemis.

Le duc de Vendôme au roi. 25 février.

La jonction des deux armées preſque impoſſible.

Les reſſources manquoient davantage à l'armée françaiſe. Noailles fut obligé d'envoyer la cavalerie ſe refaire en France. Si les deux armées avoient pu ſe joindre après la priſe de Girone, & faire quelque expédition, c'eût été le moyen d'avancer beaucoup les affaires. Mais il n'y a que des *armées de*

Le duc de

fées, dit-il, qui puiſſent faire de pareils mouvemens : celles qui ſont compoſées d'hommes & de chevaux, ont beſoin de pain, de fourages, de munitions de guerre, de voitures pour porter tout cet attirail ; & quand tout cela manque, & qu'il n'y a point d'arrangemens ſolides, les mouvemens précipités ne peuvent être qu'également téméraires & infructueux. 1711. *Noailles à M. de Torci.* 10 *mars.*

Il jugeoit, avec raiſon, que l'on devoit encore ſe féliciter de l'état actuel des choſes. Il s'imaginoit entendre ces diſcoureurs, qui avoient cru l'Eſpagne abſolument perdue, qui maintenant vouloient engloutir Barcelone & l'archiduc par des miracles ; il mépriſoit leurs diſcours, & s'en rapportoit au jugement du petit nombre d'hommes capables de bien juger de la guerre. Le meilleur général ſeroit en effet le plus malheureux des hommes, ſi l'opinion d'une multitude aveugle lui paroiſſoit aſſez importante, pour en faire dépendre ſa gloire ou ſon bonheur. Un général doit ſe mettre au-deſſus de l'opinion. *Id.* 2 *fév.*

Noailles avoit encore eſpéré au Inſtances

1711. commencement de février que la jonction se feroit, croyant que Vendôme seroit en état de marcher. " Au nom
inutiles de Noailles à Vendôme.
Le duc de Noailles au duc de Vendôme.
5 février. „ de Dieu, lui écrivoit-il, avancez-„ vous à Manreza : vous y trouverez „ des subsistances, nous vous y join-„ drons, & vous serez par-là maî-„ tre de la Catalogne. Comptez que „ c'est un point essentiel & capital. Je „ ne saurois m'empêcher de vous le „ répéter autant que je fais, parce que „ j'en connois toute l'importance, & „ que rien n'égale l'envie que j'ai d'être „ sous vos ordres, où je vous avoue „ que je me flatte de servir de ma-„ nière que vous serez content de „ moi, & que vous trouverez quel-„ que différence dans la sincérité de „ mon affection & de mon attache-„ ment pour vous, d'avec ce que vous „ avez eu à essuyer de plusieurs autres „ personnes „. Animés de la même ardeur, des mêmes sentimens de citoyen, unis par une confiance mutuelle, il ne leur manqua, pour l'exécution du projet, que les moyens auxquels nul talent ne peut suppléer.

1711.

L'un & l'autre avoient été indignés des conditions humiliantes de paix, preſque impoſées à Louis XIV. Ils ne reſpiroient que pour la gloire du nom françois & le bien de la nation ; ils jouiſſoient de l'eſpérance de voir un changement avantageux. Déja Louis ne vouloit plus entendre parler de la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes. On commençoit à croire que la reine Anne ſe contenteroit de Port-Mahon & de Gibraltar. On chargea Vendôme de ſonder ſur ce point le roi d'Eſpagne, ainſi que ſur les avantages que les Anglais demanderoient pour leur commerce. Il n'eut pas de peine à lui perſuader, & à la reine, ce que l'intérêt préſent de leur couronne exigeoit en pareil cas.

Leurs eſpérances d'une paix honorable ſe fortifient.

Le duc de Vendôme à M. de Torci. 13 *mars.*

Paſſionné pour les grandes entrepriſes, il approuvoit fort un projet de la cour d'Eſpagne ſur le royaume de Naples, où la domination allemande étoit devenue infiniment odieuſe. Il appuya la demande que Phillippe faiſoit d'un leger ſecours. Mais quoique une diverſion en Italie parût deſirable,

Projet ſur Naples, ſans moyens d'exécution.

Le roi au duc de Vendôme. 24 *mars.*

1711. même ſans apparence de ſuccès, on ſe trouvoit dans l'impuiſſance abſolue d'y concourir. On n'avoit pas ſeulement les moyens de tranſporter par mer deux bataillons. Le roi en témoigna ſon regret.

Trahiſon du duc d'Uzéda.

Quand on auroit eu plus de forces, de telles entrepriſes devoient avorter. Les ennemis étoient avertis de tout. Le duc d'Uzéda qui, depuis ſon ambaſſade de Rome, demeuroit à Gènes, avec des plein-pouvoirs pour les affaires d'Italie, imitoit depuis long-tems la trahiſon de Médina-Céli. Sa perfidie étoit connue, & il falloit la diſſimuler, de peur qu'il ne ſe portât aux derniers excès. On lui avoit ordonné de revenir : il déſobéiſſoit ſous de vains prétextes. On vouloit le faire arrêter, & l'on ne ſavoit comment s'y prendre. Il embraſſa ouvertement le parti de l'archiduc, lorſque ce prince parvint à l'empire, comme nous le verrons bientôt.

Raiſonnemens contradictoires des politi-

D'un autre côté, Verſailles retentiſſoit de raiſonnemens & de jugemens politiques ſur l'Eſpagne, propres à dé-

concerter les miniſtres ou les généraux, qui n'auroient pas eu le courage de ſuivre la raiſon plutôt que l'opinion. Les uns ſoutenoient que l'intérêt de la France étoit de laiſſer l'archiduc en Catalogne; que la guerre de cette province, ruineuſe pour les ennemis, pouvoit ſeule épuiſer leurs richeſſes; qu'après avoir perdu Barcelone, ils tranſporteroient leurs troupes en Portugal; & que là ils feroient la guerre *en pantoufles*, avec aſſez de ſupériorité pour chaſſer encore Philippe V. D'autres affirmoient que Staremberg auroit bientôt vingt mille hommes, qu'il ſeroit le plus fort avant la fin de la campagne, qu'il chaſſeroit de nouveau le roi d'Eſpagne, par cette même Catalogne ſi onéreuſe aux ennemis. „ Enfin peu s'en faut, marquoit Torci au duc de Noailles, que „ les évènemens les plus heureux ne „ ſoient regardés comme des malheurs, & qu'une confiance bien „ fondée ne ſoit traitée de chimère, „ comme j'en traitois peut-être moi-même vos prédictions, quand vous

1711. ques de France.

M. de Torci au duc de Noailles. 20 février.

1711. „ diſiez ici que la bataille de Sarra-
„ goſſe avoit été un évènement heu-
„ reux pour le roi d'Eſpagne „.

Raiſonnement plus juſte de Torci.

Le raiſonnement du miniſtre contre ces rèves politiques eſt également ſimple & judicieux. Les ennemis n'étoient pas des *grues*, des gens ſtupides, incapables de connoître où il convenoit à leurs intérêts d'entretenir ou d'éteindre la guerre : rien ne leur ſeroit plus facile que de la tranſporter ailleurs, ſi elle leur portoit un coup mortel en Catalogne : puiſqu'ils l'y entretenoient opiniâtrément, ils y trouvoient donc leur avantage : or, tout ce qui eſt bon & avantageux à nos ennemis, nous doit être mauvais : il importe donc de finir cette guerre ſi l'on peut.

Ibid.

Il propoſe l'ambaſſade d'Eſpagne à Noailles.

Torci avoit fait entendre au duc de Noailles que, dans le cas où les affaires d'Eſpagne prendroient une meilleure face, on pourroit le charger de ce qu'il y auroit à traiter avec cette cour, ſans que ſon ſervice de guerre en fût interrompu. Après la priſe de Girone, le duc lui marqua que, ſi cela convenoit au roi, il répondoit de ſon zèle ;

Le duc de Noailles, 2 février.

qu'il n'étoit pas insensible à cet honneur ; que du reste il n'avoit ni capacité ni expérience pour de telles affaires. On voit assez clairement qu'il eût accepté volontiers l'ambassade, pourvu qu'elle ne le détournât point de la guerre, & que l'on eût un envoyé pour les affaires courantes. C'est ce que vouloit le ministre. " Jusqu'à ce „ que vous m'ayez trompé, lui ré- „ pondit-il, votre âge ne pourra me „ persuader que vous n'ayez autant „ d'expérience, que je vous crois de „ capacité pour toutes les choses que „ vous voudrez entreprendre „. La proposition devoit se faire au roi, dès que le moment seroit favorable. Il auroit fallu une jonction des deux armées. Noailles alla en concerter les moyens avec Vendôme à Sarragosse. Sa présence y étoit nécessaire ; son activité n'y manqua pas d'exercice.

1711.

Dispositions de celui-ci.

M. de Torci, 20 février.

A peine étoit-il arrivé depuis trois jours ; & il avoit fait décider plus de choses, que Vendôme n'auroit pu le faire en un mois. Le dernier l'assuroit lui-même. Il trouvoit dans le duc de

Il travaille à Sarragosse avec Vendôme.

1711. Noailles *un talent tout particulier, pour obliger le roi & la reine à prendre leur parti ſur le champ.* Il eſpéroit en conſéquence qu'on ne perdroit plus de tems, & que les ordres ſeroient mieux exécutés. Tous deux de concert dreſſèrent le plan de la campagne. Comme Louis XIV avoit promis de laiſſer trente bataillons à l'armée de Catalogne, ils ſe flattoient toujours de l'exécution de leurs projets; c'eſt-à-dire, de prendre Tarragone, & de ſe joindre pour chaſſer entièrement l'ennemi.

Le duc de Vendôme à M. de Torci. 12 avril.

Il s'inquiète peu de la prééminence qu'auroient les Eſpagnols.

Quoique les capitaines-généraux d'Eſpagne fuſſent, par ce titre, au-deſſus de nos lieutenans-généraux, Noailles ne s'inquiétoit point d'une prééminence, qui auroit extrêmement choqué tout autre après la jonction. Il avoit les ſentimens de Catinat & de Boufflers. „ Que cela ne faſſe nulle „ peine ni ne cauſe nul embarras au „ roi, écrivoit-il; je me tirerai tou„ jours bien d'affaire, & je ne le fa„ tiguerai jamais de repréſentations „ ſur mon ſujet; pourvu que ſon ſer-

Lettre à M. Voiſin. 8 mars.

„ vice ſe faſſe, il ne m'importe d'être „ le premier ou le dernier „. 1711.

Demande de Vendôme en ſa faveur.

Mais Vendôme ne jugea point convenable, qu'ayant commandé en chef pluſieurs années, Noailles ſe vît confondu avec les lieutenans-généraux qui ſervoient ſous lui auparavant. Le roi d'Eſpagne voulut lui donner le titre de capitaine-général : il refuſa de l'accepter, ſans ſavoir les intentions du roi de France. Vendôme pria Louis XIV d'y conſentir, à moins qu'il n'aimât mieux lui donner le bâton de maréchal ; ce qui leveroit toutes les difficultés, ce qui d'ailleurs ſeroit une juſte récompenſe de la priſe de Girone.

Le duc de Vendôme au roi. 18 *avril.*

„ Après avoir fait M. de Bezons ma-
„ réchal de France, dit-il dans ſa let-
„ tre, pour retirer les troupes de vo-
„ tre majeſté d'Eſpagne, il ne paroî-
„ tra extraordinaire à perſonne qu'elle
„ faſſe le même honneur au duc de
„ Noailles pour les y faire entrer „.

Noailles s'y étoit oppoſé.

On pourroit ſoupçonner ici Noailles de s'être livré ſecrètement aux vues de l'ambition, & d'avoir pris une route détournée pour arriver à ſon but. Mais

1711. ces manèges, ſi ordinaires dans les cours, étoient incompatibles avec ſon ame & ſes principes. Il avoit combattu l'idée du duc de Vendôme; il l'avoit prié inſtamment de ne point la ſuivre: n'ayant pu l'en diſſuader, il ſe hâta d'écrire au miniſtre, qu'il ne demandoit pas mieux que de rouler avec tous les lieutenans-généraux; il le ſupplia d'aſſurer le roi qu'il n'avoit nulle impatience, nulle inquiétude dans l'attente de ſes graces, & qu'il lui ſuffiſoit que S. M. parût contente de ſes ſervices.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 17 avril.

Le miniſtre deſiroit qu'il fût maréchal de France.

Voiſin lui répondit: *J'ai pour ce qui vous regarde l'inquiétude & l'impatience que vous pourriez avoir & que vous n'avez point.* C'étoit dire aſſez clairement qu'il deſiroit, ainſi que Vendôme, de le voir maréchal de France. Noailles ſans doute l'auroit été, malgré ſa jeuneſſe, ſi l'on avoit pu exécuter les projets de la campagne. Quant au titre de capitaine-général, le roi lui permit de l'accepter, mais inutilement: il obtint de Philippe d'être diſpenſé pour lors de le recevoir. On

M. Voiſin. 1er. mai.

ſouhaitoit qu'il travaillât à la cour d'Eſpagne, juſqu'à l'arrivée des troupes, & il y travailla également dans les affaires politiques & dans la partie militaire. 1711.

Trop d'inquiétude ſur les jugemens de la cour.

La vérité de l'hiſtoire exige une réflexion. Ses lettres au miniſtre, ſur différens objets, annoncent une crainte exceſſive, que ſes intentions ne ſoient mal interprétées, que le roi ne lui impute de fauſſes démarches. Il inſiſte un peu trop ſur ſa paſſion unique de lui plaire, de le contenter. Le langage du courtiſan perce à travers les ſentimens du bon citoyen. Telle étoit l'influence de la cour de Louis XIV ſur des ames fortes & généreuſes : les devoirs envers le monarque dégénéroient en une ſorte d'idolâtrie ; le témoignage qu'on pouvoit ſe rendre à ſoi-même, n'empêchoit pas de trembler quelquefois aux pieds du maître qu'on encenſoit. Le duc de Noailles, jeune, favoriſé & digne de l'être, expoſé par-là aux traits de l'envie, avoit plus de raiſons que d'autres, en s'efforçant de bien faire, de craindre qu'on ne le taxât

1711. d'avoir mal fait. Mais ſa conduite & ſes actions parloient aſſez en ſa faveur.

Mort de l'empereur Joſeph ; nouveaux intérêts de l'archiduc.

Tandis que le roi d'Eſpagne s'occupoit avec les deux généraux français des préparatifs de guerre, toujours très-lents, le dauphin, ſon père, mourut de la petite vérole le 14 avril, & la même maladie emporta, trois jours après, l'empereur Joſeph, ſon ennemi le plus opiniâtre. Ce dernier évènement pouvoit amener une révolution. L'archiduc Charles, frère de Joſeph, héritoit de ſes états, & aſpiroit à la couronne impériale : il étoit de ſon intérêt de quitter la Catalogne, de paſſer inceſſamment en Allemagne pour ſe faire élire.

Louis conſeille de lui faire des propoſitions de paix.

On crut en France qu'il écouteroit volontiers des propoſitions de paix, de la part du roi d'Eſpagne. Louis XIV indiqua au duc de Vendôme toutes les raiſons propres à l'y engager ; que l'archiduc trouveroit des ennemis en Allemagne ; que les princes proteſtans en particulier lui diſputeroient l'empire ; que ſes alliés s'oppoſeroient à ſon départ de Barcelone ; qu'en fai-

Le roi au duc de Vendôme.

8 mai.

ſant la paix ſéparément, il aſſureroit ſon retour, & qu'on lui procureroit la pluralité des ſuffrages. Le roi étoit d'avis que ſon petit-fils ſacrifiât tout pour conſerver l'Eſpagne & les Indes. " Je comprends, diſoit-il, que l'archiduc ne fera pas les premières „ propoſitions: il ne faut pas auſſi „ qu'elles ſoient faites en mon nom, „ parce que je dois me réſerver la liberté d'agir du côté de l'Allemagne, & de ſuſciter des ennemis à ce „ prince, s'il refuſe que je devienne „ ſon ami. Il eſt donc néceſſaire que „ les propoſitions ſoient faites de la „ part du roi Catholique. Elles lui ſeront honorables; car il eſt glorieux „ pour lui de ſoutenir, dans la perſonne même de ſon ennemi, la „ ſplendeur d'une maiſon unie à la „ nôtre par les plus étroites liaiſons „ du ſang, & de travailler en même-„ tems pour l'intérêt de la religion „ dans l'empire „. 1711.

La manière dont on devoit s'y prendre étoit expliquée. Il falloit confier cette négociation à un homme ſage, Manière dont il faut s'y prendre.

1711. qui n'offrît pas légèrement Naples & la Sicile, avant de ſavoir ſi l'archiduc ſeroit diſpoſé à traiter. Le roi ajoutoit que Vendôme communiqueroit ſans doute volontiers cette dépêche au duc de Noailles. " Et comme vous agiſ-
„ ſez d'un parfait concert avec lui, il
„ me paroît auſſi du bien de mon ſer-
„ vice, qu'il ſoit inſtruit de mes in-
„ tentions „.

Philippe V écrit à l'archiduc.

Les raiſons contenues dans la lettre de Louis XIV, frappèrent tellement Philippe, quand elles lui furent communiquées, qu'il réſolut d'écrire lui-même à l'archiduc; & il le fit d'une manière qui, au jugement de Vendôme, ne pouvoit que lui faire honneur. La ſuſcription de ſa lettre étoit, *au roi de Bohême, monſieur mon frère & couſin.* On jugera ſi elle pouvoit produire un grand effet. La voici.

Lettre du roi d'Eſpagne à l'archiduc. 1711.

A Sarragoſſe, le 14 mai 1711.

« Monſieur mon frère & couſin, il eſt des tems & des conjonctures qui doivent faire paſſer au-deſſus des règles ordinaires; & nous devons nous rendre aux ordres de la providence, lorſqu'elle ſemble nous tracer le chemin que nous devons tenir. La mort d'un frère que Dieu vient d'enlever à V. M., en la flattant de juſtes eſpérances pour la couronne impériale, nous offre un moyen noble, ſûr & ſolide pour nous rapprocher, & pour donner occaſion à une paix deſirée de toute l'Europe. L'intérêt de la religion me détermine aux avances que je vous fais aujourd'hui, ne pouvant enviſager qu'avec peine & douleur un armement de la part des Turcs. La révolte des Hongrois & la force des proteſtans en Allemagne, jointe à l'abſence & à l'éloignement des électeurs de Bavière & de Cologne,

Motifs de pacification.

Intérêt de la religion catholique.

1711. „ ce ſont des circonſtances ſi importantes dans le cas d'une élection, „ qu'on ne peut s'empêcher de chercher à oublier & à étouffer les motifs ou d'intérêt, ou de reſſentiment „ particulier, lorſqu'on eſt véritablement touché de ceux de l'égliſe & „ de la religion, qui paroiſſent en „ danger dans l'occaſion préſente.

Intérêt de l'archiduc. „ Vous devez être perſuadé que c'eſt „ l'unique vue qui m'engage à vous „ offrir tout ce qui peut dépendre de „ moi, pour concourir à mettre ſur „ votre tête une couronne devenue „ comme héréditaire dans votre maiſon depuis tant d'années. L'expérience de ſept ans de guerre, dans „ ce continent, vous a fait connoître „ que je n'ai jamais eu recours à de „ mauvais détours ni à de baſſes fineſſes, pour parvenir à quelque accommodement. J'ai cru ma cauſe „ juſte, & toute ma confiance a été „ que Dieu, qui m'a mis la couronne „ ſur la tête, ſauroit me la conſerver. „ Ne regardez donc les offres que je „ vous fais, que comme partant d'un

1711.

„ cœur véritablement ſenſible & ſin-
„ cèrement pénétré du bien & de la
„ conſervation de la foi catholique „.

Sentimens généreux de Philippe V.

„ Je ſais que V. M. compte ſur des
„ alliés auxquels, malgré leurs vues
„ particulières, elle doit beaucoup.
„ Ainſi ce n'eſt point par une fauſſe
„ politique, ni pour chercher à pro-
„ fiter du trouble que peut cauſer ce
„ nouvel évènement, que je me rap-
„ proche de vous; mais j'avoue qu'il
„ me paroîtroit également grand &
„ glorieux, pour vous & pour moi,
„ de chercher à terminer une ſi cruelle
„ guerre dont, malgré la juſtice de
„ ma cauſe, nous avons été le pré-
„ texte. Et comme les engagemens
„ de vos alliés paroiſſent entièrement
„ ceſſés, je ne veux pas perdre un
„ moment pour faire connoître à
„ toute l'Europe, qu'il ne tiendra pas
„ à moi que le repos & la tranquilité
„ ne ſuccèdent bientôt aux malheurs
„ de cette guerre, à la première oc-
„ caſion que Dieu ſemble nous offrir
„ pour le bien & le bonheur de tant
„ de nations différentes. Je vous re-

1711. „ connois donc dès-à-préſent pour
„ roi de Bohème. Je vous aſſure que
„ vous trouverez en moi tous les ſen-
„ timens que vous pouvez deſirer; &
„ ſi vous voulez entrer dans de plus
„ grandes explications, vous pouvez
„ me parler avec confiance, & nous
„ conviendrons de charger quelques
„ perſonnes de nos intentions, leſ-
„ quelles en conféreront enſemble.

Ses diſpoſitions pour les alliés de l'archiduc.

„ Mais je vous répète encore que je
„ ne veux, ni ne prétends vous ſépa-
„ rer de vos alliés, auxquels je ſerai
„ toujours porté d'accorder tout ce
„ qui ne ſera point contraire à l'inté-
„ rêt de mon royaume & à ma gloire,
„ & qui pourra contribuer au bien
„ général. Je ſouhaite de trouver de
„ votre côté les mêmes ſentimens que
„ je vous fais paroître; mais à tout
„ évènement je me ſerois reproché à
„ moi-même, ſi je ne vous avois pas
„ fait connoître les miens dans une
„ pareille conjoncture, & ſi je n'a-
„ vois pas profité du peu de tems que
„ vous avez à reſter à Barcelone. Vos
„ véritables intérêts vous appellent

„ ailleurs. Il ne tiendra donc qu'à V. 1711.
„ M. que je ne cherche à les ſoutenir,
„ avec la même force & la même vi-
„ vacité que j'ai réſiſté à tous les ef-
„ forts qu'elle a faits juſqu'à préſent
„ contre moi. Sur ce, je prie Dieu,
„ &c „.

Cette lettre, que la cour de France admira, fut renvoyée de Barcelone toute cachetée. Quelle apparence qu'on en pût retirer du fruit? Le ſort de l'archiduc dépendoit trop des alliés puiſſans, qui l'avoient ſoutenu depuis l'origine de la guerre. Et puiſque les motifs de religion ne l'avoient pas empêché de ſe livrer aux hérétiques, l'auroient-ils pu engager à rompre avec eux légèrement?

La lettre de Philippe eſt renvoyée.

D'ailleurs un renfort de ſept mille hommes lui arriva bientôt en Catalogne, tandis que Louis XIV retiroit d'Eſpagne quatre bataillons, pour renforcer le duc de Berwick en Dauphiné. Vendôme, qui ne parloit que de ſièges ou de combats, qui ſe plaignoit de l'inaction des autres généraux, qui cependant éprouvoit chaque jour la

Les eſpérances diminuent en Eſpagne.

1711. difficulté de ſe mettre en état d'agir, ſollicita en vain la révocation de cet ordre. L'idée flatteuſe de finir promptement la guerre de Catalogne ſe diſſipoit de jour en jour. Philippe même ne vouloit plus ſe mettre à la tête de l'armée : une longue & dangereuſe maladie de la reine l'affligeoit trop, pour ne pas refroidir un peu ſon courage.

Néceſſité d'avoir un bon ambaſſadeur en France.

Il importoit extrêmement au roi de France de connoître la ſituation des affaires intérieures, & les vices ou les reſſources du gouvernement actuel d'Eſpagne. Le duc de Noailles pouvoit mieux que perſonne en rendre compte, & il le devoit pour le bien de l'état. Ce ne fut qu'après un mûr examen, qu'avec une parfaite circonſpection, qu'il traita cette matière délicate dans ſes lettres au marquis de Torci. *Je ne ſaurois mentir, & il y auroit trop de vérités à dire...* En débutant par-là, il inſiſte ſur la néceſſité d'envoyer au plus tôt un ambaſſadeur, capable de ſe faire craindre & reſpecter, & qui ſe mêle uniquement

Le duc de Noailles à Torci.

des

des affaires de France. Pourvu qu'on ne le charge pas lui-même de la commiſſion, il ſera content, n'en connoiſſant aucune de moins déſirable, depuis qu'il voit la manière dont on ſe gouverne. 1711.

Pour tout ce qui concerne la France, il n'aperçoit que difficultés, traverſes, oppoſitions. Que ſera-ce ſi l'on parvient à n'avoir plus beſoin de ſes ſecours? Les prétextes ne manqueront pas alors, pour effacer le ſouvenir des bienfaits. On dira dans l'occaſion, que Louis XIV a cherché ſon propre intérêt en ſoutenant ſon petit-fils ſur le trône: on ſe récriera ſur l'évacuation de l'Italie, faite ſans la participation de Philippe; ſur le parti pris de l'abandonner, lorſque la cour de France y croyoit voir ſon avantage; ſur le peu de part que l'Eſpagne a eue aux conférences pour la paix; ſur la conduite des François en pluſieurs occaſions; ſur les tréſors qu'ils ont tirés des Indes, &c.

Diſpoſitions peu favorables à notre égard.

Ibid.

Le roi, la reine & ceux qui les environnent, ſont toujours les mêmes,

Engourdiſſement à la cour.

ajoute le duc ; de petites raiſons particulières détournent du bien général. Au lieu de retourner promptement à Madrid, choſe très-importante, on veut aller à Corella ſans motif raiſonnable. Tout eſt dans l'engourdiſſement, dans la léthargie ; & depuis la bataille de Villavicioſa, on n'a fait que perdre le tems le plus précieux.

1711. Ibid.

Mauvaiſe adminiſtration des affaires.

Ce n'eſt pas qu'on n'ait travaillé ; mais le travail eſt ſans fruit, parce qu'il eſt ſans ordre & ſans régle. Ceux qui avoient rétabli les affaires après la bataille de Sarragoſſe, ſont devenus ſuſpects ; on les éloigne tant qu'on peut ; les intrigues de cour l'emportent ſur tout le reſte ; on ne ſe fie qu'à cinq ou ſix miſérables, dont il n'y a ni lumières ni reſſources à eſpérer. Les Eſpagnols ſont ulcérés plus que jamais : ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux Italiens & aux Flamands ; ils s'attendent à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers. Un fantôme de conſeil de guerre eſt ſans pouvoir :

Id. 5 juin.

Mécontentement des Eſpagnols.

ſes réſolutions ne ſont ſuivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve : elle ſe réſerve les plus minces détails ; & rien ne s'exécute, parce qu'on ne ſait à qui s'adreſſer pour les moindres choſes. Le mal eſt incurable ; mais il importe que Louis XIV en ſoit inſtruit, pour qu'il ſache comment s'y prendre, quand il aura des affaires à traiter avec cette cour. Une confiance aveugle, fondée ſur les derniers ſuccès, eſt la cauſe de l'étrange léthargie où l'on eſt tombé ; & quoique Philippe ait tous les ſentimens qu'il doit à ſon grand-père, les impreſſions qu'il reçoit ſi aiſément le rendroient peu traitable ſur les conditions de la paix, ſi l'on ſe trouvoit moins preſſé par le beſoin. 1711.

Confiance aveugle.

Dans cet état des choſes, Noailles juge qu'il eſt eſſentiel de ſaiſir l'occaſion que procure la mort de l'empereur. Il faut faire la paix : on y parviendra, en continuant de ſecourir Philippe V. Pourvu qu'il conſerve l'Eſpagne & les Indes, quelque ceſſion, quelques ſuretés pour le

Profiter de l'occaſion pour la paix.

Ibid.

1711. commerce que l'on accorde aux ennemis, il doit s'eſtimer fort heureux : c'eſt un aſſez bel apanage pour une branche cadette. La France unie à l'Eſpagne n'ayant pu faire la loi, il ne reſte qu'un parti à prendre : c'eſt de perſuader à l'Europe que cette union ne peut lui être préjudiciable ni dangereuſe ; l'intérêt même de la France, comme celui des alliés, eſt que l'Eſpagne perde quelque choſe ; puiſque l'on ne doit compter ſur les diſpoſitions de la cour de Madrid, qu'autant qu'elle aura beſoin de nos ſecours. (Cela étoit vrai pour lors.)

Plan proportionné à l'état des choſes.

Quant à la campagne prochaine, malgré tous les ſoins que s'étoit donnés le duc de Noailles, il n'y avoit rien de prêt à l'égard des vivres ; on manquoit encore d'une grande quantité d'armes : on avoit beaucoup dépenſé pour des projets ſéduiſans, mais on avoit négligé l'eſſentiel. Le meilleur parti étoit donc, comme il le diſoit, de ne rien haſarder ; de ſoutenir, s'il étoit poſſible, un air de ſupériorité ſur les ennemis, ſans

Ibid.

entreprendre les ſiéges projetés d'abord; de s'amuſer ſeulement à réduire les montagnes, en s'emparant de tous les châteaux, & de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes françoiſes ne ſe retiraſſent, en cas de conteſtation entre les deux cours ſur les articles de la paix. 1711.

Cette idée étoit d'autant plus juſte, qu'on ſe trouva en juillet preſque auſſi peu avancé qu'auparavant. " J'ai prévu & prédit, il y a plus de ſix mois, " tout ce qui arrive, écrivoit Noailles. " Si l'on avoit voulu d'abord ſe réduire à des projets moins vaſtes, " & conſidérer de bonne heure la " difficulté & l'impoſſibilité même " d'avoir de certaines choſes, après " une campagne de huit mois, mêlée " d'autant d'événemens différens; il " eſt certain que l'on ſeroit plus avancé, parce que l'on auroit proportionné les projets aux moyens. Mais " en voulant aller à l'impoſſible, on " s'eſt mis hors d'état de faire ce qui " pourroit être praticable préſente-

On avoit eu des projets trop vaſtes.

A M. de Torci. 1er juillet.

„ ment ; & c'eſt ce qu'il y a de fâ-
1711. „ cheux „.

La reine & madame des Urſins, maîtreſſes du gouvernement.

Sans nommer les perſonnes, il fait aſſez entendre que la reine & la princeſſe des Urſins gouvernoient, non-ſeulement l'eſprit du roi, mais toutes les affaires ; qu'elles n'avoient alors de confiance en aucun miniſtre capable du gouvernement ; qu'une inquiétude préſomptueuſe les emportoit au-delà des bornes ; qu'elles ſe flattoient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvoit craindre encore de tout perdre. La reine, fière & courageuſe, s'indignoit des ſacrifices qu'il falloit faire à la paix ; ſa princeſſe entroit dans ſes ſentimens, & de plus travailloit ſans doute à ſe ſoutenir elle-même contre des factions redoutables : le roi n'agiſſoit guère que par l'impulſion de l'une & de l'autre. Ainſi le gouvernement flottoit au gré des préventions, & n'avoit ni régles ni ſtabilité. La lenteur eſpagnole mettoit le comble aux embarras.

Noailles

Vendôme n'avoit pas prévu les

obſtacles qu'il rencontreroit à l'exécution de ſes deſſeins : il les ſouffroit plus impatiemment que Noailles : il l'envoya pluſieurs fois de Sarragoſſe à Corella, où étoit la cour, comme le ſeul homme qui pût hâter & arranger les affaires. Celui-ci n'avoit plus le même crédit, parce que le zèle & l'amour de la vérité ne lui permettoient pas d'être flatteur : il devoit même partir d'Eſpagne, dès qu'il y ſeroit inutile : ſa ſanté l'obligeoit de prendre du repos & des remèdes ; mais rien ne l'arrêtoit quand il s'agiſſoit du bien de l'état. 1711.

ne peut pas tout ce qu'il voudroit.

„ Je vois avec beaucoup de peine, „ lui marqua Torci, le déſordre où „ toutes les choſes ſont retombées en „ Eſpagne. Il eſt étonnant que l'on „ fût parvenu à débrouiller la pre„ mière confuſion ; il ne l'eſt pas „ que les affaires aient repris leur „ cours ordinaire. Vous ferez beau„ coup ſi vous pouvez les tirer du „ déſordre par le voyage que vous „ avez fait à Corella. Ce ſont des „ miracles qui ne vous ſont pas in-

Torci eſpère beaucoup de lui.

M de Torci au duc de Noailles. 13 juillet.

1711. „ connus, & j'eſpére de vous ce „ que je n'attendrois pas de tout „ autre „.

Le marquis de Bonnac envoyé en Eſpagne.

Ce miniſtre, qui depuis long-tems ne connoiſſoit plus les ſecrets de la cour d'Eſpagne, parce qu'on les empêchoit de parvenir à celle de France, ſentoit toutes les conſéquences des triſtes vérités qu'annonçoit le duc de Noailles. Il en deſiroit avec plus d'ardeur la concluſion de la paix.

Ib. 31 mai. Amelot ſeul étoit demandé pour ambaſſadeur. Comme le roi avoit de la répugnance à lui offrir l'ambaſſade, dans la crainte d'un refus, & qu'il pouvoit être dangereux d'en charger de nouveau un homme ſi peu agréable aux Eſpagnols, le marquis de Bonnac fut choiſi pour remplacer Blécourt, avec le titre d'envoyé extraordinaire. C'étoit un bon choix, que Noailles avoit propoſé lui-même. Les négociations de paix alloient devenir l'objet capital des deux cours: le grand point étoit d'amener celle d'Eſpagne aux ceſſions néceſſaires.

Déjà le duc de Vendôme avoit obtenu, non ſans peine, que l'électeur de Bavière fût mis en poſſeſſion de ce qui reſtoit des Pays-bas, conformément au traité fait avec lui. On réſervoit une petite ſouveraineté pour la princeſſe des Urſins; & le roi & la reine vouloient abſolument qu'elle lui fût aſſurée. Le cabinet de Verſailles prévoyant que l'Angleterre exigeroit Gibraltar & Port-Mahon, peut-être même une place en Amérique pour ſureté de ſon commerce, il importoit de ſavoir ſi l'on pouvoit compter à cet égard ſur le conſentement de Philippe. Vendôme & Noailles s'efforcèrent de l'obtenir. Le monarque conſentit par écrit au premier article, s'il étoit indiſpenſable pour la paix; quant au ſecond, qui lui paroiſſoit plus *terrible*, il voulut avant de rien promettre, conſulter le comte de Bergheick qu'il attendoit, & qu'il deſtinoit au double miniſtère de la guerre & des finances. L'intention de Louis XIV étoit bien de diſputer le terrein, autant qu'il ſeroit poſſi-

1711.

Ceſſions que promet Philippe.

Il attend Bergheick pour ſe décider.

ble ; mais dans la ferme réſolution
1711. de conclure avec les Anglois, ſi les diſpoſitions favorables du miniſtère de Londres en procuroient le moyen, comme on avoit lieu de l'eſpérer.

Louis l'exhorte à la modération.

„ Je vous aſſure, écrivit-il à Philippe, que vous ne vous trompez „ pas quand vous croyez que vos „ intérêts me ſont auſſi ſenſibles que „ les miens, & que c'eſt avec une „ peine infinie que je vous fais des

Louis XIV à Philippe V. 22 juin.

„ propoſitions, que nous trouvons „ toujours dures, quand il s'agit de „ céder quelque partie des états que „ Dieu nous a donnés. Mais il y a „ des occaſions où il faut ſavoir per„ dre ; & ſi vous étiez poſſeſſeur tran„ quille de l'Eſpagne & des Indes, „ vous n'auriez pas à regretter les „ places que vous auriez cédées aux „ Anglois, pour les engager à faire „ la paix. Je me ſervirai dans cette „ vue du pouvoir que vous me don„ nez. Dieu veuille qu'il réuſſiſſe ; „ car il me paroît, ſuivant ce que „ je vois de la diſpoſition de vos af„ faires, que la paix n'eſt pas moins

„ néceſſaire à votre majeſté, qu'elle
„ l'étoit l'année dernière, & que la 1711.
„ conjoncture eſt ſeulement plus
„ favorable pour traiter plus avanta-
„ geuſement. Réglez-vous donc ſur ce
„ principe, & comptez qu'il n'y a pour
„ vous de bons conſeils à ſuivre, que
„ ceux qui avanceront la paix en vous
„ maintenant ſur le trône „.

Dans une autre lettre : " Je loue Souverai-
„ la reconnoiſſance que vous avez, neté pour la
„ la reine & vous, pour la princeſſe princeſſe
„ des Urſins, & votre attention ſui- des Urſins.
„ vie à lui en donner des marques. Id. 20 juill.
„ L'électeur de Bavière eſt inſtruit
„ de la réſerve que vous voulez faire
„ dans les Pays-bas..... Je ſuis per-
„ ſuadé que vous n'y trouverez nulle
„ difficulté de ſa part. Il y en aura
„ peut-être davantage à former une
„ ſouveraineté de trente mille écus
„ de rente dans l'étendue de deux
„ provinces, auſſi ſtériles que le ſont
„ celles de Luxembourg & de Na-
„ mur. Je lui en ferai cependant par-
„ ler inceſſamment „.

Le roi demandoit l'expédition de Actes néces-

actes néceſſaires à l'électeur, afin qu'il fût reconnu ſouverain des Pays-bas. De telles affaires ne pouvoient que traîner long-tems en Eſpagne. Les intérêts de la princeſſe des Urſins causèrent meme de l'embarras, dans le cours des négociations : c'eſt peut-être la plus forte preuve qu'elle abuſa quelquefois de ſa faveur ; mais Philippe & la reine ſe faiſoient, ſans doute, un point d'honneur de ſon établiſſement.

1711. faires pour l'électeur de Bavière.

On travailloit toujours aux préparatifs de la campagne. Vendôme, en peignant la diſette où l'on étoit, & la lenteur des approviſionnemens, avoit annoncé plus d'une fois que l'exécution de ſon plan devenoit par-là impoſſible. Louis XIV lui écrivit de ne rien donner au haſard, de renoncer aux grands ſiéges, de ſe borner à ſoumettre les montagnes ; en un mot, les idées de Noailles furent entièrement adoptées. Mais dès que Vendôme eſpéra de pouvoir agir, il étendit ſes vues. „ Je ne haſarderai rien mal-à-propos, dit-il, &

On adopte le plan de Noailles.

Vendôme étend ſes vues.

Le duc de Vendôme au roi. 5 juillet.

„ quoique nous ſoyons ſupérieurs
„ aux ennemis, je prendrai ſur eux 1711.
„ tous les avantages que je pourrai
„ prendre „. Au reſte, le meilleur moyen d'avoir la paix, ſelon lui, étoit de pouſſer la guerre, de manière que les alliés perdiſſent l'eſpérance de chaſſer Philippe, tandis que du côté de l'Allemagne on tâcheroit de troubler l'élection de l'empereur. Le roi lui répondit qu'étant ſur les lieux, & la ſituation des affaires changeant d'un jour à l'autre, il pouvoit mieux que perſonne juger de ce qu'il convenoit d'entreprendre, & qu'il lui en laiſſoit la déciſion.

Mais les moyens manquent.

Nous verrons cependant que la campagne fut preſque ſtérile en événemens. Les moyens manquèrent. Le comte de Bergheick, miniſtre capable, trouva les affaires d'Eſpagne dans un déſordre, qu'il n'auroit pu imaginer de loin. Il falloit pour les rétablir beaucoup de tems, de courage & de tranquillité. Dès que Noailles ſe vit inutile, il profita de ſon congé, comme Vendôme le deſiroit,

Départ du duc de Noailles.

1711. pour aller rendre compte au roi de la ſituation de toutes choſes. Il partit au commencement de ſeptembre. Le marquis de Bonnac venoit d'arriver. Son inſtruction datée du 5 août rouloit principalement ſur la paix, deſirée avec d'autant plus d'ardeur, qu'on eſpéroit enfin de la conclure honorablement. Cette inſtruction eſt trop importante pour ne pas en donner un précis.

EXTRAIT de l'Inſtruction du marquis de Bonnac *.

Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à ſoutenir le roi d'Eſpagne.

Inſtruction du 5 août.

Après avoir expoſé la conduite que le roi a tenue, dans les diverſes circonſtances, à l'égard de l'Eſpagne, depuis l'établiſſement de Philippe V, on rappelle les négociations de Hollande pour la paix, & l'inflexible

* Cette pièce eſt de 48 pages *in-folio* dans les manuſcrits; en la réduiſant à quelques pages, j'ai tâché d'en conſerver toute la ſubſtance.

obſtination des alliés. Ils étoient pré-
venus que les liaiſons entre la France 1711.
& l'Eſpagne ne pouvoient ſe rompre, tant que Philippe demeureroit ſur le trône. Cependant le roi n'a jamais fait de traité avec ſon petit-fils; il l'a toujours ſecouru gratuitement & ſans conditions; il n'a fait qu'acquieſcer aux vœux des Eſpagnols, en acceptant le teſtament de Charles II; il étoit libre par conſéquent de continuer ou de retirer ſes ſecours; & peut-être les auroit-il interrompus depuis long-tems, s'il avoit eu moins de tendreſſe pour ſon petit-fils & moins d'eſtime pour les Eſpagnols.

Les ennemis commencèrent à changer de ton, après la bataille de Villaviciosa. Ils jugèrent que tous leurs efforts ne contraindroient pas Philippe à ſe dépouiller de ſa couronne; les partages qu'ils avoient refuſé de lui donner, ils ſouhaitèrent qu'il les acceptât; ils le firent connoître par des propoſitions indirectes. Mais le roi ne voulut point deviner leurs intentions; il continua la guerre ſans

Sa perſévérance a détrompé les alliés.

Ibid.

parler devantage de paix. Son ſilence
1711. & ſa fermeté produiſirent un bon effet : les nouveaux ſecours accordés à l'Eſpagne ont fait ſentir aux alliés combien la conquête de ce royaume étoit impoſſible ; la paix eſt devenue enfin l'objet de leurs vœux.

L'Eſpagne doit être indépendante de la France.

Une étroite union entre la France & l'Eſpagne eſt néceſſaire pour le bien de l'une & de l'autre ; mais elle ne doit avoir aucun caractère de dépendance de la part de l'Eſpagne.

Ibid.

Que les intérêts des deux royaumes ſoient unis ; que chacun ſoit gouverné ſelon ſes uſages & ſes maximes. Quand même le roi pourroit régler toutes les affaires d'Eſpagne, il ne lui conviendroit pas de s'en charger : ce ſeroit fortifier inutilement la jalouſie des principales puiſſances de l'Europe, qui regarderoient l'Eſpagne comme abſolument ſoumiſe à ſes ordres.

Union néceſſaire entre elles.

Mais il ne faut pas non plus que les ennemis ſe flattent d'avoir mis la diviſion entre les deux rois. Les mar-

ques d'une parfaite union ſeront auſſi utiles pour la paix, que les effets en ſont néceſſaires pour la continuation de la guerre. 1711.

Connoître le fond des affaires d'Eſpagne ; Ibid.

Depuis quelques années, le véritable état de la cour d'Eſpagne a été ſoigneuſement déguiſé. Quel que ſoit le motif d'un pareil déguiſement, il importe de connoître le fond des choſes, & les vues de ceux qui gouvernent. Les affaires politiques ne dépendent que trop des paſſions & de „ l'intérêt des particuliers, & ce n'eſt „ pas une nouveauté que de voir le „ ſort des princes réglé par les intri- „ gues ſecrettes de la cour „. Bonnac tâchera de découvrir les reſſorts cachés qui donnent le mouvement. On ſait en général qu'ils nuiſent beaucoup aux intérêts de Philippe V. Le gouvernement eſt cenſuré par les Eſpagnols avec amertume. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées ſur la raiſon ; mais elles prouvent qu'il y a du déſordre dans l'adminiſtration des affaires : il faut connoître le mal, pour

& les reſſorts ſecrets du gouvernement.

1711. juger quels remèdes peuvent convenir ; & puiſqu'on veut ſoutenir l'Eſpagne, il faut ſavoir que les ſont ſes reſſources afin d'y proportionner les aſſiſtances.

Conduite du roi & de la reine. Il eſt à craindre que le roi d'Eſpagne ne ſoit le premier trompé. L'excès de confiance lui paroît une vertu ; il s'opiniâtre dans ſes ſentimens ; & s'il prend de mauvais partis, on ne le fera pas revenir aiſément de ſon erreur. Lorſque la reine emploiera bien ſes talens, comme elle paroît en avoir l'intention, il ſera heureux d'être conduit par elle, puiſque du caractère dont il eſt, quelqu'un doit néceſſairement le gouverner. La princeſſe des Urſins, depuis quelques années, affecte de s'éloigner des affaires ; mais ſon crédit n'en eſt pas moindre. Philippe délibère & décide avec la reine & la princeſſe : ce conſeil intérieur régle le ſort de l'état, & les autres ne ſont que pour la forme. On eſt perſuadé que la princeſſe des Urſins a du zéle pour la France, & qu'elle

Ibid.

Influence de la princeſſe des Urſins.

ſouhaite de maintenir une étroite union entre les deux couronnes ; mais elle peut ſe tromper dans ſes vues, les donner & les ſoutenir comme bonnes ; quoique mauvaiſes. Bonnac, en lui témoignant une *extrême déférence*, doit tâcher d'approfondir la vérité. 1711.

Les démarches faites pour la paix, le démembrement inévitable de la monarchie, auront augmenté les préventions des Eſpagnols contre la France. Leur reſſentiment ni leur oppoſition, dans les conjonctures actuelles, ne doivent point les faire regarder comme ſuſpects. Mais ceux qui compoſent le conſeil ſecret du monarque, ne peuvent trop lui perſuader, que le moment le plus heureux pour lui ſera le moment où l'on ſignera la paix. D'ailleurs il eſt trop juſte pour ſe regarder lui ſeul, pour ne pas ſacrifier ſon intérêt au repos de ſes peuples. Si cependant cette conſidération & celle de la France ne le touchoient pas aſſez, vainement on voudroit en-

Philippe doit déſirer la paix.

Ibid.

Louis la fera ſans lui en cas de beſoin.

1711. gager le roi à continuer la guerre, lorſqu'il ne s'agiroit plus que de procurer à l'Eſpagne quelques conditions plus ou moins avantageuſes.

Examiner ſans partialité les plaintes des négocians. Ibid.

Bonnac examinera les demandes & les plaintes des négocians François; il protégera ceux dont les plaintes ſont juſtes : il prendra garde qu'ils ne ſoutiennent les prétentions ſouvent mal fondées des autres. Les négocians attribuent volontiers à mauvaiſe volonté contre toute la nation ce qu'ils ſouffrent en particulier ; & quelquefois ils repréſentent comme une injuſtice criante, des châtimens mérités par les fraudes.

On ne doit pas regretter les ceſſions. Ibid.

Il ſollicitera l'expédition des actes concernant la ſouveraineté des Pays-bas, cédée au duc de Bavière. Il paroîtra dans toutes ſes actions, n'avoir en vue que la ſplendeur de la monarchie eſpagnole, & le recouvrement des provinces que les ennemis lui ont enlevées ; mais il ne regardera point cette perte comme un mal. Lorſque Philippe demeurera poſſeſſeur de l'Eſpagne & des Indes, ſes

états en ſeront mieux gouvernés ; & l'union ſubſiſtera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux couronnes, que s'il recouvroit par la paix tous les états qu'il a perdus. 1711.

Négocier avec le Portugal & avec le pape. Ibid.

On a imprudemment négligé des ouvertures de négociations avec le Portugal. (Louis XIV avoit conſeillé d'y employer l'entremiſe des jéſuites, dont le crédit étoit alors ſi conſidérable, & qui n'entroient que trop aiſément dans les affaires politiques.) Il ſeroit eſſentiel de renouer cette négociation, de la conduire à une heureuſe fin. Il ne le ſeroit pas moins de terminer *ſans baſſeſſe* les différends avec le pape ; car *c'eſt travailler pour ſon ennemi, que de rompre avec la cour de Rome.*

Meſnager, député du commerce de Rouen, alloit négocier la paix à Londres. Son inſtruction eſt confiée à Bonnac, afin qu'il y conforme ſes démarches. Il doit agir fortement : la paix eſt ſi néceſſaire aux deux couronnes, qu'on ne peut trop s'empreſſer à en ſaiſir l'occaſion.

1711. Le marquis Bonnac avec de l'eſprit, de l'expérience & de la ſageſſe; il trouva des diſpoſitions favorables; ainſi en peu de jours, il réuſſit au-delà de ſes eſpérances. Obtenir les conſentemens néceſſaires pour la paix, c'étoit le principal objet de ſa miſſion. Il s'en expliqua d'abord avec la princeſſe des Urſins, qui lui témoigna un vrai deſir de contribuer à la ſatisfaction de Louis XIV; perſuadée, dit-elle, qu'il ne voudroit pas que les Eſpagnols puſſent ſoupçonner Philippe, d'avoir fait les affaires de la France aux dépens de l'Eſpagne. Alors entrant dans le détail, il montra que les propoſitions de paix étoient moins onéreuſes à l'Eſpagne qu'à la France. Les Anglois demandoient à la première des places qu'elle ne poſſédoit plus, qu'elle ne pouvoit reprendre : ils exigeoient de la ſeconde la démolition de Dunkerque; & ſous le terme indéfini de barrière pour la Hollande, ils lui cachoient des prétentions, qui ne pouvoient être que fort préjudiciables. Ils vouloient que

Bonnac confère avec la princeſſe des Urſins.

Le marquis de Bonnac au roi. 5 ſeptembr.

Il prouve que les propoſitions de paix ne devoient pas révolter l'Eſpagne.

la France leur cédât en Amérique l'Acadie, Terre-neuve, la baie de Hudſon : ce qu'ils demandoient à l'Eſpagne dans cette partie du monde, intéreſſoit moins les Eſpagnols que toutes les nations commerçantes. Enfin le commerce des Négres, dont ils vouloient jouir excluſivement, appartenoit aux François, & c'étoit encore un ſacrifice exigé de la France plutôt que de l'Eſpagne. 1711.

Ces raiſons frappèrent la princeſſe des Urſins. Elle les fit valoir. Le roi & la reine ſe montrèrent vivement touchés de la tendreſſe de Louis pour eux : motif ſur lequel inſiſta principalement l'envoyé, & qu'il trouva le plus propre à fixer leurs réſolutions. On lui déſigna le comte de Bergheick, comme le ſeul miniſtre avec qui on vouloit qu'il conférât. Bergheick ſentoit la néceſſité de la paix ; & il détermina bientôt ſon maître aux conſentemens deſirés. Le quatrième jour après l'arrivée de Bonnac, Philippe écrivit de ſa propre main, pour tenir la choſe ſecrette,

[Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV.

1711. un plein-pouvoir qui autoriſoit Louis XIV à convenir des préliminaires avec les Anglois ; conſentant à leur céder Gibraltar, Port-mahon, *l'aſſiento* ou le commerce des Négres, tel que les François l'avoient alors, & une place en Amérique, pour la ſureté de leur commerce.

Plan pour le commerce de Cadix, rejeté.

On croyoit en France qu'il ne conſentiroit jamais à ce dernier article, parce qu'il s'étoit expliqué là-deſſus de la manière la plus forte. On avoit imaginé un autre moyen de contenter l'Angleterre : c'étoit un nouveau plan pour le commerce de Cadix : plan très-avantageux aux Anglois, à qui l'on offroit d'en aſſurer l'exécution, en mettant une garniſon ſuiſſe dans cette ville. Mais Bergheick jugea qu'il vaudroit mieux céder deux places en Amérique, ſi l'on ne pouvoit faire autrement ; & Philippe déclara qu'il ne conſentiroit point à une choſe, dont les ſuites devoient être, ſelon lui, la perte de Cadix & du commerce des Indes.

Les Anglois modèrent

Ce refus formel étoit capable de rompre

rompre toute la négociation, puiſque le plan rejeté en étoit la baſe. Heureuſement la cour de Londres le rejeta elle-même; plus heureuſement encore, les Anglois ſe déſiſtèrent de leur prétention, d'obtenir des places eſpagnoles en Amérique. Croyant qu'on les refuſeroit toujours, ils ſe bornèrent à une demande beaucoup moins dure pour l'Eſpagne: c'étoit de jouir de *l'aſſiento* pendant trente ans, au lieu de dix; & d'avoir un terrain dans le fleuve de la Plata, où ils vendroient leurs Négres ſous l'inſpection d'un officier eſpagnol, où d'ailleurs ils ne pourroient envoyer qu'un certain nombre de vaiſſeaux: ils ne vouloient de plus qu'une exemption des droits de Cadix, pour les marchandiſes de leur crû & de leurs fabriques. Louis XIV n'héſita point à leur accorder ces avantages, au nom de Philippe.

1711. Leurs prétentions. Leur demande pour l'*aſſiento*.

» J'eſpère que vous ne vous repentirez pas, lui écrivit-il, de la confiance que vous me témoignez..... Si je vous engage à des conditions

Lettre de Louis XIV, qui inquiète la cour d'Eſpagne.

1711. Louis XIV à Philippe V. 18 septemb.

„ que vous n'avez pas prévus, vous
„ verrez qu'elles ne sont pas essenti-
„ elles, & qu'il étoit nécessaire de les
„ accorder, pour vous délivrer abso-
„ lument des instances opiniâtres,
„ que les Anglois continuoient de
„ faire pour obtenir quatre places
„ dans les Indes. Il y a des occa-
„ sions qu'il est important de ne pas
„ laisser échapper; ainsi ne soyez pas
„ surpris, si j'ai interprété votre
„ pouvoir sans vous consulter. Il fal-
„ loit pour avoir la réponse de V. M.
„ perdre un tems précieux; & je
„ crois travailler utilement pour vous,
„ en cédant le moins pour conser-
„ ver le principal, que vous consen-
„ tiez d'abandonner. J'informe le
„ sieur de Bonnac en détail de l'é-
„ tat de la négociation. Comme il
„ vous en rendra compte, il ne me
„ reste qu'à vous assurer que je ne
„ souhaite pas moins la paix pour
„ vous que pour moi, & que je serai
„ content quand je vous verrai heu-
„ reux & solidement établi sur le trône
„ d'Espagne. C'est en y contribuant

„ de tout mon pouvoir, que je veux
„ vous faire connoître la tendre ami- 1711.
„ tié que j'ai pour vous „.

Le roi & la reine, à la lecture de cette lettre dont ils ne devinoient pas l'objet, furent d'abord extrêmement agités. Bonnac leur fit connoître les nouvelles conditions accordées à l'Angleterre. Il leur perſuada aiſément que le changement leur étoit avantageux. Mais un fond d'inquiétude leur reſtoit toujours dans l'ame. „ Les
„ Anglois, diſoient-ils, n'abuſent-ils
„ pas du deſir qu'on a de la paix,
„ pour découvrir les avantages qu'el-
„ le pourra leur procurer? Et ne pro-
„ fiteront-ils pas enſuite, pour con-
„ tinuer leurs entrepriſes, de l'eſpèce
„ d'engourdiſſement où ils nous au-
„ ront mis par de trompeuſes négo-
„ ciations? Le meilleur moyen d'aſ-
„ ſurer la paix, ne ſeroit-il pas de
„ ſe montrer bien déterminé à la con-
„ tinuation de la guerre? C'eſt la
„ crainte & non la pitié qui déſar-
„ me les ennemis „. En un mot, Philippe, & encore plus la reine, fort

On ſe prête à ſes deſirs, en témoignant de la répugnance.

M. de Bonnac au roi. 30 ſeptemb.

animés ſur les pertes de leur monar-
1711. chie, faiſoient entendre qu'ils ſe décidoient par reconnoiſſance & par reſpect pour leur grand-père, plutôt que par la crainte de nouveaux malheurs.

La princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac.

Plus Bonnac étudioit leur caractère & leur cour, plus il croyoit devoir employer la raiſon, les motifs doux, & particulièrement le crédit de la princeſſe des Urſins, comme les moyens propres à obtenir ce qu'on deſiroit. Cette princeſſe, toute dévouée au roi & à la reine d'Eſpagne, lui paroiſſoit également zélée pour Louis XIV; n'ayant pas toujours ſur les affaires générales les idées qui régnoient en France, mais ſe rendant aux repréſentations, pouvu qu'on lui perſuadât que les intérêts de l'Eſpagne n'étoient pas ſacrifiés; capable de ſervir très-utilement, ſi l'on évitoit d'offenſer ſa délicateſſe, & de lui faire croire qu'on voulût agir ſans ſon entremiſe. Elle méritoit bien des égards.

Id. 20 ſept.

Elle étoit néceſſaire pour modé-

Selon l'envoyé, les choſes dans une autre ſituation auroient été probable-

ment plus difficiles. Le roi ne ſe déterminoit point par lui-même. La reine, maîtreſſe abſolue de ſon cœur & de ſon eſprit, penſoit avec hauteur, prenoit ſon parti ſur le champ ; & après avoit triomphé de tant d'infortunes, elle écoutoit avec indifférence, avec mépris, toutes les repréſentations ſur les malheurs qu'elle pouvoit avoir à craindre. Des préjugés fondés ſur l'expérience de la bonne fortune, & ſur le mépris de la mauvaiſe, ont une grande force à cet âge. La princeſſe des Urſins, beaucoup plus modérée dans ſes ſentimens, étoit ſeule capable d'adoucir ce qu'il y avoit d'outré dans ceux de la reine. Il eſt certain que la cour de France auroit rencontré beaucoup plus d'obſtacles à ſes vues, & peut-être des obſtacles invincibles, ſi Philippe avoit donné ſa confiance aux Eſpagnols,

1711.

rer les ſentimens de la reine.

Ibid.

C'étoit un parti pris, comme l'obſerve Bonnac, de ne plus mettre le gouvernement entre leurs mains. On avoit trouvé parmi eux peu d'hommes capables des grands emplois :

Plus d'Eſpagnols dans les grands emplois.

Ibid.

1711. ceux à qui on les avoit confiés, malheureux ou infidèles, avoient inſpiré de l'éloignement pour les autres. Depuis qu'on employoit des étrangers, les ſeigneurs montroient une foibleſſe qui les rendoit mépriſables. Ainſi, on trouvoit plus de ſureté, ſans aucun riſque, à ſuivre cette méthode. Au reſte, la manière dont le roi traitoit ceux de ſa ſuite, étoit une preuve qu'il s'approcheroit des Eſpagnols, quand ils ne s'éloigneroient pas de lui.

Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation.

Les remarques de l'envoyé paroiſſent juſtes. Mais ſi l'on ne trouvoit pas dans les grands le zèle ou les talens néceſſaires, ne convenoit-il pas d'éprouver la nobleſſe du ſecond ordre ? Ne pouvoit-on pas exciter ſon émulation, en faiſant connoître qu'on avoit égard aux qualités perſonnelles, & non au rang des perſonnes ? Et n'étoit-ce pas un moyen de diminuer encore le pouvoir des grands que de donner ainſi les emplois, non aux dignités, mais au mérite ? Ces réflexions ſe trouvent dans une dépêche de Louis XIV, qui les donne

Le roi à M. de Bonnac. 5 octobre.

ſimplement comme des conſeils, en cas qu'elles puiſſent être utiles aux intérêts du roi d'Eſpagne. Par malheur le génie eſpagnol, faute d'exercice & de culture, étoit tombé dans une eſpèce d'aſſoupiſſement léthargique, il falloit du temps pour lui rendre ſon reſſort, & les affaires ſouffroient peu de retardement. 1711.

Affaire de cérémonial par rapport à madame des Urſins.

Si les grands avoient quelque ſujet de ſe plaindre, leur fierté du moins ſe plioit davantage aux volontés du monarque. Quand Philippe déclara ce qu'il avoit fait en faveur de la princeſſe des Urſins, il fut queſtion entre eux du traitement qu'elle pouvoit prétendre, par rapport à ſa ſouveraineté dans les Pays-bas. Ils conſultent le duc d'Oſſuna, ſi difficile en matière de cérémonial, qu'il n'avoit jamais accordé *l'alteſſe* au duc de Savoie : ils ne doutent point que ſon exemple ne les autoriſe à ne rien faire de nouveau pour la princeſſe. Oſſuna les confirme dans cette opinion par une réponſe équivoque, en leur diſant qu'ils s'adreſſoient mal; quil peu-

M. de Bonnac à M. de Torci. 13 octobre.

soit là-dessus d'une façon particulière, & que du reste il n'avoit pas encore examiné ce qu'il feroit. Sur le champ, ils vont complimenter la princesse, & la traitent comme auparavant. Le duc arrive après eux, les trouve, donne *l'alteſſe* en leur présence, les jette ainsi dans un extrême embarras. Au sortir de-là, ils lui demandent pourquoi tant de facilité ? " J'ai une „ trop grande opinion, répond-il, „ de la dignité du roi mon maître, „ pour imaginer qu'il ne puisse pas „ faire mériter ce titre à ceux qui le „ servent bien „. Son exemple fut généralement suivi.

1711.

L'exemple d'Ossuna fait fléchir les grands.

Cependant l'affaire de l'électeur de Bavière ne s'expédioit point, malgré les instances redoublées de Louis XIV. La princesse des Ursins n'osoit en parler, disoit-elle, parce que Bergheick s'opposoit à l'expédition des patentes. Ce ministre plein de zéle & de lumières, mais entêté de ses systèmes, avoit toujours en vue une négociation avec la Hollande : il craignoit qu'une cession en forme des Pays-bas

Obstacles à la cession des Pays-bas.

Le roi à M. de Bonnac. 18 & 23 novembre.

à l'électeur ne rendît la paix, ou plus difficile, ou plus coûteuse; & d'ailleurs il comptoit peu sur la bonne-foi du ministère de Londres, quoique l'on eût toute raison de s'y confier. La reine Anne & ses ministres desiroient la paix autant que la cour de France. Les intrigues connues qui avoient renversé le crédit de Marlborough, avoient amené des sentimens tout contraires à ceux de cet illustre & ambitieux général. On avoit traité; on étoit convenu de part & d'autre avec une véritable franchise. Les Hollandois s'étoient en vain efforcés de rompre cette négociation. Le plus grand malheur pour la France & pour l'Espagne eût été d'en perdre les fruits.

1711. Défiance mal fondée pour la cour de Londres.

Aussi Louis XIV insistoit-il fortement, pour qu'on écartât toute espèce de difficulté. La Hollande étant obligée, par les résolutions de la reine Anne, de consentir à l'ouverture du congrès d'Utrecht, il souhaitoit que les plénipotentiaires d'Espagne n'y entrassent qu'après que les principaux

Louis travaille toujours à la paix.

articles de la paix auroient été arrêtés: il n'étoit point fâché qu'on retardât l'expédition de leurs passe-ports. Quant à l'affaire de l'électeur, il regardoit comme honteux de ne pas exécuter les promesses qu'on lui avoit faites; il ordonnoit à Bonnac d'en poursuivre vivement l'exécution; & il écrivit de nouveau à Philippe de la manière la plus pressante :

1711.

Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui.

Louis XIV à Philippe V. 30 novemb.

„ Les Hollandois ont enfin consenti à donner les passe-ports pour „ mes plénipotentiaires. Je ne sais „ point quand les conférences pourront s'ouvrir, & quand vos ministres y seront reçus. Mais avant „ que de les faire partir, désabusez, „ s'il est possible, le comte de Bergheick de l'idée qu'il a de traiter „ la paix par la voie des Hollandois. „ Laissez-moi conduire vos intérêts, „ & finissez, je vous prie, l'affaire „ de l'électeur de Bavière, dont je „ vous assure que le retardement n'est „ pas honorable à votre Majesté, & „ peut nuire à la négociation. Comptez que dans les conseils que je

„ vous donne, je n'ai d'autre vue
„ que votre bien [a]. 1711.

Objection du roi d'Eſpagne ſur les Pays-bas.

Philippe répondit que Bergheick n'avoit point conſeillé de traiter particulièrement avec les Hollandois ; qu'il avoit cru au contraire la paix ſûre par la voie de Londres ; qu'on expédieroit les patentes de l'électeur, dès que l'Angleterre & la Hollande voudroient admettre, pour un fondement des traités, la ceſſion des Pays-bas à ce prince ; qu'autrement on s'expoſeroit à être obligé d'en faire une nouvelle ceſſion à la Hollande, & qu'alors l'électeur demanderoit peut-être un dédommagement : ce qui augmenteroit les embarras.

Bergheick trouve des raiſons de retardement.

C'étoit la raiſon de Bergheick : il la ſoutenoit opiniâtrément. La princeſſe des Urſins, quoique intéreſſée à l'expédition de l'affaire, ne vouloit point s'en mêler, ſoit par égard pour ce miniſtre tout-puiſſant alors, ſoit de peur qu'on ne la ſoupçonnât de ſuivre ſon propre intérêt. Les vives inſtances de Louis, mêlées de reproches, déterminèrent Philippe à or-

1711. donner enfin qu'on expédiât les patentes. Mais le miniſtre ſuſcita une nouvelle difficulté. Il prétendit que la ceſſion devoit ſe faire au nom du roi de France, qui en effet, par un traité de 1702, acceptoit les Pays-bas à titre de dédommagement des frais de la guerre, pour les remettre enſuite à l'électeur. Bonnac, n'ayant aucune connoiſſance de ce traité, ſe plaignit qu'on ſubſtituât une choſe à une autre, & déclara qu'il ne pouvoit y conſentir. Ainſi, rien ne finiſſoit.

On ne voudroit pas que le congrès s'ouvrit ſans les Eſpagnols.

Tous les jours l'envoyé de France trouvoit ſa commiſſion plus épineuſe. On fut très-fâché d'apprendre que les plénipotentiaires d'Eſpagne n'entreroient pas d'abord au congrès avec les nôtres; on ſoupçonna une intention de conclure la paix ſans eux; on en témoigna un violent chagrin.

M. de Bonnac au roi. 6 décemb.

Bonnac prouva aiſément que l'Angleterre & la Hollande avoient de bonnes raiſons pour ne pas leur accorder ſi tôt des paſſe-ports, puiſqu'elles ne reconnoiſſoient point Philippe V.

Ç'auroit été commencer la négociation par où elle devoit ſe terminer : en cas qu'elle fût infructueuſe, on auroit détruit le fondement de la guerre, & les alliés ne pouvoient y conſentir. Mais, dit le roi d'Eſpagne, que penſeront mes ſujets, s'ils voient que les intérêts de la monarchie ſoient uniquement entre les mains des miniſtres de France ? *Ils penſeront* reprit l'envoyé, *que ſi V. M. ſe repoſe ſur le roi votre grand-pere du ſoin de ſoutenir la guerre, elle peut bien ſe fier à lui pour la concluſion de la paix.* Bergheick, prenant la parole, dit qu'on n'avoit jamais vu une monarchie comme l'Eſpagne faire la paix ſans l'intervention de ſes miniſtres. *Vous devez pourtant ſavoir* répliqua Bonnac. *que les miniſtres de Charles II n'eurent d'autre part à la paix de Riſwick que de la ſigner.* La reine termina la diſpute en conſeillant d'écrire à Louis XIV. pour le ſupplier d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, & d'engager les alliés à ne point faire attendre les paſſeports des Eſpagnols.

1711.

Réponſes de Bonnac aux difficultés.

1711. On pouvoit s'attendre à beaucoup d'autres difficultés. Bonnac jugeoit donc que le meilleur parti à prendre étoit d'aller au but, en évitant de faire des réproches & des menaces; de s'assurer de la volonté des Anglois sur ce qui regardoit l'Espagne, & par leur moyen de celle des Hollandois; d'obliger ensuite la cour de Madrid d'exécuter ce dont on seroit convenu avec ces puissances, comme les alliés faisoient autrefois: cette méthode lui paroit plus convenable aux intérêts & à la dignité du roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Espagne, paroîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, & de la nécessité où l'on se trouve de faire la paix: au lieu que si l'on continue à demander directement à Philippe les choses que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur & la méfiance diviser les deux cours, on sera sans cesse accusé de sacrifier les intérêts de l'Espagne à ceux de la France.

Il conseille de traiter sans consulter la cour d'Espagne.

Id. à M. Torci. 14 décemb.

Effectivement, comme il insistoit

Cette politique dé-

sur l'affaire des Pays-bas, représentant que l'honneur de Louis XIV s'y trouvoit engagé, & que refuser d'accomplir une semblable promesse, c'étoit annoncer des difficultés sans nombre sur le reste des négociations, c'étoit contraindre en quelque sorte ce Monarque à traiter séparément :„ „ On a pris en France, dit la reine, „ une méthode dont on ne peut se „ défaire ; on demande tout à l'Espa- „ gne, & l'on menace au lieu d'ap- „ porter la raison de ses demandes „. Bonnac répondit, qu'il ne lui paroissoit pas que ce fût la méthode du roi ni de ses ministres ; il rappella les raisons de satisfaire aux engagemens contractés avec l'électeur ; il observa qu'on n'en donnoit aucune sur le refus d'y consentir ; que du reste, la France n'usoit point de menaces, lorsqu'elle représentoit que si l'Espagne refusoit de faire la paix avec elle, il faudroit nécessairement qu'elle fît la paix sans l'Espagne.

1711. plaît, & l'on s'en plaint.

M. de Bonnac au roi. 14 décemb.

L'envoyé réfute les reproches.

Ainsi se vérifioit la prédiction du duc de Noailles, que cette cour élu-

La nécessité seule pou-

1711. deroit, tant qu'il ſeroit poſſible, les propoſitions contraires à ſes vues; qu'elle tâcheroit de gagner du tems, & ne ſe rendroit qu'autant qu'on emploieroit avec force l'autorité du roi, ou qu'elle éprouveroit la néceſſité d'une prompte déférence. Le courage de Philippe, le caractère décidé & ferme de la reine, le génie de la nation qu'ils gouvernoient, le juſte deſir de conſerver l'éclat & la puiſſance de leur couronne, le ſouvenir des offres humiliantes qu'on avoit faites à leurs ennemis, tout ſembloit les inviter à tenir cette conduite. Mais le beſoin de la paix, & l'impuiſſance de ſoutenir la guerre par leurs propres forces, les jetoient dans une dépendance inévitable.

voit décider le roi & la reine.

Les alliés veulent traiter d'abord ſeulement avec la France.

Loin de vouloir accorder des paſſeports aux plénipotentiaires d'Eſpagne, les ennemis ne voulurent en expédier pour ceux de France, qu'après que Louis XIV eut déclaré que l'abſence des premiers ne retarderoit point le progrès de la négociation. On convint de n'admettre les Eſpa-

gnols ni les miniſtres de Bavière & de Cologne, que lorſque les articles concernant leurs maîtres auroient été arrangés. Louis manda en conſéquence que ceux d'Eſpagne pouvoient ſe mettre en chemin, & venir attendre leurs paſſe-ports à Paris ; que cependant il falloit lui envoyer un plein-pouvoir aſſez étendu, pour faire, au nom de Philippe, toutes les ceſſions néceſſaires, en exceptant l'Eſpagne & les Indes " Qu'il ne s'étonne pas, dit-„ il, de voir dans la lettre dont je „ vous envoie la copie, (écrite par „ Bolingbroke à la ſollicitation des „ états généraux) les termes de *duc* „ *d'Anjou*, & des *ci-devant électeurs* „ *de Cologne & de Bavière*. Ce ſont „ les derniers effets de la ruſticité & „ du déſeſpoir du parti hollandois, „ qui s'opiniâtroit à la continuation „ de la guerre. Il changera de ſtyle, „ comme il eſt préſentement forcé „ à changer de conduite „.

1711.

Le roi à M. de Bonnac. 17 décemb.

Louis demande un plein-pouvoir.

Bonnac avoit ordre de faire agir la princeſſe des Urſins, pour obtenir ce plein-pouvoir ; tant on craignoit

On l'accorde.

1711. de nouvelles oppoſitions. Elle s'y employa d'une manière très-ſatisfaiſante. Bergheick lui même fit ſans peine ce qu'on deſiroit. Etant un des plénipotentiaires, il ſe flattoit de trouver encore matière à exercer ſa politique. Le plein-pouvoir qu'il dreſſa, paroiſſoit reſtreint ſur quelques articles; mais une inſtruction ſecrette devoit comprendre tout ce qui n'y étoit pas exprimé. Voici les lettres des deux rois ſur un point ſi important: elles méritent d'être lues, ainſi que l'acte demandé par Louis XIV.

M. de Bonnac au roi. 28 décemb.

Lettre de Louis XIV au roi d'Eſpagne.

„ Vous avez appris par le ſieur de „ Bonnac, que je ne me ſuis pas „ trompé quand j'ai prévu les difficul- „ tés que je trouverois à faire obte- „ nir des paſſe-ports à vos plénipo- „ tentiaires: je ſais quelles meſures „ ceux du bon parti en Angleterre „ ſont obligés de garder, pour aſſurer „ le ſuccès de leurs bonnes inten-

„ tions ; & comptez qu'ils ont fait
„ beaucoup de faire accepter les pré- 1711.
„ liminaires avec les termes que j'y
„ ai fait inſérer exprès, pour aſſurer
„ que vous ſerez maintenu ſur le
„ trône d'Eſpagne : mais ce ſeroit
„ trop perdre, que de vouloir ache-
„ ver avant le temps un ouvrage bien
„ commencé. Ainſi, V. M. ne doit
„ pas être ſurpriſe, ſi les paſſe-ports
„ qu'elle ſouhaite ſont encore différés.
„ Ce ſeroit une foible raiſon pour
„ en preſſer l'expédition, que de
„ dire qu'il eſt de l'intérêt des An-
„ glois de mériter votre amitié. La
„ nation n'eſt pas aſſez unie, pour
„ être ſenſible à cette conſidération ;
„ & ceux qui veulent la paix, croient
„ faire aſſez pour vous, pour mériter
„ de votre part quelque reconnoiſſan-
„ ce. Ne parlez donc, je vous prie, ni
„ de l'intérêt qu'ils ont à ménager
„ vos bonnes graces, ni de proteſta-
„ tions qui ne conviendroient pas
„ dans la conjoncture préſente. Faites
„ partir vos plénipotentiaires quand
„ vous le voudrez. Auſſitôt que les

1711. „ conférences ſeront ouvertes, je ferai les inſtances néceſſaires pour les y faire admettre ; mais facilitez la paix, & ſongez à l'état où vous ſeriez, ſi nos ennemis ſe réuniſſoient, & ſi je me voyois obligé de réunir toutes mes forces pour ſoutenir leurs nouveaux efforts. C'eſt pour prévenir ce changement, que je vous ai fait demander un nouveau pouvoir ; car il n'y aura pas un moment à perdre, lorſqu'on pourra conclure avantageuſement. Vous ſavez que le pouvoir que vous m'avez envoyé pour traiter avec l'Angleterre, ſeroit préſentement contraire à vos intérêts, ſi je le faiſois paroître, & vous pouvez compter ſur ma tendreſſe que je ne ferai rien à votre préjudice. Je reçois votre lettre du 15 du mois, & j'apprends avec plaiſir la réſolution que vous avez priſe de faire expédier la patente que l'électeur de Bavière vous demande. Je vous aſſure que je ne ferai rien contre vos intérêts : mais je vous

„ aime trop pour avoir vu ſans peine
„ le retardement que vous apportiez 1711.
„ à ſatisfaire à vos engagemens; &
„ connoiſſant vos ſentimens, je ſuis
„ perſuadé que vous vous faiſiez
„ violence „.

Lettre du roi d'Eſpagne à Louis XIV.

A Madrid, le 28 décembre 1711.

„ Le marquis de Bonnac m'a in-
„ formé, ſuivant les ordres qu'il en
„ a reçus de V. M., de l'état de la
„ négociation de la paix, & des dif-
„ ficultés que les Anglois & les Hol-
„ landois faiſoient de recevoir d'a-
„ bord mes plénipotentiaires; & il
„ m'a demandé en même tems de
„ votre part un nouveau pleinpou-
„ voir, pour traiter avec eux. Le
„ deſir que j'ai de vous donner de
„ plus en plus des marques de ma
„ reconnoiſſance, & de la confiance
„ que j'ai dans votre amitié, joint à
„ celui de concourir en tout ce qui
„ m'eſt poſſible à aſſurer votre ſatis-

1711. „ faction & notre repos, & celui de
„ tous les peuples compris dans cette
„ cruelle guerre, ne m'a pas per-
„ mis de balancer à vous envoyer
„ ce plein-pouvoir, pour que vous
„ puiſſiez convenir en mon nom des
„ préliminaires avec les Hollandois,
„ comme vous avez fait avec les An-
„ glois. J'eſpère qu'ils ſeront bien-
„ tôt conclus, & je ne doute pas que
„ je n'en reſſente auſſitôt après les
„ effets, & que ces deux puiſſances
„ ne me reconnoiſſent, & n'admet-
„ tent mes plénipotentiaires dès qu'ils
„ ſeront arrêtés. Je me flatte que
„ vous voudrez bien y travailler,
„ comme un grand-pere qui a tant
„ de bontés pour moi; & que je
„ n'aurai pas lieu de me repentir de
„ la confiance que j'ai en vous. Je
„ vous envoie auſſi une lettre oſten-
„ ſible pour les Anglois, afin qu'ils
„ ne s'étonnent pas de ce que les
„ avantages que je leur ai accordés
„ pour préliminaires, ne ſont pas com-
„ pris dans ce nouveau plein-pou-

„ voir, & qu'ils ſachent les raiſons
„ qui m'ont empêché de les y inférer. 1711.

Plein-pouvoir du roi d'Eſpagne.

„ Philippe, par la grace de dieu,
„ roi de Caſtille, de Léon, d'Ara-
„ gon, &c. Le roi très-chrétien, mon-
„ ſieur notre frere & grand-pere,
„ nous ayant fait communiquer par
„ le marquis de Bonnac, ſon envoyé
„ extraordinaire près de nous, la diſ-
„ poſition de la reine de la grande-
„ Bretagne & des états généraux des
„ Provinces-unies pour l'ouverture
„ d'une négociation d'une paix bonne
„ & générale; & qu'à cet effet ces
„ deux puiſſances ſont convenues de
„ la ville d'Utrecht pour lieu du con-
„ grès pour la traiter, & que l'ou-
„ verture du dit congrès ſeroit faite
„ au 12 du mois de janvier prochain;
„ mais que nos plénipotentiaires n'en-
„ treront pas audit congrès juſqu'à
„ ce que les points qui nous pourront
„ regarder ſoient ajuſtés: quoique
„ cette conduite doive paroître ex-

1711. „ traordinaire à toute l'Europe, parce
„ que nous ſommes la partie princi-
„ pale en cette guerre ; l'ardent deſir
„ que nous avons de concourir au
„ rétabliſſement de la tranquilité de
„ l'Europe par une paix générale,
„ ferme & ſtable, nous a portés à
„ donner, comme nous donnons par
„ la préſente, plein-pouvoir au roi
„ de France, monſieur notre frere
„ & grand-pere, dans l'amitié & les
„ ſoins duquel nous avons une pleine
„ confiance pour nos intérêts, pour,
„ en notre nom & de notre part,
„ traiter & convenir des points pré-
„ liminaires de la paix avec la reine
„ de la grande-Bretagne & les états
„ généraux des Provinces-unies,
„ comme pour le bien de nos inté-
„ rêts & de nos ſujets, & pour le
„ rétabliſſement de la tranquilité de
„ l'Europe, il ſera trouvé néceſſaire
„ & convenable. Bien entendu que
„ nous exceptons, dans tous les cas,
„ tous nos royaumes & provinces
„ des Eſpagnes & des Indes, deſ-
„ quels nous ne permettrons ni ne

con-

„ conſentirons jamais qu'il ſoit fait
„ aucune démembration ou ſépara- 1711.
„ tion, ni même de la moindre partie
„ d'iceux. Nous conſentons que le
„ commerce des ſujets de ces deux
„ puiſſances avec nos royaumes d'Eſ-
„ pagne & des Indes ſoit rétabli à
„ la paix, ſur le pied & avec tous
„ les avantages qu'ils ont eus & dont
„ ils ont joui à la mort du feu roi
„ Charles II, notre oncle, ſur quoi
„ nos plénipotentiaires : quand ils
„ ſeront admis au congrès, pour-
„ ront s'expliquer plus en détail à
„ la ſatisfaction de ces deux puiſſan-
„ ces ; & nous promettons en parole
„ de roi, de tenir, approuver & ra-
„ tifier tout ce que le roi T. C. mon-
„ ſieur notre frere & grand-pere,
„ aura traité, convenu & cédé en
„ vertu & conformité de notre pré-
„ ſent plein-pouvoir avec la reine de
„ la grande-Bretagne & les états gé-
„ néraux des provinces unies. En foi
„ de quoi, nous avons ſigné la pré-
„ ſente de notre main, fait contre-
„ ſigner de notre ſecrétaire d'état,

1711. „ & cacheter de notre cachet ſecret. „ Donné dans notre ville de Madrid, „ royaume de Caſtille, le 28 décem- „ bre 1711. *Signé*, PHILIPPE, & „ plus bas ; Joſeph *Grimaldo*.

L'archiduc élu empereur ; motif de paix.

Quoiqu'il y eût encore de grands obſtacles à la paix, on avoit lieu d'eſpérer qu'elle éteindroit bientôt l'embrâſement de l'Europe. L'archiduc Charles étoit parti de Catalogne à la fin de ſeptembre, laiſſant ſa femme pour ſoutenir la révolte opiniâtre des Catalans. Il ne pouvoit plus prétendre à la conquête de l'Eſpagne, puiſque la conſtance de la nation avoit triomphé de toutes les forces de ſes alliés. Il fut élu empereur le 12 octobre : nouveau motif de diſſoudre cette ligue formidable, qui affectoit tant de zèle pour l'équilibre de l'Europe. L'acharnement contre la maiſon de France devenoit une abſurdité, dès qu'il s'agiſſoit de rendre à celle d'Autriche l'énorme puiſſance de Charles quint.

Si les ſuccès de la campagne avoient pu répondre aux premières eſpérances de Vendôme, ſi du moins il n'étoit reſté que Barcelone aux ennemis, on auroit porté dans les négociations plus de confiance & moins de flexibilité. Le mauvais état des affaires arrêta, comme nous l'avons déjà vu, l'ardeur du général. Une partie des troupes françoiſes l'ayant joint, le projet de ſoumettre la montagne fut exécuté preſque entiérement. Le marquis d'Arpajon ſe ſignala par la priſe d'Arens, de Vénaſque, de Caſtel-Léon, forteresſes importantes & d'un accès difficile. Le duc de Vendôme, en préſence de Stahremberg, évita toute action haſardeuſe, & ſe contenta de ruiner par le canon Pratz-del-rey pour ôter ce poſte à l'ennemi: mais contre l'avis de Bergheick, il voulut abſolument tenter le ſiége de Cardone; demandant ſon congé, ſi la cour refuſoit d'y conſentir. Cette expédition peu utile alors, & qui eut été facile en un autre tems, ne lui cauſa que des regrets. Le comte de

1711.

Campagne du duc de Vendôme.

Siége de Cardone, entrepris mal-à-propos.

M. de Bonnac au roi. 2 novemb.

1711. Muret, qu'il en chargea, ſe rendit maître de la ville, aſſiégea le château qu'on croyoit prendre en peu de jours, repouſſa deux attaques des ennemis, & fut contraint de ſe retirer le 22 décembre.

Le général manqua de prévoyance.

Quelques jours auparavant, Vendôme écrivoit à Torci : „ Notre ſiége „ va ſi lentement, que je n'oſe preſ-

Le duc de Vendôme à M. de Torci. 16 décemb.

„ que pas vous en parler. Cardone „ eſt beaucoup plus fort & plus dif- „ ficile qu'on n'avoit cru. Par-tout „ ailleurs qu'ici, ce ſeroit une affaire „ très-ordinaire; mais vous convien- „ drez avec moi que, quand on man- „ que d'argent, de vivres & de mu- „ nitions, on trouve des difficultés „ aux choſes les plus aiſées. Ce qui „ me conſole le plus, eſt l'eſpérance „ que vous me donnez de voir finir „ nos peines par une bonne paix „. Si Vendôme avoit eu autant de prévoyance que de talent & de courage, ce malheur ne ſeroit point arrivé.

Villars ſur la défenſive en Flandres.

Ses lettres prouvent qu'il ne rendoit pas juſtice au maréchal de Villars, toujours obligé en Flandre de ſe tenir

ſur la défenſive. Mais Eugène & Marlborough, avec des forces ſupérieures, avec leur génie & la réputation de leurs armes, pouvoient-ils faire des campagnes infructueuſes, & pouvoit-on haſarder contre eux une bataille? Les ennemis la deſiroient : Villars avoit ordre de l'éviter. Ils profitèrent de ſes mouvemens pour inveſtir Bouchain, dont ils ſe rendirent maîtres le 13 ſeptembre. La fameuſe journée de Denain confondit leur ambition l'année ſuivante, & ferma la bouche aux cenſeurs de ce général. 1711.

LIVRE ONZIEME.

1711. Négociations d'Utrecht.

Nos manuſcrits, concernant le régne de Louis XIV, ne s'étendent pas audelà de 1711; mais d'excellens livres imprimés ont déjà inſtruit le public des faits les plus importans. Les *mémoires de Torci* développent le tiſſu des négociations d'Utrecht, & le grand ouvrage de la paix. On y voit combien le miniſtère d'Angleterre quelque envie qu'il eût de conclure, obſerva d'égards pour ſes alliés, & ſurtout de ménagemens pour l'opinion d'un peuple fier & violent, qui punit les miniſtres de ſes rois des opérations qu'il condamne. On y voit comment la mort du ſecond dauphin, ſuivie de celle de ſon fils aîné, fit craindre que les deux couronnes ne fuſſent réunies ſur la même tête; la renonciation exigée de Philippe V, pour diſſiper cette inquiétude; la conſtance avec laquelle il préféra ſon

Conſtance de Philippe V.

royaume dévaſté, à l'eſpoir flatteur de poſſéder bientôt la France & une partie de l'Italie. On y voit l'orgueil des Hollandois humilié par le maréchal de Villars, & le prince Eugène battu à ſon tour après tant de victoires. La paix eſt ſignée en 1713. Louis XIV conſerve l'Alſace qu'il avoit offert de céder; Philippe demeure en poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes; l'empereur Charles VI veut continuer la guerre, & perd de grands avantages qu'il eût retirés d'une paix conclue à propos. Obligé enſuite de traiter avec la France à Raſtadt, il refuſe encore de reconnoître le roi d'Eſpagne; mais ſon refus ne change point l'état des choſes, & la fureur des Barcelonois n'eſt pas moins domptée par les armes.

1713.

Traités après l'affaire de Denain.

La petite ſouveraineté de la princeſſe des Urſins, que le roi & la reine d'Eſpagne avoient tant à cœur de réaliſer ſolidement, fut une des chimères que diſſipa la fortune. L'électeur de Bavière étant rétabli dans ſes états, l'empereur qui acquéroit Namur &

Madame des Urſins, trompée dans ſes eſpérances.

1713. Luxembourg, n'avoit garde d'accorder un démembrement de ces provinces ; : & la France s'embarraſſoit peu des intérêts particuliers de la princeſſe. Madame de Maintenon ſe refroidit même à ſon égard, en la ſoupçonnant de mettre obſtacle par ambition à la tranquillité publique. Odieuſe aux Eſpagnols, qu'elle tenoit en quelque ſorte ſous le joug de ſon deſpotiſme, elle devient à ſon tour le jouet des événemens. La reine d'Eſpagne, Marie-Louiſe de Savoie, meurt le 14 février 1712. Philippe, après avoir amérement pleuré une femme qu'il adoroit, ſe détermine à épouſer en ſecondes noces Elizabeth Farnèſe, fille & héritière du duc de Parme. La princeſſe des Urſins elle-même décide ſon choix, trompée par la fineſſe de l'abbé Albéroni, ſujet de ce prince, fils d'un payſan, protégé de Vendôme qui étoit mort en Eſpagne, enfin deſtiné à gouverner cette monarchie, à troubler l'Europe, & à tomber dans le précipice des ambitieux.

Elle eſt dupe d'Albéroni.

Sa diſgrace. Elizabeth arrive ; la *camarera-mayor*

va la recevoir, eſt chaſſée dès la premiere entrevue, eſt forcée de ſortir du royaume, ſans qu'on daigne ſeulement lui dire pourquoi. Elle ſe retira en Italie, & vécut encore pluſieurs années à Rome, où le pape avoit d'abord refuſé de la recevoir. 1713.

Les hiſtoriens ont trop flétri ſa mémoire, & trop peu connu ce qu'elle poſſédoit de qualités reſpectables. Elle avoit le talent des affaires, avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les ſentimens, avec des petiteſſes de vanité; beaucoup de zèle pour ſes maîtres, avec la jalouſie de la faveur; moins de vertu & d'agrémens que madame de Maintenon, mais plus de force d'eſprit & de caractère. Si elle fit quelques fautes, elle rendit auſſi de grands ſervices: car elle fut le conſeil, le ſoutien d'une jeune reine ſans expérience, qui ſe fit adorer de ſes peuples, qui anima le roi dans les circonſtances les plus orageuſes, qui le rendit ſupérieur à toutes les tempêtes, & qui ſans ceſſe fut expoſée avec lui à ſe perdre par de fatales

Son caractère & ſes ſervices.

1713. imprudences. L'Eſpagne étoit alors ſi difficile à gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la princeſſe des Urſins, ſemble devoir retomber ſur les conjonctures. Elle fut intrigante, altière, ambitieuſe : combien de miniſtres célèbres l'ont été de même ! Mais ſon courage & ſa réſolution, au milieu des périls extrêmes du monarque, contribuèrent beaucoup à le maintenir ſur le trône.

Querelles théologiques.

On ne connoît que trop les querelles théologiques dont la fin du régne de Louis XIV fut agitée. Mon ſujet me force d'en rapeller le ſouvenir, plutôt que d'en raconter les détails. Le nom de Noailles retentiſſoit avec éloge, quand elles rendirent ſuſpect un des hommes les plus dignes de le porter, & qui l'avoit juſqu'alors fait révérer dans l'égliſe, autant qu'il étoit reſpectable dans l'état. Je parle du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, modèle des vertus chrétiennes & épiſcopales, ami de la vérité & de la paix, entraîné malgré lui dans cette lice ténébreuſe,

Le cardinal de Noailles.

où il étoit preſque impoſſible de combattre ſans faire des chûtes ; & ſans donner priſe à ſes ennemis. 1713.

Il approuve le livre de Queſnel.

Les *Réflexions ſur le nouveau teſtament*, ouvrage du P. Queſnel de l'Oratoire, lui ayant paru propres à inſpirer l'eſprit du chriſtianiſme, il en avoit recommandé la lecture à ſes diocéſains, lorſqu'il étoit évêque de Châlons. Ce livre contenoit un nombre de propoſitions dignes de cenſure, mais dont la plupart ne devoient guère être aperçues que par des yeux de théologien. Preſque tous les autres lecteurs y auroient puiſé de bons ſentimens, ſans remarquer ce qu'il y avoit de répréhenſible. Quelques correctifs, quelques changemens ou explications, faciles à obtenir par des voies douces, pouvoient le mettre à l'abri de tout reproche : au lieu qu'on ne pouvoit le condamner, dans les circonſtances actuelles, ſans expoſer l'égliſe au trouble & au ſcandale. Entre ces deux partis y avoit-il à balancer ?

Il avoit à craindre les Jéſuites.

Malheureuſement une terrible paſſion de controverſe ſubſiſtoit encore, malgré l'expérience des maux incurables qu'elle avoit produits. Elle étoit enracinée ſurtout dans le régime des jéſuites, ſociété auſſi laborieuſe que puiſſante, diſtinguée par le mérite littéraire, mais le croyant fort au-deſſous du mérite théologique; toujours prête à combattre les hétérodoxes, & confondant quelquefois la doctrine catholique avec ſes opinions de corps; trop jalouſe enfin d'un crédit qu'on lui envioit, & trop ardente à le maintenir, pour que la modération mît toujours de juſtes bornes à ſes rivalités. Depuis que la congrégation de l'Oratoire s'étoit en quelque ſorte rangée ſous les drapeaux de Port-royal contre les jéſuites, un oratorien n'étoit guère qu'un janſéniſte à leurs yeux, comme un jéſuite, aux yeux de ſes ennemis, étoit un corrupteur du dogme & de la morale. Les deux partis s'acculoient mutuellement; la charité ne brilloit pas beaucoup dans leur

zéle. Enfin Queſnel nuiſoit d'autant plus au cardinal de Noailles, que ce prélat ne faiſoit point ſa cour à la ſociété, comme la plupart des évêques du royaume.

Déjà le livre de l'oratorien étoit dénoncé à Clément XI, & avoit ſubi une condamnation vague. Ce premier coup, porté à l'archevêque de Paris, ne pouvoit être bien dangereux en France. La douceur politique du P. de la Chaiſe, confeſſeur du roi, s'oppoſoit d'ailleurs aux éclats de la haine ou du fanatiſme. Mais la mort de la Chaiſe en 1709, procure ſa place au P. le Tellier, & la guerre eſt allumée. On affiche dans Paris même deux mandemens d'évêque, contre l'ouvrage dont Noailles avoit été l'approbateur: il ſupprime ces mandemens qui l'outragent; on l'accuſe devant le roi par une lettre diffamante, & le roi ſe livre aux plus ſiniſtres préventions. Le Tellier triomphe de ces premiers ſuccès: pour y mettre le comble, il emploie ſous main des manœuvres inexcuſables.

Première condamnation à Rome.

Excès du P. le Tellier.

Un modèle de lettre & de mandement, envoyé au vieux évêque de Clermont pour qu'il les ſigne, tombe entre les mains du cardinal, contre qui cette batterie étoit dreſſée.

Le cardinal interdit les jéſuites.

Il ne peut douter qu'on ne multiplie de tels manèges, il connoît les principaux chefs de la cabale; indigné des excès de pluſieurs jéſuites, il en croit plus aiſément les anciens griefs mille fois renouvellés contre leur ordre: il leur ôte ſes pouvoirs, à l'exception d'un petit nombre de particuliers diſtingués par leur ſageſſe. Son reſpect pour Louis XIV l'empêcha de les ôter à le Tellier; mais il s'efforça de perſuader que la conſcience du monarque n'étoit pas en ſureté entre ſes mains: toutes les repréſentations qu'il fit furent inutiles.

Il eſt blâmé par madame de Maintenon.

Cet éclat compromettoit l'archevêque: la paſſion ſembloit l'avoir inſpiré: c'eſt ainſi que le roi en jugea, & un tel jugement pouvoit le perdre. Madame de Maintenon elle-même, ſon amie, qui avoit penſé

comme lui dans le commencement des troubles, déſaprouva hautement ſa conduite. Les ſentimens du roi contribuoient beaucoup à la décider en pareil cas ; & la diſgrace du célèbre Fénélon en étoit la preuve *. Mais quoique plutôt prévenue contre, que pour les jéſuites, elle jugeoit que la démarche du cardinal étoit une pure vengeance à leur égard ; qu'ils ne pouvoient pas être devenus tout-à-coup incapables de confeſſer ; qu'ainſi en leur ôtant ſes pouvoirs, il paſſoit les bornes de la juſtice, qu'il faiſoit affront à tout le corps pour punir des particuliers. Et à quoi ne s'expoſoit-il pas d'ailleurs, par une conduite ſi peu conforme à ſon ancienne modération ? Le crédit de ce corps, le grand nombre de ſes partiſans dévots ou politiques, le mérite brillant de quelques-uns de ſes membres, &, plus que tout le reſte, l'opinion du mo-

Raiſons en faveur des jéſuites.

(*) *Voyez*, Lettr. de Maintenon.

narque, ne pouvoient que multiplier les inconvéniens & les périls.

Conduite du duc de Noailles dans cette affaire.

Le duc de Noailles étoit arrivé d'Eſpagne en 1711, lorſque la cour & la ville s'agitoient pour cette fatale querelle. Il ne put ni en prévenir l'éclat, ni en arrêter les ſuites. Le bien de l'égliſe & l'intérêt de ſa famille, ſa religion & ſa raiſon lui faiſoient également deſirer la paix. En même-tems il reſpectoit trop la conſcience de ſon oncle, pour croire qu'aucune conſidération pût le ramener, tant qu'il croiroit ſon devoir intéreſſé à ſoutenir ſes démarches. Une lettre que lui écrivit madame de Maintenon, & ſa réponſe à cette lettre, nous inſtruiſent des ſentimens de l'une & de l'autre, & nous peignent leur caractère. Sa franchiſe étoit égal des deux côtés; mais non le courage d'eſprit.

Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.

A Saint-Cir, ce 15 nov. 1711.

Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de ſentiment au cardinal.

„ Ne ferez-vous pas une dernière „ tentative, mon cher duc, pour „ obliger M. le cardinal à recevoir „ la ſatisfaction des jéſuites, qui en- „ traînera celle des autres? Peut-il „ croire que le monde trouve étran- „ ge qu'il ait cette complaiſance „ pour le roi? car de dire qu'il y „ va de ſa conſcience, il ſait que „ c'eſt une punition, & c'eſt la lon- „ gueur de cette punition qu'il de- „ vroit, ce me ſemble, ſacrifier à „ ſon maître, à ſon bienfaiteur, à „ un prince qui ſoutient ſeul la reli- „ gion. Enfin monſieur, il ne faut „ point ſe flatter: nous allons voir „ une très-violente rupture, ſi nous „ ne voyons pas un accommodement

Elle lui annonce la colère du roi.

„ Je vous ai dit pluſieurs fois que „ la colère du roi augmente par le „ tems. Vous l'éprouverez, & verrez „ tous les jours quelque nouvel in-

„ cident de part & d'autre. Le roi
„ desire ardemment que tout ceci
„ finisse *. C'est le plus grand mal-
„ heur qui puisse arriver aux jésuites
„ s'ils sont tels qu'on le dit : car on
„ exigera d'eux une conduite plus
„ sage & plus modérée, & on s'adou-
„ cira pour M. le cardinal. N'oubliez
„ rien, monsieur, pour faire en-
„ tendre raison à celui qui doit
„ nous gouverner tous, mais qui
„ certainement est excité par ses
„ ennemis, qui veulent du bruit
„ & le mettre à leur tête. Je ne
„ m'accoutume point à voir le nom

* Outre les changemens que la Baumelle fait à chaque phrase, il ajoute ici : *Le roi hait les divisions, il desire ardemment que celle-ci finisse. Il ne tient qu'à ce cher oncle de la terminer à son avantage : il aura fait voir aux jésuites le mal qu'il peut leur faire, & au roi ce qu'il est capable de lui sacrifier.* Jamais éditeur, je crois, ne s'est donné plus de licence.

„ de Noailles à la veille d'une diſ-
„ grace ; & je crois vous avoir porté
„ malheur „.

Réponſe du duc de Noailles.

„ Il ne tiendra jamais, madame, „ ni à moi ni aux tentatives que je „ pourrai faire, que le roi ne ſoit „ content. Il a beau me reprocher „ d'être indolent : je ſuis convaincu „ qu'au fond du cœur, il ne peut „ croire que je le ſois ſur rien de „ ce qui peut l'intéreſſer, M. le car-„ dinal de Noailles eſt en viſite, „ dont il ne revient que demain. Je „ le verrai d'abord qu'il ſera à Paris, „ & lui ferai toutes les repréſen-„ tations que je crois convenables. „ Mais je ne peux, madame, ni rien „ promettre ni répondre de rien, „ parce qu'il me paroît que vous „ êtes tous fort éloignés dans la ma-„ nière de penſer. Ce que vous re-„ gardez comme une punition qu'on „ doit ſacrifier à ſon maître, on

Il eſpère peu de concilier ſes eſprits.

„ le regarde comme une obligation
„ de ſon état, comme un devoir in-
„ diſpenſable, auquel on a même
„ apporté beaucop de ménagement,
„ & à quoi les dernières affaires
„ n'ont aucun rapport. Je ferai ce-
„ pendant de mon mieux, madame;
„ mais comme je viens d'avoir
„ l'honneur de le dire, je ne me
„ flatte pas d'avancer beaucoup. Je
„ n'entrerai pas dans un plus grand
„ détail, quoique cette affaire en
„ fût ſuſceptible, me réſervant à
„ avoir l'honneur de vous en ren-
„ dre compte inceſſamment. Au reſte,
„ madame, ce ne ſera jamais vous
„ qui pourrez porter malheur au
„ nom de Noailles; & de quelque
„ diſgrace qu'il ſoit menacé, il ne
„ s'en prendra qu'au malheur de ſa
„ deſtinée, & fera toujours ce qui
„ conviendra pour ne la point mé-
„ riter. Recevez, madame, je vous
„ en conjure, les aſſurances de mon
„ inviolable & reſpectueux attache-
„ ment pour vous, & de ma par-

„ faite reconnoiſſance de vos bon-
„ tés „.

Le cardinal tint ferme malgré ſa douceur, malgré toutes les conſidérations d'intérêt & de famille ; mais ſa fermeté irrita de plus en plus la fougue de le Tellier. Le jéſuite, ſe diſſimulant à lui-même ſa paſſion, dévoré de zèle contre le janſéniſme dont il ne manquoit pas d'accuſer injuſtement ſon archevêque, étoit capable de tout incendier pour ce qu'il appeloit la cauſe de dieu & de la foi. Il intrigua tant, il remua tant, que cent & une propoſitions de Queſnel furent condamnées par la fameuſe conſtitution *unigenitus*. Le monarque, livré à ſon confeſſeur, déploya ſon autorité abſolue en faveur de cette bulle, contre laquelle s'élevoient des cris terribles : il voulut en faire une loi de l'égliſe & de l'état ; & la réſiſtance & les proſcriptions ſuivirent d'abord. Alors, plus que jamais, ſe vérifia le mot du maréchal d'Harcourt, au ſujet de ceux qu'on taxoit de janſéniſme :

Le Tellier implacable.

Bulle *unigenitus*.

Un janſéniſte n'eſt ſouvent autre choſe qu'un homme qu'on veut perdre à la cour.

Le cardinal refuſe l'acceptation pure & ſimple.

On vit le cardinal donner une preuve de ſon reſpect pour le ſaint-ſiége, en ſupprimant le livre que le pape venoit de condamner. Mais l'acceptation pure & ſimple de la bulle ſoulevoit ſa conſcience, quelques-unes des propoſitions condamnées lui paroiſſant la vérité même. A quels malheurs ne l'expoſoit pas ſon refus ? Il les prévit tous, & les attendit en paix.

Madame de Maintenon l'abandonne.

Madame de Maintenon, quelquefois inconſtante dans ſes amitiés, ſe conduiſant au gré du roi & de ſon propre directeur, l'abandonnoit comme réfractaire à l'autorité de l'égliſe ; & quelque dévote qu'elle fût, elle n'étoit pas inſenſible aux motifs humains, qui appuyoient les motifs ſpirituels. La tranquillité du roi, la ſienne propre, la fortune de la maiſon qu'elle chériſſoit le plus, animoient encore ſon zéle. „ Pourquoi „ ne pas donner ſa démiſſion, écri-

Lettre du duc de Noailles. 6 févr. 1714.

„ voit-elle, & finir ſa vie dans le „ repos, ſans troubler celui du roi „ & perdre tôt ou tard ſa famille? „ Je ſuis bien affligée, mon cher „ duc, & bien aigrie contre votre „ oncle, quand je penſe qu'il peut „ abréger les jours d'une vie auſſi „ précieuſe & auſſi néceſſaire que „ celle du roi l'eſt préſentemet „.

Mot du duc de Noailles au roi.

Selon l'auteur des *mémoires* de madame de Maintenon, Louis XIV, quoique ſans chagrin contre le neveu du cardinal, ne put s'empêcher de lui dire que le nom de Noailles excitoit quelquefois des idées fâcheuſes dans ſon eſprit *Je changerai de nom, ſi V. M. me l'ordonne*, répondit le duc, *j'ai appris de mes peres à n'avoir d'autre volonté que celle de mes maitres.* Suppoſé l'anecdote vraie, quelque douteuſe qu'elle paroiſſe, la réponſe auroit pu être plus courageuſe, mais non plus conforme aux goûts de Louis XIV. S'il aimoit le langage de courtiſan, il eſtimoit fort les talens & les vertus: c'eſt par là ſurtout que le duc ſavoit lui plaire.

Le roi lui confie ſes ouvrages.

Auſſi, les affaires de la bulle s'enveniment de jour en jour, au point qu'il fut queſtion de dépoſer le cardinal de Noailles, ſon neveu ne perdit jamais la confiance du monarque. Il en reçut une preuve infiniment précieuſe. Un ſoir en 1714, Louis l'envoya dans ſon cabinet chercher des papiers écrits de ſa main, qu'il vouloit jeter au feu. Il en brûla d'abord pluſieurs, qui intéreſſoient la réputation de différentes perſonnes: il alloit brûler tout le reſte, notes, mémoires, morceaux de ſa compoſition ſur la guerre ou la politique: le duc de Noailles le pria inſtamment de les lui donner, & il obtint cette grace. Il a dépoſé les originaux à la bibliothèque du roi en 1749. Il en a communiqué à M. de Voltaire les fragmens qu'on trouve dans le *Siécle de Louis XIV*, chapitre 28. Mais ce recueil n'eſt point connu, & je ſaiſis l'occaſion d'en donner une notice.

Notice des écrits de Louis XIV.

Il contient 1° un très-grand nombre de notes, depuis 1667 juſqu'en 1672:

1672 : par lesquelles Louis marquoit l'ordre & la suite des affaires dont il devoit s'occuper ou se souvenir. Il portoit son attention sur tout : il se traçoit le plan de son travail, s'en prescrivoit en quelque manière les différens objets. Voici quelques-unes de ces notes.

Diverses notes sur ce qu'il méditoit.

„ Continuelle application pour me „ rendre capable de la guerre. — Envie de la faire. — Raisons de tous „ côtés. — Les magasins de la côte. „ — Affaires de mon ambassadeur „ avec le grand-visir à la Porte — „ Bref pour réformer l'ordre de cî„ teaux — Conseil tenu pour le „ jansénisme. — Mot glissé à Wan„ beuning pour lui faire entendre „ que mes prétentions en Flandre „ ne seroient pas éloignées des pen„ sées de ses maîtres, qui auroient „ une jalousie mortelle si je ne m'ac„ commodois pas avec eux. — Ré„ flexions sur les plaisirs que les rois „ doivent donner à leurs sujets, „ sur-tout à la cour. — Le soin qu'un „ prince doit avoir d'empêcher les

„ démêlés qui arrivent entre ſes ſu-
„ jets, & ſur-tout à la cour. — Or-
„ dre de faire des tentes, ſous pré-
„ texte d'une revue que je veux
„ faire voir aux dames. — Feu de
„ Londres; effets que cela peut
„ produire — Rétabliſſement de ma
„ grande écurie. — Le retranchement
„ des fêtes. — Les penſées pour les
„ vœux de religion. — Les confé-
„ rences des officiers du parlement
„ pour les ordonnances; l'applica-
„ tion que je donne à cela, & com-
„ ment je ſuis le ſeul qui fais mar-
„ cher la choſe par tout ce que je
„ fais. — Paix d'Angleterre, toujours
„ dans l'eſprit pour entreprendre
„ autre choſe. — Projets digérés à
„ tout moment. — Avis qu'on m'a
„ donnés des friponneries qui ſe font
„ dans des provinces: remèdes ap-
„ portés. — Menagemens entre mon
„ frere & ma ſœur. — Projets pour
„ empêcher les Eſpagnols de ſe lier
„ avec les Hollandois, & puis pour
„ les faire déclarer pour eux, &c. „

On voit que ſon goût dominant le portoit alors à ſe ſignaler & à ſe rendre redoutable par les armes. Il dit au ſujet de la guerre contre l'Eſpagne: Je puis me vanter d'avoir „ fait voir ce que la France peut „ faire ſeule. Il eſt ſorti des millions „ pour mes alliés. J'en ai répandu „ des tréſors, & je me trouve en „ état de faire craindre mes ennemis, „ de donner de l'étonnement à mes „ voiſins & du déſeſpoir à mes en„ vieux. Tous mes ſujets ont ſecon„ dé mes intentions de tout leur „ pouvoir, dans les armées par leur „ valeur, dans mon royaume par „ leur zèle, dans les pays étran„ gers par leur induſtrie & leur ca„ pacité. Pour tout dire, la France „ a fait voir la différence qu'il y a „ des autres nations à celle qu'elle „ produit„.

Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne.

2° Les ordres à donner jour par jour pendant la campagne de 1672, avec pluſieurs détails militaires concernant cette campagne. Louis XIV parle en général inſtruit, qui dirige

lui-même les opérations ; il ne se contentoit pas d'animer les troupes par sa présence.

Sa guerre de Hollande.

3° Une relation de la campagne de 1673, & un journal du siége de Maestricht. L'ouvrage est terminé par un sentiment remarquable : " Je „ finis donc cette année ne me re„ prochant rien, & ne croyant avoir „ manqué aucune occasion de celles „ qui s'étoient présentées favorables, „ pour assurer & étendre les limites „ de mon royaume ; & avec une „ grande envie de surpasser à l'ave„ nir tout ce que j'avois fait de bien „ par le passé „. La guerre dont il s'agit, la guerre de Hollande est une des grandes taches de ce régne, & la source des calamités qui accablèrent ensuite le royaume.

Ses précautions pour la campagne de 1674.

4° Projets pour la campagne de 1674. Relation de cette campagne & du siége de Besançon. — Il peint au commencement de sa relation les difficultés qu'il avoit à vaincre. „ „ La plupart des princes de l'Eu„ rope s'étoient ligués & mis con-

„ tre moi : de mes alliés ils étoient
„ devenus mes ennemis ; & ils vou-
„ loient tous agir de concert pour
„ traverſer mes deſſeins, ou pour
„ empêcher qu'ils ne réuſſiſſent. Tant
„ d'ennemis puiſſans m'obligèrent à
„ prendre plus garde à moi, & à
„ penſer à ce que je devois faire
„ pour ſoutenir la réputation de mes
„ armes, l'avantage de l'état & ma
„ gloire perſonnelle. Pour y parve-
„ nir, je devois éviter les accidens
„ qui d'ordinaire ont des ſuites fâ-
„ cheuſes, & me mettre en état par
„ ma diligence de ne rien craindre.
„ Pour y réuſſir, il falloit que mes
„ réſolutions fuſſent promptes, ſe-
„ cretes, mes ordres envoyés, exé-
„ cutés ponctuellement ; & que rien
„ ne troublât l'harmonie d'un ſem-
„ blable concert. Il falloit me ré-
„ ſoudre à perdre quaſi toutes mes
„ conquêtes éloignées, & à penſer
„ à en faire dans les endroits par où
„ je pouvois attaquer & me défen-
„ dre, &c „. Ainſi la Hollande fut abandonnée, & la Franche-Comté

fut conquiſe pour toujours. Heureuſement les Eſpagnols étoient hors d'état de défendre cette province, & la valeur des Comtois ne pouvoit rien contre le torrent qui fondit ſur leur capitale.

5°. Fragmens relatifs à la campagne de 1676.

Sa paſſion pour la gloire.

6°. Relation de la campagne de 1668. Louis XIV y découvre franchement ſa paſſion pour la gloire, ſi difficile à ſéparer de l'orgueil. " J'exa-
„ minai ce qui étoit faiſable, & je
„ travaillai à ſurmonter les difficul-
„ tés qui ſe rencontrent d'ordinaire
„ dans les grandes choſes. Si elles
„ donnent de la peine, on en eſt
„ bien récompenſé dans les ſuites.
„ Un cœur bien élevé eſt difficile à
„ contenter, & ne peut être pleine-
„ ment ſatisfait que par la gloire;
„ mais auſſi cette ſorte de plaiſir le
„ comble de bonheur, en lui fai-
„ ſant croire qu'il n'y avoit que lui
„ capable d'entreprendre, & digne
„ de réuſſir „.

Au ſujet des négociations de Nimègue, dont la plupart des alliés craignoient le dénouement : „ Dans „ ces déſordres, dit-il, j'étois tranquille, & ne voyois que du bien „ pour moi, ſoit que la guerre continuât ou que la paix ſe fît. L'agitation & le trouble des autres „ augmentoient ma joie ; & je jouiſſois pleinemeut de ma bonne fortune & de ma bonne conduite, „ qui m'avoit fait profiter de toutes „ les occaſions que j'avois trouvées „ d'étendre les bornes de mon royaume aux dépens de mes ennemis „. Il s'applaudit de ſes ſuccès.

7°. Réflexions ſur le métier de roi, & ſur l'adminiſtration des affaires étrangères. Ce morceau précieux ſe trouve dans le *Siècle de Louis XIV*; mais je me reprocherois de ne pas l'inſérer ici.

" Les rois ſont ſouvent obligés à „ faire des choſes contre leur incli- „ nation, & qui bleſſent leur bon „ naturel. Ils doivent aimer à faire „ plaiſir, & il faut qu'ils châtient Un roi doit tout rapporter au bien de l'état.

„ ſouvent & perdent des gens à qui
„ naturellement ils veulent du bien.
„ L'intérêt de l'état doit marcher le
„ premier. On doit forcer ſon in-
„ clination, & ne ſe pas mettre en
„ état de ſe reprocher quelque cho-
„ ſe d'important qu'on pouvoit faire
„ mieux, mais que quelques inté-
„ rêts particuliers en ont empêché,
„ & ont détourné les vues qu'on
„ devoit avoir pour la grandeur,
„ le bien & la puiſſance de l'é-
„ tat.

Savoir prendre ſon parti.

„ Souvent il y a des endroits qui
„ font peine; il y en a de délicats
„ qu'il eſt difficile de démêler: on
„ a des idées confuſes: tant que ce-
„ la eſt, on peut demeurer ſans ſe
„ déterminer; mais dès que l'on
„ s'eſt fixé l'eſprit à quelque choſe,
„ & qu'on croit voir le meilleur par-
„ ti, il le faut prendre. C'eſt ce qui
„ m'a fait réuſſir ſouvent dans
„ ce que j'ai entrepris. Les fautes
„ que j'ai faites, & qui m'ont don-
„ né des peines infinies, ont été par

„ complaiſance, & pour me laiſſer
„ aller trop nonchalamment aux avis
„ des autres.

„ Rien n'eſt ſi dangereux que la foibleſſe ; de quelque nature qu'elle ſoit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-deſſus d'eux ; & après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on ſe doit déterminer par le jugement qu'on doit faire ſans préoccupation, & penſant toujours à ne rien ordonner ni exécuter qui ſoit indigne de ſoi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'état. Eviter la foibleſſe.

„ Les princes qui ont de bonnes intentions & quelques connoiſſances de leurs affaires, ſoit par expérience, ſoit par étude, & une grande application à ſe rendre capables, trouvent tant de différentes choſes par leſquelles ils peuvent ſe faire connoître, qu'ils doivent avoir un ſoin particulier & une attention univerſelle à tout. Penſer à tout.

Être en garde contre soi-même, & s'attendre à des inquiétudes

„ Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination, & être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble, & bien délicieux, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage; mais il n'est pas exempt de peine, de fatigue, d'inquiétude. L'incertitude désespère quelquefois; & quand on a passé un tems raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer & prendre le parti qu'on croit le meilleur.

Jouir des succès; réparer les fautes.

„ Quand on a l'état en vue, on travaille pour soi. Le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le premier est heureux, élevé & puissant, celui qui en est cause en est glorieux; & par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui & à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plutôt qu'il est possible, & que nulle con-

„ ſidération n'en empêche, pas mê-
„ me la bonté.

„ En 1671, un miniſtre mourut, Pomponne appellé aux affaires étrangères.
„ qui avoit la charge de ſécretaire
„ d'état ayant le département des
„ affaires étrangères. Il étoit homme
„ capable, mais non pas ſans défaut;
„ il ne laiſſoit pas de bien remplir
„ ce poſte qui eſt très-important. Je
„ fus quelque tems à penſer à qui je
„ ferois avoir ſa charge; & après
„ avoir bien examiné, je trouvai
„ qu'un homme qui avoit long-tems
„ ſervi dans des ambaſſades *, étoit
„ celui qui la rempliroit le mieux.
„ Je l'envoyai querir; mon choix
„ fut approuvé de tout le monde:
„ ce qui n'arrive pas toujours. Je
„ le mis en poſſeſſion de ſa charge
„ à ſon retour. Je ne le connoiſſois
„ que de réputation, & par les com- Repentir de ce choix.
„ miſſions dont je l'avois chargé,
„ qu'il avoit bien exécutées. Mais

* M. de Pomponne.

„ l'emploi que je lui ai donné s'eſt
„ trouvé trop grand & trop étendu
„ pour lui. J'ai ſouffert pluſieurs
„ années de ſa foibleſſe, de ſon opi-
„ niâtreté, & de ſon inapplication.
„ Il m'en a coûté des choſes con-
„ ſidérables; je n'ai pas profité de
„ tous les avantages que je pouvois
„ avoir; & tout cela par complai-
„ ſance & bonté. Enfin, il a fallu
„ que je lui ordonne de ſe retirer,
„ parce que tout ce qui paſſoit par
„ lui perdoit de la grandeur, de la
„ force qu'on doit avoir en exécu-
„ tant les ordres du roi de France,
„ qui n'eſt pas malheureux. Si j'a-
„ vois pris le parti de l'éloigner plu-
„ tôt, j'aurois évité les inconvéniens
„ qui me ſont arrivés, & je ne me
„ reprocherois pas que ma complai-
„ ſance pour lui a pu nuire à l'état.
„ J'ai fait ce détail pour faire voir
„ un exemple de ce que j'ai dit ci-
„ devant „.

Harangue pour obtenir des ſecours.

8°. Projet de harangue pour obtenir des ſecours de ſes ſujets. — Il me paroît que cette pièce fut com-

poſée pendant la guerre de 1688. Après des conquêtes & des victoires, le royaume ſe trouvoit dans un fatal épuiſement, & l'on projeta peut-être d'aſſembler comme autrefois les *notables*, pour obtenir des ſecours extraordinaires. La harangue achève de peindre le caractère du monarque.

Le roi rappelle les efforts qu'il a ſoutenus.

„ J'ai ſoutenu cette guerre avec „ la hauteur & la fierté qui con- „ vient à ce royaume. C'eſt par la „ valeur de ma nobleſſe & le zèle de „ mes ſujets, que j'ai réuſſi dans les „ entrepriſes que j'ai faites pour le „ bien de l'état. J'ai donné tous mes „ ſoins & toute mon application pour „ y parvenir. Je me ſuis auſſi donné „ les mouvemens que j'ai cru néceſ- „ ſaires pour remplir mes devoirs, „ & pour faire connoître l'amitié & „ la tendreſſe que j'ai pour mes peu- „ ples, en leur procurant par mes „ travaux, une paix qui les mette „ en repos le reſte de mon règne, „ pour ne penſer plus qu'à leur bon- „ heur. Après avoir étendu les li-

Ses diſpoſitions à la paix.

„ mites de cet empire, & couvert
„ mes frontières par les importantes
„ places que j'ai priſes, j'ai écouté
„ les propoſitions de paix qui m'ont
„ été faites, & j'ai peut-être paſſé
„ en ce rencontre les bornes de la
„ ſageſſe, pour parvenir à un auſſi
„ grand ouvrage. Je puis dire que
„ je ſuis ſorti de mon caractère,
„ & que je me ſuis fait une vio-
„ lence extrême, pour procurer
„ promptement le repos à mes ſujets
„ aux dépens de ma réputation, ou
„ du moins de ma ſatisfaction par-
„ ticulière, & peut-être de ma gloi-
„ re, que j'ai bien voulu haſarder
„ pour l'avantage de ceux qui me
Opiniâtreté des ennemis; beſoin de ſecours. „ l'ont fait acquérir. J'ai cru leur
„ devoir cette reconnoiſſance. Mais
„ voyant à cette heure que mes en-
„ nemis les plus emportés n'ont vou-
„ lu que m'amuſer, & qu'ils ſe ſont
„ ſervis de tous les artifices dont
„ ils ſont capables pour me trom-
„ per, auſſi bien que leurs alliés,
„ les obligeant à fournir aux dépen-
„ ſes immenſes que demande leur

„ ambition déréglée, je ne vois plus
„ de parti à prendre que celui de
„ ſonger à nous bien défendre, en
„ leur faiſant voir que la France bien
„ unie eſt plus forte que toutes les
„ puiſſances raſſemblées avec tant de
„ peines, par force & par artifice,
„ pour l'accabler. Juſqu'à cette heu-
„ re, j'ai mis en uſage les moyens
„ extraordinaires dont en pareilles
„ occaſions, on s'eſt ſervi pour
„ avoir les ſommes proportionnées
„ aux dépenſes indiſpenſables, pour
„ ſoutenir la gloire & la ſûreté de
„ l'état. Préſentement que toutes ces
„ ſources ſont épuiſées, je viens
„ à vous pour vous demander vos
„ conſeils & votre aſſiſtance en ce
„ rencontre, où il ira de notre ſalut.
„ Par les efforts que nous ferons
„ par notre union, nos ennemis
„ connoîtront que nous ne ſommes
„ pas en l'état qu'ils veulent faire
„ croire, & que nous pourrons, par
„ le ſecours que je vous demande,
„ le croyant indiſpenſable, les obli-
„ ger à faire une paix honorable

„ pour nous, durable pour notre „ repos, & convenable à tous les „ princes de l'Europe. C'eſt à quoi „ je penſerai juſqu'au moment de ſa „ concluſion, même dans le plus fort „ de la guerre, auſſi bien qu'au bon„ heur & à la fidélité de mes peu„ ples, qui ont toujours fait, & fe„ ront juſqu'au dernier moment de „ ma vie, ma plus grande & ma plus „ ſérieuſe application „.

Inſtructions pour le roi d'Eſpagne.

9°. Mémoire donné au roi d'Eſpagne, partant le 3 décembre 1700. — C'eſt de tous les écrits de Louis XIV celui qui lui fait le plus d'honneur. S'il avoit ſuivi dès ſa jeuneſſe les principes qu'il y donne pour règle à ſon petit-fils, on ne pourroit trop célébrer ſon règne.

Mort de Louis XIV.

Il mourut le premier ſeptembre 1715, laiſſant le royaume abymé de dettes à un enfant de cinq ans & demi, dont la minorité pouvoit mettre le comble aux déſordres, & attirer de nouveaux malheurs. Quoique la flatterie l'ait trop exalté, il méritoit le nom de grand par des

qualités ſublimes, par des inſtitutions admirables qui valoient mieux que des conquêtes; & ſon règne ſera toujours une des époques les plus glorieuſes de la monarchie. Les tems même de calamité que nous avons parcourus, l'honorent aux yeux des ſages, par la conſtance avec laquelle il ſoutint ſes infortunes, & par le deſir ardent qu'il eut de finir celles de ſes peuples.

Ses paroles au duc d'Orléans pour madame de Maintenon.

C'eſt une juſtice à lui rendre, ainſi qu'à madame de Maintenon, que de rapporter les termes dont il ſe ſervit au lit de la mort, pour la recommander au duc d'Orléans: " Mon „ neveu, je vous recommande ma„ dame de Maintenon. Vous ſavez „ la conſidération & l'eſtime que j'ai „ eues pour elle. Elle ne m'a donné „ que de bons conſeils. J'aurois bien „ fait de les ſuivre. Elle m'a été „ utile en tout, mais ſurtout pour „ mon ſalut. Faites tout ce qu'elle „ vous demandera pour elle, pour „ ſes parens, pour ſes amis, pour „ ſes alliés: elle n'en abuſera pas.

„ Qu'elle s'adreſſe directement à „ vous pour tout ce qu'elle vou- „ dra „.

Le déſintéreſſement inoui qu'elle avoit eu dans la faveur, devoit être une aſſez forte recommandation, auprès d'un prince équitable & généreux.

PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE à madame DE MAINTENON, après le combat d'Oudenarde, en 1708.

On reconnoîtra dans ces lettres la vertu, l'eſprit, l'application, la capacité du grand prince qui les a écrites. Les reproches qu'il fait au duc de Vendôme paroîtront cependant exagérés. Celui-ci auroit ſoutenu en Flandre ſa réputation de grand général, ſi les dégoûts & les contrariétés qu'il eſſuya, n'avoient mis obſtacle à l'exercice de ſes talens.

Au camp de Lowendeghem, 13 juillet.

CETTE réponſe, madame, ſera d'un ſtyle bien différent de celle que

je devois vous faire ſans le malheur qui nous eſt arrivé, & bien contraire à la charité du prochain, ſi je n'y étois obligé en conſcience pour le ſervice du roi & de l'état. Vous n'aviez que trop de raiſon quand je vous ai vu trembler de voir nos affaires entre les mains du duc de Vendôme, & il n'y a pas ici deux voix ſur ſon chapitre. Je ſavois bien que dans le courant du ſervice, il n'étoit nullement général; ſans prévoyance, ſans arrangement, ſans ſe mettre en peine de ſavoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il mépriſe toujours; mais je le croyois tout autre dans l'action que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'eſt pas du côté du courage; car il a eſſuyé lui ſeul plus que tout le reſte de l'armée enſemble, & ſur cela, on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous diſe ce qui s'eſt paſſé. Les ennemis ont douze lieues à faire: il n'en a que ſix: ils marchent trois jours de ſuite, & paſſent l'Eſcaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore ſur

la Denre. On lui mande qu'ils ont déjà trente eſcadrons de paſſés : il envoie ordonner à Biron de les charger avec quinze ou vingt : ce qu'il ne put exécuter, en étant ſéparé par un ruiſſeau marécageux. Il ne ſonge qu'à garnir ſa gauche, qui eſt preſque inacceſſible, & à peine le peut-on mener voir ſon centre, qui eſt abſolument dégarni. Il attaque l'ennemi formé ſur quatre lignes, flanquées de cavalerie & de ruiſſeaux, avec une ſeule ligne d'infanterie, ſans avoir de ſeconde ; fait charger les troupes à meſure qu'elles arrivent & quaſi en colonne, & les fait battre pièce à pièce ; enfourne une partie de ſa cavalerie dans une plaine entourée de défilés & de ruiſſeaux, où il en eſt reſté beaucoup ; & la nuit, ſans ſavoir ce qu'eſt devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu des gardes françoiſes & ſuiſſes, & quelques autres régimens qui le viennent joindre par haſard, & n'ayant avec lui que le tiers de ſon armée, il veut atteindre les ennemis avec ſon artillerie

à une grande demi-lieue des défilés. Voilà en peu de mots une deſcription de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque tems ſéparé, je le trouvai diſant toujours que tout étoit bien, ſans en rien ſavoir; que les ennemis ne demandoient qu'à fuir, & que des troupes fraîches emporteroient toute leur armée, préciſément par un trou où l'on fut pris par les flancs: enfin, d'une opiniâtreté ſur cette retraite, que quoique ce fût l'avis commun, il fut trois heures ſans vouloir ſe rendre, & perdit beaucoup de tems; ce qui fut cauſe que l'arrière-garde fut attaquée hier. Enfin, madame, dans le courant de la guerre & dans le combat, il eſt tout de même, nullement général, & le roi s'y trompe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas ſeul; toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier; il vient de la perdre du ſoldat. Il ne fait que manger quaſi & dormir; & en effet ſa ſanté ne lui permet

pas de réſiſter à la fatigue, & par conſéquent de pourvoir aux choſes néceſſaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il faſſe, qu'il n'a jamais été battu, & qu'il ne le ſera jamais: ce qu'il ne peut pas dire aſſurément depuis avant-hier. Voilà où nous en ſommes. Jugez, madame, ſi les intérêts de l'état ſont en bonnes mains.

Cependant, comme le roi m'a dit de m'en tenir à ſon avis, quand il s'y opiniâtreroit, (& M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut, quand il s'agiſſoit de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de ſe perdre le lendemain) je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais ſi le roi me vouloit donner celle de déciſion avec l'avis des maréchaux de France, & de quelques officiers ſages & habiles que nous avons ici, je tâcherois de n'en uſer que pour le bien de ſon ſervice, & même de le faire le plus rarement qu'il me ſeroit poſſible.

Je vous dis tout ceci pour le bien, madame, & c'eſt ce qui fait que je n'en ai nul ſcrupule. Je vous ſupplie que ma lettre ne paſſe pas le roi & madame la ducheſſe de Bourgogne. Mais je croirois manquer à ce que je lui dois de toutes manières, ſi je ne lui diſois pas la vérité d'un homme qui a ſa confiance, & qui ne paroît pas la mériter dans les choſes où il eſt employé. Vous ſavez, madame, de quel emportement il eſt. Qu'il ne lui puiſſe jamais rien revenir, de près ou de loin, de ce que je vous écris ſur lui. Mais je ne crois pas cette précaution néceſſaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de madame la ducheſſe de Bourgogne. Je connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, & aſſurément cela ne diminue pas la tendreſſe que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expreſſive, & dont je ſuis vivement touché. J'aurois ſouhaité qu'en cette occaſion elle eût eu

eu un mari plus heureux ; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, & elle le ſait bien. Je ſuis ravi, madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne le ſoyez pas tant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, & trop de vivacité d'un côté, & trop de langueur de l'autre, & trop d'abattement enſuite. Car j'avoue que j'ai eu tous les ſentimens d'un François. Le plus mauvais de tout ſeroit de perdre courage, & c'eſt dans les mauvaiſes occaſions qu'on en a le plus de beſoin. Il faut eſpérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout-à-fait, & que les ſuites de cette affaire ne ſeront pas ſi fâcheuſes qu'on pouvoit le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, madame, & ſoyez perſuadée, je vous en ſupplie, de la ſincérité de la mienne.

LOUIS.

DU MEME.

Le 21 juillet.

JE ne sais, madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours, n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, & qui s'en prenoit à qui il pouvoit. Il me paroît cependant que je n'avois écrit rien que de conforme à ce que j'avois vu moi-même, & à ce que tout le monde pensoit. J'ai mandé depuis au roi les choses où je craignois d'avoir fait des fautes, & d'avoir trop pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur moi. Il ne me paroît pas que la confiance soit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour lui, & j'ai vu des gens bien dégoûtés de servir avec lui. Notre perte n'a pas été si grande qu'on le croit à la cour, madame; & quand tout sera rassemblé, je ne

penſe pas qu'il nous manque ſix mille hommes, dont pluſieurs bleſſés rejoindront bientôt. Il faut ſe ſoumettre aux volontés de Dieu, & regarder ceci comme des inſtructions pour l'avenir.

DU MEME.

Le 24 juillet.

Je dois commencer par vous remercier, madame, de ce que vous m'avez obtenu du roi la voix déciſive. Je puis vous aſſurer qu'il y alloit du bien de ſon ſervice, & qu'on en a plus de beſoin que jamais; car notre malheur n'a point abattu notre extrême confiance, qui en eſt la ſource....

DU MEME.

Le premier août.

JE ne ſaurois vous exprimer, madame, à quel point je ſuis ſatisfait que le roi continue à être content de moi. Cela doit bien m'encourager à continuer, & à faire encore mieux que par le paſſé. Nous allons peut-être nous trouver dans une ſituation délicate, & où nous aurons plus de beſoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu. Je ne ſais ſi je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de madame la ducheſſe de Bourgogne. Je comprend aiſément l'inquiétude que lui donne M. ſon père, & pour le mal qu'il nous peut faire, & pour celui qui pourroit arriver à ſa perſonne. Je ſuis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle ſur mon chapitre. Je ſouhaiterois qu'elle ne prît pas les choſes ſi à cœur, de crainte que ſa ſanté n'en ſouffre, & cependant je ſuis

transporté de ſa ſenſibilité qui me fait connoître le fond de ſon cœur. J'en reviens encore, madame, à ce qui regarde le roi. Je ne déſire rien ſi ardemment que cette union que vous me faites eſpérer. Il eſt ſûr qu'il ne peut avoir de ſujet plus ſoumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi; & qu'en tout & partout, quand il voudra ſavoir la vérité, je ne la lui déguiſerai point dans toutes les choſes dont je ſerai véritablement inſtruit. Je ſerai ravi de pouvoir mériter ſon eſtime & ſon amitié, & lui être bon à quelque choſe. Je le ſuis auſſi, madame, lorſque je reçois des marques de la vôtre, & que je puis vous renouveler les aſſurances de la ſincérité de la mienne.

DU MEME.

Le 7 août.

VOTRE lettre du 4 m'a fait un extrême plaiſir, madame. J'y vois

que le roi continue à être content de moi, qu'il a pour moi des sentimens tels que je puis les desirer, & que je tâche de les mériter : que madame la duchesse de Bourgogne s'intéresse plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde : enfin que le monde ne rejette sur moi aucune des choses qui ont causé notre malheur, & où je craignois moi-même que mon peu d'habileté à un métier aussi difficile que celui-ci, ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au service du roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la conversation que vous avez eue avec le maréchal de Catinat, (homme que j'estime certainement & qui en est digne) m'engage à vous dire ce que je pense sur les différens articles que vous avez traités avec lui *. Vous savez déjà que le roi

* Comment donc croire que madame de Maintenon étoit l'ennemie de Catinat, & le jugeoit indigne du commandement, parce qu'il n'étoit pas dévot ?

m'a permis de décider avec l'avis des officiers les plus ſages. Il m'a paru que cela étoit néceſſaire dans la conjoncture préſente. Le conſeil de guerre certainement ne vaut rien. On y ouvre trente avis différens ; on y parle ſans rien réſoudre. Mais les fréquentes converſations avec les bons officiers ſont excellentes ; & par rapport aux conſeils qu'ils peuvent donner, & par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui diſtinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés ſont excellens. Nous avons encore ici Artagnan & Albergotti qui ſont auſſi très-bons, & pluſieurs autres qui peuvent ouvrir des avis, dont on peut profiter ſans cependant entrer abſolument dans leurs penſées. Mais il faut leur parler à tous de tems en tems, pour n'en rebuter aucun.

La méſintelligence entre M. de Vendôme & moi ſeroit pernicieuſe, & elle ne viendra certainement point

de moi. Il me paroît préſentement que cela va fort bien. Mais je ne ſais ce que peuvent produire tous les diſcours qui ſe tiennent à la cour & à Paris, & toutes les lettres qui s'écrivent. Il eſt très-bon à conſulter; mais il ſeroit bon auſſi qu'il conſultât lui-même, & qu'il ne s'applaudît pas ſi fort que je l'ai vu, de ne ſuivre jamais que ſes lumières contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même ſur le concert entre lui & moi des ordres qui ſe donneront, & je ferai tout mon poſſible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme ſe peut amener à un avis avec un peu de patience; mais il y a des occaſions où il faut décider promptement, & où l'on ne peut réuſſir par-là.

La jonction des armées doit être notre but: nous ne ferons rien qui la puiſſe éloigner, & ce n'eſt qu'alors que nous pourrons abſolument tenir tête à l'ennemi.

Le ſiége d'Oudenarde ſeroit très-avantageux. Mais vous verrez, madame, les difficultés que je repréſente au roi : difficultés par rapport à ce que les ennemis ſont en marche pour faire leur entrepriſe, tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre ; difficultés des ponts de communication éloignés par les inondations, que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluſes ; difficultés de la part du pays, dont une grande partie eſt un pays coupé & ſerré, très-propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guères, & fort difficile pour faire agir notre cavalerie ; difficultés de la part des ennemis, qui ayant beaucoup à gagner à nous battre, & peu à perdre s'ils le ſont, le viendront faire en ce lieu, ſelon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainſi que je viens de vous le marquer.

Il eſt certain que dans le tems de l'action la foule eſt dangereuſe, & qu'il faudroit que nous fuſſions ſé-

me avis, & non comme déciſion : car ce n'eſt pas ſur ce ton que je prétends me mettre. Je ſuis ravi qu'il ne s'inquiète point trop ſur le Dauphiné : il le connoît parfaitement, & eſt plus capable que perſonne de bien juger pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, madame, l'ordre que nous avons reçu du roi de ſecourir quelques-unes de ſes places, inquiète bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainſi que je vous l'ai mandé, ni des troupes ni des officiers, & en a toujours une extrême en lui-même. Il eſt piqué de la dernière affaire, & ne demande pas mieux que de chercher à prendre ſa revanche. Il l'a donnée ſans ordre, ſans diſpoſitions, ſans marquer rien d'un bon véritable général ; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, & même une partie des officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale. Toutes ces raiſons font appréhender à pluſieurs

perſonnes ſenſées, qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raiſons, ſi l'on donnoit un ſecond combat, & que nous achèverions de gâter nos affaires ſi nous venons encore à le perdre. On m'a preſſé de faire connoître ces choſes au roi, & j'ai cru que je devois vous le dire, madame, afin que vous en fiſſiez auprès de lui l'uſage que vous jugeriez à propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le penſent ici; mais auſſi je n'aſſurerois pas qu'elles fuſſent toutes d'une égale volonté, s'il falloit recommencer encore une fois. De quelque manière que les choſes ſe tournent, nous ne ſaurions aſſez nous jeter entre les bras de Dieu, ainſi que vous me le marquez, madame, & redoubler nos prières afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il eſt revenu à M. de Vendôme que madame la ducheſſe de Bourgogne s'étoit publiquement déchaînée contre lui, & il m'en a paru

extrêmement peiné. Parlez-lui en, je vous en prie, madame, afin qu'elle y prenne fort garde, & que ſon amitié pour moi ne la porte pas à chagriner & même offenſer les autres : car cette amitié, quoiqu'elle me raviſſe, ne pourroit me plaire en ce cas.

DU MEME.

Le 13 août.

VOTRE lettre du 7 m'arriva hier, madame, par un courrier du cabinet. La franchiſe avec laquelle vous m'y parlez, ainſi que je vous en ai toujours ſuppliée, m'a fait un très-grand plaiſir. Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vérité dont vous ſavez que je fais profeſſion. Il eſt vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette-d'approche angloiſe, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planette, & que j'ai ici un petit anneau aſtronomique, avec lequel je régle ma

montre ſur le ſoleil, quand on le veut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de tems, & pour l'ordinaire elle ne doit pas paſſer la minute. Pour avoir raccommodé des montres, je ne m'en ſouviens en aucune manière, à moins qu'on n'appelle ainſi en détraquer une, ce dont il me ſemble qu'il y en a environ trois mois, lorſque j'étois à Valenciennes avant l'aſſemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des converſations avec les bons officiers, j'en chercherai des occaſions, pour m'inſtruire & ſavoir leurs penſées, dans un tems où l'on a plus beſoin que jamais de ne point faire de fautes. Il eſt certainement épineux. Mais j'eſpère en la miſéricorde de Dieu qui, comme vous l'avez ſouvent remarqué, madame, n'a jamais laiſſé aller les affaires de perſonne à une certaine extrémité, ſans les relever enſuite par quelque conſolation....

DU MEME.

Au camp de Mons-en-Peucle. le 6 ſept.

Nous voici, madame, dans une ſituation ſur laquelle j'écris au roi, dont il ne ſauroit être informé aſſez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de choſe près, eſt à deux lieues d'ici dans un poſte pris depuis deux jours, ſes flancs couverts de chemins creux & de ravins, & retranchant le front qui étoit ouvert: en ſorte qu'au jugement du maréchal de Berwick & de tous les gens ſenſés de l'armée, où il y a une grande quantité d'officiers ſages, courageux & expérimentés, c'eſt s'expoſer à un déſavantage certain, & peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poſte. J'en excepte M. de Vendôme qui, toujours plein de zèle & de courage, mais auſſi de cette confiance extrême qu'il devroit néanmoins avoir perdue, que tout ce qu'il ſouhaite réuſſira, croit que

l'on peut les attaquer, & que ſans doute nous les battrons. Il eſt piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à ſon ſens & à rejeter l'opinion commune. Il ſe fâche quand on s'oppoſe à ce qu'il deſire, & trouve facile ce que le reſte des généraux trouvent impoſſible. C'eſt dans cette ſituation que j'ai pris le parti d'écrire au roi pour la lui expoſer, & ſavoir de lui ſi nous nous haſarderons à un combat, où vraiſemblablement nous perdrons une partie de ſon armée ſans pouvoir réuſſir; ou bien ſi nous chercherons à traverſer les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur ſiége, (de Lille) à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement, que les ennemis y perdent du tems & du monde, que la fin de la campagne ſe gagne; & que, diſpoſant toutes choſes dès-à-préſent, nous puiſſions l'attaquer cette ville au milieu de l'hiver, dans le tems que la plupart de leurs troupes ſont éloignées & hors de portée de la

Flandre. Je ſais, madame, que M. de Vendôme aura raiſon d'être au deſeſpoir de voir prendre Lille ſans avoir pu l'empêcher. Mais il devroit l'être encore bien davantage, ſi par un zèle trop confiant & trop opiniâtre, il alloit perdre ou du moins faire battre & affoiblir cette armée, qui raſſemble la plus grande partie des forces du royaume. Car alors Lille entraîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce ſeroit l'armée battue qui les entraîneroit, & elle les conſervera ſi elle ſubſiſte. C'eſt à regret que je dis ce que je dis ici. J'aurois ſouhaité qu'une glorieuſe journée eût conſervé Lille & rabattu l'orgueil des ennemis. Mais M. de Vendôme étant ſeul de ſon avis, & le reſte de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il étoit du bien de l'état que le roi ſût les choſes telles qu'elles ſont, afin qu'il en décidât. Ainſi, madame, ſi dans la lettre que j'écris au roi, j'ai mis les choſes plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable ſentiment, & non-ſeulement le mien.

mais celui de tous les anciens officiers de cette armée, & des gens dont le courage eſt le plus véritable & le plus connu. C'eſt donc au roi de parler, madame, & à nous d'obéir, à moins que les retranchemens des ennemis n'euſſent achevé de rendre la choſe tellement diſproportionnée, qu'il devînt de ſon ſervice de ne pas exécuter ſes ordres, s'il les donnoit pour le combat, ainſi que l'on en a déjà fait l'expérience à Hailbron & à Namur. Peut-être, en cas que le roi révoque ſes ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à ſe retirer, ainſi qu'il m'en eſt revenu quelque choſe. Je ne dirai pas là-deſſus mon avis, & ce ſera au roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il eſt certain que ce ſeroit une occaſion de retirer du ſervice un homme qui, par ſon entêtement, y peut être plus préjudiciable qu'utile, ainſi que par les autres défauts qui ne ſont que trop connus. Peut-être auſſi que dans une pareille conjoncture les en-

nemis pourroient en tirer avantage. Quoi qu'il en ſoit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne faſſe cette propoſition ; mais je n'en puis répondre. Vous voyez, madame, avec quelle confiance je vous parle ; & c'eſt toujours avec la même vérité que je vous ai dit juſqu'ici ce que j'ai penſé, particulièrement dans les choſes que j'ai cru du ſervice du roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à madame la ducheſſe de Bourgogne. Son inquiétude & ſa fluxion me font beaucoup de peine, mais ſon amitié me fait un extrême plaiſir. Je reſſens auſſi beaucoup celle que vous me témoignez, & y réponds très-ſincèrement, madame, à préſent & toute ma vie.

DU MEME.

Au camp de Pont-à-marque, le 17 ſept.

Il me ſemble, Dieu merci, madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit, j'ai tâché d'aller toujours au bien, & de demander ce que j'ai cru du ſervice de l'état & du roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra. Cela m'embaraſſe peu, pourvu que ma conſcience ne me reproche rien. J'en excepte quelquefois trop de condeſcendance, ou de foibleſſe & de négligence : car il faut tout avouer franchement. C'eſt Dieu qui a inſpiré au roi le parti auquel il vient de ſe déterminer ; & je crois que c'eſt le ſeul pour ſecourir Lille. J'eſpère y reuſſir avec la grace de Dieu : car il paroit viſiblement que les ennemis manquent de bien des choſes. Le voyage de M. de Chamillart n'a certainement pas été inutile. Il a rétabli le concert entre meſſieurs de Vendôme & de

Berwick, & a, je crois, fort contribué aux ordres que le roi vient de nous donner. Et en vérité, madame le parti d'attaquer étoit abſolument téméraire.... Mon amitié pour madame la ducheſſe de Bourgogne ſeroit bien augmentée, ſi elle l'avoit pu, par toute la tendreſſe qu'elle m'a témoignée depuis cette campagne. Je ne puis aſſez vous marquer la joie de ce que le monde penſe à préſent ſur ſon ſujet....

DU MEME.

Au camp de Saulſar, le 23 octob.

Il s'en faut bien, madame, que l'armée du roi ſoit ſi nombreuſe & en ſi bon état que l'on ſe le perſuade à la cour, ni que celui des ennemis ſoit auſſi mauvais que l'on le dit: ſi le maréchal de Berwick n'en a pas parlé, il n'eſt pas d'un avis différent du mien, ainſi que ſur tout

le reſte dont il a écrit à M. de Chamillart à meſure que les choſes ſont arrivées. S'il ne l'a pas fait auſſi en détail que moi, c'eſt qu'il a cru ne pouvoir rien ajouter à ce que j'étois convenu avec lui de mander ; & je ne vois point qu'il ſe ſoit départi du perſonnage d'honnête homme. Il n'avoit garde de commander à l'action du comte de la Mothe, (qui venoit d'être battu) puiſqu'il étoit ici dans ma chambre dans le même tems qu'elle ſe paſſoit, & que je l'avois rappelé moi-même auprès de moi dans un tems délicat où j'avois grand beſoin de bons conſeils. Aprés lui avoir rendu la juſtice que je lui dois, je vous remercierai infiniment, madame, de vos avis ; vous ſuppliant de les continuer, & vous aſſurant que je ſuis très-diſpoſé à en profiter du mieux qu'il me ſera poſſible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du roi. Je ſouhaite d'y réuſſir de tout

mon cœur, & que cette occaſion de donner une bataille ſe trouve. Mais je doute plus que jamais qu'elle ſe rencontre. Je ne ferois pas une lettre ſi courte, madame, ſi vous ne ſaviez que mon tems eſt fort rempli.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *au Cardinal son oncle.*

Perpignan, 10 octobre 1708.

IL eſt inutile, mon très-cher oncle, de vous parler de ma douleur, elle égale la perte que j'ai faite; & tout ce que la nature, la tendreſſe, le reſpect & la vénération peuvent faire ſentir pour accabler un cœur véritablement touché, je le ſouffre préſentement. J'ai perdu un père que je chériſſois au-deſſus de tout & qui m'aimoit de même. Les marques de tendreſſe & de confiance qu'il m'a prodiguées pendant tout le cours de ſa vie, ne s'effaceront jamais de ma mémoire, & j'en chérirai le précieux & douloureux ſouvenir juſqu'à la mort... La religion nous défend le murmure,

re, mais elle nous permet les larmes; dieu n'a point ſerré les liens d'une amitié auſſi vive & auſſi tendre entre mon père & moi, pour que la dureté d'une auſſi cruelle ſéparation, ne ſe fît pas ſentir dans toute ſon étendue....

Soyez déſormais, mon très-cher oncle, mon père & par conſéquent ma conſolation. Soyez l'appui, le lien & l'union de toute la famille. Votre caractère, votre ſainteté, votre place, vos vertus, tout vous doit engager à ne pas permettre qu'une ſi nombreuſe famille, qui ſe trouvoit réunie dans un père, ſi cher, ſi bon ſi aimable & ſi reſpectable, ſe trouve diſperſée & ſéparée. Surtout, mon très-cher oncle, qu'il n'y ait point d'affaires pour les partages. Reſpectons la mémoire & les volontés d'un père tel que celui que nous perdons. Qu'on prenne ſur moi pour contenter les autres, mais qu'il ne ſoit jamais dit que rien de ce qu'il a pu ſouhaiter ou déſirer, n'a pas été accompli par ſes enfans, &c.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

5 octob. 1708.

JE reſſens plus que perſonne, monſieur, le ſujet de votre affliction, ayant toujours eu des marques très-ſenſibles de l'attachement de M. votre père, & toujours une très-véritable amitié pour lui. Vous connoiſſez la mienne pour vous. Je voudrois pouvoir vous en donner des marques dans quelque occaſion, où il me fût permis de m'étendre davantage.

DU MEME.

A Verſailles, 6 août 1710.

L'OCCASION qui ſe préſente eſt trop favorable, pour ne pas accompagner d'une réponſe tardive les complimens que vous méritez juſtement ſur ce qui vient de ſe paſſer en Languedoc : on le doit à votre diligence & à votre bonne conduite ; & je puis vous aſſurer qu'à commencer par le roi, tout le monde vous rend juſtice, du moins ceux que j'ai vus, & à qui j'en ai parlé. J'en ai été en mon particulier plus aiſe que perſonne, & pour le bien public, & par l'amitié que j'ai pour vous, & qui m'intéreſſe vivement à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à votre ancienne lettre ; ſuite de notre dernière converſation. Il eſt plus tems que jamais, à l'heure qu'il eſt, de s'évertuer & d'exécuter quelque choſe : nos ennemis ne veulent abſolument point la paix depuis qu'ils conviennent que quand même on ſe joindroit à eux,

ce ne ſeroit point aſſez pour réduire l'Eſpagne. Il eſt sûr qu'ils n'en veulent qu'à la France. Travaillons donc, & travaillons ſérieuſement & avec efficace. La juſtice étant ſans contredit de notre côté, ſoutenons-la par la force autant qu'il nous ſera poſſible ; mais ſurtout, jamais de découragement. Il paroît, dieu merci, que l'on n'en a point ici, & je m'en réjouis. Meſſieurs Voiſin & Deſmarets commencent auſſi à travailler enſemble avec le roi. Continuez, quand il arrivera quelque choſe qui en vaille la peine, de le mander, &c.

PIÈCES

Concernant la négociation du duc de NOAILLES *en Eſpagne, après la bataille de Sarragoſſe.*

INSTRUCTION pour le duc de Noailles.

Cette pièce, très-digne du marquis de Torci, ſuppléeroit à tout autre monument, pour faire connoître le déplorable état du royaume en 1710, *& combien les affaires d'Eſpagne paroiſſoient déſeſpérées.*

LES conférences infructueuſes de Gertruidemberg ont achevé de faire connoître qu'il ſeroit impoſſible de

parvenir à la paix, pendant que les ennemis du roi perſiſteroient à croire qu'il dépend de ſa majeſté d'obliger le roi ſon petit-fils, à renoncer à la poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes, & qu'elle-même au contraire, perſuadée par la vérité, regarderoit l'exécution de leurs demandes comme étant effectivement hors de ſon pouvoir. Ainſi la dernière négociation ayant été rompue, parce que les députés de Hollande exigeoient que le roi promit d'employer ſeul ſes forces, pour contraindre le roi Catholique; dans le terme de deux mois, à céder ſa couronne à l'archiduc, on ne doit pas s'attendre à traiter déſormais plus heureuſement, ſi le roi ne force ſes ennemis à rabattre de leurs injuſtes prétentions, ou ſi ſa majeſté ne trouve moyen d'engager le roi d'Eſpagne à ſacrifier lui-même ſon état & ſes intérêts au repos général de la chrétienneté, & à la tranquillité particulière de la France. Si le premier de ces deux moyens eſt difficile, le ſecond a paru juſqu'à préſent impoſ-

ſible, après tant de déclarations que le roi d'Eſpagne a réitérées, de périr plutôt que de renoncer à ſes états & abandonner ſes fidèles ſujets.

Toute apparence de paix étant donc diſſipée, le roi choiſiſſoit une voie difficile à la vérité, pour ramener ſes ennemis à la raiſon, mais non pas impoſſible, comme le paroiſſoit celle de perſuader au roi ſon petit-fils d'abandonner ſa couronne. Sa majeſté avoit réſolu de faire agir ſes troupes en Catalogne, ſous les ordres du duc de Noailles, pendant que l'armée d'Eſpagne, commandée par le duc de Vendôme, agiſſoit contre l'archiduc; lorſqu'il eſt arrivé en Eſpagne un événement capable de déconcerter les meſures priſes avec le plus de ſageſſe. L'armée d'Eſpagne ayant été battue le 20 du mois dernier en Aragon, les premiers avis de ce malheur donnèrent lieu de croire qu'elle étoit entièrement diſſipée, & le roi d'Eſpagne ſans reſſources. Mais ce prince

en a trouvé dans ſon courage & dans celui de la nation eſpagnole ; ſes peuples ont témoigné dans cette diſgrace plus de fidélité que jamais, & plus d'attachement à ſa perſonne ; les ſoldats diſperſés ont rejoint leurs corps avec empreſſement, & le marquis de Bai, ayant raſſemblé une partie de l'armée s'eſt vu en état, deux jours après la bataille, de faire eſpérer au roi ſon maître, qu'il empêcheroit ſes ennemis de profiter de leur victoire & de pénétrer en Caſtille. Ce prince a renouvelé ſes inſtances, pour obtenir du roi de fortifier l'armée que le duc de Noailles commande en Rouſſillon, & de lui ordonner d'entreprendre au plus tôt le ſiège de Girone. Quoique ſa majeſté en connoiſſe l'importance, & que cette entrepriſe devienne en quelque façon néceſſaire pour aſſurer les frontières de ſon royaume, elle veut cependant, avant que de s'engager, ſavoir préciſément l'état de l'Eſpagne depuis la perte de la dernière batail-

le, & ce que l'on doit attendre des reſſources dont le roi Catholique ſe laiſſe peut-être flatter trop légérement; car il n'eſt pas toujours ſûr de ſe rapporter entièrement aux lettres de ceux qui ont beſoin de ſecours: ils ont intérêt de repréſenter l'état de leurs affaires meilleur qu'il n'eſt en effet; & ſouvent ils applaniſſent dans les relations les difficultés capables de rebuter ceux dont ils implorent l'aſſiſtance. Comme il eſt de la dernière conſéquence que le roi ſoit ponctuellement informé de la vérité, dans une conjoncture où ſa majeſté peut encore prendre des partis différens, ſuivant ce qu'elle apprendra de la ſituation certaine des affaires, & de l'état réel des forces du roi ſon petit-fils, elle a jugé que le duc de Noailles ſeroit plus capable que perſonne de l'inſtruire de ces points eſſentiels, & d'exécuter les ordres qu'elle lui donnera par rapport à la diſpoſition où il trouvera les affaires. Elle veut donc qu'il les approfon-

diſſe par lui-même, & pour cet effet, qu'il ſe rende inceſſamment à Madrid. Outre la connoiſſance parfaite qu'elle a du zèle & de l'attachement héréditaire qu'il a pour elle, S. M. connoît par elle-même qu'il eſt très-capable de la ſervir à ſon gré dans les emplois les plus importans & les plus difficiles ; qu'il a les talens, le juſte diſcernement, & les lumières néceſſaires pour y réuſſir & pour lui plaire. Elle ſait d'ailleurs que le roi d'Eſpagne prend une entière confiance en lui, & qu'il eſt par conſéquent en état d'engager ce prince à ſuivre de ſages conſeils, dans une conjoncture où les princes, qu'une longue expérience auroit rendus les plus habiles, ſe trouveroient embarraſſés à prendre un parti ſalutaire. Le projet du ſiége de Girone donne un prétexte ſpécieux au duc de Noailles de ſe rendre à Madrid, pendant un intervalle où il ne peut encore agir. Il ſera facilement cru lorſqu'il dira que S. M. a bien vou-

lu qu'il ſe rendît auprès du roi d'Eſpagne, pour apprendre directement de lui-même ſes projets, les moyens qu'il a de les exécuter, quelles facilités il peut apporter au ſiége de Girone, s'il convient même de le former, ou ſi l'entrepriſe eſt impoſſible; quels mouvemens il ſera néceſſaire que l'armée du roi faſſe en Catalogne pour y rappeler les forces des ennemis, & pour arrêter le progrès qu'ils pourroient faire vers le centre de l'Eſpagne. Sa majeſté lui laiſſe le ſoin de faire les queſtions & de former les difficultés: de manière que, par les réponſes, il ſoit pleinement inſtruit du véritable état des affaires. Car il ne convient jamais de s'abandonner à une confiance téméraire; mais le péril de s'y livrer eſt encore plus redoutable, dans un tems où les éclairciſſemens ſuperficiels conduiroient dans le précipice ceux qui ſeroient aſſez faciles pour s'en contenter.

Il n'eſt que trop vraiſemblable que,

plus les affaires ſeront éclaircies, moins on trouvera de moyens ſolides & de reſſources aſſurées, pour maintenir le roi d'Eſpagne ſur ſon trône. On loue préſentement la fidélité des peuples; mais en demeurant fidèles, ils changeront de maître malgré eux, ſi leur ſouverain légitime n'eſt pas en état de les défendre; & le zèle & l'affection ne ſont pas des armes ſuffiſantes, pour éviter de recevoir le joug d'un ennemi victorieux. Il faut donc examiner bien ſérieuſement, avec le roi d'Eſpagne, quelles ſont véritablement les forces de ce prince, quels fonds il y a pour les entretenir, ceux qu'il ſe propoſe de trouver à l'avenir, la facilité ou la difficulté de les lever, ſi le recouvrement en eſt proche ou éloigné. Il faut entrer avec le roi dans tous les détails de la ſubſiſtance & du payement de ſes troupes; examiner le caractère de ſes officiers généraux, la confiance qu'il peut prendre en chacun d'eux; ſavoir ce qu'il penſe

de ſes miniſtres, des grands de ſon état, de leurs cabales, de celles que le duc de Médina-Céli peut avoir formées, de ſes intrigues & de celles de ſes amis. Enfin le duc de Noailles, ayant part à la confiance du roi d'Eſpagne, doit ſans héſiter lui faire des queſtions, même au nom du roi, ſur toutes les particularités les plus intimes, qui peuvent faire juger ſainement de la véritable ſituation de ce prince. La flatterie, pernicieuſe en tout tems, ſeroit plus mortelle que jamais dans cette occaſion. Mais en achevant de précipiter le roi d'Eſpagne, la France achèveroit auſſi de reſſentir les derniers coups que la ruine de ce prince feroit encore tomber ſur le royaume. Ainſi le duc de Noailles doit appuyer avec force la vérité qu'il ſera obligé de faire connoître au roi Catholique. Si les reſſources qu'on lui fait enviſager ſont imaginaires, ſi elles ſont foibles, il faut l'éclaircir, & lui faire voir la fauſſeté des eſpérances dont il ſe laiſ-

ſeroit abuſer. Il eſt eſſentiel de n'admettre aucune de ces idées flatteuſes, ſi elles ne ſont réelles & ſolides; & ce ſera ſervir utilement ce prince, que de combattre & de détruire toutes celles qui n'auront point ce caractère.

Mais après avoir fait connoître l'erreur de ces vaines idées, ſi véritablement elles ne conſiſtent que dans l'imagination, il faudra ſans perdre de tems ſonger aux moyens de profiter de la vérité que le duc de Noailles aura dévoilée. Le roi catholique ne pouvant conſerver l'Eſpagne & les Indes, n'auroit de reſſource que d'accepter le partage que ſes ennemis étoient diſpoſés à lui offrir. Il eſt certain qu'il n'y a nulle proportion entre la poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes, & celle de la Sicile & de la Sardaigne, & qu'un partage auſſi modique, & peut-être mal aſſuré, ne ſauroit ſervir d'équivalent à la perte d'une des premières couronnes du monde. Mais il y

a moins de proportion encore entre le rang d'un roi qui poſſéderoit ces deux îles, & la vie privée d'un prince dépouillé de ſes états, ſans eſpérance de pouvoir jamais remonter ſur le trône dont ſes ennemis l'auroient chaſſé. Celui qui règne, quoique ſur une petite étendue de pays, peut, par ſa ſageſſe & par ſa bonne conduite, ſe faire conſidérer des autres nations de l'Europe; & lorſqu'il voit devant lui une longue ſuite d'années, il peut eſpérer des conjonctures favorables de rendre un jour ſa fortune meilleure. Mais un prince réduit à la condition d'un particulier, eſt bientôt oublié. Ses vertus ſont comme enſevelies; il devient inutile au reſte de la terre, ſouvent à charge à ſon propre pays; & loin de trouver des occaſions de faire valoir ſes droits, il ne laiſſe à ſa poſtérité que de vains titres & de vaines prétentions. Quoique depuis deux ans le roi n'ait rien oublié pour procurer à ſes peuples une

paix, dont le beſoin augmente tous les jours, jamais cependant S. M. n'a propoſé au roi ſon petit-fils, de ſouſcrire au traité moyennant un partage, parce qu'elle ſavoit que la tentative ſeroit inutile; & que le roi Catholique, perſuadé qu'il pouvoit ſe maintenir par ſes propres forces, n'accepteroit aucun équivalent pour la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes, que ſes ennemis exigeroient comme la condition fondamentale de la paix. Cette opinion ne doit plus ſubſiſter, ſi le duc de Noailles, inſtruit par le roi d'Eſpagne même des moyens qu'il a pour ſe défendre, fait clairement connoître à ce prince qu'il eſt trompé, qu'il ſe laiſſe aveugler par de faux rapports, que ſes troupes ne ſont pas en état de le défendre; que les diſpoſitions pour leur ſubſiſtance, que les fonds néceſſaires pour leur payement manquent également, & que rien de ce qu'on lui promet n'exiſte que dans la bouche de ceux qui ont intérêt de

l'abuſer. Il faut lui ouvrir les yeux ſur ces différens articles, en préſence de la reine d'Eſpagne : car il eſt néceſſaire qu'elle aſſiſte à cette diſcution, & les laiſſer enſuite l'un & l'autre dans l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils ſont menacés.

Il ſuffira que le duc de Noailles leur expoſe leur ſituation, telle qu'elle eſt en effet : les preuves n'en ſeront que trop faciles à faire par les détails où le roi & la reine d'Eſpagne ſeront entrés avec lui. Mais il ſe contentera de repréſenter le mal, ſans propoſer encore aucun expédient pour l'adoucir. La première démarche & la plus eſſentielle eſt de faire connoître à l'un & à l'autre la vérité, & de les détromper des vaines idées dont on les aura flattés. Après ce premier pas, le duc de Noailles parlera ſéparément, ſoit au roi d'Eſpagne, ſoit à la reine, le roi remettant à ſa prudence de s'adreſſer à l'un ou à l'autre, ou même à la princeſſe des Urſins, ſuivant ce qu'il

jugera le plus à propos de faire. Il repréſentera vivement l'horreur de leur ſituation. Il demandera comme de lui-même, s'il ne ſeroit plus avantageux au roi Catholique de contribuer au repos général de l'Europe, à celui de la France & de l'Eſpagne en particulier, de ſacrifier ſes propres intérêts au bien des deux nations qui doivent lui être chères, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un partage, & conſervant un état où il régneroit, que de ſe voir honteuſement chaſſé ſans eſpérance de retour pour le reſte de ſa vie, chargé peut-être auſſi bien que la reine de la haine commune de la France & de l'Eſpagne dont ils auront cauſé la ruine. Il doit faire enviſager leur perte comme certaine & comme imminente, par la diſpoſition de leurs affaires & par le peu de moyens que l'Eſpagne fournit de ſoutenir la guerre, après une déroute qui vient de livrer à l'archiduc la moitié de ce royaume. Il ajoutera que le tems preſſe de ſe déterminer; que le moindre malheur achèveroit

de les perdre ; qu'alors ils demande-roient inutilement un partage ; que les ennemis fiers de leur bonheur le refuſeroient impitoyablement, & que ce ſeroit ſe flatter vainement que d'eſpérer que les forces du roi, jointes à celles du roi d'Eſpagne, puſſent changer encore la face des affaires ; qu'il eſt vrai que S. M. aime tendrement le roi ſon petit-fils, mais qu'il eſt vrai auſſi que la France eſt épuiſée, par la cruelle guerre qu'elle ſoutient pour lui depuis dix ans contre le reſte de l'Europe ; que jamais S. M. ne ſe ſeroit réduite aux démarches humiliantes qu'elle a faites pour obtenir la paix, ſi elle ne voyoit depuis long-tems que les peuples de ſon royaume ne ſauroient plus fournir aux charges peſantes qu'elle eſt obligée de leur impoſer ; que le traité ſeroit préſentement ſigné aux conditions que les ennemis avoient dictées, s'ils n'avoient ajouté à la dureté de leurs demandes l'impoſſibilité de l'exécution ; qu'elle ceſſera, ſi le

roi d'Eſpagne eſt chaſſé par la force, & qu'alors le roi acceptant les conditions les plus dures pour ne pas laiſſer périr ſes peuples, le roi ſon petit-fils aura ſouvent lieu de regretter d'avoir rejeté un partage, qui le garantiroit de l'opprobre de mener une vie privée, après avoir régné ſur toute la monarchie d'Eſpagne; qu'il eſt de la ſageſſe de ſauver au moins quelque débris d'un bien qu'on ne peut conſerver tout entier, & de s'aſſurer la poſſeſſion d'un pays dont on ſoit ſouverain, plutôt que de vivre en ſujet, après avoir donné des lois à tant d'états. Que ſi ces réflexions font autant d'impreſſion, qu'il ſemble que la conjoncture des affaires le demande, il n'y a point de tems à perdre pour s'en expliquer confidemment au roi; que les ennemis peuvent ignorer le véritable état des affaires du roi Catholique, & douter encore que les progrès de l'archiduc ſoient bien aſſurés, qu'il faut profiter de leur in-

certitude ; eſſayer, pendant qu'elle dure, de les porter encore à conſentir de laiſſer un partage au roi d'Eſpagne ; négocier même enſorte qu'on en obtienne, s'il eſt poſſible, un plus conſidérable que celui qu'ils avoient deſtiné à ce prince ; qu'il eſt inutile qu'il s'explique à d'autres qu'au roi de ſes intentions, ſi ces raiſons peuvent perſuader de ſouſcrire à la paix moyennant l'aſſurance d'un partage ; que ſa majeſté en recevra la conoiſſance pour elle ſeule, ſachant combien il eſt dangereux que ſes ennemis en ſoient informés ; mais qu'étant inſtruite de la volonté du roi ſon petit-fils, elle renoueroit avec eux la négociation tant de fois rompue ſur la condition de l'Eſpagne ; & que, ſans parler du conſentement du roi Catholique, elle s'engageroit à procurer, dans le terme de deux mois, la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes qu'ils ont tant de fois demandée. Le roi laiſſe au duc de Noailles la liberté de s'adreſſer au roi d'Eſpagne ou

bien à la reine, ainſi qu'il le jugera le plus à propos, parce qu'il connoît le caractère de l'un & de l'autre, & qu'il ſait mieux que perſonne les voies dont il convient d'uſer pour les perſuader. S'il croit réuſſir plus ſûrement, en prévenant la princeſſe des Urſins, S. M. approuvera qu'il préfére ce parti à celui de s'adreſſer directement au roi & à la reine d'Eſpagne. L'eſſentiel eſt de les perſuader, & la voie par où l'on y parviendra ſera la meilleure. Comme il ſera toujours néceſſaire qu'il confie à la princeſſe des Urſins ce qu'il aura dit, c'eſt à lui d'examiner ſi cette confidence doit précéder, ou ſi elle doit ſuivre le conſeil qu'il donnera au roi ou à la reine d'Eſpagne. La princeſſe des Urſins eſt véritablement attachée à leurs intérêts, & il y a lieu de croire qu'elle ne l'eſt pas moins à ceux du roi, s'ils ſe rencontrent également à faire prendre un parti au roi Catholique pendant qu'il eſt encore tems. C'eſt la raiſon prin-

cipale qui doit faire agir la princeſſe des Urſins, & la porter à ſe ſervir du crédit qu'elle a ſur l'eſprit de ce prince & ſur celui de la reine, pour ſeconder les avis du duc de Noailles. Il ne doit rien oublier pour la convaincre de la néceſſité dont il eſt de les ſuivre, & pour lui faire voir que la conſervation de l'Eſpagne étant impoſſible, ceux qui ſont véritablement attachés au roi Catholique, doivent travailler à lui conſerver au moins quelques reſtes de tant d'états, qu'il aura bientôt entièrement perdus, s'il continue à ſe confier en ſes forces pour ſe défendre. Il lui fera voir que ce ſeroit s'abuſer que d'eſpérer que les ſecours de S. M. puſſent cauſer un changement total dans la diſpoſition des affaires de l'archiduc. En lui repréſentant les difficultés du ſiége de Girone, il lui fera connoître que quand même on ſe rendroit maître de cette place, il ſeroit encore bien difficile au roi d'Eſpagne de ſoutenir

la guerre, lorſque le roi ſeroit obligé de retirer ſes troupes de Catalogne au commencement de la campagne prochaine; que d'ailleurs on doit regarder comme une idée peu ſolide celle dont on ſe flatte de faire des progrès en Catalogne préſentement, que l'archiduc eſt maître du royaume d'Aragon, & que le roi d'Eſpagne ſe trouve réduit à faire difficilement une guerre défenſive; qu'au reſte il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage des peuples d'Eſpagne, & d'éteindre leur zèle pour le roi leur maître, en déclarant qu'il eſt prêt à les abandonner; que cette réſolution, s'il la prend, doit demeurer dans un profond ſecret; qu'il faut la cacher avec ſoin à toute l'Eſpagne; que le roi catholique ne doit la confier qu'au roi ſon grand-père, afin que S. M. inſtruite de ce deſſein, puiſſe renouer & conclure la paix, en procurant au roi ſon petit-fils le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible de négocier pour lui; qu'il ne

faut

faut pas ſe flatter que la France puiſſe fournir plus long-tems aux dépenſes de la guerre ; que le roi n'a déjà que trop expoſé ſon état pour la conſervation de l'Eſpagne ; & qu'enfin ſi le roi Catholique rejette les moyens que le roi lui propoſe pour ſortir avec quelque avantage de l'état fâcheux où il ſe trouve, S. M. ſera obligée de ſonger uniquement au ſalut de ſes peuples, & de faire la paix à quelque prix que ce puiſſe être. Après ces raiſons, elle laiſſe au duc de Noailles la liberté d'employer les conſidérations particulières qu'il croira capables de perſuader la princeſſe des Urſins. Quoique les intérêts du roi & de la reine d'Eſpagne ſoient les ſeuls dont elle puiſſe être touchée, elle ne ſeroit peut-être pas inſenſible aux ſiens propres, s'ils s'accordoient avec ceux de ces princes. Le roi ne voit pas préciſément quels avantages il pourroit lui offrir : le duc de Noailles pourra plus aiſément le pénétrer, & S. M. lui donne

un ample pouvoir de promettre à la princeſſe des Urſins ce qu'il croira lui être le plus ſenſible, pourvu que les bienfaits qu'elle pourroit deſirer ſoient conformes à l'ordre & à la raiſon, dont il y a lieu de croire qu'elle ne s'éloignera jamais. Si l'aſſurance d'une protection certaine de la part du roi & celle des récompenſes ne peuvent encore la toucher, alors le duc de Noailles doit lui faire craindre que S. M. ne la regarde déſormais comme la cauſe de la perte totale du roi ſon petit-fils. Il lui dira, mais ſeulement à l'extrémité & lorſqu'il ne verra plus de jour à la perſuader, que le roi connoît le pouvoir abſolu qu'elle a ſur l'eſprit du roi Catholique ; que la fermeté que ce prince a témoignée dans ſes lettres & dans ſes diſcours eſt ſon ouvrage ; que ſi juſqu'à préſent elle a été digne de louanges, elle ne l'eſt plus lorſqu'elle conduit ce prince à ſa ruine entière, & qu'elle le met hors d'état

de rien ſauver de ſes pertes ; que ce ſera donc à elle que S. M. ſe prendra des mauvais conſeils qui entraîneront le roi ſon petit fils dans le précipice, lorſqu'il reſte encore une voie pour eſſayer de lui conſerver quelques états. Une déclaration auſſi forte & auſſi preſſante ne doit être faite qu'à la dernière extrémité, lorſque le duc de Noailles ſera prêt à partir de Madrid, & qu'il aura perdu toute eſpérance de réuſſir dans la commiſſion que le roi lui donne. Si le ſuccès en eſt important, S. M. connoît auſſi combien la négociation en eſt pénible dans toutes ces circonſtances ; mais elle ſait en même tems que le duc de Noailles, plein de zèle pour ſon ſervice, ne ſe rebutera jamais par les difficultés ; que plus elles ſeront grandes, plus il s'efforcera de trouver les moyens de les applanir, & que ſouvent il ſurmontera celles que d'autres que lui re-

garderoient comme invincibles. Comme il ne conviendroit pas au ſervice de laiſſer ignorer au duc de Vendôme le ſujet de ce voyage, l'intention du roi eſt que le duc de Noailles, le trouvant à Madrid, lui diſe que S. M. l'envoie pour ſavoir au vrai, du roi d'Eſpagne même & de ſes miniſtres, l'état préſent des affaires; que ſi leur ſituation, depuis la bataille, ne laiſſe plus d'eſpérance de les ſoutenir, il a ordre d'inſinuer à ce prince que le parti le plus convenable & le plus aſſuré pour lui ſeroit d'accepter un partage, qu'il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de ménager encore en ſa faveur. Il confiera ce ſecret au duc de Vendôme, comme ayant ordre du roi de le lui communiquer, & de lui marquer en même-tems l'importance dont il eſt de prendre garde qu'il ne ſoit pénétré. Si le duc de Vendôme eſt à l'armée, le duc de Noailles lui écrira; il lui fera entendre

en très-peu de mots, par un voie ſûre, & ſous la loi d'un profond ſecret ordonné par S. M. le ſujet de ſa commiſſion.

Fait à Marli, le 6 ſeptembre 1710.

LETTRE

De LOUIS XIV *au roi d'Eſpagne.*

A Marli, le 16 ſeptembre 1710.

LE duc de Noailles que j'envoie à Madrid vous informera des ordres que je lui ai donnés. Vous connoiſſez ſon zèle pour vos intérêts, & je ſais que vous l'aimez autant que vous avez de confiance en lui. Votre majeſté me fera plaiſir de croire ce qu'il lui dira, & d'être perſuadée des aſſurances qu'il lui renouvellera de la tendre & parfaite amitié que j'ai pour elle.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *à M. de* TORCI.

A Valladolid, le 25 ſeptembre 1710.

JE pars demain, & j'ai fait tout ce que je pouvois faire. Le roi d'Eſpagne a raſſemblé ici auprès toutes les troupes qui étoient en Aragon, qu'on a rétablies & qu'on rétablit du mieux qu'on peut. Il compte faire un mouvement inceſſamment vers l'Eſtramadoure, où ſe faiſant joindre par toutes les forces qu'il a de ce côté, il ſera également ſupérieur, à ce qu'on aſſure, & à M. de Staremberg, & à l'armée

de Portugal. Il doit ſe mettre en ſituation d'empêcher que les Portugais ne ſe joignent aux troupes de l'archiduc, qui ſont préſentement ſous Madrid, & en état de marcher à celle de ces deux armées qui s'avancera la première, & qui ſe mettra le plus à portée d'être combattue. Voilà, monſieur, l'état de la queſtion, ſur laquelle je laiſſe le champ libre aux réflexions. Ce qui eſt vrai & qui étonne tout le monde, eſt que la fidélité de cette nation, loin d'être ébranlée, paroît raffermie dans tous les événemens triſtes & malheureux. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage. Je demande au roi la permiſſion de lui aller rendre compte moi-même, de l'état où ſont toutes les affaires en ce pays. Je crois que cela eſt important pour ſon ſervice.

Les affaires uſées & rabattues ne peuvent preſque jamais réuſſir, avec des gens en garde & préparés ſur

tout. Ainſi, monſieur, cherchez-moi quelque beſogne neuve, & ſur laquelle je puiſſe vous faire voir tout ce que je deſirerois, pour répondre à la bonne opinion que vous voulez avoir de moi.

LETTRE

De la ducheſſe de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

A Marli, le 11 mai 1711.

ON m'avoit aſſuré en me faiſant vos complimens que vous aviez trop d'affaires pour me les faire vous-même ; & quelque plaiſir que vos lettres me faſſent, j'en étois toute conſolée, & même bien aiſe que vous en uſaſſiez librement avec moi ; car l'amitié que j'ai pour vous eſt à toute épreuve, & vous ne me donneriez jamais aucun ſigne de vie, que je crois que je ne vous oublierois pas entiérement. Je ſuis ravie de la figure que vous faites : il n'eſt ici queſtion que de vous dans tou-

tes les plus grandes affaires; ce qui me donne tant de reſpect pour vous, que je ne ſais comment j'oſe vous écrire. Notre première douleur commence un peu à diminuer, & la mort de l'empereur a fait grand bien à tout le monde: c'eſt préſentement le ſujet de toutes les converſations, & les politiques ont beau jeu; les uns craignent, les autres eſpèrent, & on attend avec beaucoup d'impatience les événemens qui doivent en arriver. Nous ſommes dans un tems où les mauvais cœurs ont peine à ſe cacher; chacun ſe pique de beaux procédés. On commence un peu à ſe démentir, & l'on voit faire des baſſeſſes pitoyables, où les gens d'eſprit ne devroient pas tomber; mais ſouvent il ne ſert pas à grand'choſe dans certaines occaſions. J'ai été véritablement touchée de la mort de Monſeigneur, mais je m'en conſole comme les autres; je crois même en avoir plus de raiſon. Il n'y a pas aſſez long-tems que vous êtes hors

d'ici pour avoir oublié la ſituation de la cour ; & par conſéquent vous imaginer une grande partie de tout ce que je dois penſer. J'ai été dans de grandes inquiétudes de ma ſœur, & je n'en ſuis pas entièrement quitte. Ses glandes augmentent toujours mes craintes dans tous les maux qu'elle a. J'eſpère que préſentement elle ſe porte bien, & j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'impatience. L'on dit que nous paſſerons ici une grande partie de l'été, à cauſe de la quantité de petite vérole qu'il y a à Verſailles, qui eſt très-maligne cette année. J'en ai grande peur : on veut me perſuader que ce n'eſt que par rapport à M. le dauphin, mais je ne ſuis pas encore aſſez détachée de moi-même pour que ma frayeur ſoit uniquement pour lui. J'oublie en vous écrivant que j'ai beaucoup de lettres à faire, & que ce n'eſt pas peu de choſe pour mon eſprit pareſſeux. Il faut donc finir, pour travailler à quelques mauvais complimens qui

me donneront grande peine à faire, en vous assurant que l'amitié que j'ai pour vous augmente tous les jours, & par conséquent l'estime qui en est le fondement.

LETTRES

De la reine d'Eſpagne à madame de MAINTENON.

A Aragon 11 février 1711.

JE ſuis trop aiſe que ce ſoit le duc de Noailles à qui nous devons l'importante conquête de Girone, pour ne vous en pas témoigner ma joie, & en même-tems me réjouir avec vous de la gloire que ce général vient de s'acquérir. Il falloit tout ſon zèle, ſa vivacité & ſon habileté, pour venir à bout d'une entrepriſe auſſi difficile par elle-même & par la ſaiſon où nous ſommes; & je vous aſſure, ma chère madame, que le roi & moi avons un très-grand plaiſir de lui avoir cette obligation. C'eſt un grand

ſervice qu'il a rendu à l'Eſpagne & à la France ; & comme il eſt bien juſte que nous lui donnions quelques marques de notre reconnoiſſance, vous verrez, par la lettre que le roi écrit au roi ſon grand-père, la grace qu'il lui demande, d'ordonner au duc de Noailles d'accepter la grandeſſe qu'il veut lui donner. J'eſpère, ma chère madame, que vous ne vous y oppoſerez point, & je vous le demanderois inſtamment, ſi je le croyois néceſſaire. Je ne vous dirai rien de tout ce qui ſe paſſe de notre côté : vous le ſaurez d'ailleurs ; & la princeſſe des Urſins qui, graces à dieu, eſt avec moi depuis quelques jours, ne manquera pas de vous écrire. Ainſi, il ne me reſte, ma chère madame, qu'à vous conjurer de ne pas douter de l'eſtime & de l'amitié infinie que j'ai pour vous, qui ſeront de même toute ma vie.

P. S. Le roi me charge de vous faire ſon compliment ſur la priſe de

Girone : il a grand'peur que vous n'en ſoyez point auſſi aiſe qu'il l'eſt, parce qu'il dit qu'il aime mieux le duc de Noailles que vous ne l'aimez.

A LA MEME.

A Corella, le 7 juillet 1711.

IL eſt bien juſte que je vous remercie moi-même, ma chère madame, des marques d'amitié que vous m'avez données, à l'occaſion de la maladie que j'ai eue. La princeſſe des Urſins ne m'a pas laiſſé ignorer toute l'inquiétude que vous lui marquiez dans vos lettres. J'en ſuis très-reconnoiſſante, & je vous prie de croire que l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous ſont toujours les mêmes. Vous ſavez ſans doute, ma chère madame, la demande que le roi fit au roi ſon grand-père, quand on conclut le traité par lequel il cédoit les Pays-bas à l'électeur de Ba-

vière, de nous réſerver une petite ſouveraineté de trente mille écus de rente. Le roi nous le promit; & il me ſemble auſſi qu'on en tomba d'accord avec l'électeur qui y conſentit volontiers, étant une ſi petite choſe pour lui en comparaiſon de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accompliſſement de cette parole. Le roi en écrit aujourd'hui au roi ſon grand-père, & moi, madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une choſe faite, & à laquelle il ne ſauroit ſe rencontrer aucunes difficultés, nous ne laiſſerons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y emploierez encore plus volontiers, en apprenant que nous deſtinons cette ſouveraineté à la princeſſe des Urſins, qui la mérite par tant d'endroits, & qui mérite auſſi que vous vous intéreſſiez à elle; car je vous aſſure que vous n'avez pas une meilleure amie. Ne

ſeroit-il pas honteux au roi & à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoiſſance. Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puiſſions lui donner, puiſqu'elle les a toutes. Ainſi je crois que perſonne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faiſons pour elle. Pour vous, ma chère madame, je ne doute nullement du plaiſir que vous en aurez, & nous aurons le roi & moi celui d'avoir votre entière approbation. Il faut que j'ajoute auſſi que ce que le roi donne eſt à lui, & que cela ne fait aucun mal au roi ſon grand-père, qui n'y met rien du ſien; qu'il lui doit être agréable qu'une ſujette, qui lui eſt auſſi dévouée que l'a toujours été la princeſſe des Urſins, faſſe une figure conſidérable. Je vous avoue que je ſuis aſſez glorieuſe pour reſſentir du plaiſir de faire pour ma *camarera-mayor* plus que ce que les reines qui m'ont pré-

cédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abuſera point, & on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées, qui puiſſent faire peur à ſes voiſins. Je conclus donc que nous aurons cette ſatisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chère madame, & à ma ſœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés & ſoit terminée inceſſamment, comme cela dépend du roi mon grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui eſt ſi raiſonnable.

A LA MEME.

Au Retiro, 26 octobre 1712.

Vous ne ſauriez croire, ma chère madame, le plaiſir que la lettre que vous m'avez écrite le 9 de ce mois m'a fait. Je l'ai lue pluſieurs fois: elle eſt écrite d'une manière à pouvoir la lire toujours avec le même plaiſir; mais en vérité je n'ai jamais

ſeroit-il pas honteux au roi & à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoiſſance. Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puiſſions lui donner, puiſqu'elle les a toutes. Ainſi je crois que perſonne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faiſons pour elle. Pour vous, ma chère madame, je ne doute nullement du plaiſir que vous en aurez, & nous aurons le roi & moi celui d'avoir votre entière approbation. Il faut que j'ajoute auſſi que ce que le roi donne eſt à lui, & que cela ne fait aucun mal au roi ſon grand-père, qui n'y met rien du ſien; qu'il lui doit être agréable qu'une ſujette, qui lui eſt auſſi dévouée que l'a toujours été la princeſſe des Urſins, faſſe une figure conſidérable. Je vous avoue que je ſuis aſſez glorieuſe pour reſſentir du plaiſir de faire pour ma *camarera-mayor* plus que ce que les reines qui m'ont pré-

cédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abuſera point, & on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées, qui puiſſent faire peur à ſes voiſins. Je conclus donc que nous aurons cette ſatisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chère madame, & à ma ſœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés & ſoit terminée inceſſamment, comme cela dépend du roi mon grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui eſt ſi raiſonnable.

A LA MEME.

Au Retiro, 26 octobre 1712.

Vous ne ſauriez croire, ma chère madame, le plaiſir que la lettre que vous m'avez écrite le 9 de ce mois m'a fait. Je l'ai lue pluſieurs fois: elle eſt écrite d'une manière à pouvoir la lire toujours avec le même plaiſir; mais en vérité je n'ai jamais

vu un ſtyle comme le vôtre. Vous l'accompagnez cette fois-ci avec des nouvelles ſi merveilleuſes, qu'elle a tous les agrémens enſemble. Quoique la priſe du Queſnoi m'ait fort réjouïe, je vous avouerai que ce n'eſt pas celle à laquelle j'ai été plus ſenſible; mais bien à la peinture que vous faites de la ſanté du roi mon grand-père. Le roi en a été auſſi charmé, & nous ne ceſſons de louer dieu de ce bonheur, en lui en demandant la continuation pour de longues années. Le marquis de Mancéra, dont je crois que vous avez entendu parler, qui a paſſé cent ans, n'a jamais eu un ſi bon temperament; ainſi, le roi mon grand-père doit aller au-delà, ſans rien de bien extraodinaire. Ses ſujets ont grande raiſon de le deſirer plus que jamais; mais je vous aſſure que quoique leurs vœux ſoient, à ce que je crois, très-ardens, le roi & moi prétendons que rien n'égale les nôtres.

J'eſpère, ma chère madame, que

vous ſerez contente à votre cour de ce que l'on a fait à la nôtre, depuis l'arrivée de milord Lexington, & des bonnes diſpoſitions où il a trouvé le roi pour la prompte concluſion de la paix. Il a une très-forte envie de donner le repos à l'Europe, & ſur-tout de contribuer au vôtre, & il y paroît bien à tous les ſacrifices qu'il fait pour en venir à bout, que vous m'avouerez n'être pas petits. Les états ſont aſſemblés depuis le 20. Mais vous ſaurez toutes ces nouvelles par M. de Bonnac; ainſi il eſt inutile que je vous le répéte. Cet envoyé nous a montré un papier qui a été bien de notre goût; c'eſt la réponſe qu'on a faite aux belles propoſitions des Portugais, pour la ſuſpenſion d'armes. Ils la méritent fort, car ils ſont trop inſolens.

A LA MEME.

6 novembre 1712.

Je me réjouis avec vous, ma chère madame, de la réduction, de Bouchain, dont la nouvelle nous eſt venue par le dernier courrier. Voilà la campagne finie très-heureuſement, & bien glorieuſement pour le maréchal de Villars : on doit être bien content de lui. J'eſpère que je n'aurai plus de pareils complimens à vous faire, & que la concluſion de la paix ſera aſſez à tems, pour qu'il ne ſoit plus queſtion de campagne l'année qui vient. Cette dernière doit, ce me ſemble, faire changer de langage les Hollandois, & en ce cas, l'archiduc ſeroit bien embarraſſé, ſe voyant ainſi ſeul. Il faudroit bien qu'il prît auſſi ſon parti.

Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chère madame, ce qui s'eſt paſſé hier, dont il fut lui-même témoin. Ainſi, il eſt inutile que je vous en faſſe un grand détail. Je vous di-

rai ſeulement que le matin le roi fit faire la lecture de l'acte de ſa renonciation à la couronne de France, avec toutes les clauſes qu'on y a ſouhaitées, le ſigna & jura ſolemnellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les chefs de nos maiſons & les conſeillers d'état. L'après-dînée, ce fut l'aſſemblée de tous les états du royaume, dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant ſans confuſion. Le roi commença par faire un diſcours dont il s'acquitta parfaitement bien, & dont toute l'aſſemblée fut fort contente; car ſi ce n'étoit que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Enſuite on lut un papier où l'on diſoit & marquoit plus au long les raiſons pour leſquelles le roi aſſembloit les états, & tout ce dont on eſt d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout

le royaume, & fit une réponſe au roi pleine de tous les ſentimens qu'on peut ſouhaiter d'eux, & ſur-tout d'une reconnoiſſance extrême, voyant le grand ſacrifice que le roi faiſoit pour l'amour de ſes ſujets. Je regrettai bien, en l'entendant parler, que milord Lexington ne fût pas l'eſpagnol; car il me ſembloit qu'on ne pouvoit pas le traduire auſſi-bien que le député le diſoit. Les états s'aſſembleront préſentement entr'eux, pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, & paſſer pour loi la renonciation du roi, & puis celle qui doit venir des princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir ſur un pareil ſujet; mais je ne le fais déja que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le roi eſpere que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, & ſur-tout celui de la France & du roi ſon grand-père, qu'il ſouhaite ſi paſſionnément. Pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il ſacrifie.

Fin du tome IV.

TABLE
DES SOMMAIRES.

1708.

PROJET pour la campagne, *page* 1re. ibid. Le duc d'Orléans fait rappeller Berwick, 2. Lenteurs des préparatifs. On marche à Tortoſe malgré de grands obſtacles, 3. Priſe de cette place, 4. Courage & généroſité du duc d'Orléans, ibid. Noailles en Catalogne, ibid. Il impoſe à l'ennemi, 5. Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ſes troupes, ibid. Beſoin qu'il en avoit, 6. Il ne veut que le plus grand bien public, ibid. Confiance que lui marque Louis XIV, 7. On ne peut exécuter la jonction, ibid. Fin de cette campagne, 8. Pertes de l'Eſpagne au dehors, 9. Malheureuſe campa-

gne de Flandre, ibid. Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Eſpagne, 10. Il eſt reſolu de périr plutôt, 11. Il le déclare d'une manière touchante à Louis XIV, 12. Méſintelligence des généraux françois, 13. Sentimens de Louis pour le roi d'Eſpagne, 13. Il excuſe les généraux, que le public juge trop ſévérement, 14. Réflexions ſur la lettre du monarque, 15. Cabales en Eſpagne imputées au duc d'Orléans, 16. Torts de ce prince, 17. Lettre honnête qu'il écrit à madame des Urſins, 18. Mort du maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le roi, 19. Ses vertus, 20. Ses maximes de bon citoyen, 21. Ses chagrins au ſujet du cardinal ſon frère, ibid. Malheur au ſein de la cour, 22.

1709.

Inquiétudes de Louis XIV ſur les affaires d'Eſpagne, 23. On pouvoit compter ſur le peuple, 24. Mécontentement de quelques ſeigneurs, 25,

Conduite louable du roi, de la reine, 26. De la princeſſe des Urſins, ibid. Le gouvernement meilleur que quand les conſeils faiſoient tout, ibid. Fermeté d'Amelot, 27. Objets des plaintes, 28. Trait ſingulier d'un miniſtre, ibid. Pourquoi on en veut à Amelot, 29. Danger, ſi la France retire ſes troupes, 30. Déſordres dans le nouveau monde, ibid. Moyen inſuffiſant d'y remédier, 31. Efforts des ennemis contre la France, ibid. Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc, 32. Sophiſmes de la cour de Rome, 33. Réſolutions vigoureuſes en Eſpagne, ibid. Louis XIV ne veut pas rompre avec le pape, 34. Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point, 35. Philippe plus ferme dans ſa réſolution, ibid. Tribunal de la nonciature fort onéreux, 36. Négociation en Hollande, ibid. Dureté odieuſe des ennemis, 37. Repréſentations d'Amelot à la cour de France, ibid. Réponſes inquiétantes du roi, 38. Philippe V eſt inébranlable, 39.

Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté, 41. Louis toujours plus porté à la paix, ibid. Les ſeigneurs eſpagnols changent tout-à-coup de conduite, ibid. Ils éclatent contre la France, 42. Le roi les conſulte, & ils lui déclarent leurs ſentimens, ibid. Il ſe montre réſolu de s'abandonner à eux, 43. Amelot ne blâme point cette réſolution, 44. Il ſent la néceſſité de demander ſon rappel, ibid. Bruits répandus à Madrid, 45. Mouvemens contre les François, ibid. Les eſprits ſe calment, 46. Inſtructions des plénipotentiaires d'Eſpagne, 47. Amelot les fait corriger, ibid. Torci va négotier lui-même en Hollande, 48. Offres humiliantes de Louis XIV, 49. Odieuſes prétentions des ennemis, ibid. Louis rappelle Amelot & ſes troupes, 50. Il conſole Philippe, ibid. Il excite le zèle des François, 51. Trop peu de patriotiſme à la cour, ibid. Murmures contre le roi, 52. Chamillart renvoyé du miniſtère, 54. Philippe demande quelque infanterie,

ibid. Raiſons de l'accorder pour l'intérêt de la France, ibid. Louis refuſe malgré lui, 55. Il ſe laiſſe attendrir, ſur-tout par la reine d'Eſpagne, 56. Il accorde des troupes pour bien peu de temps, 57. Les Eſpagnols animés par les vues ambitieuſes des ennemis, 58. Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires, 59. Amelot ne peut plus y contribuer, 60. Déchaînement contre les François, ibid. On retient la princeſſe des Urſins, qui veut ſe retirer, 61. Erreur ſur la princeſſe & ſur Amelot, 62. Plaintes de Philippe V. contre le duc d'Orléans, 63. Réponſe du roi, ibid. Agens du duc d'Orléans arrêtés, 64. Conſpiration dont on le ſoupçonne, ibid. Quels étoient ſes véritables projets, 65. Louis le diſculpe, 66. Il conſeille de ne pas pouſſer les recherches plus loin, 68. Philippe ne ſe rend pas, ibid. L'affaire enfin aſſoupie, 69. Amelot chargé d'une commiſſion très-dure, ibid. Réponſe ferme de Philippe à ſon grand-père,

70. Bezons en état d'agir, ibid. Il recule & laiſſe prendre Balaguer, ibid. Philippe va auſſitôt à l'armée, 71. Il n'y peut rien faire, ibid. La toiſon d'or offerte à Beſons, 72. Noailles ſur la défenſive en Rouſſillon, 73. Il repréſente que la guerre offenſive eſt néceſſaire, ibid. Extrême miſère des troupes & des peuples, ibid. On vendoit cependant des vivres à l'ennemi, 74. Noailles emprunte ſur ſes billets, 75. Épuiſement total des finances, ibid. Marche du général en Catalogne, 76. Expédition de Figuières, 77. Perte qu'auroient dû faire les ennemis, ibid. Noailles propoſe d'aſſiéger Girone, 78. Il recommande le ſecret, ibid. Son plan proportionné aux circonſtances, 79. Avantage pour la France d'agir du côté de l'Eſpagne, 80. Projet d'enlever un camp de cavalerie ſous Girone, 81. L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'exécuter, ibid. Ordre pour l'exécution, 82. Noailles réuſſit dans cette entrepriſe, 83. Général autrichien priſonnier; le camp pillé, ibid. Louis

XIV ne penſe plus au ſiége de Girone, 84. Un débordement ſubmerge le camp de Noailles, ibid. Tout eſt bientôt réparé, 85. Fin de cette campagne, ibid. Tout manque dans la province, 86. La cour ne paye rien, ibid. Soins d'un bon général, 87. Bataille de Malplaquet, & pertes en Flandre, ibid. Inertie dans le gouvernement eſpagnol, 88. Le roi indolent pour les affaires, ibid. Il demande Vendôme pour général, 89.

1710.

L'état de l'Europe dans cette guerre, 91. Sentimens de Louis XIV & de Philippe V, 92. D'Iberville envoyé en Eſpagne, ibid. Repréſentations du duc de Médina-Céli, 93. Propoſition du ſiége de Girone, 94. Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis, ibid. Les Eſpagnols s'oppoſent à la ceſſion des Pays-bas, 95. Mauvaiſe ſituation des affaires, 96. Louis XIV refuſe de ſe prêter

au ſiége de Girone, ibid. Il inſiſte ſur la néceſſité de la paix, 97. Il ſe plaint des traitemens que les François eſſuient en Eſpagne, 98. Réponſe ferme de Philippe, ibid. Empriſonnement de Médina-Céli, 99. Louis n'y avoit aucune part, ibid. Cette affaire n'eſt point éclaircie, 100. Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis, ibid. Demandes des ennemis, ibid. La reine d'Eſpagne excite Louis XIV, 102. Effets d'une déſunion affectée, 103. On demande le duc de Vendôme pour général, 104. Il auroit fallu l'envoyer plus tôt, ibid. Villadarias commande mal, 105. Préjugé répandu parmi les troupes eſpagnoles, 106. Bataille de Sarragoſſe, ibid. La victoire de l'archiduc n'eſt point déciſive, Vendôme prévoit de loin les choſes, 107. Son eſtime pour Noailles, ibid. Deſcente des Anglois en Languedoc, ibid. Noailles vole au ſecours, ibid. Marche étonnante, 110. Les ennemis chaſſés, ibid. Circonſtances de cette expé-

dition, 111. Louanges que le roi donne à Noailles, ibid. Zèle ſincère, 114. Politique ſage & courageuſe, 115. Projet pour le ſiége de Girone, ibid. Bien concerter les opérations, 116. Noailles eſpère encore pour l'Eſpagne, 117. Intérêt de la France à la ſoutenir, ibid. Foible politique à la cour de France, 118. Noailles envoyé au roi d'Eſpagne, 119. Objet de ſa commiſſion, ibid. Parler avec liberté, & ſans flatterie, ibid. Propoſer un petit partage, ne pouvant mieux faire, 120. Faire ſentir que cette condition eſt bien préférable à une vie privée, ibid. Diſſiper les illuſions avec prudence, 121. Diſſimuler la réſolution, 122. Faire entrer la princeſſe des Urſins dans les vues du roi, ibid. Difficulté d'une pareille commiſſion, 123. Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid, ibid. Grande preuve de la fidélité eſpagnole, 124. Trait particulier, 125. Réſolution priſe de ne point s'oppoſer à la marche des en-

nemis, ibid. Noailles fait ſentir qu'on ne doit pas attendre des troupes françoiſes, 126. Il fait eſpérer une diverſion plus utile, 127. Il prévient les ordres de ſa cour, ibid. Attachement de Philippe & de la reine pour leurs ſujets, ibid. Fortes repréſentations que leur fait Noailles, 128. Dangers qu'il annonce, 129. On avoit penſé en France à faire la guerre au roi d'Eſpagne, 130. Réponſes aux raiſons de Noailles, ibid. On doit profiter des fautes de l'ennemi, 131. Rien n'eſt déſeſpéré, 132. Philippe réſolu de ne point céder l'Eſpagne, 133. Conduite du négociateur à l'égard de madame des Urſins, 134. Philippe ſouhaite qu'il aille expoſer en France l'état des choſes. Fermeté de ce prince, ibid. Ses motifs d'eſpérance, 135. Sa confiance en Noailles, 137. Vendôme augure bien pour l'avenir, ibid. Les Anglois commencent à ſe laſſer, 138. Le roi & la reine admirés par Vendôme, 139. Il empêche la jonction des ennemis, ibid. Leur retraite après

avoir évacué Madrid & Tolède, 140. Les Anglois pris dans Brihuéga, 141. Bataille de Villaviciosa, ibid. Fausse relation de Stahremberg, 142. Vendôme est enfin loué en France, ibid. Noailles avoit prédit l'événement, 143. Il détermine à pousser la guerre en Espagne, ibid. Changement de dispositions à Londres, 144. Coup porté au commerce des Hollandois, 145. Préparatifs difficiles pour le siége de Girone, ibid. Noailles retient par prudence son ardeur, 146. Il pénétre en Catalogne, 147. Particularité sur la reine d'Espagne, ibid. Elle desire d'aller prendre les eaux de Bagnères, 148. Précautions pour dissiper les soupçons des Espagnols, 149. Égards & tendresse de Louis pour la reine d'Espagne, 150. Sentimens de cette princesse pour le duc de Noailles, 152. Ce qu'elle pense du roi & de madame de Maintenon, 153. On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver, 154. Capacité & modestie du duc de Noailles, ibid.

Difficultés de ſon expédition, 155.
Commencemens du ſiége, 156.

1711.

Inondation terrible, ibid. Situation critique de l'armée, 157. On continue les travaux avec vigueur, ibid. Capitulation de Girone, 158. Éloge du général, ibid. Services récompenſés, 159. Joie de Louis XIV, 160. Il approuve la conduite de Noailles, ibid. Récompenſes données ou promiſes pour les officiers, 161. Lettre particulière du roi au duc de Noailles, 162. Il lui ordonne d'accepter la grandeſſe, 163. Il avoit refuſé ſon conſentement pour un autre, ibid. Vendôme penſe au ſiége de Barcelone, 164. Noailles en prouve l'impoſſibilité, ibid. Il propoſe un meilleur plan, 165. Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone, 166. Confiance de Vendôme fondée ſur ſes exploits, ibid. Penſée de ce héros ſur les grandes entrepriſes, 167. Ses raiſons pour tenter le ſiége, 168. Gens

de cour qui desirent de brouiller Vendôme & Noailles, 169. Le premier en avertit l'autre loyalement, ibid. Situation de l'armée de Noailles, 170. Il envoie en France le duc de Duras, 171. Vendôme ne peut avancer, 172. La jonction des deux armées presque impossible, ibid. Un général doit se mettre au-dessus de l'opinion, 173. Instances inutiles de Noailles à Vendôme, 174. Leurs espérances d'une paix honorable se fortifient, 175. Projet sur Naples, sans moyens d'exécution, ibid. Trahison du duc d'Uzéda, 176. Raisonnemens contradictoires des politiques de France, 177. Raisonnement plus juste de Torci, 178. Il propose l'ambassade d'Espagne à Noailles, ibid. Dispositions de celui-ci, 179. Il travaille à Sarragosse avec Vendôme, ibid. Il s'inquiète peu de la prééminence qu'auroient les Espagnols, 180. Demande de Vendôme en sa faveur, 181. Noailles s'y étoit opposé, ibid. Le ministre desiroit qu'il fût maréchal de France, 182. Trop d'inquié-

tude ſur les jugemens de la cour, 183. Mort de l'empereur Joſeph ; nouveaux intérêts de l'archiduc, 184. Louis conſeille de lui faire des propoſitions de paix, ibid. Manière dont il faut s'y prendre, ibid. Philippe V écrit à l'archiduc, 186. Motifs de pacification, 187. Intérêt de la religion catholique, ibid. Intérêt de l'archiduc, 188. Sentimens généreux de Philippe V, 189. Ses diſpoſitions pour les alliés de l'archiduc, 190. La lettre de Philippe eſt renvoyée, 191. Les eſpérances diminuent en Eſpagne, ibid. Néceſſité d'avoir un bon ambaſſadeur en France, 192. Diſpoſitions peu favorables à notre égard, 193. Engourdiſſement à la cour, ibid. Mauvaiſe adminiſtration des affaires, 194. Mécontentement des Eſpagnols, ibid. Confiance aveugle, 195. Profiter de l'occaſion pour la paix, ibid. Plan proportionné à l'état des choſes, 196. On avoit eu des projets trop vaſtes, 197. La reine & madame des Urſins, maîtreſſes du gouvernement, 198. Noailles ne

peut pas tout ce qu'il voudroit, 199. Torci eſpère beaucoup de lui, ibid. Le marquis de Bonnac envoyé en Eſpagne, 200. Ceſſions que promet Philippe, 201. Il attend Bergheick pour ſe décider, ibid. Louis l'exhorte à la modération, 202. Souveraineté pour la princeſſe des Urſins, 203. Actes néceſſaires pour l'électeur de Bavière, 204. On adopte le plan de Noailles, ibid. Vendôme étend ſes vues, ibid. Mais les moyens manquent, 205. Départ du duc de Noailles, ibid. Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à ſoutenir le roi d'Eſpagne, 206. Sa perſévérance a détromper les alliés, 207. L'Eſpagne doit être indépendante de la France, 208. Union néceſſaire entr'elles, ibid. Connoître le fond des affaires d'Eſpagne, 209. Et les reſſorts ſecrets du gouvernement, ibid. Conduite du roi & de la reine, 210. Influence de la princeſſe des Urſins, ibid. Philippe doit deſirer la paix, 211. Louis la fera ſans lui en cas de beſoin, ibid. Examiner ſans par-

tialité les plaintes des négocians, 212. On ne doit pas regretter les ceſſions, ibid. Négocier avec le Portugal & avec le pape, 213. Bonnac confère avec la princeſſe des Urſins, 214. Il prouve que les propoſitions de paix ne devoient pas révolter l'Eſpagne, ibid. Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV, 215. Plan pour le commerce de Cadix, rejetté, 216. Les Anglois modérent leurs prétentions, *ib.* Leur demande pour l'*aſſiento*, 217. Lettre de Louis XIV, qui inquiéte la cour d'Eſpagne, *ib.* On ſe prête à ſes deſirs, en temoignant de la répugnance, 219. La princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac, 220. Elle étoit néceſſaire pour modérer les ſentimens de la reine, *ib.* Plus d'Eſpagnols dans les grands emplois, 221. Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation, 222. Affaire de cérémonial par rapport à madame des Urſins, 223. L'exemple d'Oſſuna fait fléchir les grands, 224. Obſtacles à la ceſſion des Pays-bas, *ib.* Defiance mal fondée pour la cour de Londres, 225. Louis

travaille toujours à la paix, *ib.* Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui, 226. Objection du roi d'Eſpagne ſur les Pays-bas, 227. Bergheick trouve des raiſons de retardement, *ib.* On ne voudroit pas que le congrés s'ouvrît ſans les Eſpagnols, 228. Réponſes de Bonnac aux difficultés, 229. Il conſeille de traiter ſans conſulter la cour d'Eſpagne, 230. Cette politique déplait, & l'on s'en plaint, *ib.* L'envoyé réfute les reproches, 231. La néceſſité ſeule pouvoit décider le roi & la reine, 232. Les alliés veulent traiter d'abord ſeulement avec la France, *ib.* Louis demande un plein-pouvoir, 233. On l'accorde. L'archiduc élu empereur; motif de paix, 242. Campagne du duc de Vendôme, 243. Siége de Cardone, entrepris mal-à-propos, *ib.* Le général manqua de prèvoyance 244. Villars ſur la défenſive en Flandres, *ib.* Négotiations d'Utrecht, *ib.* Conſtance de Philippe V, 246.

1712, &c.

Traités aprés l'affaire de Denain,

247. Madame des Urſins, trompée dans ſes eſpérances, *ib.* Elle eſt dupe d'Albéroni, 248. Sa diſgrace, *ib.* Son caractere & ſes ſervices, 249. Querelles théologiques, 250. Le cardinal de Noailles, *ib.* Il approuve le livre de Quefnel, 251. Il avoit à craindre les Jéſuites, 252. Premiére condamnation à Rome, 253. Excès du P. le Tellier. Le cardinal interdit les jéſuites, 254. Il eſt blâmé par madame de Maintenon, *ib.* Raiſons en faveur des jéſuites, 255. Conduite du duc de Noailles dans cette affaire, 256. Madame de Maitenon l'exhorte à faire changer de ſentiment au cardinal, 257. Elle lui annonce la colere du roi, *ib.* Il eſpére peu de concilier les eſprits, 259. Le Tellier implacable, 261. Bulle *unigenitus*, *ib.* Le cardinal refuſe l'acceptation pure & ſimple, 262. Madame de Maintenon l'abandonne, *ib.* Mot du duc de Noailles au roi, 263. Le roi lui confie ſes ouvrages, 264. Notice des écrits de Louis XIV, *ib.* Diverſes notes ſur ce qu'il méditoit, 265. Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpa-

gne, 267. Sa guerre de Hollande, 268. Ses précautions pour la campagne de 1674, *ib.* Sa paſſion pour la gloire, 270. Il s'applaudit de ſes ſuccès, 271. Un roi doit tout rapporter au bien de l'état, *ib.* Savoir prendre ſon parti, 272. Eviter la foibleſſe, 273. Penſer à tout, *ib.* Etre en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquietudes, 274. Jouir des ſuccès ; réparer les fautes, *ib.* Pomponne appellé aux affaires étrangeres, 275. Repentir de ce choix, *ib.* Harangue pour obtenir des ſecours, 276. Le roi rappelle les efforts qu'il a ſoutenus, 277. Ses diſpoſitions à la paix, *ib.* Opiniâtreté des ennemis ; beſoin de ſecours, 278. Inſtructions pour le roi d'Eſpagne, 280. Mort de Louis XIV, *ib.* Ses paroles au duc d'Orleans pour madame de Maintenon, 281.

TABLE
DES PIECES DETACHÉES.

LETTRES du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708, *page* 283. Du même, 290. Du même, 291. Du même, 292. Du même, 293. Du même, 301. Du même, 303. Du même, 308. Du même, 309. Lettre du duc de Noailles au cardinal son oncle, 312. Lettres du duc de Bourgogne au duc de Noailles, 314. Du même, 315. Pieces concernant la négociation du duc de Noailles en Espagne, après la bataille de Sarragosse, 317. Lettre de Louis XIV. au roi d'Espagne, 342. Lettre du duc de Noailles à M. de Torci, 343. Lettre de la ducheſſe de Bourgogne au duc de Noailles, 346. Lettres de la reine d'Espagne à madame de Maintenon, 350. A la même, 352. A la même, 355. A la même, 358.

Fin des Tables du tome IV.

64765
BIBLIOTECA NAZIONALE V. E. III. NAPOLI